



HAL
open science

Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Brionne (27) - 18, rue du Général de Gaulle

Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Brionne (27) - 18, rue du Général de Gaulle. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2015. hal-04345962

HAL Id: hal-04345962

<https://hal.science/hal-04345962>

Submitted on 14 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

MADE

BRIONNE (27),
« 18, rue du Général de Gaulle »

Code INSEE n° 27116

Arrêté de prescription n° AD-2015-25

Arrêté d'attribution n° AT-2015-25

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS
Stéphanie ZELLER

Sous la direction de Pierre WECH



NOVEMBRE 2015

Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Pour citer ce rapport :

WECH (P) – Brionne (Haute-Normandie, Eure), « 18, rue du Général de Gaulle ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2015, 178 p.

Remerciements :

Nous remercions avant tout très chaleureusement Gilles Dumondelle, membre brionnais de l'association Archéo 27, qui a bien voulu nous prêter son concours bénévole durant toute la durée de l'opération. Au-delà de ses compétences, c'est également de sa bonne humeur constante qu'il nous a fait bénéficier. Nous l'en remercions vivement, en espérant pouvoir renouveler l'expérience très bientôt.

Merci également au personnel de la demi-pension du collège Pierre Brossolette mitoyen, qui nous a gentiment fourni en eau chaude quand la logistique était déficiente. Merci enfin aux gérants du Café de la Gare qui, tous les jours, nous ont accueilli pour de savoureux déjeuners qui ont contribué à maintenir le moral des troupes au beau fixe.

Bien sûr, ce rapport n'aurait pas pu être ce qu'il est sans la collaboration et les contributions de tous les agents de la MADE, techniciens ou spécialistes, qui ont participé à cette opération, que ce soit sur le terrain ou pour la préparation de ce rapport. Un grand merci donc à Karine Duval, Nicolas Gautier, Marion Huet, Mathilde Osmond, Laurent Tocqueville et Stéphanie Zeller.

Illustration(s) de couverture :

Vue en plan et en coupe du puits 5 (sondage 6)

BRIONNE (27),
« 18, rue du Général de Gaulle »

Sous la direction de Pierre WECH

Avec la collaboration de
Delphine THÉOLAS
Stéphanie ZELLER

Code patriarche 2454
Code INSEE 27116
N° de l'arrêté de prescription AD-2015-25
N° de l'arrêté d'attribution AT-2015-25
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP092

NOVEMBRE 2015

Sommaire

1- DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
Fiche signalétique	7
Mots-clés des thésaurus	8
Générique de l'opération	9
État de conservation du site	10
Notice scientifique	10
Localisation de l'opération	11
Arrêté de prescription	14
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation du responsable scientifique	23
Arrêté d'attribution	24
2 - ÉTAT DES CONNAISSANCES	25
2.1. Géographie, topographie et hydrographie	27
2.2. Substrat et formations superficielles	27
2.3. Brionne : contexte historique et archéologique	28
2.3.1. Pré et Protohistoire	28
2.3.2. Brionne antique	28
2.3.3. Brionne médiévale et moderne	32
2.3.4. Localisation de l'opération dans son contexte historique et archéologique	33
3 - STRATEGIE, METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	35
3.1. Présentation de l'intervention	37
3.1.1. Le projet d'aménagement.....	37
3.1.2. Stratégie et méthode.....	37
3.2. Moyens techniques et humains	37
3.2.1. Base-vie et installations connexes	37
3.2.2. Mise en sécurité	37

3.2.3. Terrassements.....	37
3.2.4. Stockage et évacuation des déblais.....	37
3.2.5. Equipe archéologique.....	37
3.2.6. Enregistrement des données et du mobilier.....	38
3.3. Nature des travaux réalisés.....	38
3.3.1. Sondages.....	38
3.3.2. Documentation archéologique.....	39
3.3.3. Etudes et analyses.....	39
4 - RÉSULTATS DE L'OPÉRATION.....	41
4.1. Présentation par sondage.....	43
4.1.1. Tranchée 1.....	43
4.1.2. Tranchée 2.....	48
4.1.3. Tranchée 3.....	48
4.1.5. Tranchée 5.....	55
4.1.6. Tranchée 6.....	57
4.1.7. Compilation des données des tranchées 5 et 6.....	61
4.1.8. Tranchée 7.....	62
4.1.9. Tranchée 8.....	65
4.1.10. Tranchée 9.....	69
4.1.11. Tranchée 10.....	71
4.1.12. Tranchées 11, 12 et 13.....	74
4.2.1. Le substrat.....	79
4.2.2. Occupations antiques.....	79
4.2.2.1. <i>Epoque augusto-tibérienne</i>	79
4.2.2.2. <i>Du courant à la fin du I^{er} siècle</i>	80
4.2.2.3. <i>Au II^e siècle ?</i>	81
4.2.3. Moyen Age et période moderne.....	82
4.2.4. Période contemporaine.....	82

5- SYNTHÈSE ET CONCLUSION	91
6 - BIBLIOGRAPHIE	97
Table des figures	101
7 - LES INVENTAIRES	103
Inventaire des unités stratigraphiques	105
Inventaire des structures	119
Inventaire du mobilier archéologique	123
Inventaire des photographies	129
Inventaire des minutes de terrain	133
8 - LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES	135
8.1 - Etude céramologique	137
8.2 - Etude de l'instrumentum	175

1- DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Haute-Normandie

Département : Eure

Commune : Brionne

Adresse ou lieu-dit :
18, rue du Général de Gaulle

Codes

Code INSEE : 27116

Code Patriarche : 2454

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 - CC 49 et NGF 69)

X = 1553,410 à 1533,484

Y = 8224,332 à 8224,441

Z = 55,25 à 58 m NGF

Références cadastrales

Commune : Brionne

Année : 2015

Section(s) : AH

Parcelle(s) : 289

Lieu-dit :

La Ville - Nord - Ouest

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

Etablissement public foncier de Normandie

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AD-2015-25

N° de l'arrêté d'attribution

AT-2015-25

N° de l'arrêté de désignation du responsable scientifique

AD-DES-2015-25

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Etablissement public foncier de Normandie

Nature de l'aménagement

Démolition avant construction

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)

Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

Organisme de rattachement

Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE)

Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 092

Dates d'intervention sur le terrain

Du 21 au 28 septembre 2015

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale
- Études annexes
- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques

LEPERT Thierry	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27

Intervenants administratifs

GUSTIN Philippe	Directeur général des services	Conseil général de l'Eure
BRIGAND Elise	Directrice de la Culture	Conseil général de l'Eure
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CG 27
GROUT Claire	Secrétaire-comptable	Made - CG 27
LIOGIER Luc	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Haute-Normandie
KAYSER Olivier	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Haute-Normandie
LEPERT Thierry	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Haute-Normandie

Équipe de fouille

DUMONDELLE Gilles	Fouilleur bénévole	Association Archéo27
DUVAL Karine	Technicien de fouille	Made - CG 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien de fouille	Made - CG 27
WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27

9

Équipe de post-fouille

DUVAL Karine	Infographie et mise en page du rapport	Made - CG 27
GAUTIER Nicolas	Lavage et inventaire du mobilier	Made - CG 27
HUET Marion	Lavage et inventaire du mobilier	Made - CG 27
THEOLAS Delphine	Etude du mobilier céramique	Made - CG 27
TOCQUEVILLE Laurent	Lavage et inventaire du mobilier, inventaire des données	Made - CG 27
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération - Coordination, inventaire des données, rédaction du rapport	Made - CG 27
ZELLER Stéphanie	Catalogue du petit mobilier	Made - CG 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CG 27
PESTEL David	Terrassements (conduite de la mini-pelle)	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic fait suite à un projet de démolition sur une parcelle située en périphérie nord-ouest de l'agglomération actuelle de Brionne. D'une surface de près de 4 000 m², cette parcelle est mitoyenne d'une fouille réalisée en 2011-2012, et qui avait livré les traces d'un véritable quartier artisanal en périphérie de la ville antique de Breviodurum. Ce quartier, occupé et aménagé dès l'époque augustéenne et jusqu'à la fin du IIe siècle, semble avoir abrité principalement une activité de tannerie.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence la poursuite de cette occupation vers l'ouest. Celle-ci se matérialise par des niveaux de sol et d'occupation identifiés autour d'aménagements fossoyés tels qu'un puits ou des fosses cylindriques à fonction probablement artisanale. Les comparaisons sont nombreuses avec les structures observées lors la fouille mitoyenne. Les chronologies sont également similaires, quoi que l'occupation semble ici décliner plus tôt dans le courant du IIe siècle. Le site livre en tout cas toujours autant de mobilier, particulièrement des restes de faune, ce qui incite à y reconnaître la suite, et peut-être la fin de ce quartier ou faubourg antique, largement dévolu aux pratiques artisanales au centre desquelles se trouvait sans doute la tannerie.

Si aucun bâtiment n'a été identifié, les composantes stratigraphiques mises au jour témoignent malgré tout d'une occupation structurée et assez dense, particulièrement au centre de la parcelle, autour de l'axe d'une rue orientée est / ouest, qui semble s'achever ici en cul-de-sac. Cette rue avait été interprétée dans la parcelle voisine comme l'élément central autour duquel s'était développée l'occupation, ce que ne démentent pas les résultats du diagnostic. L'occupation paraît limitée, au nord comme au sud, aux abords immédiats de la rue. Au sud, la présence d'un large espace faiblement occupé peut suggérer que le quartier identifié ait davantage été un faubourg, sans lien physique avec le reste de l'agglomération, dont les deux sondages les plus méridionaux se font sans doute l'écho.

10

L'occupation semble cesser dans le courant du IIe siècle, mais sans qu'il soit possible de préciser davantage la chronologie. Le centre urbain, initialement localisé plus au sud, sur la rive gauche de la Risle, semble à cette époque se décaler vers l'est pour se recentrer sur le cours de la rivière et sa rive droite. La fin de l'occupation antique de ces parcelles périphériques est manifestement suivie d'une remise en culture qui a contribué à remanier et donc à faire disparaître les dernières séquences stratigraphiques, et plus particulièrement celles relevant du IIe siècle. Les pratiques agricoles couvrent ensuite une large part des périodes médiévales et modernes, avec peut-être des phases de déshérence, comme le suggère l'absence de mobilier médiéval.

Les premières réoccupations apparaissent à l'époque moderne, et sans doute plus précisément au XVIe siècle. Des aménagements de sol et de possibles traces de bâtiments sur solin ont en effet été repérés. On ne saurait cependant déterminer s'il s'agit des traces d'une reconquête urbaine, ou bien des installations liées à une ferme isolée. L'occupation se densifie ensuite au cours de la période moderne et jusqu'à nos jours, comme en atteste notamment le cadastre napoléonien. Durant la Seconde Guerre mondiale, le quartier a connu d'importantes destructions dont témoignent, ponctuellement, quelques remblais de démolition et fosses dépotoirs.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

Les treize sondages effectués dans le cadre de ce diagnostic ont été soigneusement rebouchés à l'issue de l'opération et ont été « chenillés » pour assurer un compactage minimum du comblement. Aucune protection particulière n'a été mise en place sur les niveaux mis au jour.

A une exception près (tranchée 9), tous les sondages ont atteint le substrat et ce à des profondeurs variables. Les profondeurs atteintes figurent clairement sur les plans et relevés accompagnant le présent rapport, et sont mentionnées sous une forme absolue, suivant le système de référencement NGF 69 en vigueur.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

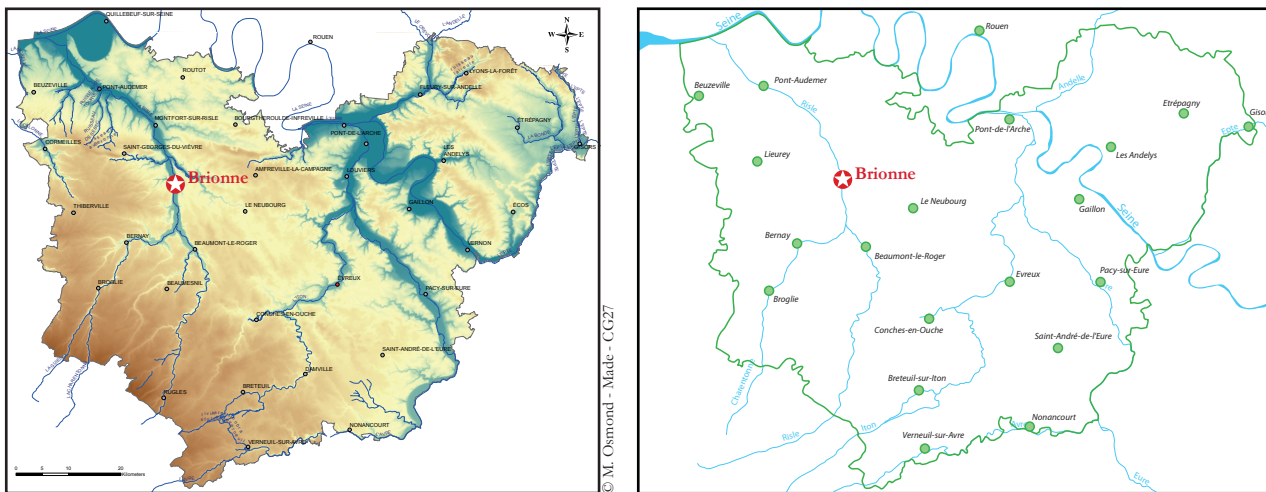


Figure 1 - Localisation de Brionne dans le département de l'Eure

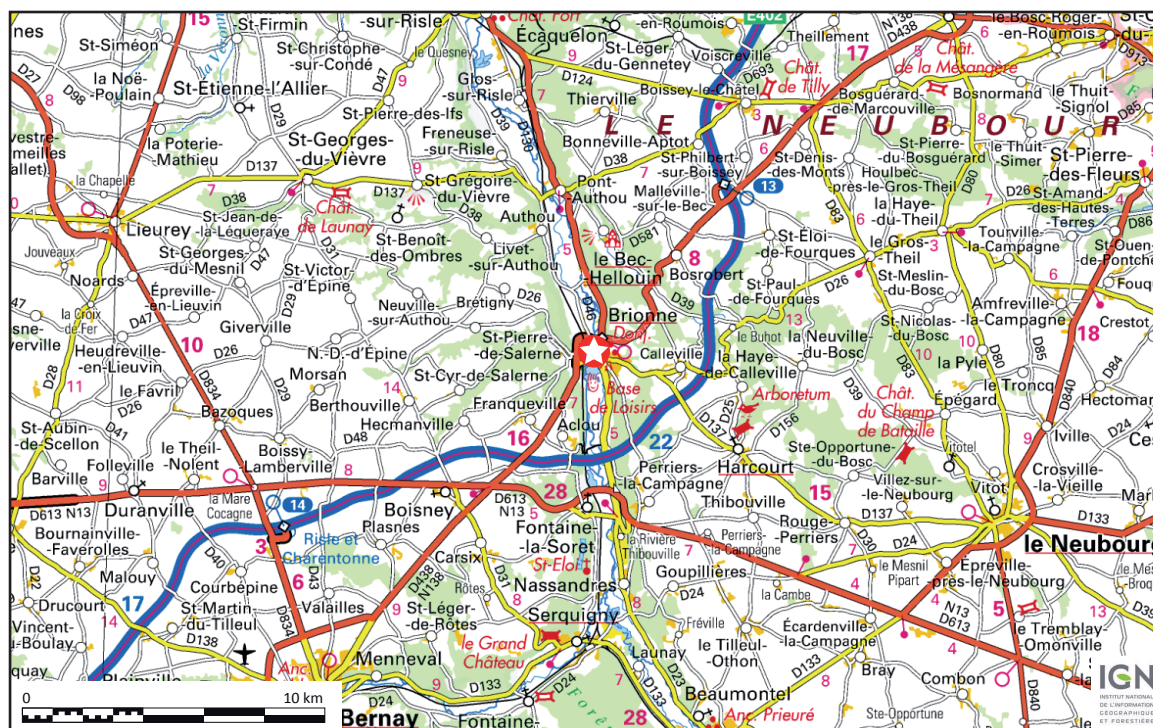


Figure 2 - Localisation de la commune de Brionne sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e

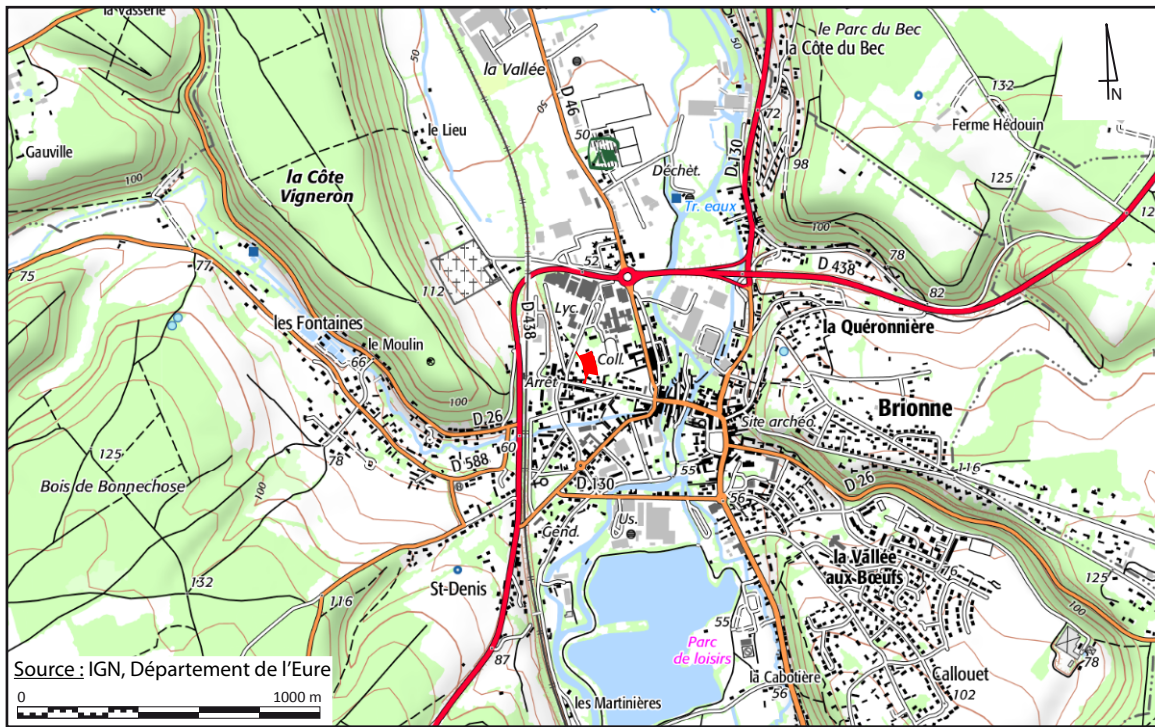


Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e

12

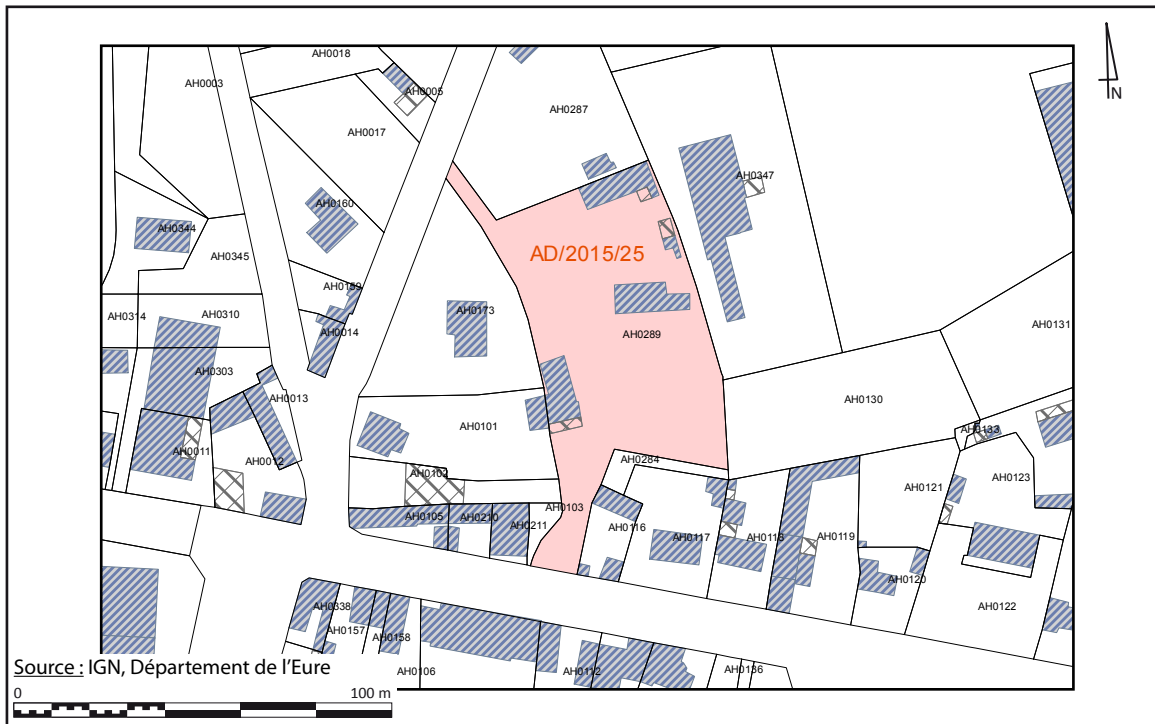


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel

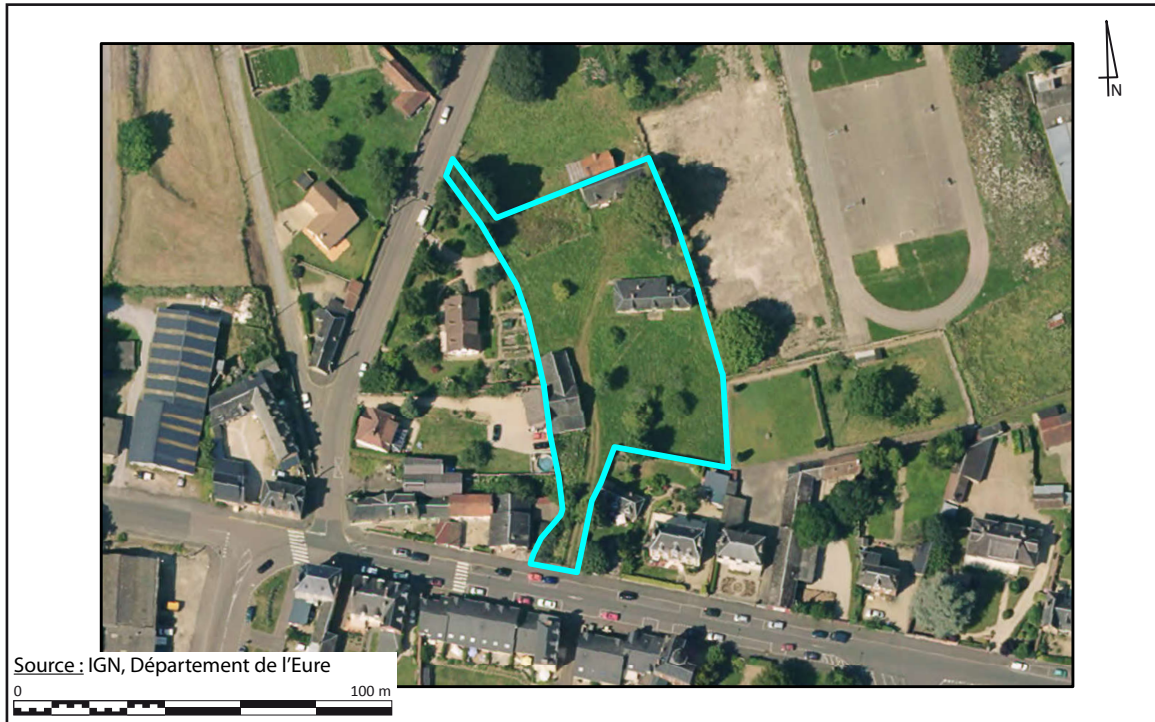


Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention (en bleu)

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

COPIE

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AD-2015-25 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le dossier de : Permis de démolir
Référéncé : 027 116 15 00001
Déposé auprès de : Mairie de BRIONNE - Service Techniques - Service Instructeur -
Urbanisme
Le : 12/02/2015
Par : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE
5 rue Montaigne - BP 1301 76178 - ROUEN cedex 1
Pour le(s) terrain(s) sis : 18 RUE DU GENERAL DE GAULLE
BRIONNE
Cadastré(s) : AH 289
N° Opé : 2454
Reçu-le : 23/04/2015

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.38 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés sur cette partie stratifiée de l'agglomération antique de BRIONNE.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises. Les sondages seront implantés en tenant compte des informations archéologiques réunies lors de la fouille exécutée en 2012 sur la parcelle mitoyenne (cantine du collège).

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

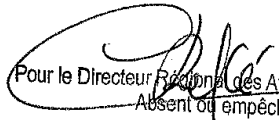
Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles


Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles
Absent ou empêché

Luc LIOGIER

Catherine REFLE
DRAC Adjoint

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de BRIONNE

PROJET D'INTERVENTION

Mission archéologique départementale de l'Eure

Projet d'intervention de diagnostic archéologique préventif

N° AP.27 15 092

AD-2015-25

BRIONNE (27)
18 rue du Général de Gaulle

17

Conseil général de l'Eure
Hôtel du Département
Bd Georges Chauvin
27021 Evreux cedex

Mission archéologique départementale de l'Eure
Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

2015



1. Références

Projet : Permis de démolir
Commune : BRIONNE
Lieu-dit : 18 rue du Général de Gaulle
Références cadastrales : AH 289
Emprise du projet : 3 767 m² (0,38 ha)
Occupation du sol : Herbages et bâtiments d'habitation
Arrêté de diagnostic : AD-2015-25
Date : 20 mai 2015
Affaire suivie par : Thierry Lepert, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
Aménageur : Etablissement public foncier de Normandie
5, rue Montaigne – BP 1301
76178 ROUEN Cedex 1

Date de réception de la prescription : 8 juin 2015
Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 16 juin 2015
Date d'attribution du diagnostic : 30 juin 2015
Reçue le 6 juillet 2015
Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure

Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02.32.31.93.73 – Fax : 02.32.29.86.56

2. Objectifs

Conformément à la prescription AD-2015-25, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges conservés. En outre, le diagnostic fournira les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

3. Méthodologie et techniques envisagées

Terrassements

Les terrassements seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à pneus de 18 tonnes ou d'une pelle mécanique à chenilles de 24 tonnes (selon les contraintes d'accessibilité), équipée d'un godet de curage lisse, orientable et large de 2 m.

Stratégie générale de l'intervention

L'emprise prescrite étant mitoyenne d'une parcelle fouillée en 2012 ayant livré des éléments très précis sur la nature des occupations et leur développement stratigraphique, la Made propose, pour limiter l'impact aux vestiges, de ne réaliser dans le cadre de ce diagnostic qu'un nombre restreint de sondages répartis de façon à couvrir de façon homogène la surface considérée (annexe 1). La corrélation entre les résultats de la fouille de 2012 et ceux du diagnostic fournira en effet une vision satisfaisante de l'occupation présente, sans avoir recours à des explorations trop invasives.

La disposition des neuf sondages prévus, suivant des axes nord / sud, permettra *in fine* de restituer le profil stratigraphique longitudinal de l'ensemble de la parcelle.

Nombre, taille et localisation des sondages

Les agents de la Made procéderont en premier lieu à une tranchée nord / sud (1) destinée à vérifier le prolongement d'une rue antique (d'orientation est / ouest) repérée à l'est et qui semble constituer un axe structurant important du secteur. Cette tranchée mettra au jour les niveaux de voirie, sans les perforer, mais s'étendra, au nord et au sud, au-delà de leur emprise, afin de vérifier la présence de bâtiments en bord de rue.

Un minimum de huit autres sondages sera réalisé sur l'ensemble de la parcelle, pour couvrir de façon homogène la surface prescrite. Certains seront implantés à proximité immédiate des bâtiments dont la démolition justifie la prescription de ce diagnostic. Dans ces sondages, d'une surface estimée de 8 m² répartie sur deux largeurs de godet, des ouvertures profondes pourront être réalisées en cas de besoin pour évaluer l'épaisseur des niveaux stratigraphiques présents.

Afin de ne pas déstabiliser plus que nécessaire les terrains, ces sondages profonds seront limités au strict minimum et n'excéderont pas ou peu la base des niveaux archéologiques, étant entendu que la structure géomorphologique des lieux a déjà été largement éclairée lors des investigations mitoyennes.

Tel que nous venons de le présenter, ce projet d'intervention représente une surface ouverte d'environ 85 m², soit un peu plus de 2 % de la surface prescrite et près de 3 % si l'on soustrait à la surface de la parcelle celle des bâtiments présents.

Si besoin était, selon les découvertes et en accord avec le Service régional de l'archéologie, les agents de la Made pourront toutefois être amenés à réaliser des ouvertures complémentaires dans l'emprise du projet, ce afin de préciser certains aspects de l'occupation menacée par le projet.

Principaux objectifs

Au nord de l'extension supposée de la rue antique, dont le sondage 1 doit confirmer le prolongement, au moins trois sondages sont destinés à reconnaître la nature des occupations présentes et leur extension maximale vers le nord (2 à 4). La fouille de 2012 ayant en effet montré que nous nous

situations en bordure de l'agglomération, il serait intéressant de confirmer cette donnée et de prolonger notre connaissance de la limite de la ville antique. Le sondage 3 pourrait en outre offrir des précisions quant au prolongement d'une ancienne zone de circulation d'eau identifiée dans la parcelle mitoyenne.

Au moins cinq autres sondages, répartis au sud du tracé supposé de la rue antique (5 à 9), permettront de reconnaître la nature des occupations s'étendant en direction du centre urbain supposé. Il est probable, comme cela a été reconnu dans la parcelle limitrophe, que la stratigraphie s'étoffe du nord vers le sud. Des sondages profonds, dans les fenêtres ainsi ouvertes, permettront de confirmer cette évolution générale de la stratigraphie et de déterminer l'épaisseur des niveaux archéologiques tout en caractérisant les occupations présentes.

Traitement des vestiges et documentation

Au minimum un quart des structures sera testé par une fouille manuelle ou mécanique. L'ensemble des structures et unités stratigraphiques mis au jour sera relevé en plan et localisé en trois dimensions suivant le système de géo-référencement Lambert-IGN 93 et NGF 69. Les levés topographiques seront réalisés au fur-et-à-mesure de l'avancement des sondages par Mathilde OSMOND, topographe à la Made, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

Rédaction du rapport

La phase d'étude aboutira à la rédaction d'un rapport. Celui-ci mettra en relation les éléments récoltés lors du diagnostic et les observations fines réalisées lors de la fouille mitoyenne, afin de fournir une image la plus précise possible de l'occupation des lieux, ses modalités et sa chronologie.

Le rapport de diagnostic précisera :

- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques et leur stratigraphie ;
- la densité des vestiges suivant les secteurs ;
- les surfaces concernées ;
- l'état de conservation des vestiges ;
- la chronologie des vestiges.

20

4. Moyens prévus

4.1 Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, DICT, contacts avec l'aménageur, etc.), la Made prévoit 2 jours de travail pour le responsable d'opération.

4.2 Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la Made prévoit 5 jours de décapage mécanique (rebouchage inclus). L'équipe sera constituée de 3 archéologues (dont le responsable) sur une durée de 5 jours. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du mobilier collecté. Un topographe de la Made assurera le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géo référencement en vigueur (Lambert 93 et NGF 69).

Fonction	Jours/hommes	Nom éventuel, Qualité
1 responsable d'opération	5	Responsable scientifique : Pierre WECH
2 archéologues	10	Technicien(s) en archéologie

1 topographe	1	Topographe : Mathilde OSMOND
Total	16	

Moyens particuliers :

Véhicule de service, moyens photographiques et de relevés internes
En cas de découvertes funéraires, la Made sollicitera l'avis d'un anthropologue

Moyens mécaniques :

1 pelle sur pneus ou chenilles, de 18 ou 24 T, équipée d'un godet de curage pendant 5 jours (société Drouet) pour ouverture et rebouchage

4.3 Phase d'étude et de réalisation du rapport

Pour la phase d'étude, la Made prévoit une durée de 3 semaines. L'équipe sera constituée du responsable de l'opération et d'un à deux techniciens pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique des données, le traitement du mobilier et les inventaires. Ils seront éventuellement assistés des techniciens spécialisés de la Made pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithique, etc.) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Fonction	Jours/hommes	Nom éventuel, Qualité
Encadrement	15	1 responsable scientifique (Pierre Wech)
Traitement du mobilier, des minutes, saisies, inventaires	10	1 à 2 techniciens éventuellement assistés d'un technicien spécialisé
Etude céramologique	5	1 archéologue spécialisé (Delphine Théolas)
PAO	1	1 technicien spécialisé (Karine Duval)
Total	31	

Moyens particuliers :

Travaux réalisés dans les locaux de la MADE au Vieil-Evreux.

Lieu de dépôt provisoire du matériel archéologique et de la documentation :

Mission archéologique départementale de l'Eure – 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux



DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHÉOLOGIQUE

27 JUIL. 2015

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

DEPARTEMENTALE

Direction régionale des Affaires
culturelles de Haute-Normandie

Rouen, le 20 juillet 2015

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Thierry LEPERT
Tél. 02 32 10 70 96
Fax 02 35 72 48 90
Mél. thierry.lepert@culture.gouv.fr

Mission archéologique départementale de
l'Eure
Le Vieil Evreux

27930 - LE-VIEIL-EVREUX

Références HN-27-116-15-0213

Objet : BRIONNE (27) 18 RUE DU GENERAL DE GAULLE
Permis de démolir 027 116 15 00001
Arrêté de prescription : AD-2015-25

ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET D'OPERATION DE DIAGNOSTIC

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'opération de diagnostic référencé en objet et que vous m'avez soumis conformément à la réglementation, est approuvé dans les conditions de réalisation proposées.

Le Conservateur régional
de l'archéologie



Olivier KAYSER

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

COPIE

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AD-DES-2015-25 portant
désignation du responsable scientifique du
diagnostic d'archéologie préventive prescrit
par arrêté n° AD-2015-25 du 20 mai 2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° AD-2015-25 du 20 mai 2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU l'arrêté n° AT-2015-25 du 29 juin 2015 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 21 07 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de BRIONNE

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
 PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
 COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

Arrêté n° AT-2015-25 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-2015-25 du 20/05/2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2012 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-2015-25 du 20/05/2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du , optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 30 06 15

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
 et par délégation,
 Le Directeur régional des affaires culturelles


 Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de BRIONNE

2 - ÉTAT DES CONNAISSANCES

26

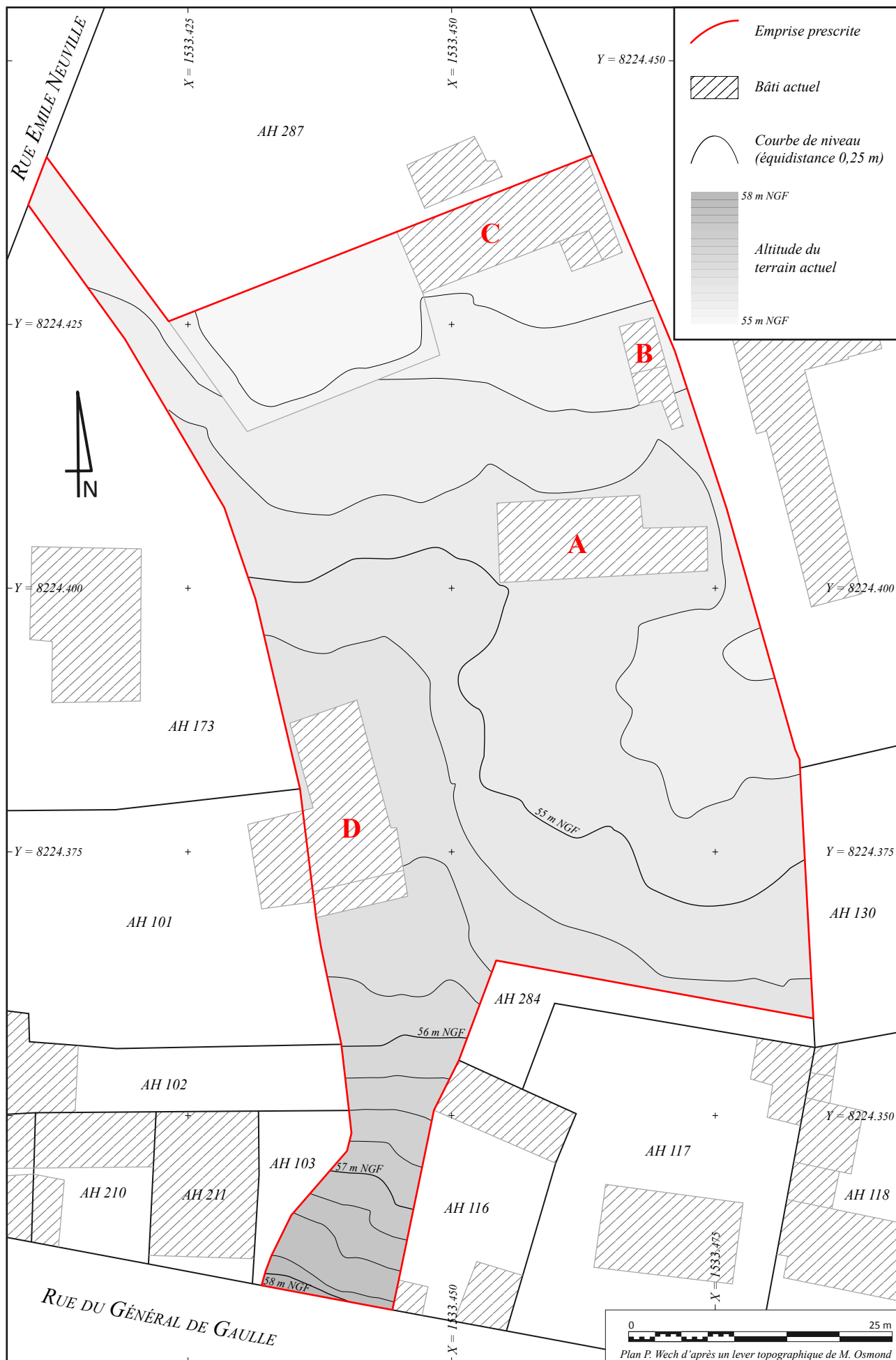


Figure 7 - Topographie actuelle de la parcelle diagnostiquée

2.1. GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

La ville de Brionne se situe dans le quart nord-ouest du département de l'Eure (fig. 1). Implantée dans le fond de la vallée de la Risle, entre Beaumont-le-Roger et Montfort-sur-Risle, elle en occupe toute la largeur, à un endroit particulièrement étroit coïncidant avec la présence d'un petit affluent en rive gauche : le Ru des Fontaines (fig. 2 et 3). Celui-ci présente, dans le tissu urbain actuel, de nombreuses ramifications (fig. 6). Le site est dominé à l'ouest par une avancée du plateau du Lieuvin encadrée par les vallées de la Risle et du Ru des Fontaines. Cet « éperon » est nommé Côte du Vigneron (fig. 3).



Figure 6 - Cours principal du Ru des Fontaines dans la ville de Brionne

La parcelle étudiée aujourd'hui se situe quant à elle plus précisément au nord de l'agglomération actuelle, sur la rive gauche de la Risle et au pied de la Côte du Vigneron (fig. 3 à 5), dans un secteur aujourd'hui urbanisé, mais comportant encore de larges espaces vides. Elle est localisée au nord du débouché du Ru des Fontaines, ce qui explique l'existence d'un pendage globalement sud-ouest / nord-est, lié aux dynamiques alluviales combinées de la Risle et de son petit affluent qui ont façonné la topographie actuelle du fond de la vallée.

L'altitude de la zone diagnostiquée est comprise entre 58 et 55,25 m NGF (fig. 7). Deux anomalies apparaissent toutefois sur le plan et résultent très probablement d'aménagements contemporains, à savoir :

- l'aménagement au nord d'un jardinet rectangulaire, ceinturé par un muret, et dont le caractère plan suppose un décaissement préalable ;
- une surélévation du terrain autour de la maison d'habitation, sans doute liée à la construction de cette dernière.

2.2. SUBSTRAT ET FORMATIONS SUPERFICIELLES

La parcelle étudiée se trouve dans la plaine alluviale de la Risle (fig. 8). La carte géologique nous indique ici la présence d'alluvions actuelles et récentes (Fz) et les décrit ainsi¹ : « Elles occupent le fond plat des vallées dans lesquelles coulent des cours d'eau. Elles sont très développées dans la vallée de la Risle où elles se composent en général d'un limon avec lits de tourbe sur un dépôt de graviers et galets de silex dont l'épaisseur atteint 6 mètres. Ces matériaux sont exploités par dragage au Sud de Brionne. Ces alluvions sont recouvertes de riches prairies et facilement inondables ».

27

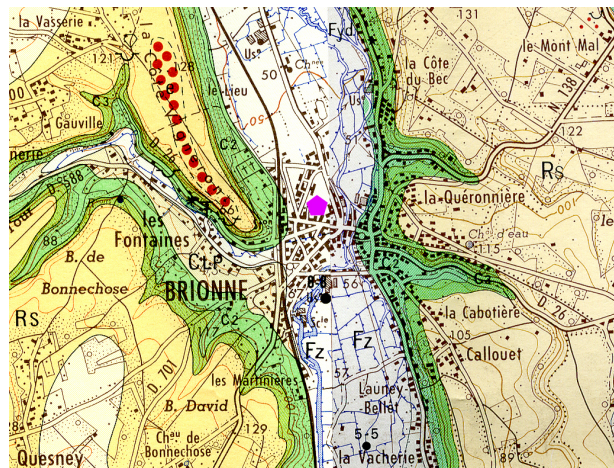


Figure 8 - Localisation de l'intervention dans son contexte géologique et géomorphologique

Les dépôts de graviers et de galets sur lesquels reposent ces alluvions correspondent à d'autres alluvions plus anciennes (Fydc) constituant une basse terrasse et décrites ainsi² : « Elles sont visibles dans la vallée de la Risle ; elles se

1 Carte géologique 1/50 000^e. Brionne XVIII-12. Bureau de recherches géologiques et minières, p. 3.

2 *Idem*

composent de graviers et silex roulés dans une matrice argilo-sableuse et sont partiellement recouvertes par les coulées de solifluxion et les colluvions de versants. Elles forment un gradin dans la topographie sur les versants (Fontaine-la-Soret, Freneuse, Condé-sur-Risle) et sont parfois exploitées pour le ballast (Pont-Authou) ».

Nous verrons par la suite plus en détail la nature de ces terrains dont la genèse est ici complexifiée par l'apport notable de matériaux en provenance du Ru des Fontaines. Celui-ci a ainsi généré un cône de déjection conséquent, sur les rebords duquel nous nous trouvons.

2.3. BRIONNE : CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

La fouille récente de la parcelle mitoyenne (Wech 2015) avait été l'occasion de compiler les connaissances historiques sur le site de Brionne à travers les époques. Nous en retiendrons ici les principaux éléments mis à jour.

Les sites et découvertes qui seront décrits ou simplement évoqués figurent sur la carte de la figure 9. La numérotation qui y est utilisée nous est propre et ne renvoie en aucun cas à l'inventaire des sites du SRA. Le cas échéant, la mention, dans le texte ci-dessous, d'un numéro de site fait bien entendu référence aux éléments de la figure 9.

2.3.1. PRÉ ET PROTOHISTOIRE

La carte archéologique de la commune de Brionne ne livre que très peu d'éléments liés à d'éventuelles occupations antérieures à l'époque romaine. Des mobiliers sont régulièrement signalés hors contexte ou en contexte postérieur, mais ne nous apportent dès lors guère d'information. On pense ainsi à quelques pièces lithiques découvertes lors de la fouille de sauvetage de la rue Moussel Renouf en 1991 (Roussel 1992 ; n° 1)³, ou encore à ces autres, paléolithiques, mises au jour lors du diagnostic des Bois de Callouet en 2000 (Lepert 2000 et 2003a ; n° 6). Rien de ceci ne permet

3 Cette opération est largement inédite, le rapport n'ayant jamais été rendu officiellement. Il en existe des versions de travail, comprenant notamment les planches, dont nous avons pu consulter un exemplaire au SRA.

toutefois de restituer quelque occupation que ce soit sur le territoire de la commune avant l'Âge du Bronze au plus tôt.

Le diagnostic des Bois de Callouet (n° 6) a en effet mis en évidence, à plus d'un kilomètre au sud-est de l'agglomération, les traces d'un probable établissement rural protohistorique dont la datation peut être établie, sur la base d'éléments céramiques, entre la fin de l'Âge du Bronze et le premier Âge du Fer (Lepert 2000 et 2003a).

En regard, surplombant la rive occidentale de la Risle, la Côte du Vigneron conserve des traces de levées de terre que la tradition attribue, pour partie tout du moins, à un éperon barré protohistorique (Brisson 1929, p. 18-19 ; n° 7). Or, même si un talus encadré de deux fossés barre effectivement l'extrémité du plateau, aucun élément de datation n'est venu, jusqu'alors, confirmer cette attribution chronologique qui demeure donc hypothétique⁴.

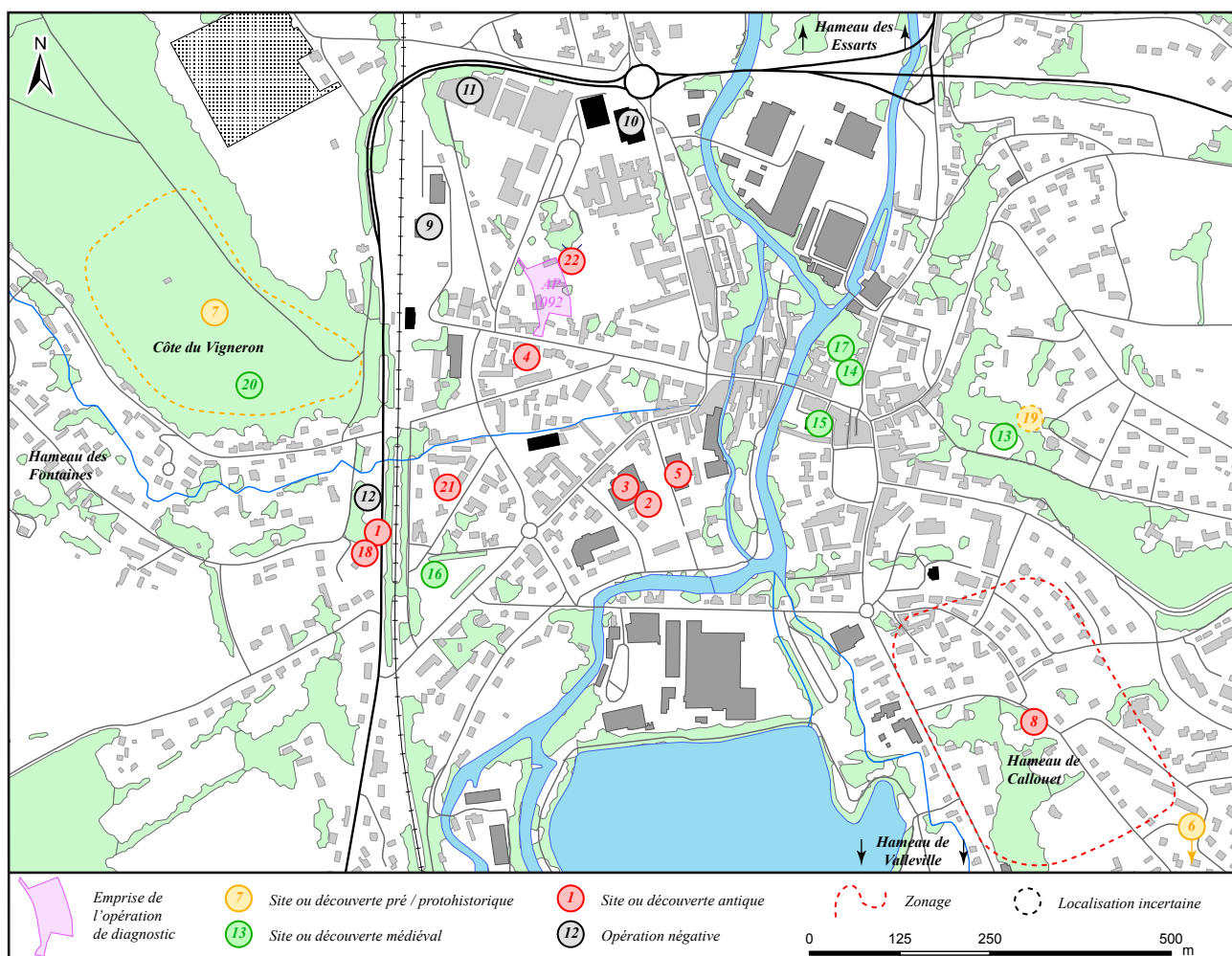
Dans les environs immédiats du donjon médiéval, un trésor monétaire découvert vers 1837 (Cliquet 1993, p. 100 ; n° 19) a livré des centaines de monnaies gauloises en bronze, dont nombre d'émissions attribuées aux Carnutes et aux Aulerques Eburovices. La date d'enfouissement de ce trésor se situe probablement dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Bien qu'importante, cette trouvaille demeure toutefois isolée dans le paysage archéologique brionnais.

2.3.2. BRIONNE ANTIQUE

L'existence d'une agglomération antique sur le territoire de Brionne est établie depuis la fin des années 1980. Le débat relatif à l'identification du *Breviodurum* des sources écrites est aujourd'hui tranché en défaveur de Pont-Audemer, seconde candidate, qui bénéficiait pourtant au XIX^e siècle du soutien d'Alfred Canel⁵. L'agglomération est mentionnée sur l'*Itinéraire d'Antonin* (Cliquet 1993, p. 100) et apparaît sur la *Table de Peutinger*

4 La carte archéologique disponible au SRA mentionne en outre la présence, sur la Côte du Vigneron, d'un lieu-dit « tombeau des druides » abritant un potentiel tumulus néolithique. Après vérification, il s'agit d'une confusion avec l'éperon barré protohistorique (Brisson 1929, p. 18).

5 Lepert 2009. Signalons qu'aucune occupation antique n'a, jusqu'à ce jour et à notre connaissance, été mise au jour sur le territoire de Pont-Audemer.



N°	Identification	Période	Nature	N° Patriarche
1	BRIONNE / Rue Moussel Renouf	Antiquité	Thermes (publics ?)	6135
2	BRIONNE / Rue Saint-Denis	Antiquité	Habitat ?	1141
3	BRIONNE / Rue Saint-Denis / Intermarché	Antiquité	Habitat et voirie	1141
4	BRIONNE / Avenue du Général de Gaulle	Antiquité	Occupation	5838
5	BRIONNE / La varende	Antiquité	Habitat ?	1141
6	BRIONNE / Les Bois de Callouet	Age du Bronze / Fer	Occupation rurale	8736
7	BRIONNE / Camp du Vigneron	Protohistoire	Eperon barré ?	6145
8	BRIONNE / Hameau des Callouets	Antiquité	Nécropole à incinération	27
9	BRIONNE / CDM	-	-	-
10	BRIONNE / Gymnase	-	-	-
11	BRIONNE / LEP A. Boismard	-	-	-
12	BRIONNE / 112 rue Moussel Renouf	-	-	-
13	BRIONNE / Donjon	Moyen Age	Château (donjon)	928
14	BRIONNE / Notre-Dame	Moyen Age	Eglise Notre-Dame	6144
15	BRIONNE / Saint-Martin	Moyen Age	Eglise Saint-Martin	6136
16	BRIONNE / Saint-Denis	Moyen Age	Eglise Saint-Denis	6143
17	BRIONNE / Rue Lemarrois	Moyen Age	Habitat et cave	11854
18	BRIONNE / Rue Moussel Renouf	Antiquité	Dépotoir	6137
19	BRIONNE / Derrière le donjon	Protohistoire	Trésor monétaire	6138
20	BRIONNE / La Côte du Vigneron	Moyen Age	Enceinte ovale	26
21	BRIONNE / SCI Les Arcades	Antiquité	Habitat	8483
22	BRIONNE / Collège Pierre Brossolette	Antiquité	Habitat et artisanat	2378

Figure 9 - Carte archéologique de la commune de Brionne

sous la forme *Brevoduro*, entre les sites de Rouen (*Ratumagus*) et d'Évreux (*Mediolano Aulercorum*) à l'est, et de Lillebonne (*Iuliobona*) à l'ouest (fig. 10).



Figure 10 - Mention de Brionne sur la Table de Peutinger

L'agglomération se situe à la frontière entre le territoire des Lexoviens et celui des Aulerques Eburovices (fig. 11). Sans entrer dans un vaste débat quant au tracé des limites de ces

cités⁶, rappelons que la frontière supposée entre les deux peuples évoqués est traditionnellement restituée, à cet endroit, aux alentours de Brionne, sans qu'il ait été jusque là possible de déterminer avec certitude l'appartenance de l'agglomération à l'une ou l'autre de ces cités. Bien que la plupart des chercheurs aient opté pour une attribution lexovienne, aucune certitude n'est aujourd'hui acquise.

Le site occupe en tout cas une position privilégiée, au carrefour entre plusieurs axes routiers importants (fig. 12) reliant respectivement Chartres à Lillebonne *via* Evreux et Aizier, et Rouen au Mans *via*, entre autres, Caudebec-les-Elbeuf. Un autre axe, sans doute secondaire, permettait quant à lui de rallier la voie Lisieux / Lillebonne qui passait plus au nord-est⁷.

6 On trouvera un développement complet de ces questions dans Tarsia 2005, p. 9-17.

7 Sur ces considérations, voir notamment Lepert 2009.

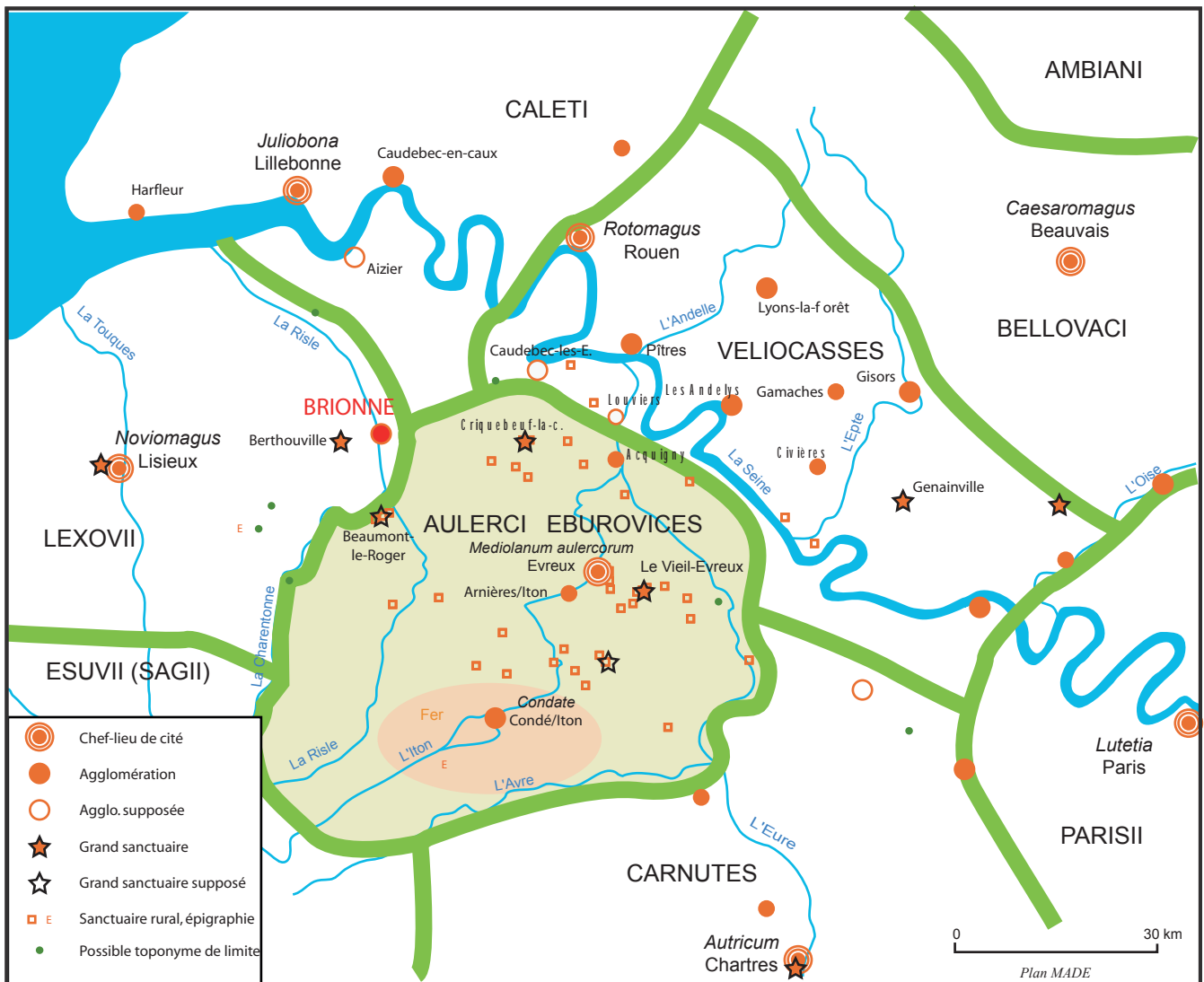


Figure 11 - Localisation de Brionne dans le contexte des cités gallo-romaines normandes

L'organisation urbaine du site reste cependant largement méconnue, même si les fouilles récentes du Collège Pierre Brossolette (fig. 9, n° 22) ont apporté de précieuses informations à ce sujet. L'essentiel de nos connaissances résulte en effet d'observations très ponctuelles, réalisées lors de surveillances de travaux ou de sondages d'évaluation. Ces éléments épars permettent toutefois d'estimer l'emprise approximative de l'agglomération antique : aucune découverte conséquente n'ayant jamais été réalisée sur la rive droite de la Risle⁸, on estime en effet que le site se développait préférentiellement en rive gauche. Les secteurs les plus denses et les plus stratifiés se situent autour de la rue Saint-Denis où de nombreuses observations ont permis de localiser des structures d'habitat et un élément de voirie d'orientation est / ouest (n°s 2, 3 et 5)⁹. Des mobiliers antiques sont également signalés dans des zones périphériques, mais souvent sans localisation précise : au hameau des Fontaines, sur la Côte du Vigneron, à Valleville ou encore au

hameau des Essarts¹⁰ par exemple (Cliquet 1993, p. 99 – 101).

Un édifice thermal, sans doute public, a été partiellement exploré lors de fouilles de sauvetage menées en 1991 (Roussel 1992 ; n° 1) sur les franges occidentales de l'agglomération. Il constitue, à l'heure actuelle, le principal élément connu de l'organisation urbaine et de la parure monumentale de la ville antique (fig. 13). Les éléments qui y ont été recueillis, autorisent une datation entre la fin du I^{er} et le courant du II^e siècles, sachant que l'édifice oblitère les éléments d'une occupation antérieure ayant livré au moins un four à chaux et un mur.



Figure 13 - Vestiges de thermes fouillés en 1991 (cliché P. Roussel / Archéo 27)

8 Seule exception, la fouille d'une cave médiévale rue Lemarrois a mis au jour une fosse antique dont le comblement a livré, entre autres, des scories et des culots de forge témoignant d'une activité métallurgique proche (n° 17 ; Guillot 2009, p. 66).

9 Sur ces découvertes, voir notamment les nombreuses notices des BSR (Lepert 1996, 1997, 2003b). Voir également Pitte 1987 et 1988. De nombreuses informations proviennent également des notes et relevés inédits conservés par T. Lepert (cf. liste dans la bibliographie).

10 Ces découvertes sont recensées à la cellule carte archéologique du SRA, mais nous ne les avons pas reportées sur notre propre carte, faute de localisation précise. Au hameau des Fontaines, L. Coutil signale l'existence d'un habitat couvert en tuiles (Coutil 1917, p. 182).

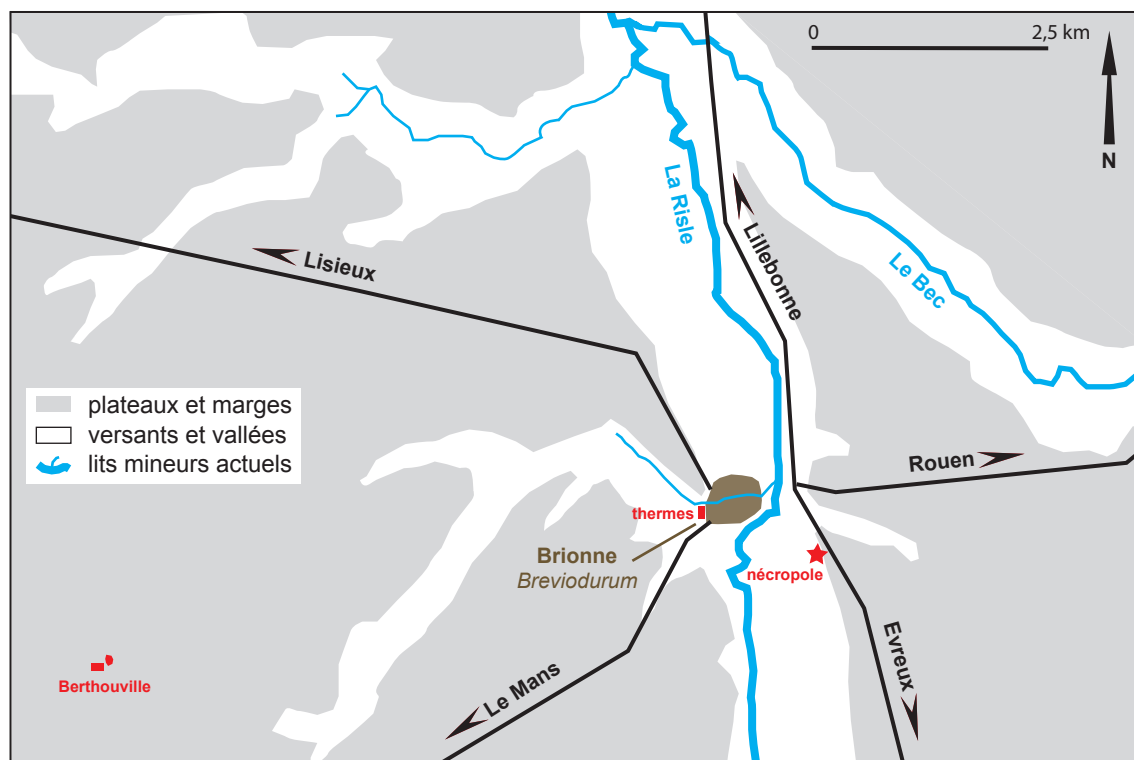


Figure 12 - Insertion de la ville de Brionne dans le réseau des voies antiques (dessin T. Lepert)

Une nécropole à incinération est également attestée sur la rive droite de la Risle, sur les pentes de la vallée, au hameau Callouet (*n° 8*). Des explorations réalisées entre 1850 et 1862 y ont mis au jour de « très nombreuses » urnes, assorties d'un riche mobilier (Cliquet 1993, p. 101). Même si ses limites n'ont pas été reconnues avec précision, on peut supposer que cette nécropole est implantée le long de la voie menant à Evreux (fig. 12), et qu'il s'agit de la principale, sinon de la seule zone funéraire associée à *Breviodurum*.

La fouille du Collège Pierre Brossolette (fig. 9, *n° 22* ; Wech 2015), a semble-t-il mis en lumière l'existence, aux marges septentrionales de l'agglomération, d'un véritable quartier artisanal, occupé entre l'époque augustéenne et la fin du II^e siècle, et organisé autour d'une rue d'orientation est-ouest. L'activité dominante semble avoir été la tannerie, même si les structures reconnues ont sans doute accueilli d'autres artisanats, notamment la métallurgie du fer. Des fonctions d'habitat ne sont pas non plus à exclure.

D'une façon générale, les indices chronologiques recueillis jusqu'à maintenant sur l'agglomération témoignent régulièrement d'une occupation des lieux dès l'époque augustéenne. Il est cependant difficile aujourd'hui de caractériser cette occupation ou d'en estimer l'étendue. Les témoignages céramiques et numismatiques permettent de restituer ensuite une occupation courant sans doute jusqu'au IV^e siècle, mais dont la répartition spatiale et les modalités, là encore, nous échappent largement.

2.3.3. BRIONNE MÉDIÉVALE ET MODERNE

L'Antiquité tardive et le haut Moyen Age ne sont pour ainsi dire pas représentés sur la commune de Brionne, si l'on excepte une plaque-boucle mérovingienne mise au jour lors de travaux d'adduction d'eau en 1950 (Cliquet 1993, p. 101).

L'essentiel des éléments connus pour les périodes médiévale et moderne concerne la rive droite de la Risle. On peut dès lors supposer que l'occupation, entre la fin de l'Antiquité et le courant du Moyen Age, s'est progressivement déplacée vers l'est pour se recentrer sur le lit majeur de la rivière et sa rive droite. Les découvertes du Collège Pierre Brossolette, dont l'emplacement semble

abandonné au tout début du III^e siècle pour être remis en culture, vont également en ce sens.

Le Moyen Age classique est représenté dans ce cadre par quelques monuments remarquables qui ont traversé les siècles. Il s'agit en premier lieu des vestiges du donjon roman qui domine aujourd'hui encore la ville à l'est (*n° 13*), et dont la construction est datée d'une période allant de la fin du XI^e siècle à la seconde moitié du XII^e siècle¹¹. Viennent ensuite trois églises qui subsistent encore en élévation. L'église Saint-Martin (*n° 15*) est datée des XIII^e – XIV^e siècles¹² et a conservé jusqu'à nos jours sa fonction. L'église Notre-Dame (*n° 14*) est datée quant à elle du XII^e siècle¹³ et est aujourd'hui désaffectée. L'église Saint-Denis (*n° 16*), enfin, remonte aussi vraisemblablement au XII^e siècle¹⁴. Désaffectée en 1790, elle sert aujourd'hui de salle communale.

D'autres monuments et sites sont également signalés dans la bibliographie. Citons ainsi une enceinte ovalaire localisée sur la Côte du Vignerons (*n° 20* ; Farcy 2006), ou encore un château fort mentionné sur une île de la Risle¹⁵. Sur la rive droite, immédiatement au nord de l'église Notre-Dame, une fouille réalisée en 2008 rue Lemarrois a permis de retracer l'histoire d'une parcelle depuis le creusement de fosses à l'époque carolingienne jusqu'à nos jours (*n° 17* ; Guillot 2009, p. 66-67). Les vestiges d'une maison forte et d'un bâtiment avec cave faisaient notamment partie des structures mises au jour. En dehors de ces éléments, notre connaissance du passé médiéval et moderne de Brionne provient principalement des archives et œuvres littéraires datant de la période ducal¹⁶.

11 Cette fourchette chronologique repose sur la datation dendrochronologique de bois présents dans les maçonneries (Pitte, Calderoni, Brabant 1996).

12 Annuaire 1899, p. 398 – 411.

13 *Idem* p. 416-418. Voir également Joly 1878.

14 Annuaire 1899, p. 411-416.

15 Site non localisé (Annuaire 1934, p. 4)

16 Pour de plus amples précisions sur ces éléments, consulter notamment l'excellente étude d'archives réalisée par G. Deshayes dans Guillot 2009.

2.3.4. LOCALISATION DE L'OPÉRATION DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

A la lumière des éléments exposés ci-dessus, il apparaît ainsi que l'opération qui nous intéresse aujourd'hui se situe en périphérie nord de la zone ayant livré la plus grande densité de vestiges de l'agglomération antique. A ce titre, la fouille mitoyenne du Collège Pierre Brossolette apporte ici un éclairage précieux sur le secteur. Elle a en effet confirmé la position périphérique de la zone par rapport au cœur urbain localisé au sud, et déterminé la vocation essentiellement artisanale des lieux, occupés de l'époque augustéenne à la fin du II^e siècle. Il semblait dès lors très probable que l'occupation identifiée dans l'enceinte du collège se poursuive dans l'emprise prescrite.

Les occupations postérieures, médiévales et modernes, sont en revanche plus éloignées et ne concernent *a priori* que de façon anecdotique notre intervention, dont l'assiette semble avoir alors été largement rurale. C'est en tout cas ce que laissent présager les observations réalisées antérieurement sur la parcelle mitoyenne.

L'un des enjeux principaux de ce diagnostic était donc de caractériser la nature de l'occupation antique, en regard des éléments déjà mis au jour immédiatement à l'est. De nombreuses questions se posent donc ici : s'agit-il de la suite du quartier artisanal ? Y retrouve-t-on les mêmes activités et les mêmes chronologies ? Peut-on en préciser la limite occidentale et éventuellement les liens avec le reste de l'agglomération ?

3 - STRATEGIE, METHODE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

3.1. PRÉSENTATION DE L'INTERVENTION

3.1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

La prescription de diagnostic fait suite à un permis de démolir déposé auprès de la mairie de Brionne par l'Etablissement public foncier de Normandie. Les démolitions envisagées concernent l'ensemble des éléments bâtis actuellement présents sur le site, dont une maison d'habitation (fig. 7A), les structures d'un ancien four à pain (fig. 7B) et deux bâtiments aux fonctions diverses (fig. 7C et D).

Il est à noter que la maison d'habitation comporte un large sous-sol couvrant au moins la moitié occidentale de son emprise au sol. Cette cave, double, a complètement perforé les niveaux archéologiques et s'ancre profondément dans le substrat.

3.1.2. STRATÉGIE ET MÉTHODE

Le projet d'opération présenté précédemment, et validé par le Service régional de l'archéologie, expose précisément les objectifs de ce diagnostic et la stratégie retenue. Il ne semble donc pas utile d'y revenir ici, si ce n'est pour mentionner l'engagement pris envers le futur aménageur des lieux (SECOMILE) de ne pas réaliser de sondage profond à l'emplacement des constructions projetées.

3.2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

3.2.1. BASE-VIE ET INSTALLATIONS CONNEXES

Nous avons bénéficié, durant la phase de terrain, de la mise à disposition par l'Etablissement public foncier de Normandie des bâtiments destinés à être démolis. Nous avons donc pu

y stocker nos outils et les mobiliers issus des sondages. Cette « base-vie » a été assortie d'une cabine chimique pour la durée de l'opération.

3.2.2. MISE EN SÉCURITÉ

La parcelle diagnostiquée étant bien close, aucune mesure supplémentaire n'a été mise en œuvre pour en assurer la sécurisation, en dehors de la signalétique réglementaire (un panneau interdisant l'accès au public disposé sur chacune des deux entrées).

3.2.3. TERRASSEMENTS

L'opération a nécessité 6,5 jours de terrassements, incluant ouverture et rebouchage des sondages. Nous avons eu pour cela recours à une pelle mécanique à chenilles de 5 tonnes, équipée d'un godet de curage orientable de 1,6 m de large et travaillant en rétro. L'ensemble de ces travaux de terrassement a été réalisé par la société Drouet sous la responsabilité des archéologues de la MADE.

3.2.4. STOCKAGE ET ÉVACUATION DES DÉBLAIS

Les déblais ont été stockés à proximité immédiate des sondages qui les avaient générés, afin d'être ensuite employés pour leur rebouchage.

3.2.5. ÉQUIPE ARCHÉOLOGIQUE

La phase de terrain a mobilisé trois archéologues, dont le responsable scientifique de l'opération, durant 6 jours, soit un total de 18 jours / homme. Le transport de l'équipe a nécessité l'usage d'un véhicule de location durant toute la durée de l'opération.

La topographe de la Made est intervenue à deux reprises sur le terrain : en début d'opération pour réaliser une microtopographie des lieux et localiser les futurs bâtiments afin d'éviter les sondages profonds à ces emplacements, et en fin

d'opération pour effectuer le relevé complet des sondages et structures. Ces relevés ont été réalisés au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

3.2.6. ENREGISTREMENT DES DONNÉES ET DU MOBILIER

Les données ont été enregistrées selon les principes en vigueur à la MADE au moment de la réalisation du diagnostic. Le numéro d'opération (AP 092 = opération d'archéologie préventive n° 92) figure avant tout numéro d'unité stratigraphique, de structure ou d'objet isolé.

Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'une numérotation unique, de 1 à N, continue sur l'ensemble du diagnostic et totalement indépendante du numéro de sondage. Chaque US est toutefois bien localisée dans un sondage, et son appartenance éventuelle à une structure est clairement indiquée dans l'inventaire.

Une seconde numérotation, indépendante, est dévolue aux structures. Egalement numérotées de 1 à N, elles sont toutefois précédées d'un code d'identification constitué de deux lettres qui en précise la nature (puits, trou de poteau, fossé, ...). Dans le cas de structure fossoyée, le numéro ainsi attribué peut-être compris comme correspondant au creusement. Le détail des unités stratigraphiques constituant chaque structure est présenté dans l'inventaire correspondant.

Les mobiliers mis au jour ont été systématiquement liés aux unités stratigraphiques dont ils provenaient. Pour leur enregistrement, le numéro d'inventaire est systématiquement subordonné au numéro d'US, suivi d'un code matériau et, le cas échéant, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Par exemple, AP.092 -35 CER 1 correspond à l'objet ou groupe d'objets en céramique n° 1, provenant de l'US n° 35 fouillée dans le cadre de l'opération AP.092.

3.3. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

3.3.1. SONDAGES

Treize sondages ont finalement été réalisés sur l'emprise à étudier (tableau 1). Ils couvrent une surface de 157 m² correspondant à 4,17 % des 3 767 m² prescrits. Si l'on soustrait à ce chiffre la surface des bâtiments existants, les sondages correspondent à 4,72 % de la surface réellement accessible. Leur répartition couvre de façon homogène toute la parcelle et offre donc une vision planimétrique satisfaisante du potentiel archéologique de la parcelle (fig. 14).

Tranchée n°	Surface (m ²)
Tr. 1	40
Tr. 2	6
Tr. 3	16
Tr. 4	5
Tr. 5	10
Tr. 6	18
Tr. 7	6
Tr. 8	7
Tr. 9	8
Tr. 10	14
Tr. 11	15
Tr. 12	6
Tr. 13	6
Total des ouvertures	157

Tableau 1 - Détail des ouvertures réalisées lors du diagnostic

La tranchée 1 a été réalisée au pied du pignon ouest du bâtiment d'habitation (rappelons que le fait générateur est la démolition de ce bâtiment, entre autres). Le substrat a été atteint à son extrémité nord. Son implantation à cet endroit et selon cette orientation était initialement destinée à reconnaître le prolongement occidental supposé de la voirie reconnue lors de la fouille mitoyenne.

L'absence de cette voirie à cet emplacement nous a amené à réaliser une courte tranchée le long de la limite orientale de l'emprise. Cette tranchée 2 n'avait pour objectif que de retrouver les éléments de voirie et de se poser à leur surface sans les perforer. Dans cette optique, le substrat n'a pas été atteint ici.

Les sondages 3 et 4 occupent la partie nord de la parcelle et, bien que de surface réduite,

ont tous deux permis d'atteindre et de documenter le substrat. Leur implantation « périphérique » devait permettre de déterminer l'extension d'une éventuelle occupation antique vers le nord.

Les sondages 5 et 6, situés dans le prolongement l'un de l'autre, de part et d'autre du mur enserrant le jardinet, répondent à un même objectif. Ils devaient en outre permettre de quantifier la troncature manifestement opérée dans la stratigraphie lors de l'aménagement du jardin en question. Là encore, le substrat a été atteint dans les deux sondages.

Les sondages 7, 8 et 9 sont localisés le long de la limite occidentale de l'emprise, dans le prolongement des sondages 4, 5 et 6. Leur disposition « en enfilade » autorise la restitution d'une coupe longitudinale de la parcelle montrant ainsi l'évolution globale de la stratigraphie sur une longueur de près d'une centaine de mètres. A l'exception du sondage 9, qui présentait des séquences stratigraphiques trop conséquentes limitant de fait les possibilités de terrassements profonds, le substrat a pu être atteint dans les différents sondages.

Enfin, les tranchées 10, 11, 12 et 13 ont été régulièrement disposées dans un large espace ouvert couvrant la moitié sud de l'emprise. Leur implantation devait permettre de caractériser l'extension méridionale d'une éventuelle occupation antique et d'en préciser soit les limites, soit les liens avec la structuration urbaine supposée au sud. Dans tous les cas, le substrat a pu être atteint.

En résumé, à deux exceptions près, tous les sondages ont permis d'atteindre le substrat et donc de documenter l'intégralité des occupations protohistoriques et postérieures éventuellement présentes en ces lieux. La disposition des différentes tranchées offre également la possibilité de restituer le profil en long de la parcelle et donc de synthétiser la dynamique stratigraphique de la ou des occupations présentes.

3.3.2. DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

Dans ces sondages, la quasi-totalité des stratigraphies et des structures mises au jour a été inventoriée, relevée et photographiée. Lorsque

deux coupes fournissaient des informations similaires, une seule a toutefois été documentée. Bien que l'essentiel des ouvertures ait été réalisée mécaniquement, sous la surveillance des archéologues, certains contextes riches en mobilier ou particulièrement pertinents ont fait ponctuellement l'objet d'une fouille manuelle. L'ensemble de ces éléments a fait l'objet de relevés topographiques.

3.3.3. ETUDES ET ANALYSES

Les données collectées sur le terrain ont, dans le cadre des travaux de post-fouille, fait l'objet d'un traitement rigoureux : inventaire des unités stratigraphiques, des structures, des minutes de terrain et de la documentation photographique, mais aussi mise au net des relevés stratigraphiques et planimétriques

Les différents mobiliers et éléments collectés lors du diagnostic ont fait l'objet d'un lavage / séchage, suivis d'un conditionnement et d'un inventaire détaillé. Le mobilier céramique a été plus spécifiquement inventorié et étudié par Delphine Théolas, céramologue à la Made, tandis que l'unique monnaie mise au jour était identifiée par Pierre Wech et les quelques éléments relatifs à du petit mobilier (« *instrumentum* ») ont fait l'objet d'un catalogue par les soins de Stéphanie Zeller, technicienne spécialisée à la Made.

Les autres catégories de mobiliers n'ont fait l'objet que d'une identification sommaire, en l'attente d'études et d'analyses plus poussées.

40

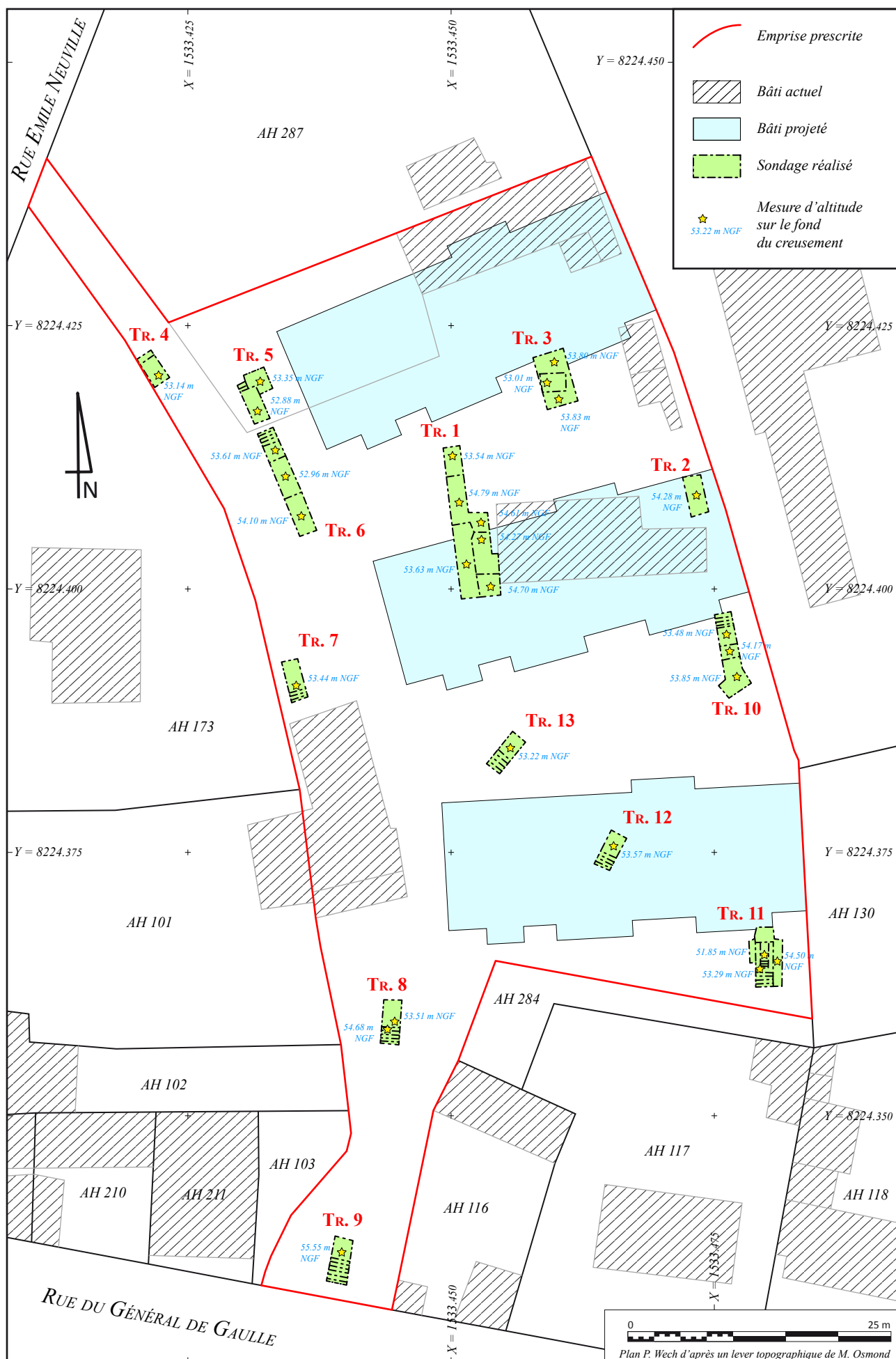
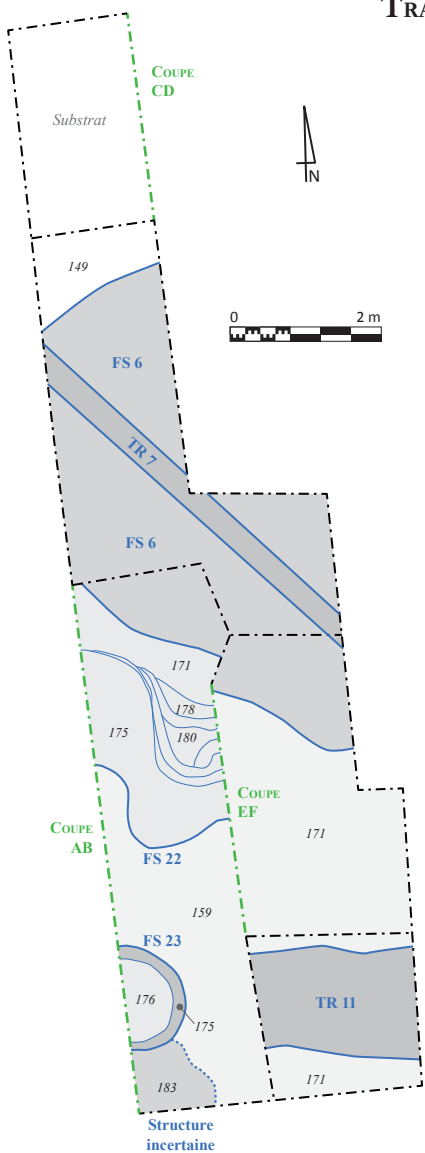


Figure 14 - Plan des sondages réalisés lors du diagnostic avec mention des altitudes atteintes

4 - RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

TRANCHÉE 1 - PLAN ET DESCRIPTION



- 146 - *Humus* - Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact
- 147 - *Remblai* - Gros silex dans limon brun très aéré
- 148 - *Niveau de sol* - Tuf grisâtre pulvérulent
- 149 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun foncé compact
- 150 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun foncé compact
- 151 - *Niveau de sol* - Graviers de silex
- 152 - *Labours ? / niveau reménié* - Limon argileux brun peu compact avec quelques silex et fragments de terre cuite
- 153 - *Labours ? / niveau reménié* - Limon argileux brun assez compact et homogène
- 154 - *Niveau de sol* - Tuf pulvérulent dans matrice de limon argileux brun avec quelques silex, des poches de limon argileux orangé, ...
- 155 - *Remblai ou niveau d'occupation* - Limon argileux brun assez compact et homogène avec nombreux éléments de terre brûlée
- 156 - *Niveau de sol* - Limon argileux brun compact avec beaucoup de nodules de terre brûlée
- 157 - *Comblement fosse 30* - Limon argileux brun foncé à noir avec nodules de tuf
- 158 - *Niveau de sol* - Rognon de silex dans une matrice de limon argileux brun-noir assez compact
- 159 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun-noir compact et homogène
- 160 - *Anthroposol / Terre végétale antique* - Limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée
- 161 - *Remblai ou niveau de sol* - Limon jaunâtre très fin, compact et homogène
- 162 - *Remblai ou niveau de sol* - Limon jaune-beige assez compact avec nombreuses poches de limon argileux brun (notamment au nord)
- 168 - *Humus* - Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact
- 169 - *Comblement fosse 6* - Remblai de démolition stratifié et très hétérogène renfermant des fragments de briques, de plâtre, d'ardoise, de mortier, ...
- 170 - *Comblement tranchée 11* - Remblai de démolition contenant des blocs de craie et de l'ardoise
- 171 - *Remblai ? Labours* - Niveau de limon brun assez compact et homogène et possiblement remanié
- 172 - *Niveau de sol* - Travertin blanc pulvérulent affaissé à la verticale de la fosse 23
- 173 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun assez compact et homogène
- 174 - *Niveau de sol* - Travertin blanc pulvérulent affaissé à la verticale de la fosse 23

- 175 - *Remblai ou niveau d'occupation* - Limon argileux brun-jaune, compact et homogène, avec charbons et petits nodules de terre brûlée
- 176 - *Remblai* - Limon argileux jaunâtre avec gros blocs de silex
- 177 - *Remblai* - Limon argileux gris-jaune meuble et homogène
- 178 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun avec nombreux nodules de terre brûlée et éléments de terre cuite / affaissé à la verticale de la fosse 23
- 179 - *Niveau de sol* - Travertin blanc pulvérulent affaissé à la verticale de la fosse 23
- 180 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun-noir assez homogène affaissé à la verticale de la fosse 23
- 181 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun avec nombreux nodules de terre brûlée et éléments de terre cuite / affaissé à la verticale de la fosse 23
- 182 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun-noir avec nombreux nodules de terre brûlée et charbons Affaissé à la verticale de la fosse 23
- 183 - *Remblai ?* - Possible comblement d'une structure non identifiée, constitué de limon argileux jaune-orangé peu compact
- 189 - *Comblement tranchée 7* - Sable et limon brun avec tuyau plastique noir



Figure 15 - Plan et localisation de la tranchée n° 1 et des structures qui y ont été mises au jour

4.1. PRÉSENTATION PAR SONDAGE

4.1.1. TRANCHÉE 1

La première tranchée s'étire sur une longueur de plus de 14 m et couvre une surface de 40 m² au pied du pignon occidental de la maison d'habitation. D'une profondeur moyenne de 0,2 à 0,5 m, elle présente deux sondages profonds, localisés à ses extrémités nord et sud et atteignant respectivement 1,2 et 1,5 m de profondeur (fig. 15), la partie médiane étant quant à elle occupée par une large fosse dépotoir contemporaine (FS 6). Les relevés stratigraphiques n'ont donc porté, dans ce sondage, que sur les extrémités ayant fait l'objet de terrassements plus profonds et où les niveaux archéologiques étaient potentiellement mieux conservés (fig. 16).

- Substrat et premières occupations

Malgré les profondeurs de terrassement, le substrat n'a été atteint que dans la partie nord de la tranchée, à une altitude de 53,70 m NGF. Constitué de dépôts de tuf calcaire peu consistants, il présente ici un pendage notable du sud vers le nord, correspondant à la configuration générale de la topographie. L'absence du substrat, dans la partie méridionale de la tranchée et à une altitude de 53,55 m NGF, ne renvoie pas nécessairement à une troncature anthropique, dans la mesure où, et cela a été bien documenté lors de la fouille mitoyenne, le terrain a longtemps été sillonné par des circulations d'eau qui ont, par endroit, entaillé les dépôts de travertin (Wech 2015, p. 65-76).

Dans les parties observées, les dépôts de tuf calcaire ne semblent pas avoir subi de troncature ou d'altération spécifique. Leur fraction supérieure, nettement anthropisée et remaniée (US 160), constitue l'anthroposol sur lequel se sont établies les premières occupations. Ce niveau n'a été observé que dans la partie septentrionale de la tranchée et n'a livré aucun mobilier, en dehors de petits charbons et de nodules de terre brûlée et de terre cuite.

Un niveau d'occupation recouvrant cet anthroposol a été reconnu sur l'ensemble de la surface du sondage (US 159). Constitué d'un limon argileux brun-noir compact et homogène,

il n'a pas non plus livré de mobilier exploitable. Dans la partie méridionale de la tranchée, deux voire trois structures ont recoupé ce niveau d'occupation et ont pu être observées en coupe et partiellement en plan.

- Sondage méridional

La structure FS 22 semble être de grandes dimensions, à tel point que ses limites débordent largement de l'emprise du sondage. Le creusement, pour ce qui en a été vu, semble de plan irrégulier. Aucune coupe n'ayant été réalisée dans son comblement, ni son profil ni son comblement ne peuvent toutefois être déterminés. Sa fonction demeure donc énigmatique.

La structure FS 23 présente un plan globalement circulaire, dont le diamètre est estimé à près de 1,5 m. Là encore, ce creusement n'ayant été observé que de manière superficielle, ni le profil, ni le comblement ne peuvent être décrits ici. Sa fonction demeure de même impossible à établir. Notons simplement que, au pied de la berme sud, cette fosse recoupe un niveau de limon argileux jaune-orangé peu compact (US 183), correspondant peut-être au comblement d'une troisième structure non identifiée, faute de dégagement suffisant (fig. 17).

43



Figure 17 - Vue en plan de la structure 23 (premier plan) recoupant une probable seconde structure au second plan

L'emplacement des deux structures FS 22 et FS 23 est ensuite scellé par un épais niveau de limon argileux brun-jaune, compact et homogène (US 175), comportant des charbons et de petits nodules de terre brûlée et portant le niveau de circulation à une altitude de l'ordre de

54 m NGF. Interprétable soit comme un épais niveau d'occupation, soit comme un remblai unique et homogène, il semble plonger de façon assez marquée à la verticale des structures 22 et 23, en raison, probablement, de phénomènes de tassement qui se sont opérés dans les comblements sous-jacents. Ceci n'est pas sans évoquer les multiples observations similaires réalisées lors de la fouille mitoyenne (Wech 2015, p. 109 notamment). En guise de mobilier, ce niveau a livré un unique tesson de céramique non tournée fixant seulement un *terminus post quem* à l'époque augustéenne.

A la verticale de la fosse 23, et postérieurement au dépôt de la couche 175, d'importants remblais ont été observés (US 176 et 177). Globalement constitués de limon argileux jaunâtre et plus ou moins riches en blocs de silex, ils correspondent probablement à un apport de matériaux destiné à pallier le tassement du comblement de la fosse sous-jacente. Ces remblais ont livré un mobilier modeste, parmi lequel une dizaine de tessons indiquant une fourchette chronologique de la fin du I^{er} au courant du II^e siècle, des restes de faune, quelques éléments métalliques (dont une possible clé en fer) et un fragment de tuile plate médiévale ou moderne potentiellement intrusif.

A l'aplomb de la fosse 22, le sondage a livré, surmontant l'US 175, une succession micro-stratifiée de niveaux de sol et d'occupation (fig. 18). Les premiers (US 172, 174 et 179) se présentent tous sous la forme de fines couches de tuf pulvérulent, tandis que les seconds (US 173, 178, 180, 181 et 182) sont constitués de limon brun foncé à noir comportant par endroits d'importantes concentrations de charbons et nodules de terre brûlée. Des déchets scorifiés ont également été identifiés. L'ensemble de ces niveaux, dont le sommet se situe à une altitude voisine de 54,20 m NGF, offre là encore un net

pendage à la verticale de la fosse 22, sans doute pour les mêmes raisons que précédemment. Le mobilier qui y a été mis au jour est relativement pauvre : un fragment de terre cuite architecturale antique, un clou en fer, quelques restes de faune et de rares éléments céramiques. Parmi ceux-ci, citons les cinq tessons de l'US 174, définissant un *terminus post quem* à l'époque tibérienne, et les deux fragments de l'US 182 qui renvoient quant à eux plus probablement à la seconde moitié du I^{er} siècle.

Tout ceci est ensuite recouvert, sur l'ensemble de la surface du sondage méridional, par un niveau assez conséquent de matériaux limoneux bruns, dans lesquels nous proposons de reconnaître un horizon remanié par des pratiques agricoles post-antiques (US 171). Le mobilier céramique qui en est issu est essentiellement antique et couvre un large I^{er} siècle. S'y ajoutent un tesson de grès domfrontais et quelques éléments de tuiles plates médiévaux ou modernes. Ces derniers accréditent notre interprétation de niveaux originellement antiques, mais largement remaniés et pollués par des occupations postérieures, sans doute de nature agricoles.

Ce niveau est recoupé, à l'extrémité sud du sondage, par la structure 11. Celle-ci se présente en plan sous la forme d'un creusement linéaire orienté est / ouest et observé, depuis le pignon de la maison actuelle, sur une longueur d'au moins 4 m. Large de 1,3 m et profonde, dans les parties observées, d'environ 1 m, cette structure présente un profil en V assez ouvert et un comblement uniquement constitué de blocs de craie, avec quelques fragments d'ardoise et blocs de silex (US 170 ; fig. 18 à droite). Son absence sur le cadastre napoléonien suggère une datation à la période moderne. Il pourrait s'agir soit d'un radier de soubassement, soit de la tranchée de récupération d'une maçonnerie indéterminée.



Figure 18 - Vue en coupe des niveaux de sol et d'occupation scellant la fosse 22 (au centre)



Figure 16 - Coupes stratigraphiques relevées dans la tranchée n° 1

Pour la période contemporaine, la séquence stratigraphique se conclut par le développement d'un niveau d'humus (US 168), d'épaisseur variable, mais n'excédant pas 0,25 cm, dans lequel a été creusée une large fosse utilisée comme dépotoir (FS 6). De plan grossièrement circulaire dépassant largement du cadre du sondage, cette fosse présente un diamètre estimé à un peu plus de 6 m, et un comblement très hétérogène, constitué de matériaux de construction en tous genres (briques, ardoises, mortier, plâtre, faïence, ...). Son profil, reconnu uniquement en partie supérieure, semble très évasé, et pourrait suggérer qu'il s'agisse d'un trou d'obus datant de la Seconde guerre mondiale, et ont le comblement a été réalisé au moyen des restes de constructions proches victimes des mêmes bombardements. Le témoignage oral d'une habitante et native de Brionne confirme en effet que le secteur de l'avenue du Général de Gaulle a subi de nombreux dégâts lors de ce conflit.

Aucune observation détaillée n'a été réalisée sur les fondations de la maison encore présente sur la parcelle. Celles-ci, constituées d'une maçonnerie de silex liée au ciment, semblent avoir été réalisées en tranchée pleine, mais ne peuvent pour autant pas être placées dans la séquence stratigraphique que nous venons de présenter.

- Sondage septentrional

La séquence stratigraphique est bien différente à l'autre extrémité de la tranchée. Le premier niveau d'occupation (US 159) y est surmonté d'un fin niveau de sol (US 158) constitué de rognons de silex dans une matrice de limon argileux brun-noir assez compact, mais dénué de mobilier. Ce sol s'appuie au sud sur la remontée du substrat et s'étend au nord hors de l'emprise du sondage.

Il est à son tour scellé par un apport de matériaux limoneux jaune-beige assez compacts (US 162), dont l'interprétation demeure problématique (remblai ? niveau de sol ?). Lors de la fouille mitoyenne, des sédiments sensiblement identiques avaient été reconnus sur les portions occidentales de la chaussée pour la phase 2 et considérés comme liés à la démolition de murs en torchis effondrés sur la rue (US 100.222 datée du milieu du I^{er} siècle ; Wech 2015, p. 138). Dans les deux cas, le sommet de ces niveaux atteint une même altitude d'environ 54 m NGF, ce qui ne s'oppose aucunement à un rapprochement

fonctionnel. En termes de chronologie, le niveau considéré a ici livré un mobilier peu abondant, constitué de restes de faune, d'un élément d'outillage lithique, de probables culots de forge et d'un petit lot céramique suggérant une datation au plus tôt à l'époque augustéenne.

A ceci doit être associée l'US 161, de nature, et sans doute de fonction, très similaire, contribuant à une rehausse notable du terrain vers le sud, jusqu'à atteindre l'altitude de 54,45 m NGF. Les rares tessons qui y ont été mis au jour renvoient également au début du I^{er} siècle.

Contre le « talus » ainsi constitué au sud sont venus se déposer jusqu'à 0,3 m de sédiments limoneux bruns, assez compact et homogène, et interprétés soit comme un remblai, soit comme un épais niveau d'occupation (US 155), dont la base recèle une concentration notable de nodules de torchis rubéfié (US 156). Le mobilier qui en est issu est assez conséquent et diversifié : plus d'une centaine de tessons de céramique, 2,5 kg de faune, des clous en fer, un probable fragment de tuyau en terre cuite et un fragment de paroi de four vitrifiée. La céramique comporte une majorité d'éléments de la première moitié du I^{er} siècle, mais livre aussi quelques tessons relevant plus probablement de la charnière entre les I^{er} et II^e siècles. L'ensemble de ce mobilier suggère la présence proche de diverses activités artisanales, boucherie et métallurgie étant les plus probables.

Cette occupation est oblitérée, dans sa partie nord, par l'aménagement d'un niveau de sol constitué de nodules de tuf pulvérulent et de silex dans une matrice de limon argileux brun avec des poches de limon argileux orangé (US 154), malheureusement stérile. Situé à une altitude moyenne de 54,20 m NGF, ce sol fut recouvert par un niveau de limon argileux brun plus ou moins compact et homogène, contenant quelques silex et fragments de terre cuite (US 152 et 153). Le mobilier présent est peu conséquent et se compose de quelques restes de faune, de clous en fer et d'une dizaine de tessons de céramique renvoyant à la 2^e moitié du I^{er} siècle. La présence de quelques fragments de tuiles plates médiévales ou modernes, la position stratigraphique de ces niveaux et leur nature même suggèrent d'y reconnaître un horizon agricole post-antique ayant remanié, dans des proportions difficiles à déterminer, les occupations antérieures.

Il est à noter que ce phénomène ne semble pas s'étendre dans la partie médiane de la tranchée 1, à l'emplacement qui avait précédemment été surélevé par un apport de matériaux (US 161) et dans l'axe de la voirie reconnue plus à l'est. Tout comme cela avait été observé lors de la fouille mitoyenne, il semble que cette rue ait été longtemps préservée des remaniements observés de part et d'autre.

La stratigraphie se conclut, dans cette partie de la tranchée 1, par l'aménagement d'un niveau de sol en gravier (US 151) sur lequel s'est développée une occupation (US 149 et 150), elle-même scellée, dans la partie médiane de la tranchée, par un fin niveau de sol constitué de tuf pulvérulent (US 148). Le tout est scellé par un épais remblai de gros silex (US 147 ; sol de cour assez grossier ?) sur lequel s'est développée une couche d'humus d'épaisseur variable (US 146). Ces divers éléments, livrant notamment des fragments d'ardoise et de tuiles plates, relèvent d'une occupation moderne à contemporaine, mais pour laquelle les éléments de datation plus précis font ici défaut.

48

4.1.2. TRANCHÉE 2

La tranchée 2 n'est longue que de 3,8 m pour une seule largeur de godet, soit une surface de 6 m² au pied de la limite orientale de la parcelle. Sa profondeur est d'une cinquantaine de centimètres (fig. 19). Les terrassements ont été arrêtés, dans ce sondage, au sommet d'un niveau de voirie constitué d'un apport hétérogène de silex de grosse taille et de gravier, dont il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un aménagement unique ou bien d'une succession de recharges ponctuelles (US 184). Aucun mobilier n'a été collecté dans ce niveau, dont le sommet se situe ici à une altitude de 54,30 m NGF.

Notons que, dans la berme occidentale de la fouille de 2012, les derniers niveaux de voirie reconnus, constitués eux aussi de gravier de silex (US 200.329), se situent à une altitude oscillant entre 54 et 54,20 m NGF (Wech 2015, planche 2, p. 345). Les deux observations n'étant distantes que d'à peine plus de 2 m, et étant donné le pendage naturel des terrains du sud-ouest vers le

nord-est, le faible écart d'altitude ne s'oppose pas à leur rapprochement ni donc à l'interprétation de l'US 184 comme le dernier état de la voirie est / ouest identifié en 2012.

Cette voirie était ici surmontée de 0,3 à 0,35 m de limons brun foncé à noir, manifestement fortement remaniés, et ne livrant que des silex, quelques éléments métalliques, des fragments de tuiles plates, de la faune et des tessons de céramique en petit nombre (US 11 et 12). Ceux-ci comprennent aussi bien des productions antiques que des éléments glaçurés modernes à contemporains. Si la nature et la fonction exactes de ces niveaux restent difficiles à établir, notons toutefois qu'ils font écho aux nombreuses perturbations modernes à contemporaines observées en 2012 précisément le long de la limite parcellaire commune aux deux opérations (Wech 2015, p. 309).

En dernier lieu, et sans doute très récemment, ces niveaux ont été recouverts d'un sol de gravier (US 10) sur lequel s'est ensuite développé un fin niveau d'humus (US 9).

4.1.3. TRANCHÉE 3

La tranchée 3 est longue de 5 m et large d'environ 3 m, soit deux largeurs de godet. Elle couvre ainsi une surface totale de 16 m². Dans cette emprise, les terrassements ont partout été menés jusqu'au toit des niveaux antiques non remaniés, soit environ 53,80 m NGF. Un sondage plus profond a été réalisé au centre afin d'atteindre le substrat, jusqu'à une altitude de 53 m NGF (fig. 20 et 21).



Figure 21 - Vue d'ensemble de la tranchée 3 en direction de l'ouest

TRANCHÉE 2 - NIVEAUX DE VOIRIE

VUE EN PLAN DU NIVEAU DE VOIRIE 184 VERS LE NORD

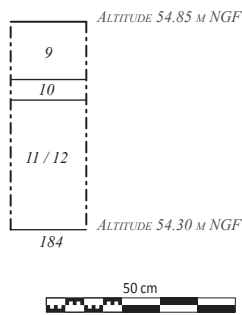


VUE DE LA STRATIGRAPHIE DE LA TRANCHÉE 2



- 9 - Humus - Limon argileux brun foncé à noir assez homogène et peu compact
- 10 - Niveau de sol - Fin gravier
- 11 - Labours ? / niveau remanié - Limon argileux brun foncé à noir avec quelques silex
- 12 - Labours ? / niveau remanié - Limon brun plus clair que 11 avec quelques silex
- 184 - Niveau de voirie - Apport hétérogène de silex de grosse taille et de gravier, renvoyant peut-être à plusieurs recharges non distinguées lors du diagnostic

LOG BERME OUEST



LEVÉE TOPOGRAPHIQUE : M. OSMOND RELEVÉ : P. WECH
 INFOGRAPHIE : K. DUVAL CLICHÉ : . WECH



Figure 19 - Stratigraphie de la tranchée 2

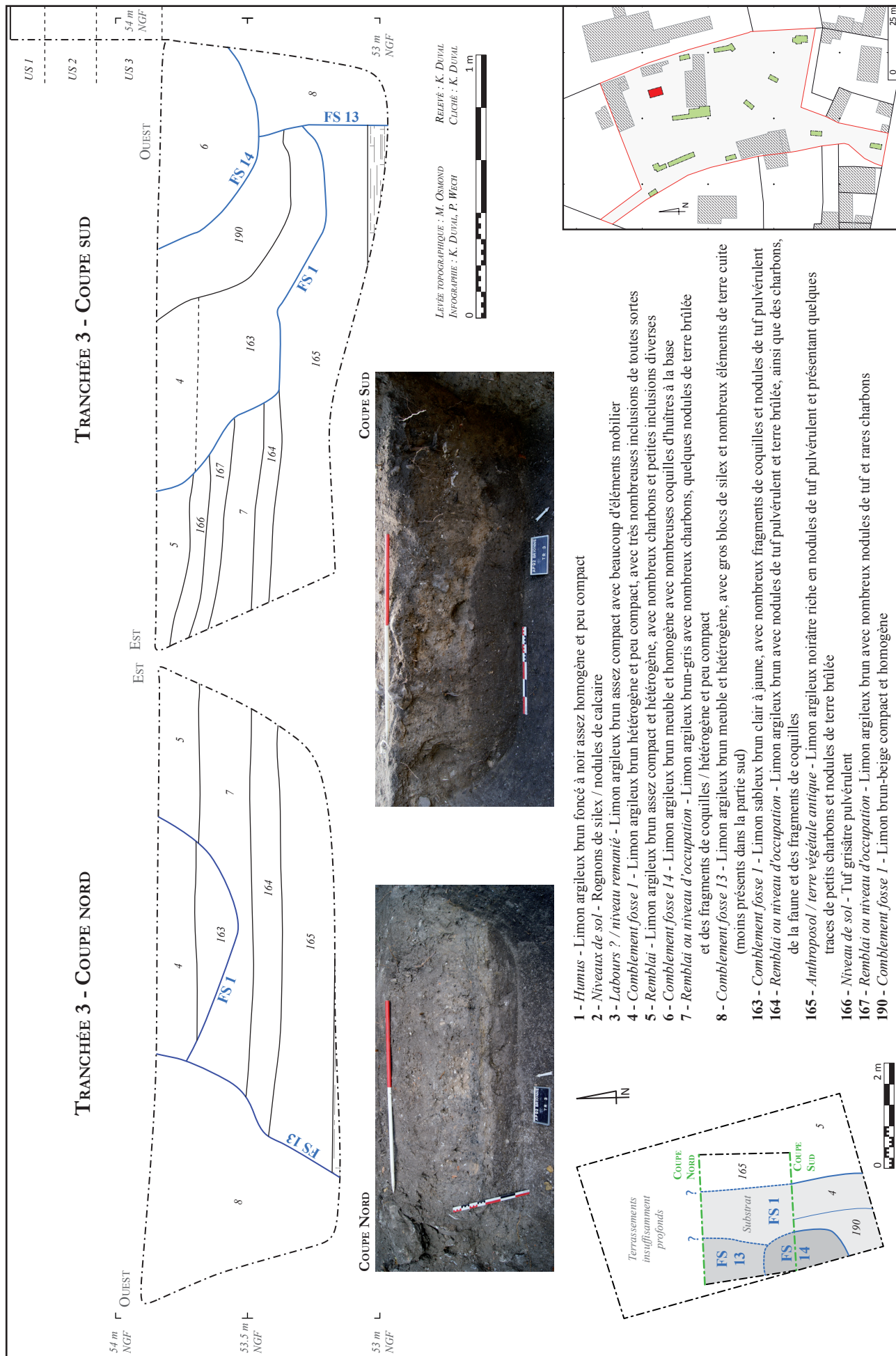


Figure 20 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 3

- *Substrat*

Le substrat a été reconnu ici sous la forme de dépôts de tuf calcaire plus ou moins compacts, dont le sommet se situe à une altitude maximale de 53,20 m NGF. Le tuf « sain » est surmonté d'un niveau remanié et anthropisé (US 165), se présentant sous la forme d'un limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée. Ce niveau, épais de 0,2 à 0,3 m et dont le sommet se trouve à une altitude de 53,40 m NGF, correspond vraisemblablement à l'anthroposol sur lequel se sont ensuite développées les occupations antiques.

- *Occupations antiques*

Celles-ci se caractérisent par un développement stratigraphique atteignant une épaisseur de 0,5 m et comportant, dans l'espace restreint du sondage réalisé, une succession de niveaux d'occupation particulièrement riches en micro-inclusions de charbon et de coquilles (US 5, 164 et 167), de potentiels remblais (US 7) et d'un niveau de sol constitué de tuf pulvérulent (US 166). Le détail de cette stratigraphie figure sur les relevés de la figure 20.

Seules les US 5 et 7 ont livré du mobilier exploitable, à savoir quelques restes de faune, une scorie (ou culot de forge ?) et une grosse vingtaine de tessons se rapportant au plus tôt au début du II^e siècle avec toutefois quelques éléments du I^{er}. La situation de ces niveaux dans la partie haute de la séquence stratigraphique s'accorde tout-à-fait avec cette datation de prime abord assez « tardive ». Nous pourrions donc être en présence d'une occupation couvrant tout ou partie des I^{er} et II^e siècles.

- *Structures fossoyées*

Une série de trois creusements est ensuite venue recouper cette occupation¹⁷. Le plus ancien (FS 1) est de grandes dimensions puisqu'il excède largement les limites du sondage. Son plan n'a donc pas pu être appréhendé en totalité. En coupe, son profil semble très irrégulier et atteint une profondeur de plus de 0,6 m. Le comblement

est très hétérogène et particulièrement riche en mobiliers de toutes sortes, surtout en partie supérieure (US 4). Ont notamment été collectés plus de 2 kg de faune, plus de 20 clous en fer, des scories relevant pour certaines d'une activité de réduction (plaques de coulée) et pour d'autre d'une activité de forge (culots ?), une fibule, une tête de clou et un battant de clochette en alliage cuivreux, des fragments de parois de four vitrifiées et scorifiées, quelques rares fragments de terres cuites architecturales antiques et un morceau de verre. A tout cela s'ajoutent plus de 400 tessons de céramique constituant un lot plutôt hétérogène couvrant tout le I^{er} siècle et le début du II^e siècle au moins. Nous sommes donc probablement en présence d'un remblai-dépotoir secondaire, marqué par une forte résidualité des mobiliers et destiné à assurer le comblement d'une structure dont la nature et la datation exacte nous échappent.

Le deuxième creusement (FS 13) a été observé seulement au pied de la berme occidentale, sur une surface extrêmement réduite qui n'autorise guère de commentaire. Ses parois sont sub-verticales et sa profondeur d'au moins 0,8 m. Le comblement, pour ce qui en a été vu, est relativement homogène (US 8) et constitué d'un limon argileux brun meuble et hétérogène riche en éléments de terre cuite. Le mobilier rencontré ne se compose guère que d'une quinzaine de tessons renvoyant au II^e siècle sans plus de précision.

Le troisième creusement, enfin, semble de plan globalement ovale (environ 1,6 x 1 m) et est partiellement engagé sous la berme occidentale (FS 14). Il présente un profil en U assez ouvert et une profondeur de près de 0,4 m. Son comblement est homogène, et constitué de limon argileux brun meuble et homogène riche en fragments de coquilles (US 6). Seuls des restes de faune en petite quantité y ont été collectés, nous privant ainsi d'élément de datation. Sa fonction reste également difficile à établir.

- *Remaniements post-antiques*

Le sommet conservé de ces creusements et des niveaux d'occupation encaissants se situe à une altitude d'environ 53,80 m NGF. Ces éléments étaient recouverts par une couche indistincte de limon brun, observée sur l'ensemble de la surface du sondage et épaisse d'une vingtaine de centimètres (US 3 ; fig. 21). De

¹⁷ Le caractère hétérogène des comblements, particulièrement pour la fosse FS 1, n'a pas forcément permis une lecture optimale de ces structures. Leur identification et leur succession stratigraphique ne sont donc proposées ici qu'à titre indicatif, et sous réserve de confirmation ultérieure.

nombreux éléments mobiliers y ont été observés, plus particulièrement à la verticale de la fosse 1 sous-jacente, et présentent des caractéristiques similaires. Il semble donc probable que ce niveau corresponde à la fraction supérieure des niveaux antiques, largement remaniés par des pratiques agricoles médiévales et / ou modernes, comme semble le confirmer la présence, au milieu de plus de 400 tessons antiques, d'une poignée d'éléments céramiques relevant du second Moyen Age et de la période moderne.

On signalera, parmi les autres mobiliers mis au jour, une lame d'outil en fer, une charnière en os de grand module, quelques fragments de terres cuites architecturales, dont un possible morceau de tuyau, un polissoir en grès et des scories coulées qui témoignent de la proximité d'une activité de réduction du minerai de fer.

- Occupations et aménagements modernes à contemporains

Ces niveaux remaniés étaient en dernier lieu scellés par l'aménagement d'un ou plusieurs sols, constitués tantôt de rognons de silex, tantôt de nodules de craie damée, le tout présentant une épaisseur totale d'une vingtaine de centimètres (US 2) et surmonté d'une couche d'humus n'excédant pas 0,15 m (US 1). Ces niveaux de sol sont probablement à associer à une occupation moderne à contemporaine, dont les traces ont été repérées à plusieurs emplacements.

52

4.1.4. Tranchée 4

La tranchée 4 constitue l'ouverture la plus septentrionale que nous ayons réalisée. L'étroitesse du chemin prolongeant au nord la parcelle ne nous a en effet pas permis d'y réaliser de sondage pour cerner encore plus précisément les limites de l'occupation antique des lieux. La tranchée n'est longue que d'un peu plus de 3 m et couvre une surface très réduite de 5 m², pour une profondeur d'environ 1,6 m (fig. 22).

- Substrat et premières occupations

Le substrat a été atteint à une altitude de 53,15 m NGF. Il se présente ici sous la forme de dépôts de tuf calcaire bien induré, surmontés d'une fraction remaniée et anthropisée constituant un anthroposol (US 36). Ce dernier est épais de 0,2 à 0,3 m, son sommet se situant aux

alentours de 53,35 m NGF. Il est recouvert par un niveau d'occupation peu différencié, d'épaisseur sensiblement identique (US 35) et constitué de limon argileux brun foncé, assez compact et homogène. Les éléments mobiliers présents dans ce niveau comprennent un élément d'outillage lithique, quelques restes de faune et une vingtaine de tessons, dont certains attribuables à la seconde moitié du I^{er} siècle.

- Structures fossoyées

Dans ce niveau ont été perçus les creusements d'au moins trois fosses. La première (FS 4) occupe l'angle nord du sondage et n'a été observée que très partiellement (fig. 23). Ni son plan ni ses dimensions n'ont été reconnues. Ses parois apparaissent verticales et sa profondeur minimale est de 0,6 m. Malgré le faible volume appréhendé lors du diagnostic, le comblement de cette fosse (US 32) a livré quelques ossements et plus d'une vingtaine de tessons paraissant indiquer le début du II^e siècle.



Figure 23 - Vue de coupe nord de la tranchée 4 (noter la fosse FS 4 dans l'angle inférieur droit)

Observée uniquement en coupe, dans la berme orientale, la fosse FS 28 n'est profonde que de 0,25 m et présente un profil en cuvette évasée. Sa largeur observée n'excède pas 0,8 m et son plan n'a pas pu être déterminé. Son comblement, homogène, n'a pas livré de mobilier significatif.

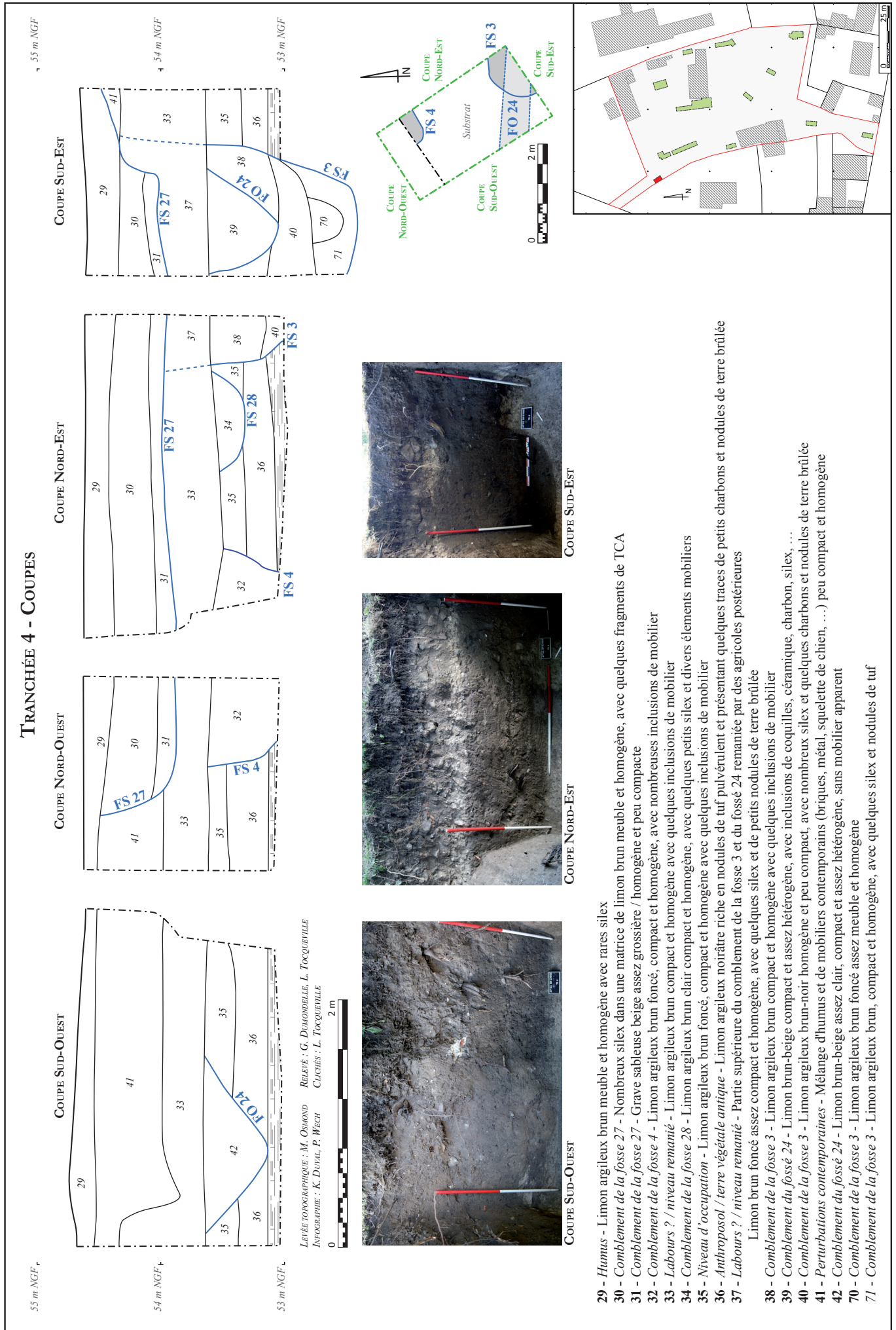


Figure 22 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 4

Dans l'angle sud-est de la tranchée, la fosse FS 3 a fait l'objet, sous le niveau des terrassements mécaniques, d'une fouille manuelle partielle destinée à assurer une collecte optimale des mobiliers présents dans son comblement. Bien que partiellement engagée dans les bermes sud et est (fig. 24), cette structure livre un plan circulaire d'un diamètre estimé à 1,35 m. Ses parois sont relativement verticales et son fond manifestement arrondi en cuvette¹⁸. Le creusement est clairement attesté à partir du sommet de l'US 35, définissant ainsi une profondeur minimale de 1,2 m. Rien ne permet toutefois d'écarter l'hypothèse d'un remaniement des parties supérieures, ce qui en aurait sensiblement réduit la profondeur conservée (celle-ci aurait alors pu atteindre près de 2 m). Nous y reviendrons.



Figure 24 - La fosse FS 3 dans l'angle sud-est de la tranchée 4

Le comblement est apparu relativement hétérogène (US 38, 40, 70 et 71). Le mobilier qui

18 La faible surface d'observation et les conditions de fouille assez peu commodes ne permettent toutefois pas d'être totalement affirmatif sur ce point, et d'exclure la possibilité d'effondrements de parois qui auraient masqué le fond réel de la fosse.

y a été collecté, peu abondant malgré la fouille manuelle partielle, se compose de restes de faune, de quelques clous en fer et d'une petite centaine de tessons de céramique qui, globalement, semblent relever de la fin du I^{er} siècle.

La morphologie spécifique de cette fosse autorise un rapprochement fonctionnel avec l'ensemble mis au jour en 2012 à l'extrémité nord de la parcelle mitoyenne (Wech 2015, p. 219-235). La fouille avait en effet révélé un groupe cohérent et synchrone de structures dont la plupart présentaient des plans circulaires ou ovales, avec des diamètres de l'ordre de 1 à 1,2 m, pour des profondeurs conservées comprises entre 1,2 et 1,7 m. En termes de volume utile, les chiffres obtenus étaient compris entre 1 et 2 m³, contre 1,7 m³ pour la fosse FS 3. Il est donc particulièrement tentant d'y reconnaître un nouvel élément lié à l'artisanat de tannerie mis en évidence en 2012, et ce d'autant plus que les chronologies paraissent identiques (fin I^{er} – début II^e siècle).

Recoupant le comblement de la fosse FS 3, un fossé d'orientation est / ouest a été reconnu. Large approximativement d'une soixantaine de centimètres, il présente un profil en V assez ouvert et conserve une profondeur de 0,5 à 0,55 m. Son comblement (US 39), homogène et constitué de limon brun-beige, comporte de nombreuses petites inclusions de coquilles et de charbon, ainsi qu'un unique tesson antique indatable.

- Remaniements post-antiques

Comme dans tous les sondages précédemment décrits, les niveaux et structures antiques étaient surmontés d'une couche de sédiments limoneux bruns manifestement remaniés (US 33 et 37), dans laquelle nous proposons de reconnaître la trace de travaux agricoles médiévaux et modernes. Ceux-ci ont très vraisemblablement tronqué les parties supérieures des structures antérieures, comme cela a déjà été évoqué pour la fosse FS 3. Le mobilier qui est issu de cet horizon remanié est ici peu conséquent et se compose de quelques ossements, d'un clou en fer, de deux fragments de parois de four vitrifiées et d'une petite trentaine de tessons, étonnamment tous antiques, et fixant un *terminus post quem* au début du II^e siècle.

- *Perturbations et aménagements contemporains*

Aucune trace d'occupation moderne n'a été décelée dans cette tranchée. D'importantes perturbations contemporaines ont en revanche été observées dans les portions supérieures des séquences stratigraphiques, sans qu'il soit possible d'en cerner précisément ni la nature ni les contours exacts. S'agit-il de creusements ou de remblais ? Quoi qu'il en soit, ces perturbations ont été regroupées arbitrairement dans l'US 41, livrant pêle-mêle, un mélange d'humus et de mobiliers contemporains, dont des fragments de briques mécaniques, du métal, un squelette de chien, ...

Dans ce niveau a été partiellement reconnu un large creusement, apparemment linéaire et orienté nord-ouest / sud-est suivant l'axe du sondage et donc la structuration parcellaire héritée au moins de l'époque moderne¹⁹. Large d'au moins un mètre, son fond plat, ses parois évasées, son orientation et son comblement de grave puis de gros silex (US 31 et 30) évoquent l'aménagement d'un chemin empierré permettant d'accéder à la parcelle. La datation de cet aménagement, au-dessus duquel un niveau d'humus s'est ensuite développé (US 29) ne peut cependant pas être établie.

4.1.5. TRANCHÉE 5

La tranchée 5 a été réalisée dans l'espace du jardinet occupant la partie nord de la parcelle. Elle était longue initialement de 4 m et large de 1,6 m, mais une ouverture complémentaire a été réalisée au nord, autour d'une structure reconnue précédemment en coupe, portant la surface d'ouverture totale à 10 m². La profondeur atteinte est de 1,45 m (fig. 25).

- *Substrat*

Le substrat sain a été atteint à une altitude de 53,35 m NGF. Il présente une surface relativement plane et est constitué d'une succession de dépôts de tuf calcaire (US 19), dans laquelle, même si le détail n'en a pas été relevé, il est facile de reconnaître des horizons plus ou moins indurés et de coloration différente, selon les conditions dans lesquelles se sont effectués ces

dépôts successifs.

Une altération superficielle de ces dépôts, marquée par une anthropisation du sédiment, sous la forme de petits charbons et nodules de terre brûlée, indique la présence d'un anthroposol. Celui-ci est constitué d'un limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent (US 18), dans lequel aucun mobilier n'a été repéré. Son sommet se situe à une altitude de 53,5 m NGF.

- *Occupations et structures antiques*

Sur cet anthroposol s'est développée une occupation matérialisée par une couche de limon argileux brun foncé assez compact et homogène, épaisse de près de 0,2 m, mais dans laquelle aucun mobilier significatif n'a été collecté (US 16).

A l'extrémité nord de la tranchée, les terrassements ont mis au jour une large fosse (FS 2), dont le lien stratigraphique avec l'occupation 16 demeure cependant difficile à établir. En effet, la proximité des sédiments de cette occupation d'une part, et du comblement initial de la fosse (US 17) d'autre part, ne permet pas de trancher entre deux situations, à savoir une fosse recoupant l'occupation ou bien une occupation scellant la fosse, mais partiellement affaissée à sa verticale suite à des tassements dans le comblement, comme cela a déjà été observé sur le site.

Quoi qu'il en soit, une ouverture complémentaire a permis de cerner le plan complet de cette fosse (fig. 26). Circulaire, elle offre un diamètre de 1,4 m et des parois verticales. Le fond n'ayant pas été atteint, sa profondeur totale n'a pu être appréciée, mais un minimum de 0,6 m est en tout cas attesté. Le comblement (US 17) se compose de limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec des poches de limon argileux jaunâtre (US 60). Hormis quelques rares restes de faune, il n'a livré que des tessons de céramique permettant une attribution chronologique, au plus tôt, à la fin du I^{er} siècle.

¹⁹ Dans ces grandes lignes, le parcellaire actuel se retrouve en effet à l'identique sur le cadastre napoléonien daté de 1827 (Archives départementales de l'Eure, 3 PL 855).

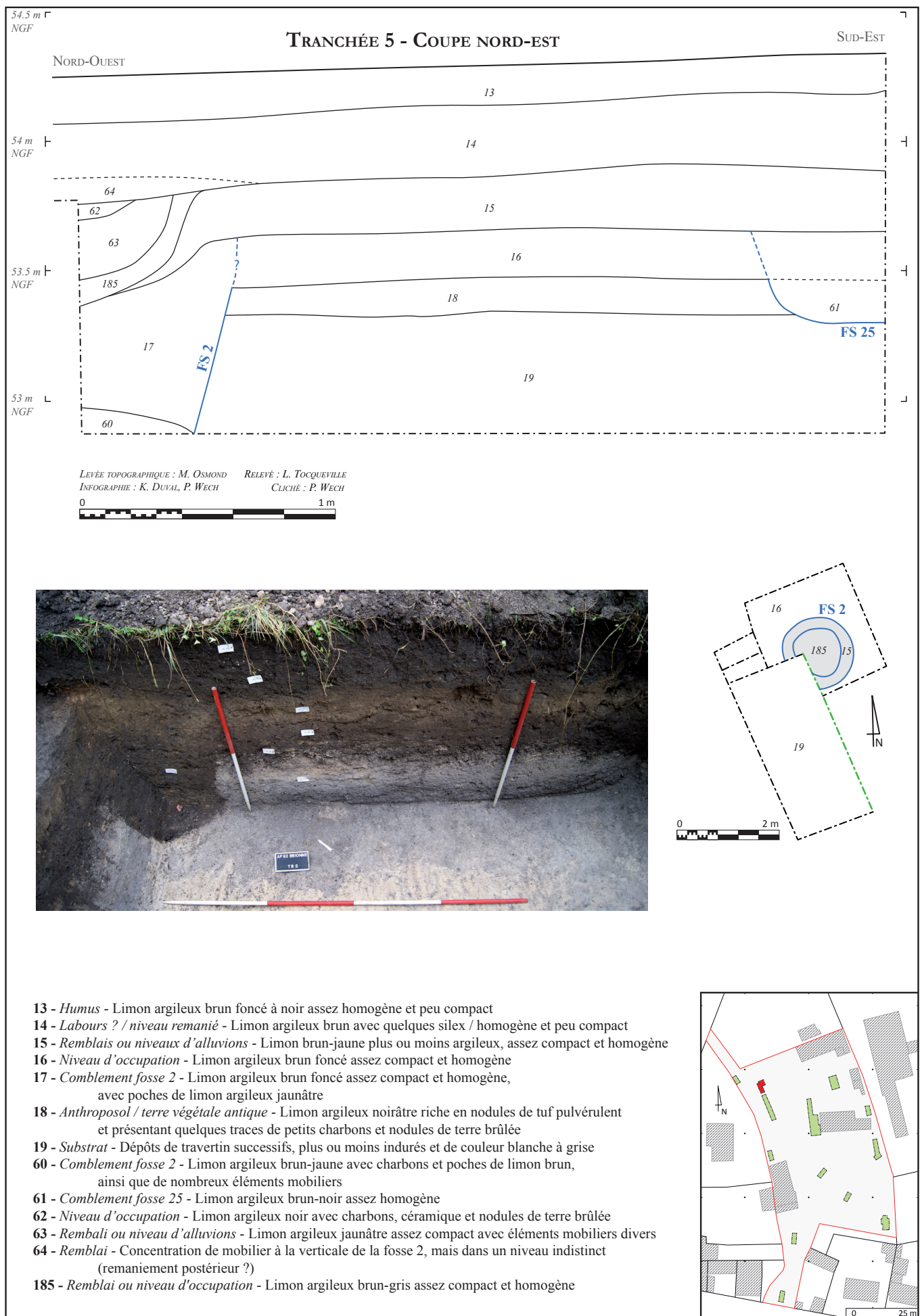


Figure 25 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 5



Figure 26 - Vue en plan de la fosse FS 2

A l'extrémité sud de la tranchée, une seconde structure fossoyée (FS 25) a été reconnue en coupe et paraît quant à elle avoir recoupé le niveau d'occupation 16. Le doute subsiste pourtant une nouvelle fois, en raison toujours de la grande proximité des sédiments entre eux. Cette fosse, aux parois évasées et au fond plat, présente une profondeur de 0,35 m et une largeur minimale de 0,5 m. Son comblement n'a pas livré de mobilier, de sorte que ni sa fonction ni sa datation ne peuvent être précisées.

Les deux structures FS 2 et 25, ainsi que l'occupation 16 ont été scellées par le dépôt d'une couche, épaisse de 0,2 m, de limon brun-jaune plus ou moins argileux, assez compact et homogène (US 15). La nature exacte de ce dépôt est cependant difficile à déterminer : s'agit-il d'un remblai, d'un niveau de sol en terre ou bien d'un dépôt alluvial ? On ne saurait trancher ici. Ce dépôt ne semble en revanche pas s'étendre au nord au-delà de la fosse FS 2, dans laquelle il s'affaisse partiellement en raison du tassement du comblement sous-jacent. Des restes de faune, quelques clous en fer et une trentaine de tessons y ont été mis au jour, ces derniers suggérant une datation potentielle au milieu du I^{er} siècle. Toutefois, étant donné les observations réalisées sur le comblement antérieur de la fosse FS 2, une certaine résidualité doit être ici admise puisque ce niveau ne saurait être antérieur à la fin du I^{er} siècle.

A la verticale de la fosse FS 2, d'autres apports de matériaux ont été reconnus, renvoyant sans doute à une volonté de compenser au-furet-et-à-mesure les phénomènes de tassement qui ont dû se produire dans le comblement sous-jacent.

Ces remblais (US 62, 63, 64 et 185) ont livré un mobilier somme toute abondant, parmi lequel deux fragments d'*imbrex*, de la faune, des éléments métalliques et près d'une centaine de tessons couvrant une période allant de la seconde moitié du I^{er} au courant du II^e siècle. La nature même de ces remblais explique sans doute une nouvelle fois une certaine résidualité.

- Remaniements post-antiques

Comme à l'accoutumée, ces niveaux antiques sont surmontés, à compter de 53,90 m NGF d'altitude, d'une couche de 0,2 à 0,25 m d'épaisseur de limon argileux brun, d'apparence assez homogène mais manifestement remanié (US 14). Il s'agit sans doute là encore des traces de travaux agricoles médiévaux et / ou modernes qui ont brassé une partie des niveaux antérieurs. Aucun mobilier notable n'y a été collecté.

Une couche d'humus d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur recouvre en dernier lieu l'ensemble de la surface de la tranchée.

4.1.6. TRANCHÉE 6

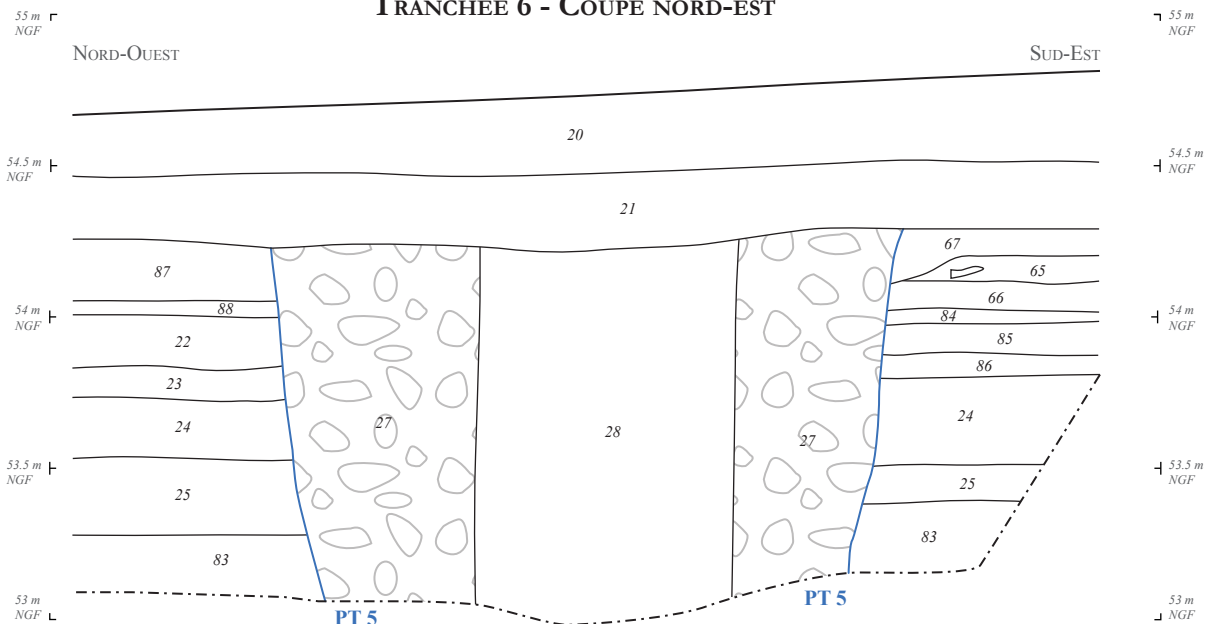
57

La tranchée 6 se trouve dans le prolongement méridional de la précédente. Les deux se complètent donc et offrent une lecture stratigraphique continue sur une longueur de près d'une quinzaine de mètres. La tranchée 6 est longue d'une dizaine de mètres et large de 1,7 m, soit une surface ouverte de 18 m². Trois sections peuvent y être distinguées, du nord vers le sud, suivant les profondeurs atteintes : tout d'abord une zone terrassée jusqu'à une profondeur de 1 m, puis un sondage atteignant 1,7 m, et enfin une zone fouillée « seulement » sur 0,7 m de profondeur (fig. 27).

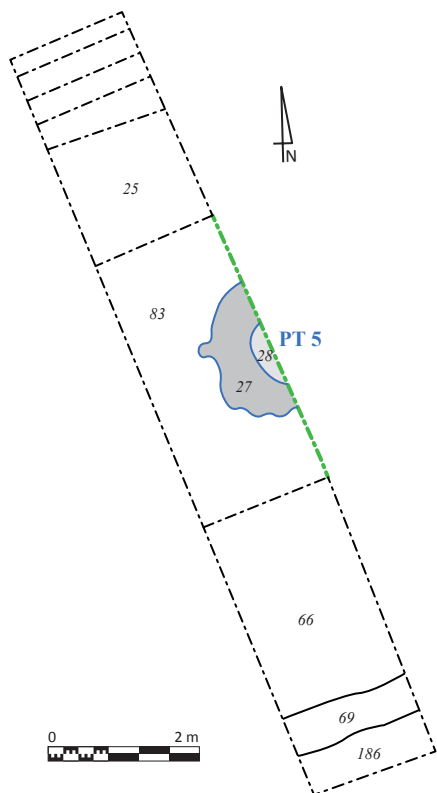
- Substrat

Le substrat « sain » a été atteint, au milieu de la tranchée, à une altitude allant de 53,30 à 53,40 m NGF du nord vers le sud, suivant un pendage naturel nettement perceptible (US 83). Le substrat et l'anthroposol qui le surmonte sont de même nature que dans la tranchée 5, si ce n'est que ce dernier (US 25) présente des variations d'épaisseur significatives, de 0,1 à

TRANCHÉE 6 - COUPE NORD-EST



LEVÉE TOPOGRAPHIQUE : M. OSMOND RELEVÉ : L. TOCQUEVILLE
 INFOGRAPHIE : K. DUVAL, P. WECH CLICHÉ : L. TOCQUEVILLE



- 20 - *Humus* - Limon argileux brun foncé à noir assez meuble et homogène
- 21 - *Labours ? / niveau remanié* - Limon argileux brun clair assez homogène et moyennement compact
- 22 - *Remblai ou niveau d'alluvions* - Limon brun-jaune plus ou moins argileux, assez compact et homogène
- 23 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun foncé assez compact et homogène
- 24 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun foncé à noir compact et homogène
- 25 - *Anthrosol / terre végétale antique* - Limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée

- 27 - *Mur / Cuvelage puits 5* - Maçonnerie de silex de taille moyenne liés à la terre (limon argileux brun-orangé)
- 28 - *Comblement puits 5* - Limon argileux brun compact et homogène parfaitement stérile
- 65 - *Niveau de sol* - Limon argileux grisâtre assez compact, avec traces d'oxydation, rognons de silex et nombreux restes de faune à plat
- 66 - *Remblai ou niveau de sol* - Limon argileux beige-jaune compact et homogène, avec traces d'oxydation
- 67 - *Niveau d'occupation* - Limon gris-jaune homogène et compact avec quelques rares micro terre brûlée
- 68 - *Négatif de bloc ?* - Dépression globalement semi-circulaire, au fond plat et induré, comportant un fin niveau de limon brun foncé à noir avec du charbon et des nodules de terre brûlée
- 69 - *Remblai* - Limon argileux brun-noir avec très nombreux nodules de terre brûlée
- 83 - *Substrat* - Dépôts de travertin successifs, plus ou moins indurés et de couleur blanche à grise
- 84 - *Remblai ou niveau de sol* - Limon blanc cassé à jaune clair, compact et homogène
- 85 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun compact et homogène avec quelques fragments de TCA
- 86 - *Remblai ou niveau de sol* - Limon argileux beige-jaune compact et homogène, avec traces d'oxydation
- 87 - *Niveau de sol* - Cailloutis de silex et silex (5 à 10 cm) dans matrice limoneuse brune
- 88 - *Niveau de circulation* - Limon brun-gris riche en fragments de coquilles / induration liée à un piétinement ?
- 186 - *Niveau d'occupation* - Limon argileux brun foncé assez homogène et moyennement compact



Figure 27 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 6

0,25 m, contribuant à compenser le pendage précédemment évoqué pour le tuf. Faut-il y voir pour autant la conséquence d'une intervention humaine visant à régulariser la surface des terrains ?

- Occupations et structures antiques

La stratigraphie surmontant l'anthroposol est plus complexe et dilatée que dans la tranchée précédente. Elle présente en effet une épaisseur totale d'environ 0,75 m, contre « seulement » 0,4 m plus au nord. Elle débute, à une altitude de 53,50 m NGF, par un niveau d'occupation de 0,2 à 0,3 m d'épaisseur caractérisé par un sédiment limono-argileux brun foncé à noir assez compact et homogène (US 24), correspondant probablement à l'occupation 16 de la tranchée 5. L'absence de mobilier ne permet pas d'en préciser la datation. Dans la partie septentrionale de la tranchée, un second niveau d'occupation, de nature sensiblement identique (US 23), a été identifié et a livré deux tessons relevant du début du I^{er} siècle.

En progressant vers le sud, la stratigraphie change radicalement et se complexifie en même temps qu'elle s'épaissit. Dans la coupe relevée et présentée dans ce rapport (fig. 27), une structure postérieure sépare nettement ces deux séquences, mais leur lien a pu être clairement défini lors de l'observation complémentaire des autres coupes.

A l'extrémité méridionale de la tranchée ont été observés un niveau d'occupation (US 186) recouvert par un remblai riche en nodules de terre brûlée (US 69), offrant tous deux un pendage assez net du sud vers le nord (fig. 28). Le mobilier qui a été mis au jour dans ces niveaux se résume

à de rares restes de faune, un clou en fer et une vingtaine de tessons de céramique constituant un lot homogène et assez précoce, relevant peut-être de la période augustéenne. Il n'est pas interdit, malgré l'absence d'observation stratigraphique directe, d'associer cette occupation à celle reconnue plus au nord (US 23 et 24).

Venant s'appuyer sur ces éléments, une succession de niveaux de circulation, finement stratifiés, a été mise en évidence sur une épaisseur atteignant une quarantaine de centimètres. Ils se composent principalement d'apports de sédiments limoneux très fins, de couleur beige à jaune (US 66, 84 et 86 ; fig. 29), entre lesquelles s'intercalent des niveaux de piétinement et d'occupation brun à gris, généralement fortement oxydés et compactés, et souvent trop fins pour apparaître sur les relevés (US 85 notamment). Les éléments mobiliers mis au jour se résument à un unique tesson d'amphore (Dressel 1 ?) pouvant suggérer le début du I^{er} siècle.

Ces niveaux appellent quelques commentaires. Leur nature intrinsèque les rapproche en effet nettement d'une part de ce qui a été observé dans la tranchée 1, et d'autre part de certains niveaux reconnus au bord de la rue lors de la fouille de 2012. Ils s'en distinguent cependant par la présence claire de niveaux de circulation intercalaires qui attestent un usage (à défaut d'une fonction) en temps que sol, voire chaussée. Rien ne s'oppose néanmoins à leur association, d'autant plus que la chronologie semble concordante, et que toutes ces observations se situent sur un même axe est / ouest : celui matérialisé par la voirie mise au jour en 2012.

59



Figure 28 - Vue en plan des occupations reconnues à l'extrémité sud de la tranchée 6



Figure 29 - Vue en coupe des niveaux de circulation finement stratifiés observés dans la partie nord de la tranchée 6

60

Ces niveaux de circulation étaient recouverts par un dernier niveau de sol assez grossier (US 65), constitué de rognons de silex parfois de belle taille, dans une matrice limoneuse grisâtre (fig. 30). La fouille manuelle de ce niveau a mis en évidence, mêlés et étalés sur ce radier, de très grandes quantités d'ossements animaux attestant l'usage de ces lieux en tant que dépotoir primaire. Parmi les quelques 17 kg collectés, il est possible de distinguer une forte prédominance du bœuf, assorti de quelques restes de suidés. On notera avec intérêt la forte représentation d'éléments de crânes et de mandibules. Une telle configuration n'est pas sans rappeler les épandages mis en évidence en 2012 sur la voirie, même si les assemblages archéozoologiques ne semblent *a priori* pas strictement identiques (US 200.031 ; Wech 2015, p. 137). Dans le cas présent, outre une quantité très conséquente d'ossements, il nous faut signaler la présence de quelques clous en fer, d'un fragment de dallage / placage en calcaire et de plus d'une soixantaine de tessons constituant un lot relativement homogène se rapportant au plus tôt à la période augustéenne.



Figure 30 - Vue en plan du niveau de sol et d'épandage 65

Ce sol était scellé par une couche d'occupation (US 67), constituée de limon gris-jaune compact et homogène. Un abondant mobilier y a également été mis au jour, mais provient peut-être en partie du niveau inférieur fouillé simultanément. Ce mobilier comprend de nombreux restes de faune, une dizaine de clous en fer et plus de 130 tessons de céramique relevant majoritairement du début du I^{er} siècle, avec quelques éléments postérieurs allant jusqu'à la fin du I^{er} siècle. Une certaine résidualité peut être expliquée par la fouille simultanée de cette occupation et du niveau dépotoir sous-jacent.

Un dépôt de sédiments limoneux brun-jaune (US 22), strictement identique à celui observé dans la tranchée 5 (US 15) et situé à une même altitude, vient d'une part s'appuyer contre cette stratification assez dense, et d'autre part sceller les niveaux d'occupation déjà observés au nord. Outre quelques ossements et deux clous en fer, le mobilier présent se compose d'une grosse vingtaine de tessons évoquant le courant du I^{er} siècle. Il faut cependant admettre une certaine résidualité, dans la mesure où les observations réalisées dans la tranchée 5 permettaient de fixer, pour la constitution de cette couche, une datation au plus tôt à la fin du I^{er} siècle.

Celle-ci est ensuite recouverte successivement par un niveau de circulation (US 88), constitué de limon brun-gris riche en

petits fragments de coquilles et fortement induré, puis par un sol de gravier (US 87) qui n'ont ni l'un ni l'autre livré de mobilier exploitable. Le tout est finalement recoupé par le creusement d'un puits (PT 5) dont le diamètre extérieur est estimé à près de 2 m (fig. 31). Sa technique de construction semble identique à celle observée en 2012 pour les puits de la phase 5 (II^e siècle ; Wech 2015, p. 277 notamment), à savoir un cuvelage en pierres liées à la terre (US 27), installé à même la paroi de la tranchée de fondation, et reposant probablement sur un cadre en bois disposé à la base de la structure²⁰.



Figure 31 - Vue du puits PT 5 observé dans la tranchée 6

Le cuvelage fait ici une épaisseur de 0,5 à 0,6 m et délimite un conduit interne cylindrique d'un diamètre estimé à près d'un mètre. Ces mensurations sont bien supérieures à celles qui avaient observées en 2012 à quatre reprises (tableau 2). Malgré l'absence d'élément de datation dans les cuvelages, la typologie de ce type d'aménagement à Brionne semble le placer dans le courant du II^e siècle.

N° structure	Diamètre extérieur (m)	Largeur du cuvelage (m)	Diamètre du conduit (m)
PT 5	2	0,5 à 0,6	1
246.000	1,5	0,4	0,7
255.000	1,6	0,3	1
292.000	1,6	0,45	0,7
914.000	1,5	0,45	0,6

Tableau 2 - Tableau comparatif des différents puits antiques identifiés à Brionne

Son comblement supérieur était constitué d'un apport massif et homogène de limon argileux (US 28), totalement stérile en apparence. Une configuration similaire a été relevée dans

tous les puits fouillés en 2012, et interprétée comme témoignant d'une volonté de colmatage rapide mais soigné de ces structures, volonté qu'il faut sans doute étendre à l'ensemble du quartier antique. L'identification probable d'une même phase de rebouchage pour tous ces puits permet de proposer pour la structure PT 5, et ce malgré l'absence d'élément mobilier dans le comblement, un colmatage dans la seconde moitié du II^e siècle.

- Remaniements post-antiques

Comme à l'accoutumée, ces niveaux antiques sont surmontés, à compter de 54,25 m NGF d'altitude, d'une couche de 0,2 à 0,25 m d'épaisseur de limon argileux brun, d'apparence assez homogène mais manifestement remanié (US 21). Il s'agit sans doute là encore des traces de travaux agricoles médiévaux et / ou modernes qui ont brassé une partie des niveaux antérieurs. Aucun mobilier notable n'y a été collecté. Une couche d'humus de 0,2 à 0,3 m d'épaisseur recouvre en dernier lieu l'ensemble de la surface de la tranchée (US 20).

4.1.7. COMPILATION DES DONNÉES DES TRANCHÉES 5 ET 6

61

L'observation conjointe des deux tranchées précédentes suggère quelques réflexions (fig. 32). On observe tout d'abord un léger pendage du substrat, du sud vers le nord, correspondant à la pente naturelle du cône de déjection du Ru des Fontaines. Ce pendage est compensé par des variations d'épaisseur reconnues dans l'anthroposol le surmontant, sans qu'il ait été possible, toutefois, d'y reconnaître une intervention humaine.

On note également un net épaissement de la stratigraphie des occupations antiques conservées qui, en l'espace de quelques mètres, passent de 0,4 à près de 0,8 m d'épaisseur. Cette densification semble aller de paire avec une complexification des niveaux reconnus, et une croissance remarquable des quantités de mobiliers présents. Ces niveaux couvrent essentiellement le premier siècle de notre ère, les éléments plus récents ayant manifestement été tronqués par des pratiques agricoles post-antiques d'épaisseur à peu près constante sur toute la longueur observée.

20 Non observé ici car situé en-deçà du niveau de terrassement.

Précisons enfin que la création, dans la partie nord de la parcelle, d'un jardinet enclos d'un muret en ciment a vraisemblablement été accompagnée d'une troncature des terrains visant à créer à cet emplacement une surface plane. Cette troncature ne semble toutefois avoir impacté que les niveaux de recouvrement les plus superficiels (humus), préservant largement les vestiges d'occupation antique sous-jacents.

4.1.8. TRANCHÉE 7

La tranchée 7 est une ouverture réduite orientée nord-ouest / sud-est, de plan rectangulaire et couvrant une surface de seulement 6 m². Destinée à reconnaître l'extension occidentale de l'occupation antique, elle a atteint une profondeur maximale de 2 m (fig. 33).

- Substrat

Les dépôts de tuf calcaire reconnus ailleurs dans la parcelle n'ont pas été observés ici, malgré une profondeur de terrassement assez importante. Il est probable que le sondage ait été réalisé à l'emplacement d'une ancienne circulation d'eau ayant entamé la surface de ces tufs, et dont le comblement, très similaire à ce qui a été reconnu en 2012 dans l'angle nord-ouest de la fouille (Wech 2015, p. 76), était constitué de limon noirâtre riche en nodules de tuf (US 51). A sa surface, à une altitude d'environ 53,80 m NGF, les traces d'un anthroposol ont été identifiées (US 50), mais n'ont pas livré de mobilier.

- Occupations et structures antiques

Sur cet anthroposol, les terrassements ont mis au jour un épais de sol, voire une succession de niveaux de sol (US 49), constitué de limon argileux brun riche en cailloutis de silex. Malgré une épaisseur atteignant près de 0,5 m, aucun mobilier n'en a été extrait.

Surmontant ce niveau, à partir de 54,25 m NGF d'altitude, un niveau d'occupation riche en inclusions diverses (céramique, terre brûlée, graviers, ... ; US 48) a été observé sur l'ensemble de la surface du sondage. Il n'a cependant livré qu'une poignée de tessons évoquant le I^{er} siècle, sans plus de précision.

Dans ce niveau, et à une altitude d'environ 54,50 m NGF, un large fossé a été creusé suivant une orientation nord-sud (FO 8). Situé précisément sous la berme occidentale du sondage, et qui plus est en limite d'emprise, ce fossé n'a pu faire l'objet que d'observations très partielles (fig. 34). Il présente un profil en V et une profondeur d'au moins 1 m. Le fond, manifestement situé en dehors de l'emprise sondée, n'a pas été observé. La largeur reconnue (0,9 m) correspond donc au moins à la moitié de la largeur totale, permettant de restituer une largeur minimale à l'ouverture de 1,8 m. Ces dimensions assez imposantes suscitent quelques interrogations quant à la nature et à la destination de ce fossé. S'agissait-il d'une structure parcellaire ? L'absence d'un profil complet et d'information quant aux éventuels niveaux liés à l'ouverture et au fonctionnement de la structure ne nous permettent pas d'en proposer une interprétation fonctionnelle. Remarquons toutefois que ce fossé n'a pas été repéré dans les tranchées 5 et 6, pourtant situé dans le prolongement de son tracé.

Son comblement est apparu assez complexe et hétérogène, témoignant peut-être de recreusements successifs (US 52 à 59). Le mobilier qui y a été mis au jour se compose de restes de faune et d'une petite vingtaine de tessons se rattachant au début du I^{er} siècle. La nature probablement secondaire des remblais employés pour combler ce fossé ne permet cependant pas d'exclure une certaine résidualité.



Figure 34 - Le fossé FO 8 (flèche rouge) dans les coupes nord (à gauche) et sud (à droite) de la tranchée 7

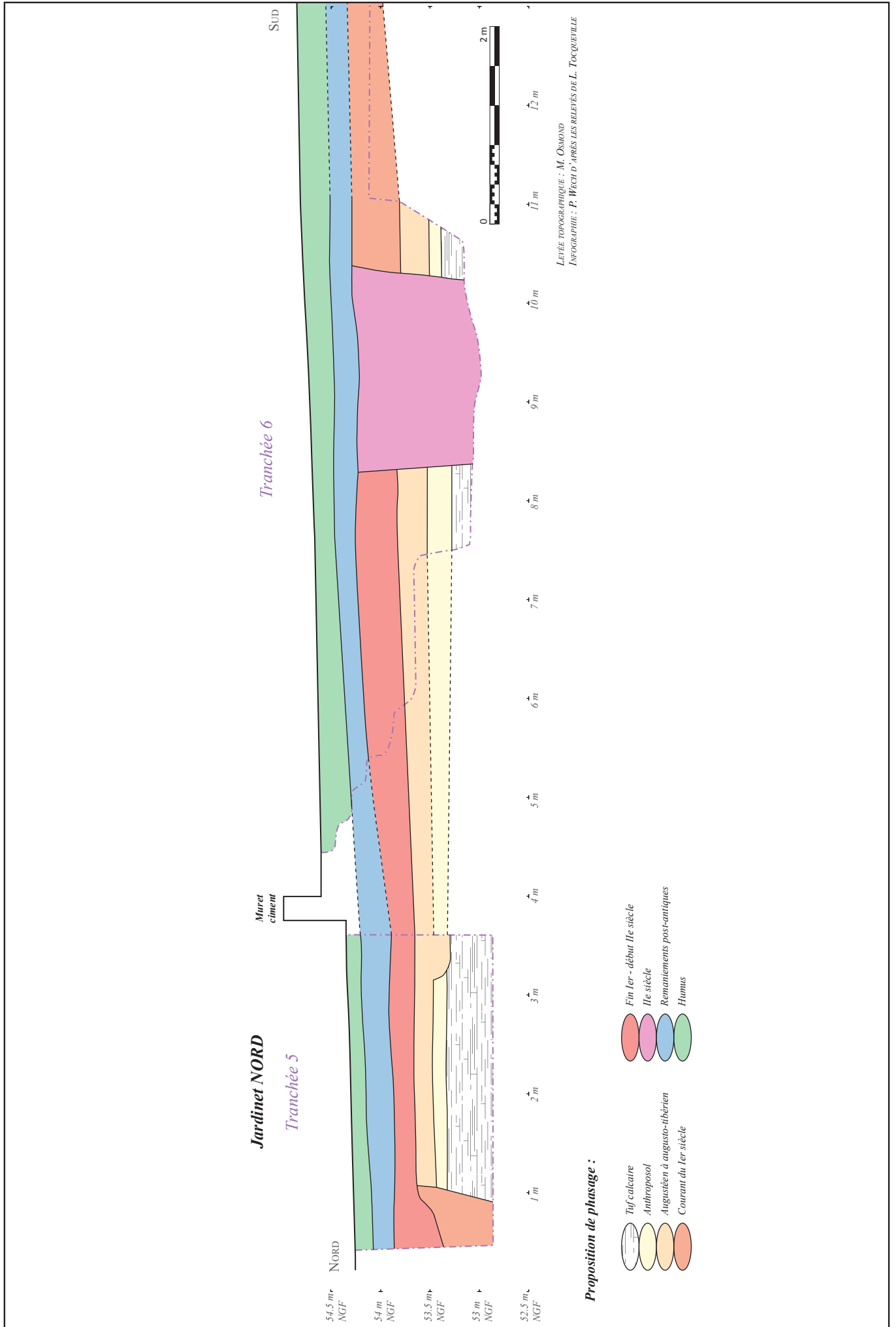


Figure 32 - Compilation des données stratigraphiques des tranchées 5 et 6

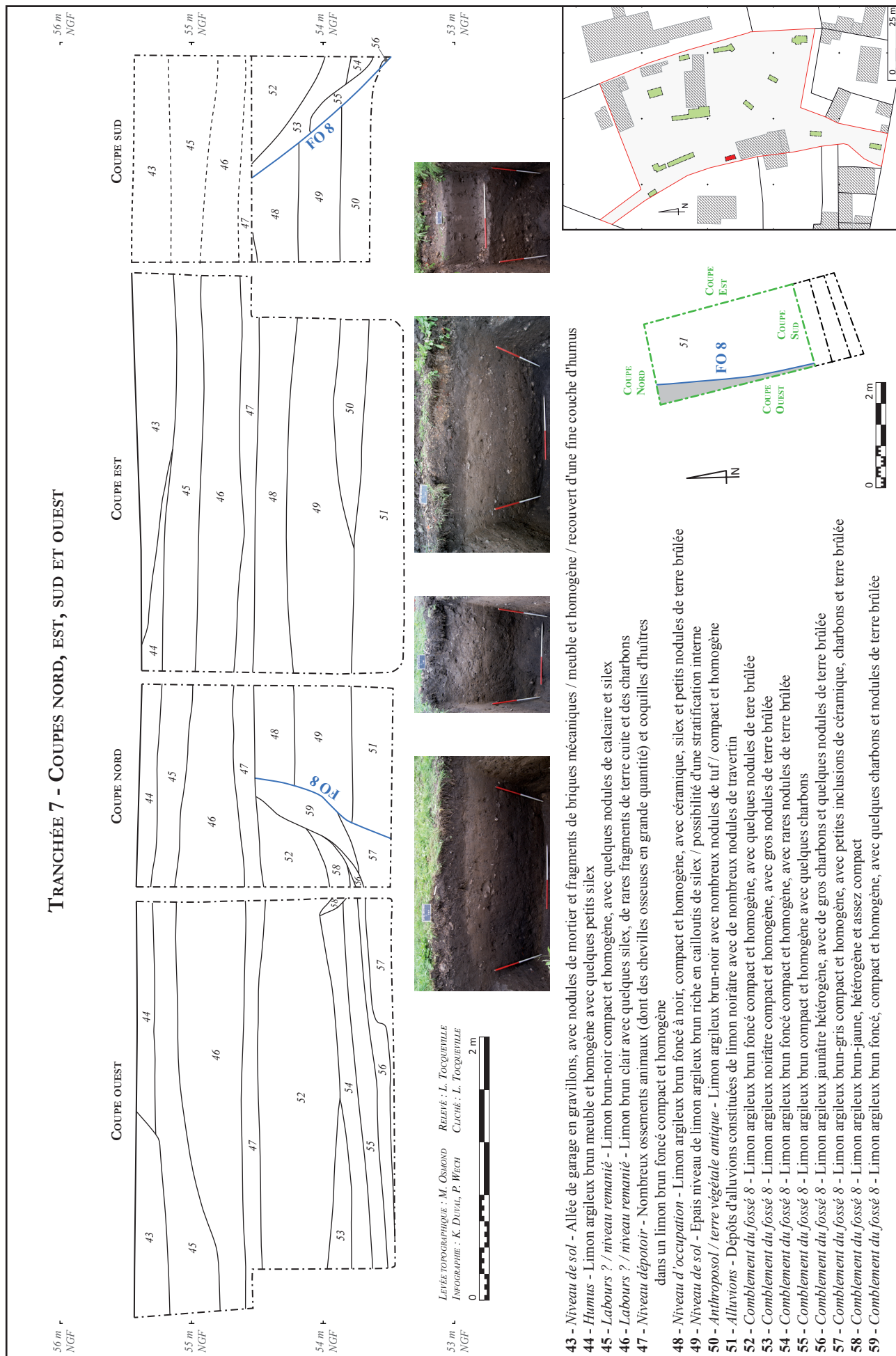


Figure 33 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 7

Fossé et occupations sont recouverts par un épandage de mobilier osseux (US 47) observé sur toute la surface du sondage. Outre quelques éléments de coquilles d'huître, ce niveau a principalement livré des chevilles osseuses de bovidés, auxquels s'adjoignent un fragment de *tegula* et 3 tessons de céramique suggérant une datation dans le courant du II^e siècle, sans plus de précision.

- Remaniements post-antiques

Le sommet du niveau précédemment décrit se situe à une altitude proche de 54,65 m NGF. Il est scellé par une épaisse couche de limon brun clair avec quelques silex, de rares fragments de terre cuite et des charbons (US 46). Le rare mobilier exploitable consiste en deux tessons, manifestement résiduels, puisque renvoyant à la seconde moitié du I^{er} siècle. La nature exacte de ce niveau est difficile à établir : s'agit-il d'une importante occupation, d'un remblai ou bien d'un niveau remanié par des agriculteurs post-antiques ? Les éléments manquent pour trancher la question.

L'US 45 qui le surmonte est en revanche plus clairement interprétable comme un niveau de labours médiévaux à modernes ayant tronqué et remanié les occupations sous-jacentes. Il n'a cependant guère livré que quelques restes de faune et des fragments de tuiles plates qui ne permettent pas d'en préciser davantage la datation. Le tout est finalement recouvert par un niveau d'humus (US 44), seulement perturbé au sud par l'aménagement d'une aire engravillonnée en avant des garages situés dans le bâtiment mitoyen (US 43).

4.1.9. TRANCHÉE 8

La tranchée 8 se situe dans les parties méridionales de la parcelle. Elle a été implantée dans un jardinet assez exigu, bordant à l'ouest le chemin d'accès au terrain. De plan rectangulaire, elle est orientée nord-sud et couvre une surface de seulement 7 m². La profondeur atteinte est de 2,3 m (fig. 35).

- Substrat

Le substrat a été atteint, dans ce sondage, à une altitude de 53,80 m NGF. Il consiste en des

dépôts de tuf calcaire offrant ici une induration plus marquée que dans les tranchées précédentes. Ce tuf « sain » est surmonté d'un horizon remanié constituant un anthroposol (US 82) d'altitude proche de 54 m NGF.

- Occupations et structures antiques

Sur cet anthroposol s'est développée une stratigraphie antique couvrant une épaisseur de près de 0,8 m. Elle se compose en premier lieu d'un niveau d'occupation peu épais, matérialisé par un limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec quelques silex et de nombreux nodules de tuf (US 81), mais n'ayant livré aucun mobilier.

Surmontant cette première occupation, non datée et non caractérisée, le diagnostic a mis en évidence une succession de niveaux de sol et de circulation (US 78 à 80), globalement constitués de graviers, pour une épaisseur totale d'une quarantaine de centimètres (fig. 36). Le mobilier qui en provient est peu abondant : quelques restes de faune, quelques tessons suggérant la première moitié du I^{er} siècle et un remarquable fragment de bord de coupe en verre moulé et mosaïqué²¹ dont la chronologie se rapporte à la période augusto-tibérienne. Il est donc très probable que ces niveaux de sol correspondent à une occupation couvrant tout ou partie du I^{er} siècle. Leur sommet se trouve à une altitude comprise entre 54,50 et 55,60 m NGF, du sud vers le nord, avec un pendage apparent à l'inverse de la configuration naturelle des terrains.

Creusée dans ces niveaux, une structure fossoyée a été reconnue très partiellement dans l'angle nord-ouest de la tranchée, mais n'a pas pu faire l'objet d'observation précise (FS 26). Aucun mobilier n'y a été collecté. Elle est recouverte par un épais niveau de limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec de nombreuses inclusions de silex, calcaire et terre cuite (US 75). La nature exacte de ce niveau n'a pas pu être cernée. Plusieurs hypothèses peuvent toutefois être envisagées : longue occupation, remblai ou bien, comme pour la tranchée 7, niveau plus ou moins remanié par des pratiques agricoles post-

21 Voir à ce sujet la description proposée par D. Théolas et présentée avec l'étude céramique.

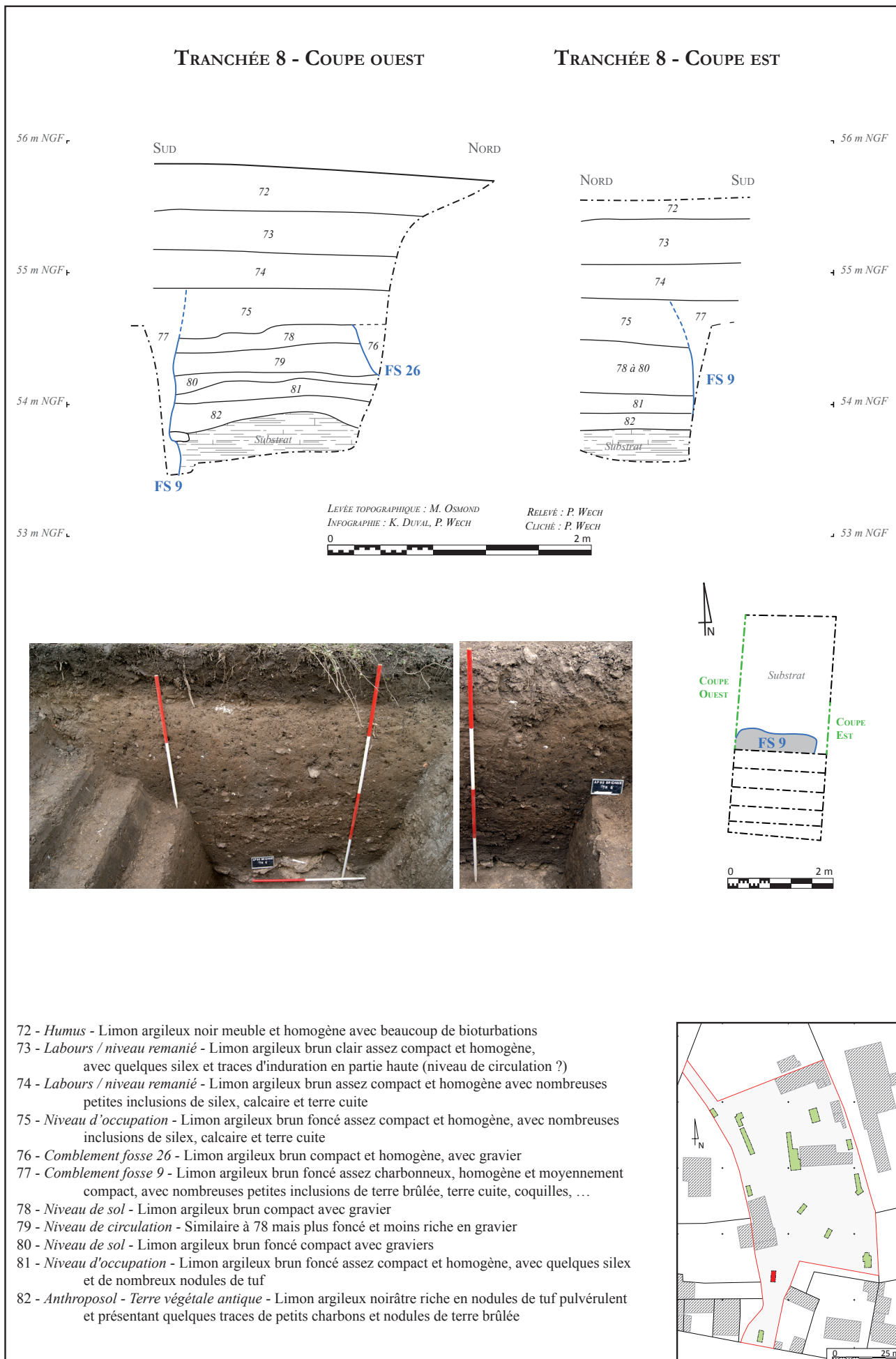


Figure 35 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 8

antiques. Le mobilier qui en provient se compose d'un fragment d'*imbrex*, de quelques restes osseux et d'un lot d'une trentaine de tessons attribués au I^{er} siècle au sens large.



Figure 36 - Coupe ouest de la tranchée 8 montrant, en partie basse, les niveaux de sol 78 à 80

A l'extrémité nord de la tranchée, à cheval sous la berme, une large fosse a été partiellement reconnue (FS 9). Son niveau d'ouverture n'est cependant pas clairement perceptible dans l'US 75 précédemment décrite. Il est de ce fait difficile de déterminer si la fosse recoupe l'US en question, ou bien si celle-ci recouvre la fosse. Ces difficultés de lecture stratigraphique tendraient à accréditer l'hypothèse consistant à reconnaître dans l'US 75 un niveau plus ou remanié, dans lequel l'encaissant et le comblement supérieur de la fosse FS 9 auraient été « fondus ».

Quoi qu'il en soit, la fosse présente, pour autant que nous ayons pu en juger, un plan manifestement quadrangulaire avec des angles arrondis. La seule dimension complète observée est de 1,6 m (fig. 37). L'autre est au minimum de 0,4 m. Les parois sont nettement verticales et ne présentent qu'un léger évasement en partie supérieure. Le fond n'a pas été atteint, ce qui détermine une profondeur minimale de 1 à 1,4 m selon que l'on place le niveau d'ouverture sur ou sous l'US 75.



Figure 37 - Vue de la fosse FS 9 et de son comblement supérieur

Son comblement supérieur est apparu très homogène et constitué d'un limon argileux brun foncé assez charbonneux, homogène et moyennement compact, avec de nombreuses petites inclusions de terre brûlée, terre cuite, coquilles, ... (US 77). Il correspond à un apport massif de remblais dans lequel a été mis au jour un mobilier relativement abondant quoique très fragmenté, témoignant de son caractère secondaire, voire tertiaire. Parmi ce mobilier, signalons des éléments de torchis brûlé, de la faune, quelques clous en fer, de nombreux petits galets roulés, une monnaie et plus d'une centaine de tessons. La monnaie est un *as* à l'autel de Lyon en alliage cuivreux frappé au nom de Tibère, à la fin du règne d'Auguste (entre 9 et 14). Le lot céramique, quant à lui, est très hétérogène puisqu'il livre aussi bien des éléments couvrant tout le I^{er} siècle que des éléments du début du II^e siècle. Si certains éléments peuvent être considérés comme intrusifs, en raison d'un possible remaniement des

Éléments d'identification de la monnaie 77 MET 1 :
 Tibère (sous Auguste), Lyon, 9 – 14
 Avers : - légende centripète / TICAESARA[FIMP]
 - buste (lauré ?) à d.
 Revers : - légende illisible
 - autel du Confluent à Lyon
As (alliage cuivreux) ; 10,45 g ; 11 h ; 27 mm ; usure 7-8
 RIC I 238 à 248 (type Lyon 2)

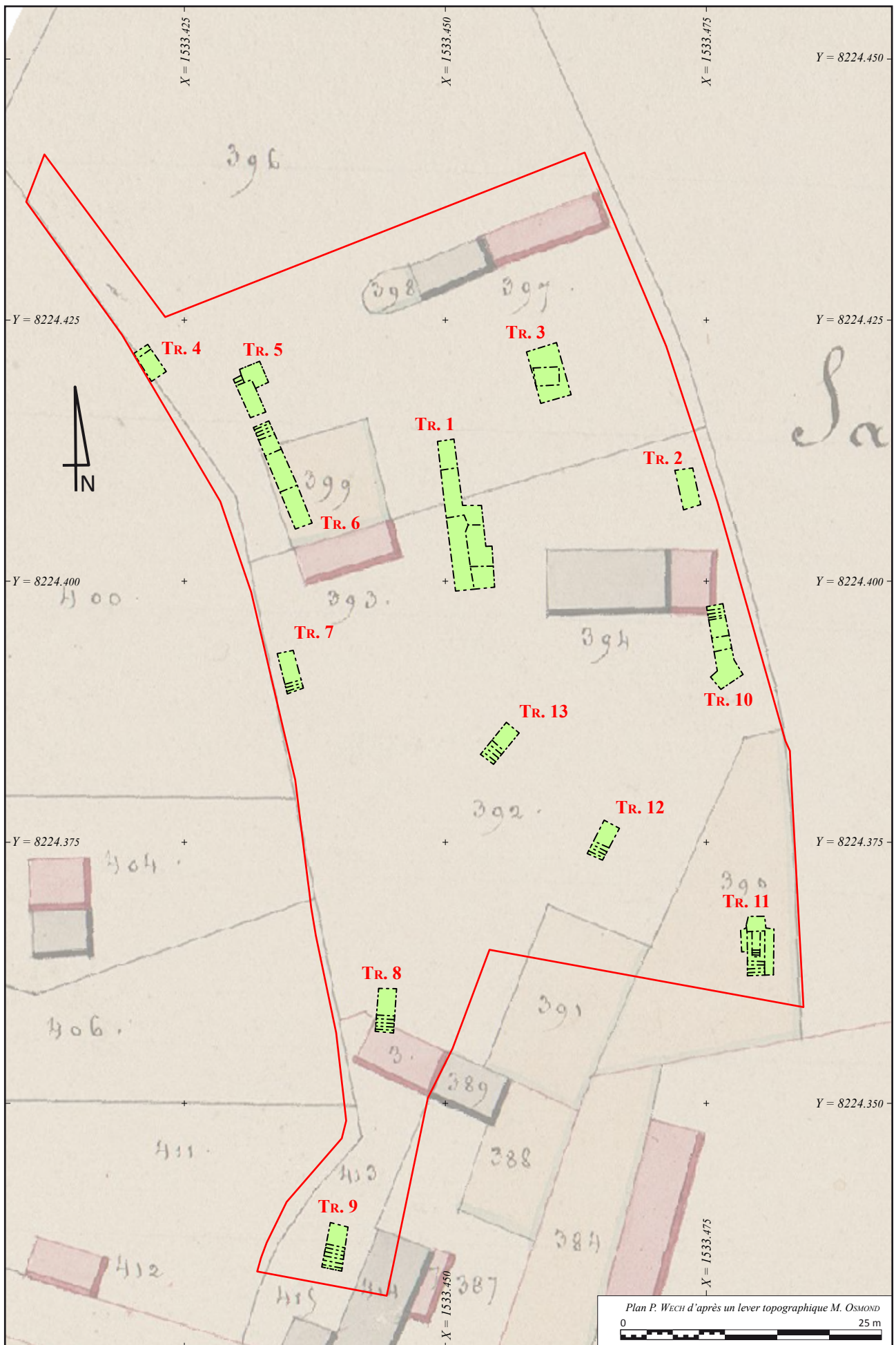


Figure 38 - Superposition du plan du diagnostic et du cadastre napoléonien (AD 3 PL 855)

parties supérieures du comblement, on admettra toutefois une forte résidualité (que ne dément pas la monnaie) et une forte hétérogénéité qui s'accordent tout à fait avec le caractère secondaire, voire tertiaire de ces remblais.

Morphologie et dimensions de cette fosse ne sont pas sans évoquer de nombreuses structures reconnues lors des fouilles mitoyennes de 2012, lesquelles avaient été rattachées à une activité artisanale de tannerie. Même si les observations limitées ne permettent pas ici de conclusion définitive, le parallèle reste malgré tout intéressant et offre une première piste de réflexion.

- Remaniements post-antiques

Comme dans tous les sondages précédemment décrits, ces différents niveaux et structures sont scellés par une couche ici assez importante de limon brun manifestement remanié, dans lequel nous proposons de reconnaître un horizon agricole post-antique. Il présente ici une épaisseur de 0,6 m et semble comporter deux éléments distincts (US 73 et 74), sans doute liés à un apport intermédiaire de sédiments vraisemblablement d'origine alluviale et ayant lui aussi fait l'objet de remaniements. Rappelons à ce sujet que la fouille mitoyenne avait mis en évidence, sans pouvoir la caractériser plus précisément, une phase de dépôts alluviaux datée de l'époque moderne (Wech 2015, p. 309).

En termes de mobiliers, le niveau le plus profond (US 74), n'a livré que quelques rares éléments céramiques antiques, probablement résiduels. Le niveau supérieur (US 73) n'a lui aussi livré que quelques tessons illustrant quant à eux la période moderne, auxquels s'adjoignent toutefois des morceaux de bouteille en verre contemporaine. La fourchette chronologique est donc large et couvre sans doute l'intégralité des périodes médiévale et moderne.

- Occupation contemporaine

La surface de l'US 73 conserve les traces d'un niveau discontinu de silex et d'une induration assez marquée suggérant l'existence d'un niveau de sol, sans doute d'époque moderne à contemporaine. A l'extrémité sud de la tranchée et au niveau de ce sol (environ 55,40 m NGF), de nombreux blocs de silex de taille assez importante peuvent suggérer l'existence d'une construction proche. Les terrassements n'ont pas

permis de déterminer s'il s'agissait d'un remblai de démolition ou d'un solin. Gros silex et niveau de sol était en dernier lieu recouvert par un épais niveau d'humus (US 72).

On notera avec intérêt la présence, sur le cadastre napoléonien et à cet emplacement (fig. 38), d'un bâtiment aujourd'hui disparu, auquel peuvent se rapporter les éléments reconnus dans cette tranchée. Nous reviendrons sur ces questions dans le cadre de la synthèse.

4.1.10. TRANCHÉE 9

La tranchée 9 se trouve à l'extrémité sud de la parcelle, dans un étroit jardinet situé le long du trottoir longeant la façade des terrains. Large de 1,8 m, elle couvre une surface de 8 m² et a permis d'atteindre une profondeur de 2 m correspondant à l'altitude de 55,60 m NGF. Le substrat n'a pas été atteint dans ce sondage (fig. 39).

- Occupations et structures antiques

Les éléments de stratigraphie les plus anciens mis au jour dans cette tranchée se composent d'un remblai, observé sur une épaisseur minimale de 0,25 m, et surmonté d'une succession de niveaux de sol en terre avec, parfois, quelques nodules de tuf, le tout atteignant une altitude d'environ 56,15 m NGF. Le remblai (US 105) se compose d'une matrice sableuse, constituée principalement de nodules de tuf pulvérulent, avec de nombreuses inclusions de limon argileux orangé, terre brûlée, charbons et quelques silex. Seul un tesson du I^{er} siècle y a été mis au jour, n'appelant guère de commentaire.

Les niveaux de sol sus-jacents (US 101 à 104) n'ont pas été plus prolifiques, puisque seul un tesson de céramique non tournée, probablement augustéenne et donc résiduelle, y a été mis au jour. A défaut de pouvoir en préciser la datation, on remarquera avec intérêt la structuration particulière de ces niveaux, qui se rapprochent plus sensiblement de ce que l'on attendrait dans un contexte urbain classique.

Ces niveaux de sol sont recoupés par un large creusement au plan et au profil très irréguliers, occupant l'essentiel du fond du sondage (FS 10 ; fig. 40). Dans la mesure où ce creusement excède

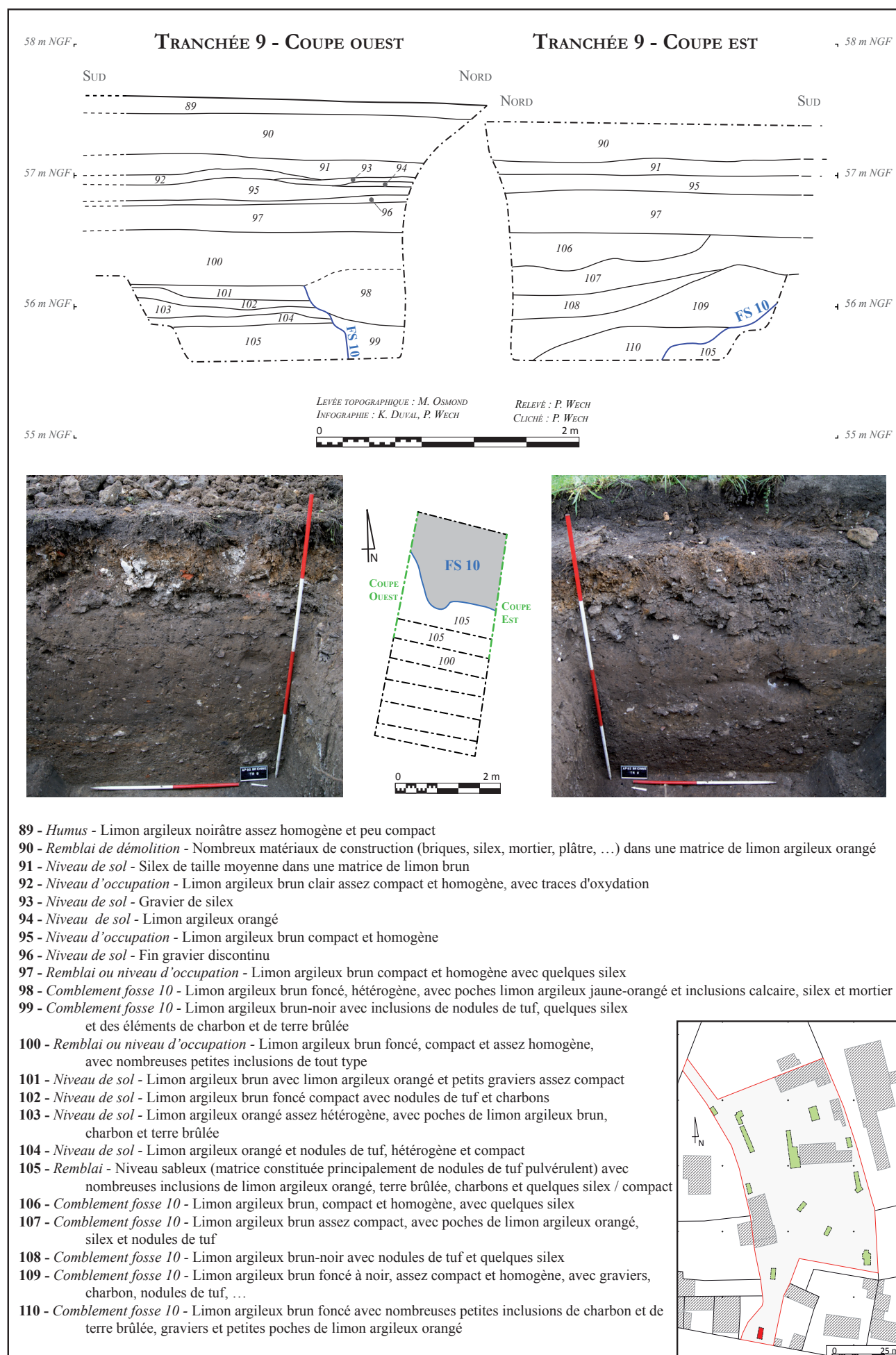


Figure 39 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 9

largement les limites de la tranchée, ni son plan complet ni ses dimensions n'ont pu être observés. Sa profondeur minimale est de 0,6 m. Son comblement est très hétérogène et se compose d'une succession de remblais divers (US 98, 99 et 107 à 110) dans lesquels a été mis au jour un mobilier peu abondant, comprenant quelques restes de faune et une douzaine de tessons du début du I^{er} siècle pour la plupart, dont le caractère résiduel ne fait ici guère de doute. En l'absence d'élément plus caractéristique, la fonction initiale de cette large fosse demeure inconnue.



Figure 40 - Vue en plan du fond de la tranchée 9 majoritairement occupée par la fosse FS 10

- Remaniements post-antiques

La fosse FS 10 est recouverte par un niveau de limon brun assez compact et homogène, mais riche de nombreuses petites inclusions de tout type (US 100 et 106). Pouvant atteindre une quarantaine de centimètres d'épaisseur, ce niveau semble remanié et pourrait correspondre à une phase de remise en culture des terrains durant tout ou partie des périodes médiévales et modernes. Parmi la dizaine de tessons collectés, et outre de nombreux éléments relevant du dernier tiers du I^{er} siècle, près de la moitié concerne en effet la période moderne. Il est très probable que ce niveau corresponde en réalité une grande partie du comblement supérieur de la fosse FS 10, remanié par des pratiques agricoles postérieures.

- Occupations et aménagements modernes à contemporains

Surmontant ce niveau remanié, et à compter de 56,60 m NGF d'altitude, les terrassements ont mis en évidence une succession de niveaux de sol et d'occupation sur une épaisseur d'une soixantaine

de centimètres (US 91 à 97). Les niveaux de sol sont constitués tantôt de gravier, tantôt de terre, et présentent une stratification assez fine, suggérant un entretien régulier et des recharges nombreuses, quoi que de nature variée. Les occupations 91 et 95 ont seules livré du mobilier, parmi lequel des fragments de tuiles plates, un clou en fer, de la faune et plusieurs dizaines de tessons constituant un lot assez homogène renvoyant au XVI^e siècle. Dans le cas de l'occupation 95, la plus ancienne, on notera la présence d'éléments antiques résiduels.

Ces niveaux sont recouverts par un épais remblai de démolition (US 90) contenant des silex, du mortier, du plâtre, des briques mécaniques, ... Ce remblai appartient sans aucun doute à l'époque contemporaine et renvoie peut-être aux nombreuses destructions liées à la Seconde guerre mondiale. Le témoignage de riverains ayant connu cette époque indique en effet que ce secteur de la ville, proche de la gare, a été largement affecté par les bombardements.

Ce niveau était scellé par une fine couche d'humus (US 89), observée sur toute la surface du sondage, et correspondant à l'aménagement de cet espace en tant que jardin durant la seconde moitié du XX^e siècle et jusqu'à nos jours.

71

4.1.11. TRANCHÉE 10

La tranchée 10 se situe le long de la limite orientale de la parcelle, dans son quart sud-est, à proximité immédiate de l'un des bâtiments actuels. Cette tranchée est longue de 7,5 m et couvre une surface de 14 m². Elle comporte deux sondages plus profonds dont le premier, au nord, atteint la côte de 53,50 m NGF à 1,2 m de profondeur, et le second, au sud, atteint la côte de 53,80 m NGF à 1 m de profondeur (fig. 41).

- Substrat

Le sondage nord a permis d'atteindre le sommet de l'anthroposol (US 140) recouvrant, comme ailleurs, les dépôts de tuf calcaire. Ces derniers n'ont quant à eux pas été atteints dans cette tranchée. L'anthroposol, dont le sommet se situe à une altitude de 53,50 m NGF, n'a livré ici aucun mobilier.

- *Occupations et structures antiques*

Cet anthroposol était recouvert par un niveau d'occupation matérialisé par un limon argileux brun avec des traces d'oxydation gris-vert (US 134 et 139), et pouvant atteindre une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau a livré quelques restes de faune, un fragment d'*imbrex* et une dizaine de tessons suggérant un contexte, au plus tôt, à la charnière entre les I^e et II^e siècles.

Recoupant cette occupation, un creusement a été perçu au pied de la berme occidentale et renvoie probablement à une fosse de fonction indéterminée (FS 29) dont ni le plan d'ensemble ni les dimensions n'ont pu être reconnus. Le comblement supérieur observé est constitué de limon argileux brun-noir avec quelques blocs de silex et des coquilles d'huîtres (US 188). Aucun mobilier ne permet cependant d'en préciser ni la datation ni la fonction.

L'ensemble de la tranchée a ensuite livré un niveau de limon argileux brun avec de nombreux nodules de calcaire et quelques éléments de terre brûlée, pouvant atteindre une trentaine de centimètres d'épaisseur. Nous proposons d'y reconnaître soit un important niveau d'occupation soit un remblai (US 133, 135 et 138), contenant un mobilier assez riche et diversifié. On y relève notamment la présence de restes fauniques, de clous en fer, de fragments de terres cuites architecturales antiques (briques, *imbrices*, ...), de deux fragments de paroi de four vitrifiée et scorifiée et de plus d'une trentaine de tessons suggérant au plus tôt une datation au début du II^e siècle. L'altitude supérieure de ce niveau est d'environ 54,30 m NGF.

- *Remaniements post-antiques*

Surmontant cette occupation, la tranchée a mis en évidence un niveau de limon brun apparemment remanié (US 137), lequel a livré un mobilier nombreux et très hétérogène : verrerie moderne à contemporaine, clous, faune et céramique également moderne à contemporaine. Comme pour les autres tranchées, ce niveau semble interprétable comme le résultat de pratiques agricoles couvrant sans doute une large part des périodes médiévales et modernes.

- *Aménagements et occupations modernes à contemporains*

Le niveau remanié précédemment décrit est recoupé, dans la partie sud de la tranchée, par un creusement au profil très évasé (FS 21). Son importante extension, en dehors de la surface sondée, n'a pas permis d'en reconnaître le plan complet. En l'absence de sondage profond, la base du creusement n'a pas non plus pu être atteinte, et sa profondeur demeure donc indéterminée.

Le comblement comprend en premier lieu un ensemble hétérogène de remblais mêlant limon brun-noir, nodules de tuf et poches de limon argileux orangé (US 132). S'ensuit un apport de sédiment argileux gris riche en nodules de tuf (US 131), lequel est surmonté d'un probable niveau de sol constitué de nodules de tuf mêlés à du limon argileux brun avec quelques fragments de terre cuite (US 130). La dépression qui devait persister fut en dernier lieu comblée par un apport de remblais constitué de limon argileux brun-ocre assez compact et homogène, avec quelques nodules de mortier jaune et de rares fragments de terre cuite (US 129).

Dans ce remblai a été observé un alignement de gros blocs de silex, suivant une orientation globalement est / ouest (fig. 42). L'interprétation évidente est celle d'un solin (MR 12), assez grossier, pouvant avoir appartenu à une construction moderne à contemporaine. Son absence sur le cadastre napoléonien de 1827 pourrait constituer un argument d'antériorité.

Il n'est cependant pas impossible qu'il puisse s'agir d'un drain. L'identification d'un niveau de sol sus-jacent, constitué de silex de taille moyenne dans une matrice limoneuse brune (US 128), irait d'ailleurs dans ce sens. Ce sol est quant à lui scellé par un remblai de démolition comportant de nombreux silex et des fragments de briques mécaniques dans une matrice limoneuse brune (US 127).

Il est intéressant de remarquer que cette séquence stratigraphique moderne à contemporaine, qui se conclut par un fin niveau d'humus (US 126), est précisément localisée à la verticale du creusement de la fosse FS 21. Celle-ci semble donc matérialiser l'emplacement d'un aménagement ponctuel des lieux au cours des périodes récentes, dont quelques autres tranchées se font également l'écho.

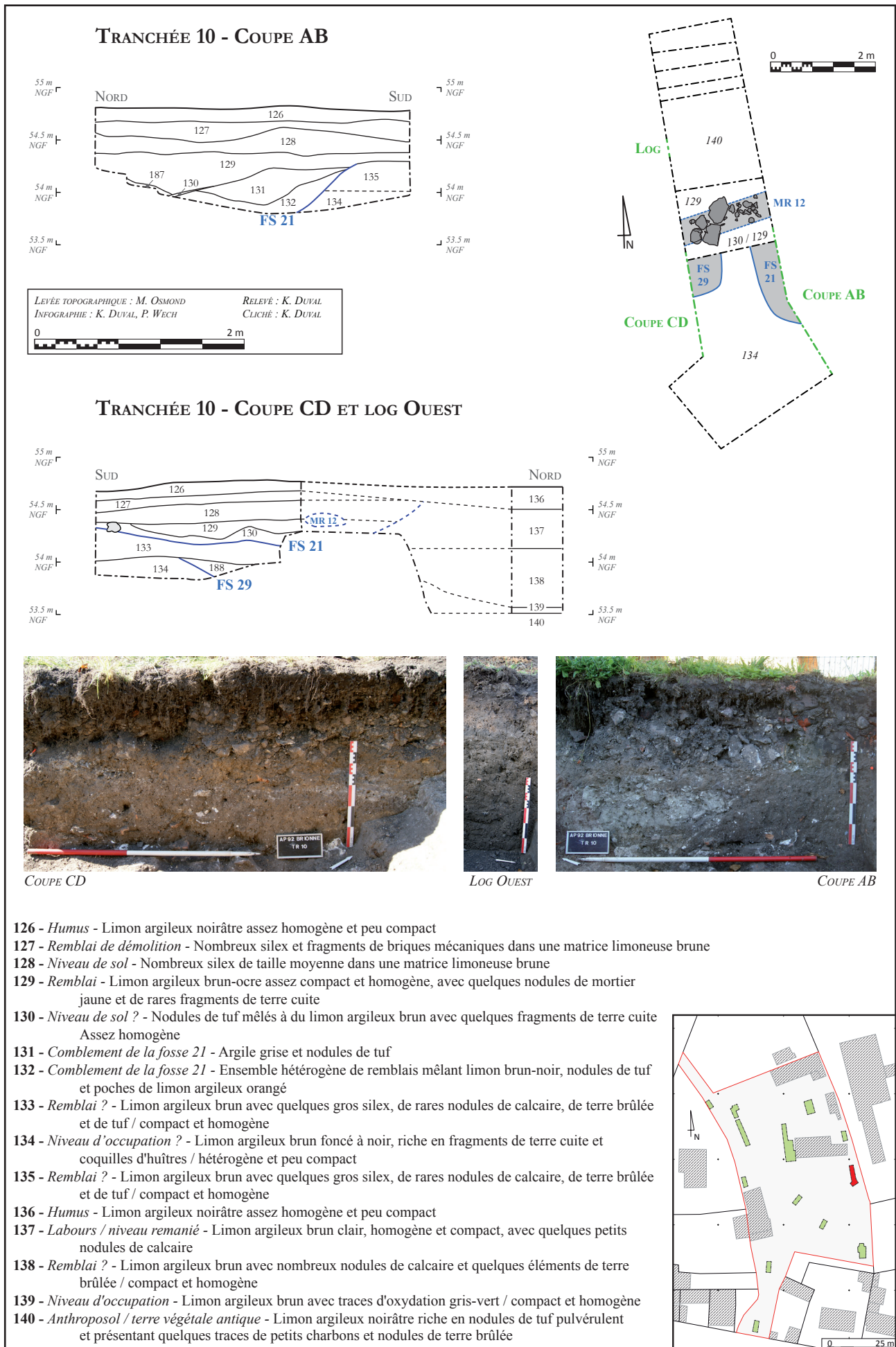


Figure 41 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 10

On notera également avec intérêt l'absence de vestige du bâtiment figurant sur le cadastre napoléonien (fig. 38) au niveau de l'extrémité nord de la tranchée, et que celle-ci aurait normalement du recouper. Un décalage entre le cadastre ancien et la réalité archéologique n'est pas à exclure.



Figure 42 - Vue en plan du possible solin MR 12

74

4.1.12. TRANCHÉES 11, 12 ET 13

Les trois dernières tranchées, localisées dans l'angle sud-est de la parcelle, présentent des séquences stratigraphiques similaires et seront donc décrites conjointement. Les tranchées 12 et 13 sont de plan rectangulaire et couvrent chacune une surface de 6 m². La tranchée 11 est quant à elle plus conséquente (15 m²) puisque destinée à la réalisation d'un sondage profond hors de l'emprise des futurs bâtiments (fig. 43). La profondeur qui y a été atteinte est d'environ 3,4 m, soit 51,90 m NGF. Les tranchées 12 et 13 sont profondes de 1,5 m, atteignant respectivement les altitudes de 53,55 et 53,40 m NGF.

- Substrat

La tranchée 11 a permis de reconnaître, sous la cote 52 m NGF, des dépôts d'alluvions limoneuses grisâtres qui précèdent la phase de

sédimentation des tufs calcaires (fig. 44). Les limons gris présentent en surface des traces d'oxydation que nous savons avoir été causées par des phénomènes de battement de la nappe phréatique (Wech 2015, p. 66). Les niveaux les plus superficiels présentent également de fins dépôts de tuf correspondant sans doute à une phase transitoire entre les deux séquences sédimentaires. Aucun mobilier lithique n'a été repéré à la surface de ces alluvions fines, comme cela avait été le cas dans quelques sondages profonds lors de la fouille mitoyenne.



Figure 43 - Sondage profond réalisé par paliers dans la tranchée 11

Ces alluvions fines étaient scellées par d'épais niveaux de tuf calcaire. Sans entrer dans le détail, ces tufs correspondent à des dépôts successifs, de nature, de texture et de couleur différentes, entre lesquels s'intercalent des alluvions limoneuses noirâtres, d'apparence très organique, qui évoquent d'anciennes circulations d'eau. Des éléments identiques avaient été reconnus à plusieurs reprises lors des fouilles de 2012 (Wech 2015, p. 66-67). Le tout représente

une épaisseur de près de 1,6 m et atteint l'altitude de 53,50 m NGF. Dans les tranchées 12 et 13, le sommet de ces dépôts de tuf a été atteint à, respectivement, 53,70 et 53,45 m NGF (fig. 45 et 46). Seule la tranchée 11 a cependant livré des indices d'une circulation d'eau importante, laissant supposer l'existence, à cet emplacement précis, d'un ancien chenal.

Dans les trois cas, les tufs étaient recouverts d'un niveau limono-argileux noirâtre, riche en nodules de tuf, et correspondant à la fraction supérieure remaniée de ces dépôts, interprétée comme un anthroposol sur lequel se sont ensuite développées les occupations antiques (US 114, 120 et 144). Aucun mobilier n'y a été mis au jour.

- Occupations et structures antiques

Dans la tranchée 11, l'occupation antique se résume à un niveau de limon brun foncé épais d'une trentaine de centimètres et non caractérisé (occupation ? remblai ? terre à jardin ?), dans lequel aucun mobilier identifiable n'a été découvert. L'occupation semblerait donc, si l'attribution chronologique était confirmée, peu soutenue dans ce secteur. Elle n'a en tout cas pas entraîné d'accumulation stratigraphique comme cela a été observé dans la plupart des autres tranchées.

Le constat est sensiblement identique pour les tranchées 12 et 13, où aucune stratification antique ne semble conservée, et où seules des structures fossoyées ont été mises au jour, recoupant l'anthroposol. Il s'agit, dans la tranchée 12, d'un ensemble de fosses aux plans et aux dimensions très irréguliers (FS 16 à 20 ; fig. 47), couvrant l'essentiel de la surface du sondage, et, dans la tranchée 13, d'un fossé orienté nord-sud (FO 15).



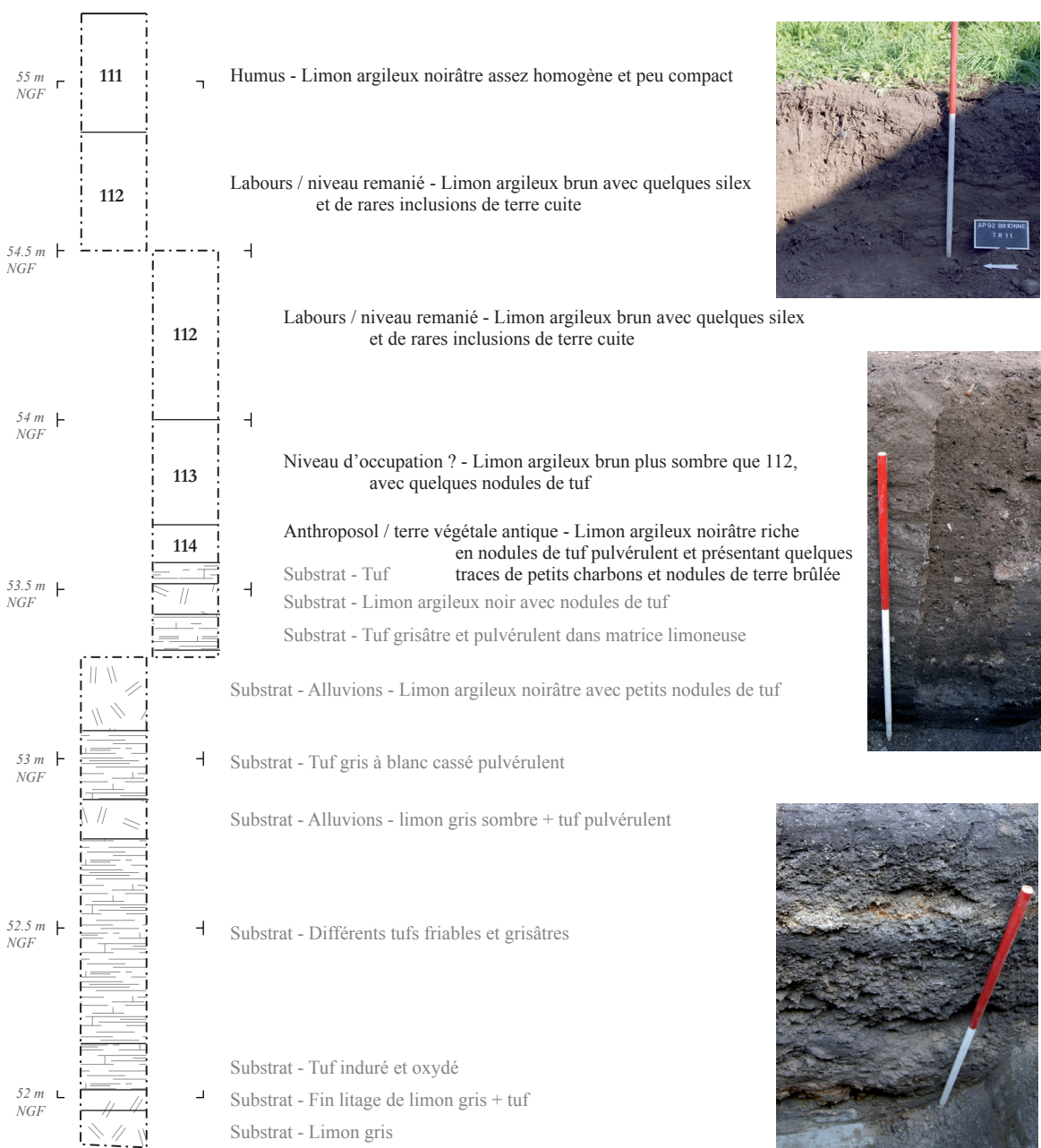
Figure 47 - Vue en plan du fond de la tranchée 12 avec ses structures fossoyées (FS 16 à 20)

Dans la tranchée 12, les fosses FS 16 à 20 présentent toutes un comblement de limon argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent. Hormis quelques restes de faune, dont des chevilles osseuses, le mobilier se compose d'un unique tesson de céramique fournissant un *terminus post quem* dans le courant du I^{er} siècle (US 121). La datation comme la fonction de ces structures reste donc impossible à établir avec les seules données en notre possession.

Leur niveau d'ouverture pose en outre quelques problèmes de lecture stratigraphique. Ces différentes fosses sont apparues comme scellées par un niveau de limon argileux brun foncé comportant quelques silex (US 119). Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude si les fosses recoupaient ce niveau, où bien si celui-ci les recouvrait, ou bien encore s'il correspondait à une phase de remaniement des terrains, peut-être dès l'Antiquité, ayant contribué à « masquer » le niveau d'ouverture réel des fosses. La présence exclusive, dans ce niveau, de mobilier antique (dont une vingtaine de tessons relevant de la fin du I^{er} siècle) ne permet pas de trancher la question.

Dans la tranchée 13, le fossé FO 15 présente quant à lui une largeur conservée à l'ouverture de plus de 0,9 m et une profondeur de 0,4 m. Il offre un profil en U assez ouvert et un comblement hétérogène, comprenant en majorité un limon brun assez homogène (US 143), avec, par endroits, des concentrations de silex et des poches de limon argileux jaune-orangé. Ce comblement a livré un élément d'ouillage lithique, quelques ossements animaux et une poignée de tessons relevant de l'époque augustéenne. Datation et fonction sont là encore difficiles à établir avec certitude. Nous remarquerons simplement que ce fossé présente une orientation parfaitement cohérente avec, d'une part, le fossé mis au jour dans la tranchée 7, et d'autre part, l'axe de la voirie.

TRANCHÉE 11 - LOG COUPE EST



76

LEVÉE TOPOGRAPHIQUE : M. OSMOND
 INFOGRAPHIE : K. DUVAL, P. WECH
 RELEVÉ : P. WECH
 CLICHÉ : P. WECH

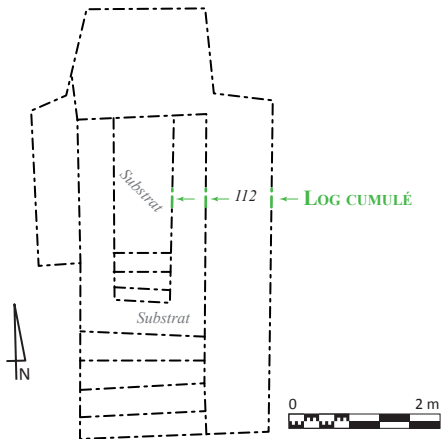
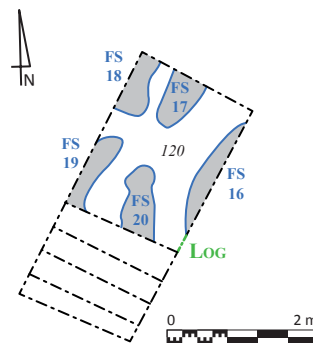
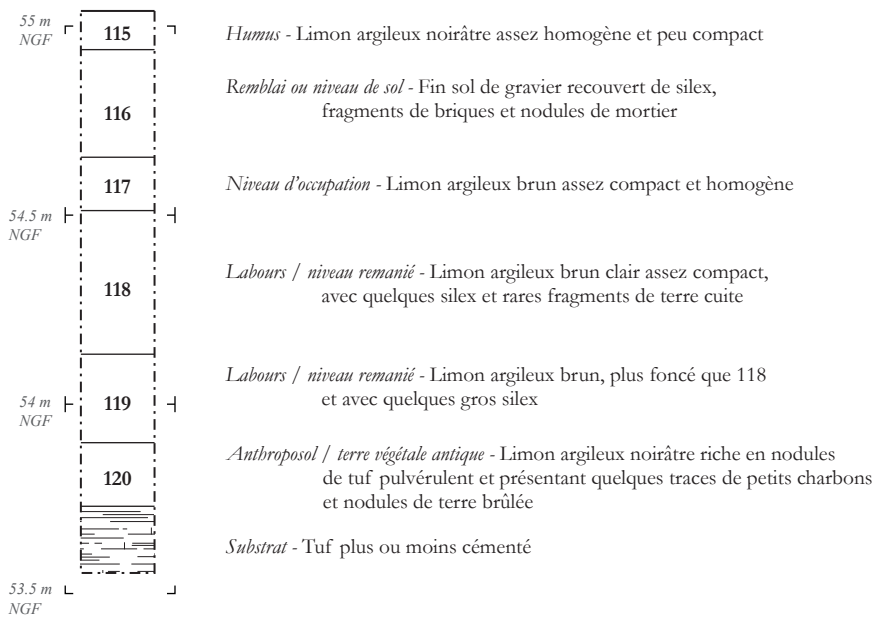


Figure 44 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 11

TRANCHÉE 12 - LOG COUPE SUD-EST



LEVÉE TOPOGRAPHIQUE : M. OSMOND
INFOGRAPHIE : K. DUVAL, P. WECH

RELEVÉ : P. WECH
CLICHÉ : P. WECH



Figure 45 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 12

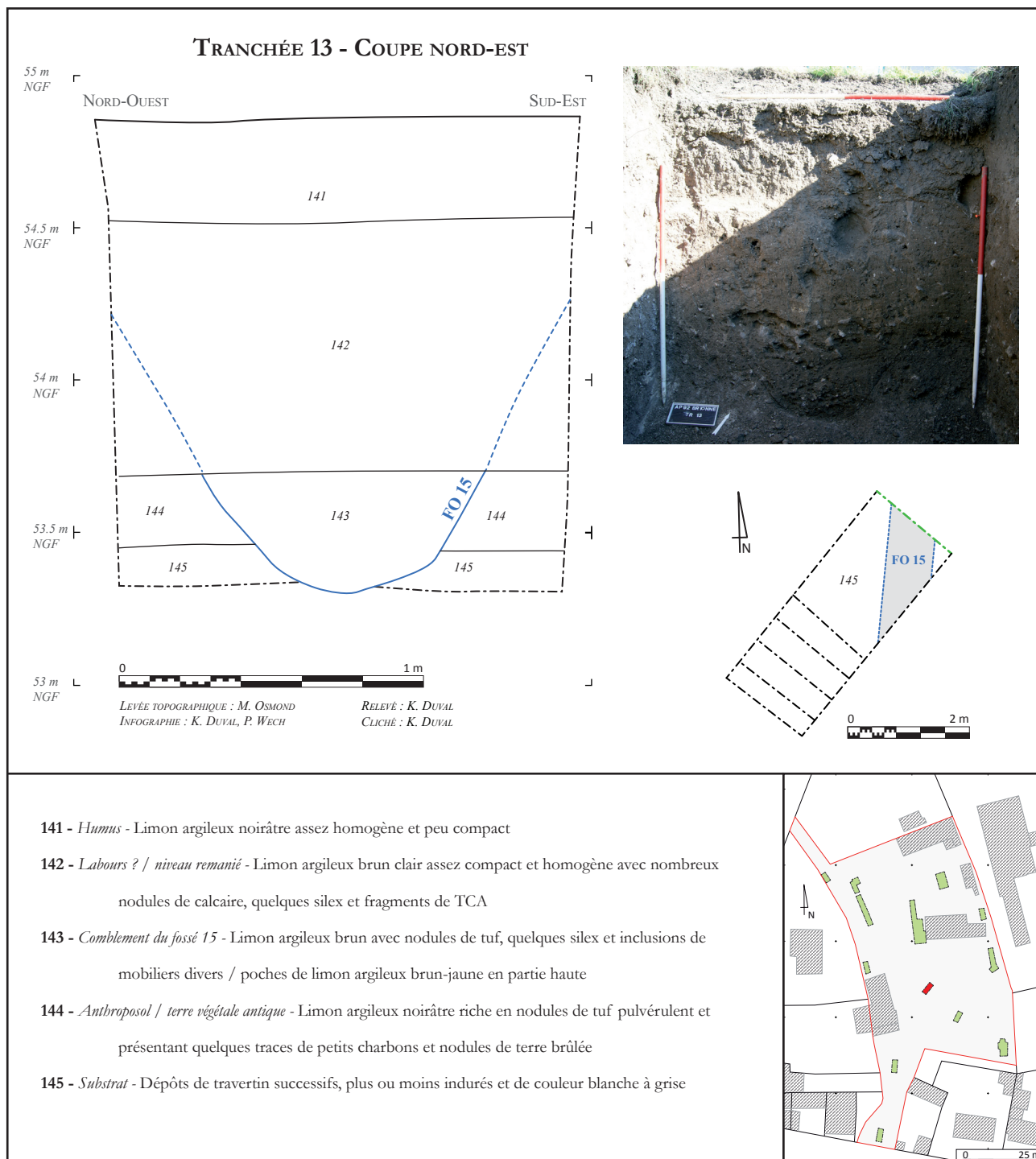


Figure 46 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 13

- *Remaniements post-antiques*

Dans les trois tranchées 11, 12 et 13, les couches et structures antiques sont surmontées d'un niveau remanié correspondant probablement à des pratiques agricoles post-antiques. Très épais dans les tranchées 11 et 13 (plus de 0,8 m ; US 112 et 142), il n'excède pas 0,4 m dans la tranchée 12 (US 118). Il livre partout un mobilier, notamment céramique, mélangeant toutes les périodes, depuis l'Antiquité jusqu'à des éléments modernes à contemporains. La prédominance du mobilier antique dans la tranchée 13 s'explique par la présence sous-jacente du fossé FO 15, dont les parties supérieures ont très probablement été remaniées par les pratiques agricoles médiévales à modernes.

- *Occupations modernes à contemporaines*

Si les tranchées 11 et 13 n'ont livré, surmontant les labours médiévaux à modernes, qu'un niveau d'humus, la tranchée 12, quant à elle, a révélé la présence d'un niveau d'occupation matérialisé par un limon argileux brun assez compact et homogène (US 117), recouvert par un fin niveau de sol en gravier et un remblai de silex, fragments de briques mécaniques et nodules de mortier (US 116). L'ensemble renvoie à des aménagements modernes à contemporains établis dans la parcelle, mais manifestement très localisés.

4.2. SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

Les informations collectées dans les différentes tranchées sont également synthétisées sous la forme d'un diagramme stratigraphique général présenté dans la figure 48.

4.2.1. LE SUBSTRAT

Le terrain est constitué d'une succession de dépôts sédimentaires d'origine alluviale, déjà largement décrits dans le cadre du rapport de la fouille de 2011-2012 (Wech 2015, p. 65-67). Les niveaux de grave n'ont pas été atteints lors du diagnostic, mais un sondage profond (tranchée 11) a permis de reconnaître le niveau d'apparition des alluvions fines, à une altitude de 52 m NGF (fig. 49). Cette mesure est parfaitement cohérente avec les observations antérieures et

renvoie l'image d'un niveau relativement plan, sans pendage particulièrement marqué.

Les dépôts de tuf calcaire présents au-dessus des alluvions fines ont été reconnus dans la quasi-totalité des tranchées de diagnostic. Pour une description de ces niveaux, nous renvoyons à l'étude qu'en avait faite Adrien Gonnet (Wech 2015, vol. 2, p. 5-22). Seuls deux sondages ont permis ici d'illustrer la nature hétérogène de ces tufs, résultant de la succession de différentes phases de dépôts. Entre ces dépôts s'intercalent des circulations d'eau dont deux exemples ont été reconnus dans les tranchées 7 et 11. Ces circulations précèdent manifestement l'occupation antique. Etant donné les faibles surfaces observées, aucune restitution de leur tracé ne peut être proposée.

Les différentes observations réalisées sur le toit des tufs calcaires et de l'anthroposol qui les surmonte permettent *in fine* de proposer une restitution grossière de la topographie du terrain au moment des premières occupations antiques (fig. 50). On relève sans surprise un pendage général du sud-ouest vers le nord-est, correspondant à la morphologie générale du cône de déjection du Ru des Fontaines.

Ce tableau très général doit bien entendu être nuancé, en raison, entre autres choses, d'anciennes circulations d'eau qui ont nécessairement impacté et conditionné une partie de cette topographie, et dont les emplacements n'ont pas nécessairement été sondés.

4.2.2. OCCUPATIONS ANTIQUES

4.2.2.1. EPOQUE AUGUSTO-TIBÉRIENNE

Les éléments les plus anciens mis au jour lors de ce diagnostic relèvent d'une phase que l'on pourrait qualifier d'augusto-tibérienne (début du I^{er} siècle ap. J.-C.). La compilation des observations réalisées dans le cadre des différentes tranchées permet de cerner une zone d'extension de cette occupation précoce dans le prolongement occidental de la voirie repérée lors de la fouille contiguë (tranchées 1 et 6 au moins ; fig. 51). Les éléments observés consistent en des niveaux d'occupation plus ou moins bien caractérisés, assortis de quelques structures en creux, dont les deux fosses 22 et 23 reconnues dans la tranchée 1.

Le fossé FO 15 identifié dans la tranchée 13 peut également être rattaché à cette première phase de l'occupation, dont la nature exacte est difficile à identifier.

Les tranchées 1 et 6, localisées dans le prolongement occidental de la rue identifiée en 2011 / 2012, n'ont pas livré de trace claire d'un aménagement de voirie, pour cette première phase de l'occupation en tout cas. Ceci n'a rien de surprenant dans la mesure où les premiers aménagements reconnus sur cette voirie ont été datés par la fouille du courant du I^{er} siècle (Wech 2015, p. 136 – 138). Plusieurs éléments, comme le rapprochement de certains niveaux limoneux jaune-beige avec des observations réalisées en 2012, suggèrent toutefois que, à défaut d'aménagement concret, l'axe de la rue était déjà matérialisé à cette époque, sans que l'on puisse lui fixer de limite occidentale (prolongement au-delà de l'emprise diagnostiquée ?). La nette concentration des traces d'occupation augusto-tibérienne autour de cet axe renforce cette interprétation et semble en parfaite cohérence avec les éléments observés dans la parcelle contigüe²².

80

Les tranchées 4 et 5, lesquelles n'ont rien livré concernant ces chronologies, semblent indiquer que l'occupation se limite alors aux abords immédiats de la rue et ne se développe pas davantage en direction du nord. Les observations de la tranchée 3 n'apportent pas plus d'information à ce sujet.

Au sud, les tranchées 10, 11, 12 et 13 ne livrent pas non plus d'élément relatif à cette première occupation qui semble là aussi se limiter aux abords immédiats de la rue. A l'ouest, la tranchée 7 a livré des éléments de sol en gravier pouvant relever de ces chronologies, mais sans certitude. Les traces d'occupation y semblent en tout cas moins denses, ce qui pourrait suggérer que nous approchions là de la limite occidentale de l'occupation.

A l'extrémité méridionale de la parcelle, les tranchées 8 et 9 n'apportent quant à elles que peu d'informations sur cette phase de l'occupation. Malgré des terrassements profonds, les niveaux correspondants n'ont pas pu être atteints dans la

22 La fouille y avait en effet montré une concentration des premières traces d'occupation autour de l'emplacement de la rue, et plus particulièrement sur son flanc nord (Wech 2015, p. 130-131).

tranchée 9. La tranchée 8 a en revanche livré des niveaux de sol dont les plus anciens peuvent peut-être se rattacher à une première phase d'occupation augusto-tibérienne, non caractérisée.

En termes de conservation des vestiges, on notera la présence d'une large zone détruite, à l'emplacement du bâtiment actuel, lequel possède une cave enterrée. En dehors de cela, les niveaux de cette période apparaissent, selon les endroits, à des profondeurs allant de 0,8 à 1,3 m (fig. 51).

4.2.2.2. DU COURANT À LA FIN DU I^{er} SIÈCLE

L'occupation se poursuit sans doute tout au long du I^{er} siècle, même si, et cela apparaît bien dans l'étude du mobilier céramique²³, elle ne semble alors pas très soutenue et reste difficile à caractériser. La compilation des différentes observations (fig. 52) révèle là encore une concentration particulière aux abords de l'axe déterminé par la voirie, pour laquelle les tranchées 1 et 6 constituent toujours notre principale source d'informations. Nous y avons en effet reconnu d'importants niveaux de sol et de circulation, dont le lien avec la rue *stricto sensu* demeure toutefois incertain. Ces observations posent ainsi la question du prolongement occidental de la rue. Dans la mesure où aucun aménagement clairement interprétable comme une recharge de voirie n'a été reconnu, malgré la position des deux tranchées 1 et 6 dans le prolongement exact des observations de 2012, plusieurs hypothèses peuvent être proposées :

- le tracé de la rue s'infléchit et passe entre les tranchées du diagnostic ;
- la rue s'achève entre les tranchées 2 et 1 ;
- la forme de la rue évolue et son revêtement varie selon les emplacements.

Etant donné la disposition de nos tranchées, la première hypothèse semble peu probable. La récurrence de dépôts limoneux jaune-beige, similaires à ceux observés en 2012 sur la bordure nord de la voirie, plaide également en défaveur de cette hypothèse.

Nous aurions donc tendance à envisager une solution intermédiaire entre les deux dernières

23 Voir la contribution de Delphine Théolas (Made) présentée en annexe du présent rapport.

propositions. De nombreuses observations suggèrent en effet la continuité de l'axe viaire et ne permettent donc pas de supposer que la rue se soit interrompue entre les tranchées 2 et 1. Les observations réalisées en 2011 / 2012 avaient montré un développement progressif des recharges de voirie, d'est en ouest, matérialisant l'extension progressive de la voirie vers l'ouest au fil des années. Il est donc très probable que nous nous situions à proximité de l'extrémité de cette rue, qui serait alors un cul-de-sac, mais dont certaines portions n'ont jamais reçu de bande de roulement aménagée.

Les niveaux finement stratifiés rencontrés à l'emplacement de l'axe viaire livrent, notamment dans la tranchée 6, de nombreux rejets osseux traduisant sans doute la présence d'activités artisanales liées à des matières animales. Dans la tranchée 1, niveaux de sol et d'occupation se succèdent en bordure de la rue, et livrent quelques traces d'activité métallurgique, sous la forme de déchets scorifiés et de fragments de paroi de four.

Vers le nord, cette phase de l'occupation voit sans doute le creusement et l'utilisation de fosses aux profils très réguliers, et, pour celles qui ont été suffisamment dégagées, au plan circulaire (tranchées 4 et 5). Ces morphologies se rapprochent très sensiblement de certaines observations réalisées dans la parcelle mitoyenne et semblent refléter une fonction artisanale²⁴. On remarquera que ces fosses se situent en retrait de l'axe de la rue et semblent marquer la limite septentrionale de l'occupation. Ce schéma organisationnel avait déjà été mis en évidence dans la parcelle attenante pour la phase 2 (fig. 52). Étonnamment, la tranchée 3 n'a pas livré de niveau ou de structure clairement associable à cette occupation.

Au sud, les traces d'occupation se concentrent également aux abords immédiats de la rue. On remarquera, autour des tranchées 11, 12 et 13, l'absence d'occupation stratifiée. Les aménagements qui y ont été identifiés se limitent ainsi, autour de la tranchée 12, à un ensemble de creusements de nature indéterminée. Ceci semble dessiner, à l'arrière des parcelles méridionales identifiées en 2012, une zone pas ou peu occupée, dont la présence n'est cependant pas contradictoire

avec les observations antérieures (la limite de la fouille mitoyenne se situe légèrement plus au nord).

Les tranchées 8 et 9 se situent quant à elles nettement plus au sud, et sont donc plus proches du centre urbain antique supposé. Nous y avons à nouveau reconnu une stratification complexe, particulièrement dans la tranchée 9. Il est donc sensible que nous nous rapprochons ici d'un secteur plus urbanisé, comme le laisse d'ailleurs entendre la nature même des niveaux observés. La présence d'un bâtiment, entre les tranchées 7 et 8, ne permet toutefois pas de déterminer si cette séquence stratigraphique est totalement déconnectée de celle observée au nord, les deux zones étant peut-être séparées par un secteur faiblement occupé, ou bien si les deux zones stratifiées sont en connexion par le biais d'une rue, d'un chemin ou de tout autre aménagement non reconnu au diagnostic.

4.2.2.3. AU II^e SIÈCLE ?

Les traces d'une occupation durant le II^e siècle sont peu nombreuses et se résument essentiellement à quelques structures en creux. À l'image des observations réalisées en 2012 sur la parcelle mitoyenne, il est probable que la quasi-totalité des niveaux stratifiés postérieurs à la fin du I^{er} siècle ait été remaniée et ainsi tronquée par des pratiques agricoles post-antiques.

Toutefois, la faible quantité de mobilier, notamment céramique, relatif au II^e siècle ne laisse pas de nous interroger et peut suggérer que l'occupation au cours du II^e siècle a pu n'être que ponctuelle et de faible étendue. Voici la liste des contextes concernés (fig. 53), tous localisés une nouvelle fois autour de l'axe viaire :

- les principales traces de cette occupation ont été repérées dans la tranchée 3. Des structures fossoyées y ont en effet été mises au jour, dont les comblements détritiques offrent un mobilier hétérogène mais incluant de nombreux éléments assurément postérieurs au début du II^e siècle ;
- par comparaison avec la berme de la fouille mitoyenne, il est très probable que le niveau de voirie mis au jour dans la tranchée 2 constitue le dernier

²⁴ Nous avons proposé en 2012 d'y voir les vestiges d'un atelier de tannerie.

aménagement conservé sur la chaussée, dont la datation avait précédemment été fixée au début du II^e siècle (Wech 2015, p. 267) ;

- la tranchée 4 a livré un tronçon de fossé (FS 24), orienté est / ouest et recoupant le comblement de la fosse FS 3. Ce fossé peut être associé à cette phase de l'occupation, mais rien ne permet d'exclure une datation nettement postérieure ;
- dans la tranchée 6, un puits cylindrique, cuvelé en pierres (PT 5) peut également être rattaché, par comparaison morphologique, à cette occupation du II^e siècle. De nombreux aménagements similaires avaient en effet été reconnus en 2012, dont certains avaient pu être datés précisément par dendrochronologie de la seconde moitié du II^e siècle, alors même qu'aucun niveau d'occupation associé n'était conservé ;
- scellant le comblement du fossé FS 8, la tranchée 7 présente un niveau mal caractérisé mais riche en restes osseux, dont une forte proportion de chevilles osseuses de bovidés, semblant attribuable au II^e siècle ;
- dans la tranchée 10, le dernier niveau d'occupation identifié (US 133, 135 et 138) a livré un mobilier céramique fixant un *terminus post quem* au début du II^e siècle, même si des remaniements postérieurs ne sont pas à exclure.

Ces éléments, assez disparates, ne nous permettent pas de proposer de restitution d'ensemble pour l'occupation du II^e siècle. Notons toutefois que, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, les deux tranchées les plus méridionales n'ont livré aucune trace d'occupation au-delà de la fin du II^e siècle, alors même qu'elles sont plus proches du centre urbain supposé. Le caractère très limité de ces dernières observations n'autorise cependant aucune conclusion.

4.2.3. MOYEN AGE ET PÉRIODE MODERNE

Toutes les tranchées ont livré les traces d'importants remaniements ayant contribué à la disparition des derniers niveaux d'occupation

antique. Ce phénomène a déjà été largement reconnu dans la parcelle mitoyenne, et semble correspondre à une importante phase de remise en culture des terrains, probablement dès la charnière entre les II^e et III^e siècles (Wech 2015, p. 304-308).

Les éléments manquent pour déterminer la durée réelle de cette phase d'activités agricoles. Les éléments céramiques mis au jour dans les différents niveaux concernés permettent néanmoins de l'étendre au moins jusqu'à la période moderne, c'est-à-dire le XVI^e siècle. Nous serions donc en présence d'une très longue phase de pratiques agricoles, couvrant, peut-être de manière discontinue, une période s'étendant du III^e au XVI^e siècle. Notons cependant qu'aucun élément médiéval n'a été découvert, ce qui suggère peut-être une longue phase de déshérence au cours du Moyen Age.

Plusieurs tranchées ont livré des traces d'occupation et d'aménagement relevant de la période moderne (fig. 54) : radier ou tranchée de récupération dans la tranchée 1 (TR 11), niveaux de sol extérieurs dans les tranchées 1, 3, 8, 9, 10 et 12 et possibles traces de constructions sur solin dans les tranchées 8 et 10. Ces différentes observations peuvent être corrélées avec le cadastre napoléonien pour mettre en évidence différents espaces sans doute liés aux parcelles existant alors. On remarquera que, dans la tranchée 6, l'espace quadrangulaire présent sur ce cadastre et correspondant sans doute à un jardin, ne semble avoir laissé aucune trace archéologique.

4.2.4. PÉRIODE CONTEMPORAINE

Les éléments contemporains sont peu nombreux et se limitent, outre les constructions encore présentes sur le terrain, à une large fosse dépotoir reconnue dans la tranchée 1, à des aménagements ponctuels de chemin ou de cour engravillonnée (tranchées 2, 4 et 7) et à des remblais de démolition sans doute liés aux destructions de la Seconde Guerre mondiale (tranchée 9). Ces divers éléments n'appellent pas davantage de commentaire de notre part.

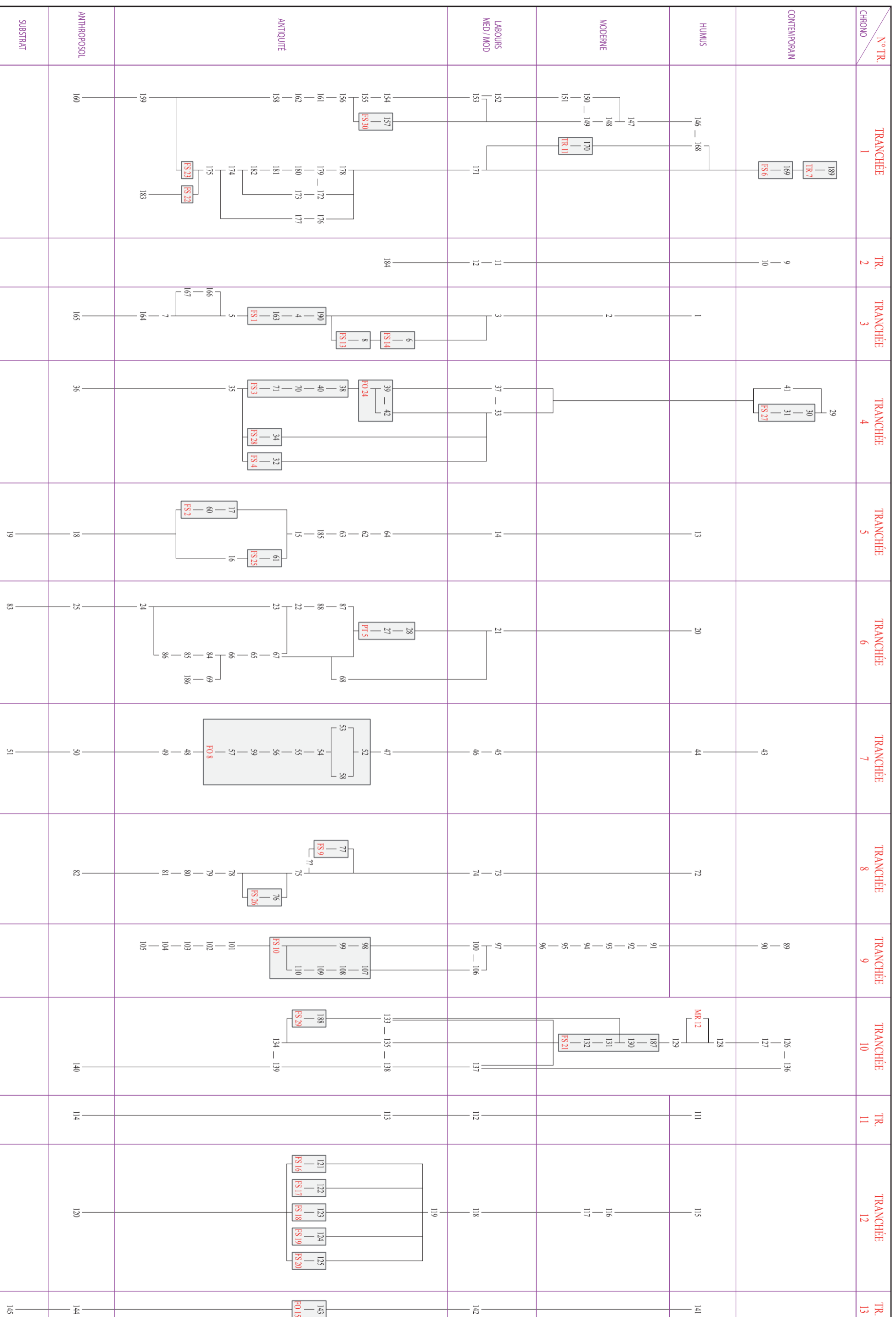


Figure 48 - Diagrammes stratigraphiques des tranchées réalisées lors du diagnostic

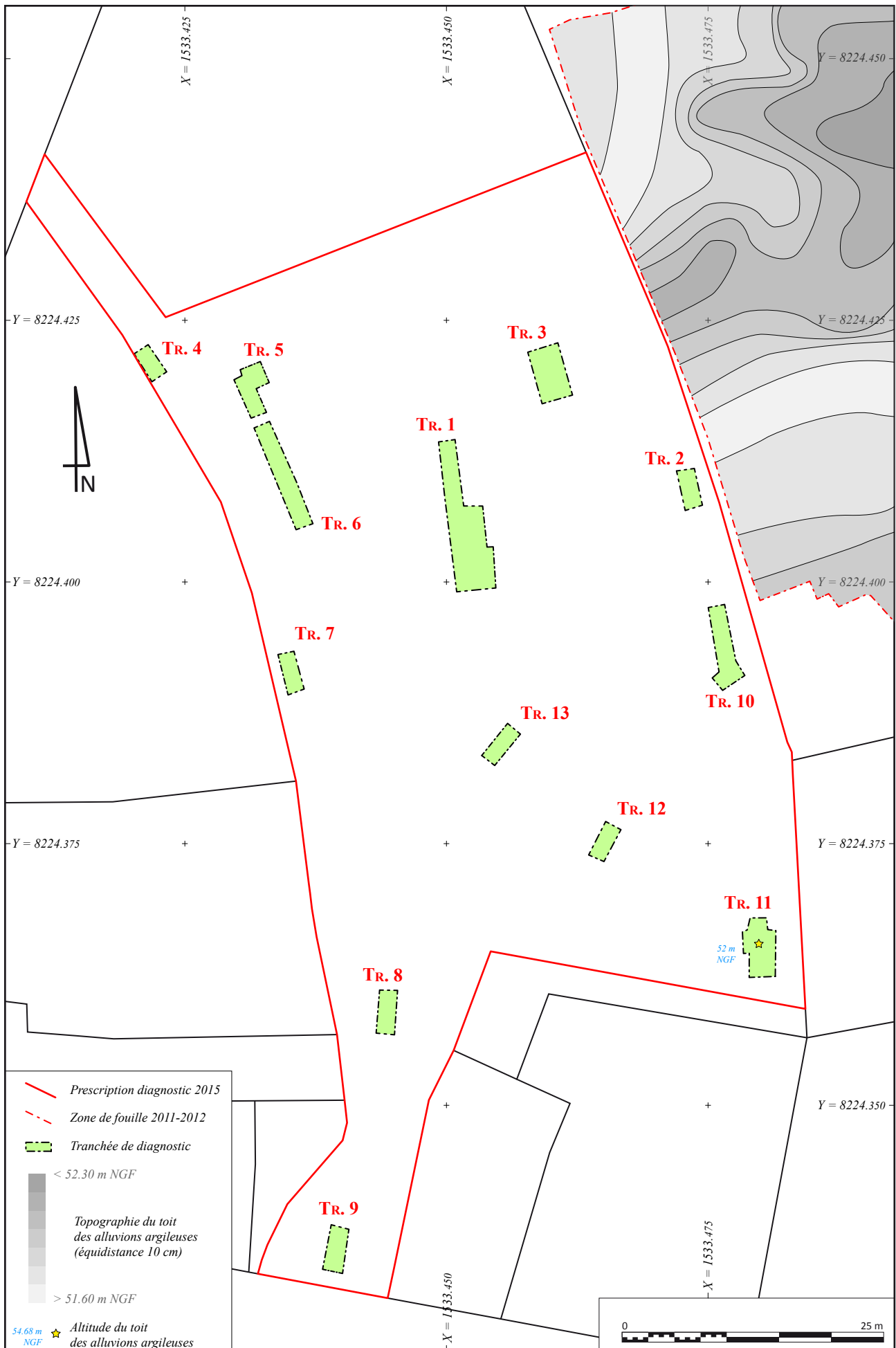


Figure 49 - Topographie restituée du toit des alluvions fines

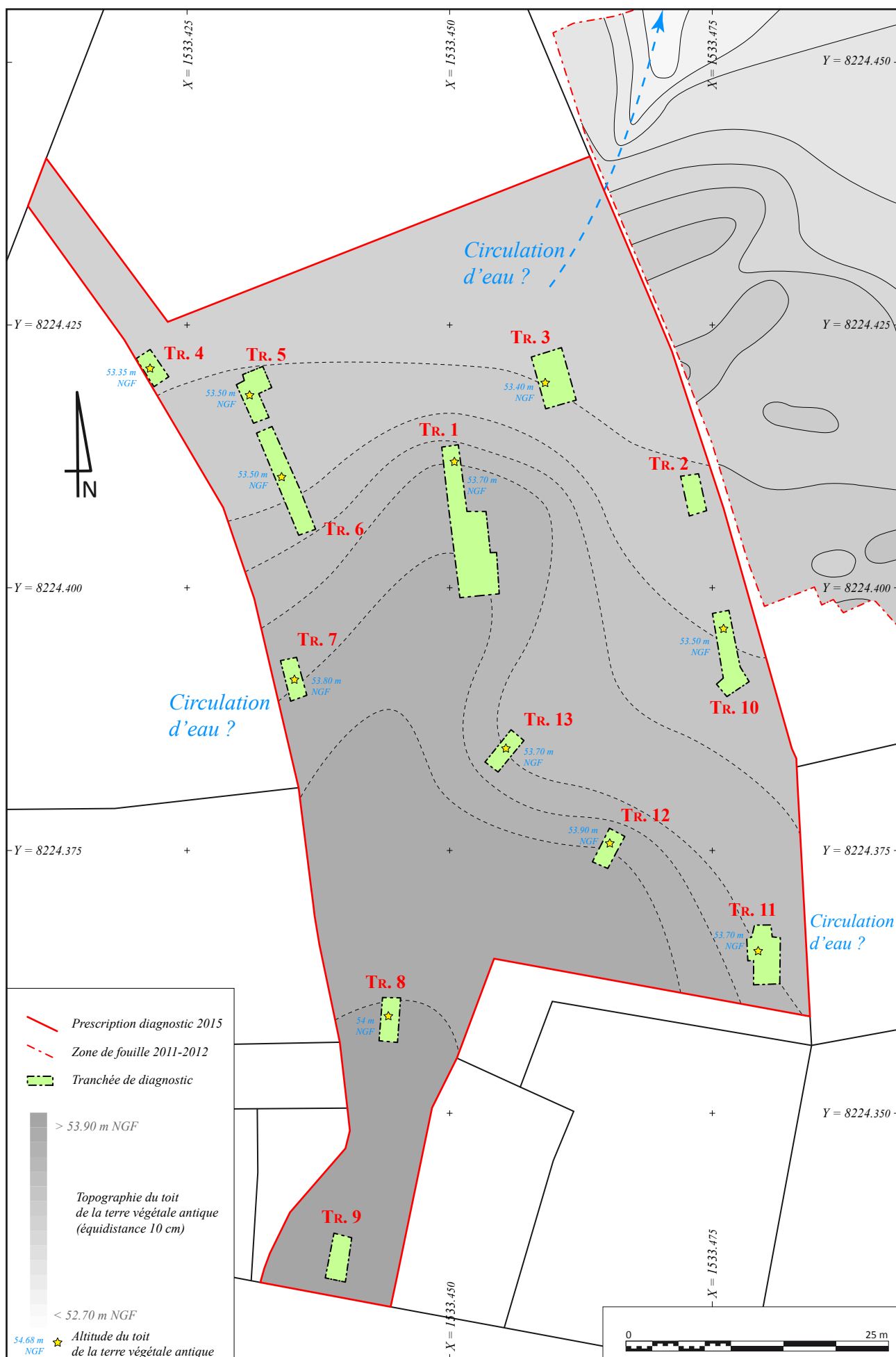


Figure 50 - Topographie restituée des terrains au moment des premières occupations antiques

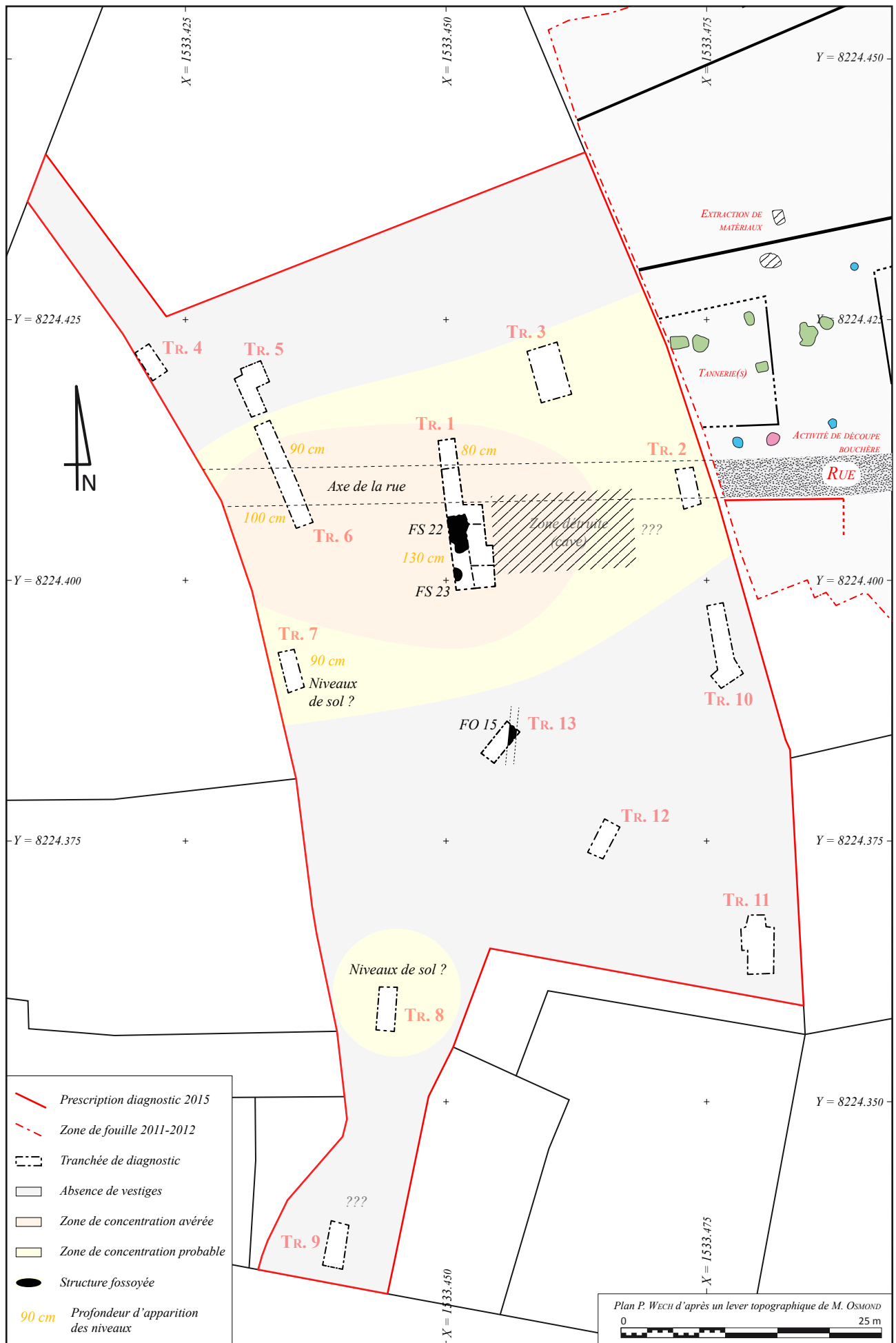


Figure 51 - Localisation des niveaux et structures augusto-tibériens en lien avec la fouille mitoyenne (phase 1)

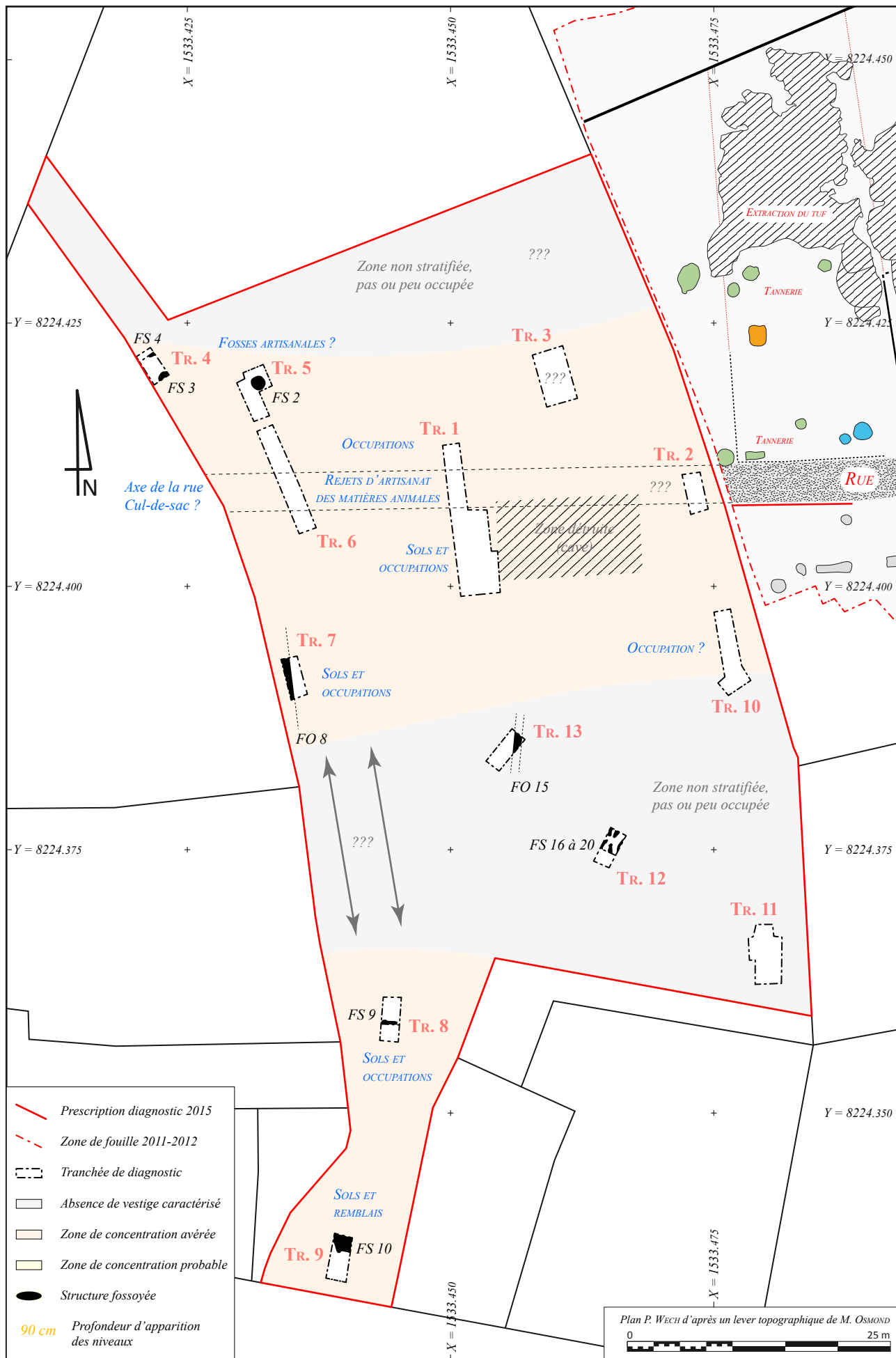


Figure 52 - Eléments d'occupation du courant du Ier siècle en lien avec la fouille mitoyenne (phase 2)

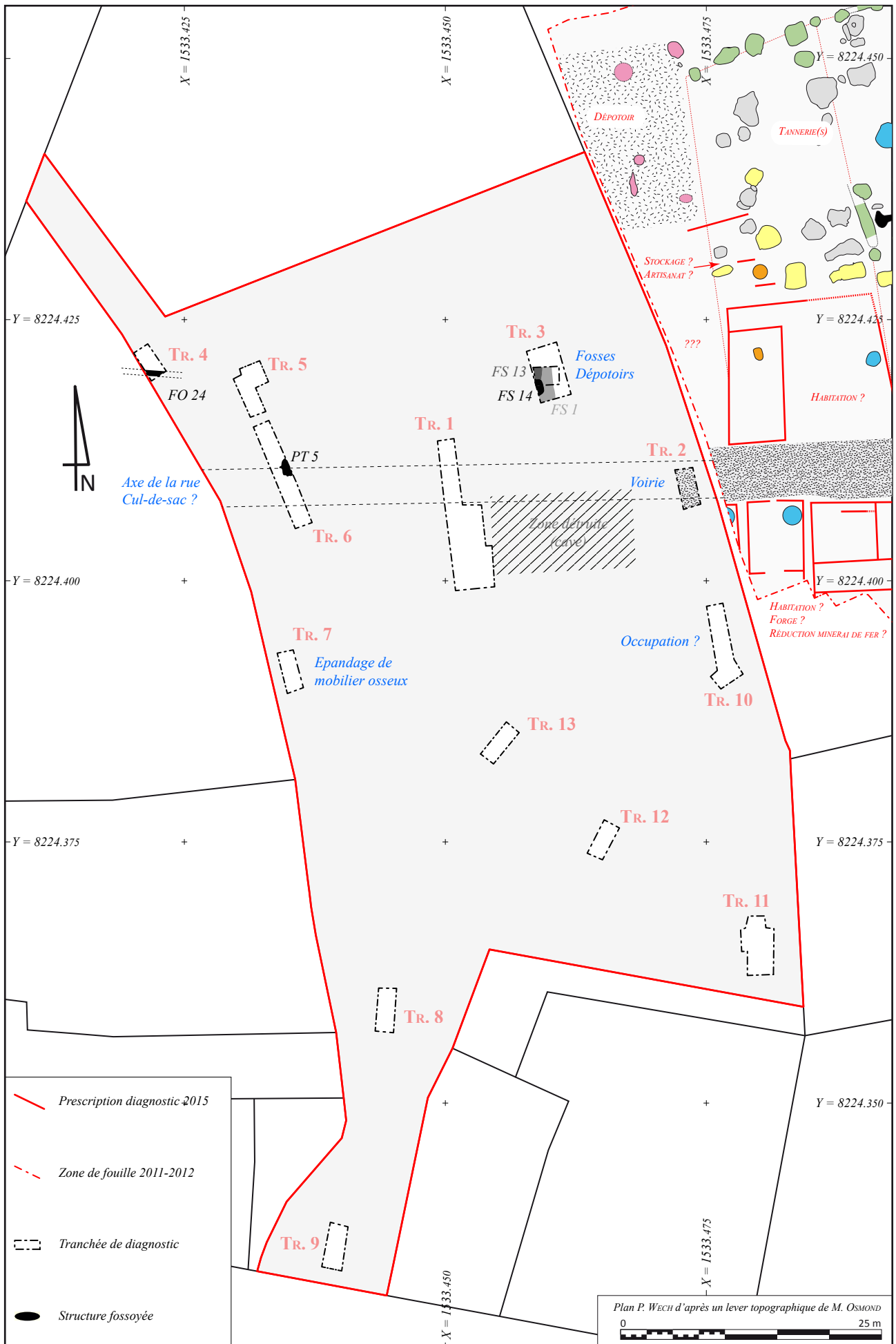


Figure 53 - Traces d'occupation au IIe siècle en lien avec la fouille mitoyenne (phase 5)

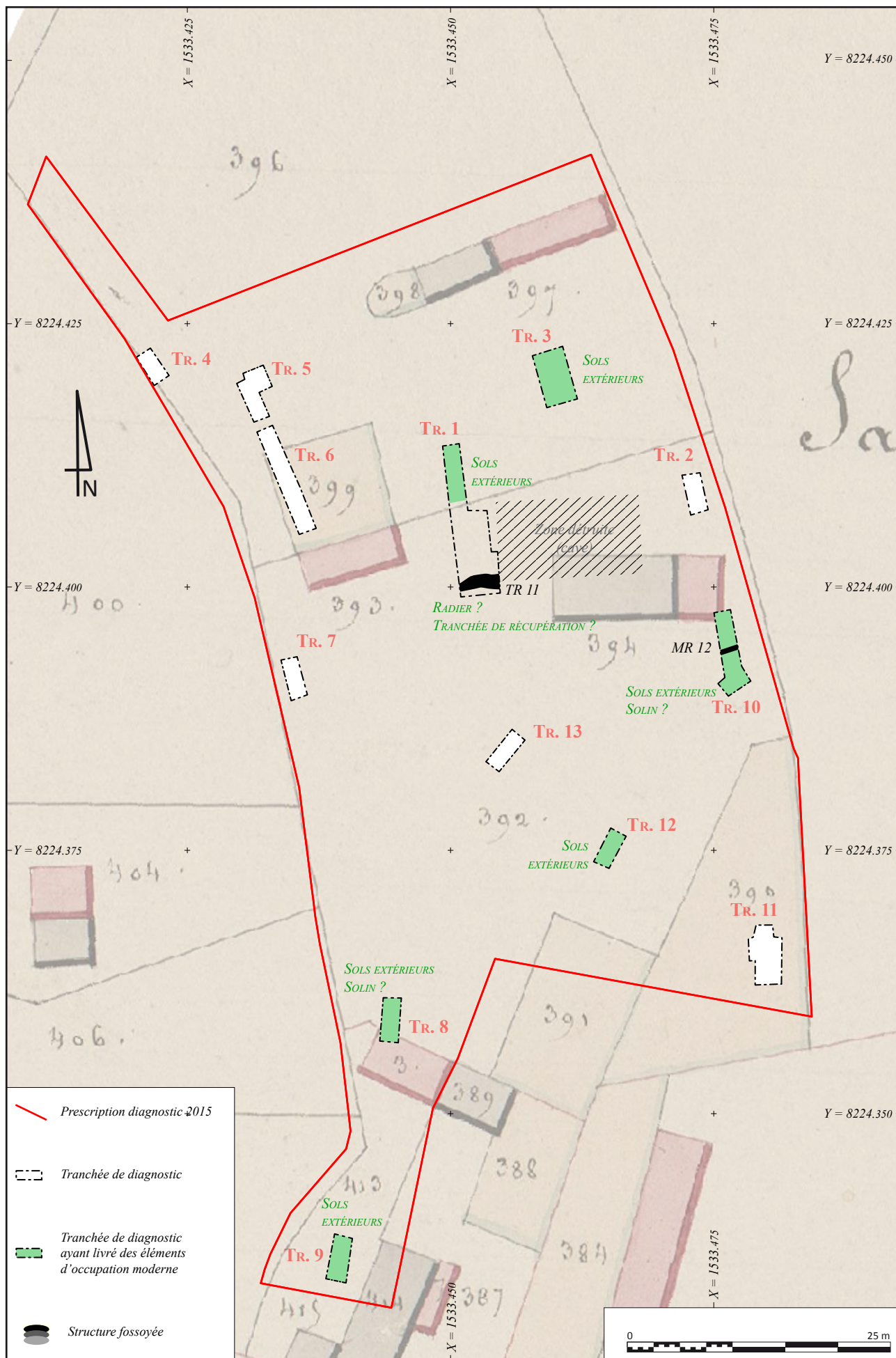


Figure 54 - Eléments d'occupation moderne sur fond de cadastre napoléonien

5- SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Le diagnostic a permis de mettre évidence l'existence, dans cette parcelle, d'une occupation antique structurée débutant à la période augustéenne et couvrant le I^{er} siècle et sans doute une partie du II^e siècle. Cette occupation semble particulièrement concentrée autour d'un axe est / ouest dans lequel nous reconnaissons le prolongement occidental de la voirie identifiée lors de la fouille mitoyenne de 2012. Quelle qu'ait été la nature de cette voirie à cet endroit, il n'en reste que pas moins qu'elle semble avoir constitué la colonne vertébrale de l'occupation.

Celle-ci semble avoir été largement tournée vers diverses activités artisanales. Les éléments récoltés dans les différentes tranchées laissent supposer un travail des matières animales (boucherie ? tannerie ?), mais aussi peut-être de la métallurgie. Certaines fosses au plan et au profil spécifiques doivent sans doute être rapprochées de celles observées en 2012. Nous sommes donc enclins à voir dans ces éléments la stricte continuité de l'occupation mise en évidence immédiatement à l'est.

On soulignera en revanche l'absence apparente de structure bâtie. Aucun solin ou construction de quelque nature que ce soit n'a en effet été reconnu dans les tranchées du diagnostic pour l'occupation antique. Le mobilier récolté se singularise en outre par la très faible quantité de terres cuites architecturales, contrairement à ce qui avait été observé dans la parcelle mitoyenne, laquelle conservait les vestiges de nombreux bâtiments.

Tout ceci semble démontrer que nous sommes en présence d'une extension du quartier artisanal mis en évidence dans la parcelle attenante. Dans ce cadre, la présence de zones pas ou peu occupées au sud peut être interprétée de deux manières : on peut soit y reconnaître les parties arrières des parcelles bordant la rue sur son flanc sud, soit voir dans cet ensemble artisanal un faubourg plus qu'un véritable quartier de la ville. Ceci ne remet toutefois pas en cause l'homogénéité de l'occupation.

Les niveaux antiques sont ainsi globalement répartis sur l'ensemble de la parcelle, mais selon des densités variables et à des profondeurs différentes (fig. 55). La disposition en enfilade des tranchées 4 à 9 permet en outre de restituer la dynamique stratigraphique de l'ensemble de la parcelle, suivant un axe nord / sud (fig. 56).

Le profil général du terrain est lié, rappelons le, à la dynamique alluviale du Ru des Fontaines et correspond à la morphologie d'ensemble du cône de déjection qui explique l'élévation sensible du terrain vers le sud. On observe toutefois un net épaissement des niveaux d'époque historique du nord vers le sud, pour atteindre plus de 2 m²⁵. En ce qui concerne plus particulièrement l'occupation antique, la séquence stratigraphique tend à se réduire, voire à disparaître à l'extrémité nord de la parcelle. Ceci est tout à fait cohérent avec les observations réalisées en 2012 dans la parcelle attenante et semble confirmer la situation de ce secteur en limite de l'assiette urbaine antique.

L'occupation antique semble cesser dans le courant ou à la fin du II^e siècle pour laisser place à une longue période de pratiques agricoles couvrant sans doute, en continu ou non, le Moyen Age et l'époque moderne. Le centre urbain médiéval s'est en effet décalé vers l'est pour se recentrer sur le cours de la Risle. Les premières traces de réoccupation apparaissent ici aux alentours du XVI^e siècle. On ne saurait cependant déterminer s'il s'agit des traces d'une reconquête urbaine, ou bien des installations liées à une ferme isolée. L'occupation semble ensuite se densifier au cours de la période moderne et jusqu'à nos jours, comme en atteste notamment le cadastre napoléonien. Durant la Seconde Guerre mondiale, le quartier a connu d'importantes destructions dont témoignent, ponctuellement, quelques remblais de démolition et fosses dépotoirs.

25 Ce chiffre s'accorde d'ailleurs tout à fait avec différentes observations réalisées dans les années 1990 et 2000 plus au sud. Voir notamment la documentation inédite présentée en fin de bibliographie (Avenue du Général de Gaulle 1997, Intermarché 1995 – 1996, ...).

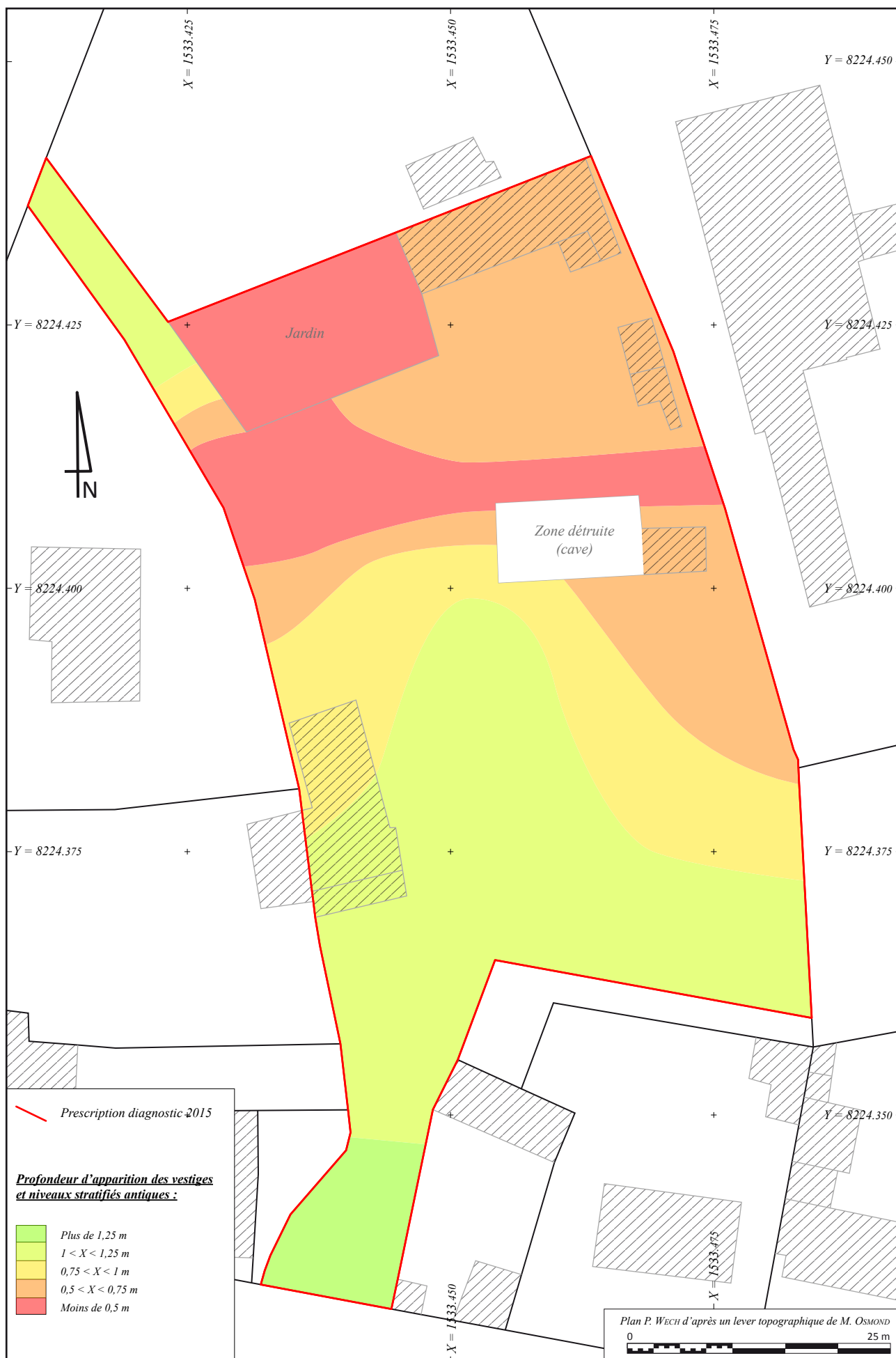


Figure 55 - Carte de répartition des vestiges antiques selon leur profondeur d'apparition

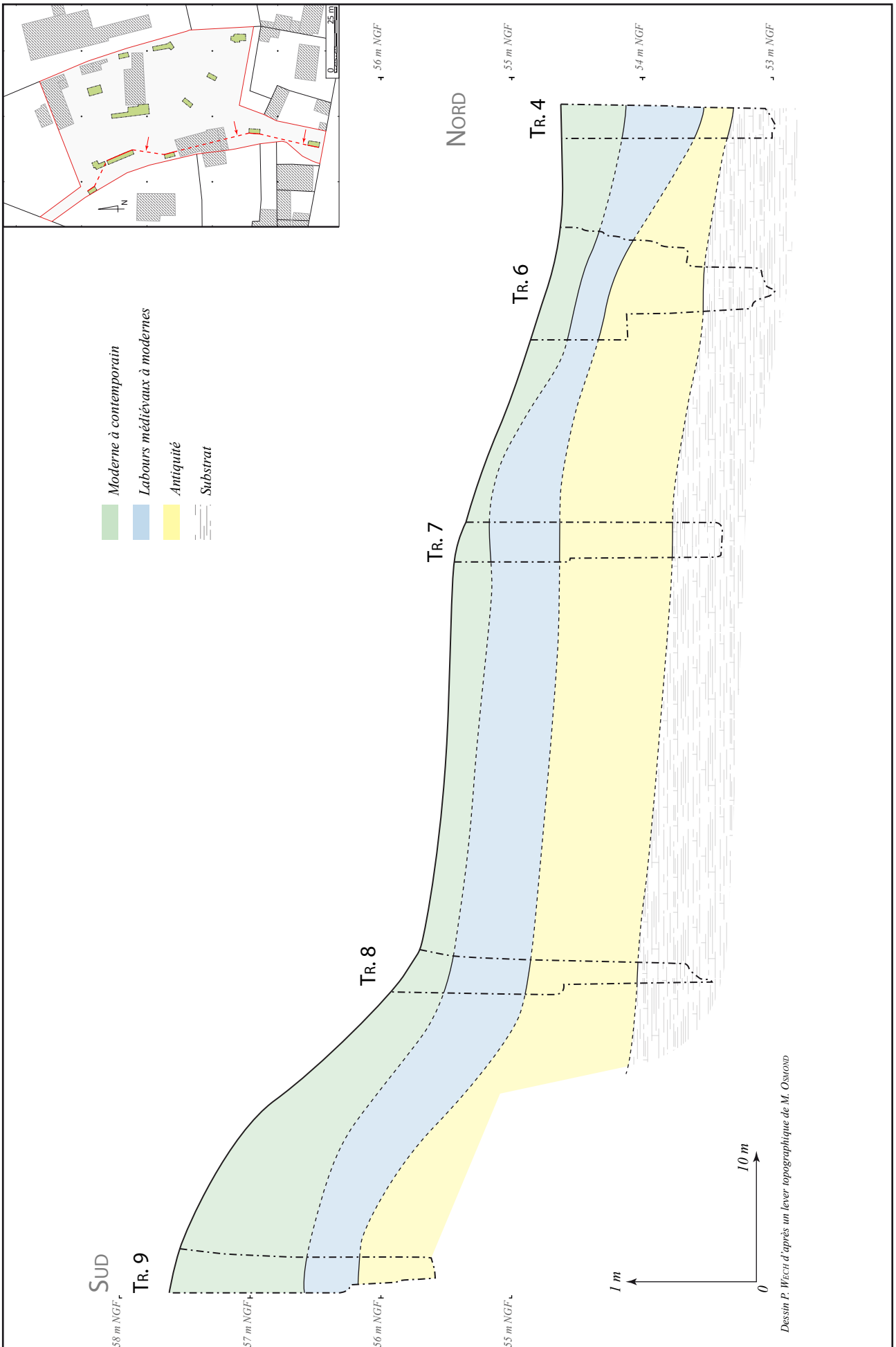


Figure 56 - Evolution stratigraphique de la parcelle suivant un axe nord / sud

6 - Bibliographie

Annuaire 1899

Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1899, 66^e année. Caen : Association normande, 1899

Annuaire 1934

Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1934, 101^e année. Caen : Association normande, 1934

Brisson 1929

BRISSON (C.)- « Excursion à Brionne » dans *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XXVII, années 1927-1929, p. 18 - 21. Caen : Société normande d'études préhistoriques, 1929

Cliquet 1993

CLIQUET (D.)- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure* 27. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993

Coutil 1917

COUTIL (L.)- *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. T. 3, Arrondissement de Bernay*. Evreux : Hérissé, 1917

Farcy 2006

FARCY (D.)- « Brionne – La Côte du Vigneron » dans *Bilan scientifique régional 2001. Haute-Normandie*, p. 21. Rouen : DRAC, 2006

Guillot 2009

GUILLOT (B.)- *Brionne (27). Rue Lemarrois. Rapport final d'opération*. Rouen : INRAP, 2009

Joly 1878

JOLY (A.)- « Quatre miracles inédits de Saint-Nicolas » dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. VIII, années 1875-1876 et 1876-1877, p. 208-210. Caen : Société des antiquaires de Normandie, 1878

Lepert 1996

LEPERT (T.)- « Brionne – Saint-Denis » dans *Bilan scientifique régional 1995. Haute-Normandie*, p. 24. Rouen : DRAC, 1996

Lepert 1997

LEPERT (T.)- « Brionne – La Varende » dans *Bilan scientifique régional 1996. Haute-Normandie*, p. 21-22. Rouen : DRAC, 1997

Lepert 2000

LEPERT (T.)- *Brionne (27). Lotissement communal OPAC 27 « Les Bois de Callouet ». Rapport de sondages*. Rouen : DRAC, 2000

Lepert 2003a

LEPERT (T.)- « Brionne – Côte de Callouet » dans *Bilan scientifique régional 2000. Haute-Normandie*, p. 20. Rouen : DRAC, 2003

Lepert 2003b

LEPERT (T.)- « Brionne – La Varende » dans *Bilan scientifique régional 2000. Haute-Normandie*, p. 20-21. Rouen : DRAC, 2003

Lepert 2009

LEPERT (T.)- « Breviodurum, Eure » dans DORION-PEYRONNET (C., dir.). – *La Normandie entre deux mondes. Les Gaulois face à Rome*, p. 70. Rouen : éditions Points de vue, 2009

Pitte 1987

PITTE (D.)- *Découverte de céramique antique à Brionne (Eure). Juillet 1987. Rapport dactylographié inédit*. Rouen : SRA, 1987

Pitte 1988

PITTE (D.)- *Rapport sur les sondages réalisés au n°33 RUE Saint-Denis à, Brionne (Eure). Rapport dactylographié inédit*. Rouen : SRA, 1988

Pitte, Calderoni, Brabant 1996

PITTE (D.), CALDERONI (P.), BRABANT (J.-P.).- *Observations sur le donjon roman de Brionne (Eure)*. Rouen : DRAC, 1996

Roussel 1992

ROUSSEL (P.).- « Brionne – Rue Moussel Renouf » dans *Bilan scientifique régional 1991. Haute-Normandie*, p. 19-20. Rouen : DRAC, 1992

Tarsia 2005

TARSIA (A.).- *La géographie religieuse de la cité des Aulerques Eburonices. Approche topographique et archéologique des sanctuaires*. Mémoire de maîtrise soutenu en 2005 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Paris : s.n., 2005

Wech 2015

WECH (P.) – *Brionne (Haute-Normandie, Eure)*, « Rue Emile Neuville - Collège Pierre Brossolette ». *Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Le Vieil-Evreux, Département de l'Eure, 2015.

100

Documentation inédite***Intermarché 1995 – 1996***

Ensemble de notes et de relevés stratigraphiques réalisés dans le cadre de la surveillance de sondages préalables à la construction de l'Intermarché au lieu-dit La Varende (source T. Lepert)

Avenue du Général de Gaulle 1997

Ensemble de notes concernant la réalisation de sondages d'évaluation dans une parcelle privée sise avenue du Général de Gaulle (source T. Lepert)

Logimarché 2000

Relevés stratigraphiques effectués dans le cadre de la réalisation de sondages

d'évaluation préalables à la construction d'un nouveau bâtiment (source T. Lepert)

CDM 2001

Ensemble de notes concernant la surveillance de sondages géotechniques pour la construction d'un local par l'entreprise CDM (source T. Lepert)

Lycée Augustin Boismard 2001

Ensemble de notes concernant la réalisation de sondages d'évaluation préalables à la construction des ateliers du lycée technique (source T. Lepert)

Gymnase 2001

Ensemble de notes concernant la réalisation de sondages d'évaluation préalables à la construction d'un gymnase associé au collège Pierre Brossolette (source T. Lepert)

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de Brionne dans le département de l'Eure.....	11
Figure 2 - Localisation de la commune de Brionne sur fond de carte IGN au 1 / 250 000e.....	11
Figure 3 - Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1 / 25 000e.....	12
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel	12
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention (en bleu)	13
Figure 6 - Cours principal du Ru des Fontaines dans la ville de Brionne.....	27
Figure 7 - Topographie actuelle de la parcelle diagnostiquée.....	26
Figure 8 - Localisation de l'intervention dans son contexte géologique et géomorphologique.....	27
Figure 9 - Carte archéologique de la commune de Brionne	29
Figure 10 - Mention de Brionne sur la Table de Peutinger.....	30
Figure 11 - Localisation de Brionne dans le contexte des cités gallo-romaines normandes	30
Figure 12 - Insertion de la ville de Brionne dans le réseau des voies antiques (dessin T. Lepert).....	31
Figure 13 - Vestiges de thermes fouillés en 1991 (cliché P. Roussel / Archéo 27).....	31
Figure 14 - Plan des sondages réalisés lors du diagnostic avec mention des altitudes atteintes.....	40
Figure 15 - Plan et localisation de la tranchée n° 1 et des structures qui y ont été mises au jour.....	42
Figure 16 - Coupes stratigraphiques relevées dans la tranchée n° 1.....	45
Figure 17 - Vue en plan de la structure 23 (premier plan) recoupant une probable seconde structure au second plan.....	43
Figure 18 - Vue en coupe des niveaux de sol et d'occupation scellant la fosse 22 (au centre).....	44
Figure 19 - Stratigraphie de la tranchée 2.....	49
Figure 20 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 3	50
Figure 21 - Vue d'ensemble de la tranchée 3 en direction de l'ouest.....	48
Figure 22 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 4	53
Figure 23 - Vue de coupe nord de la tranchée 4 (noter la fosse FS 4 dans l'angle inférieur droit)	52
Figure 24 - La fosse FS 3 dans l'angle sud-est de la tranchée 4.....	54
Figure 25 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 5	56
Figure 26 - Vue en plan de la fosse FS 2.....	57
Figure 27 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 6	58
Figure 28 - Vue en plan des occupations reconnues à l'extrémité sud de la tranchée 6.....	59
Figure 29 - Vue en coupe des niveaux de circulation finement stratifiés observés dans la partie nord de la tranchée 6	60
Figure 30 - Vue en plan du niveau de sol et d'épandage 65.....	60
Figure 31 - Vue du puits PT 5 observé dans la tranchée 6	61
Figure 32 - Compilation des données stratigraphiques des tranchées 5 et 6.....	63
Figure 33 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 7	64
Figure 34 - Le fossé FO 8 (flèche rouge) dans les coupes nord (à gauche) et sud (à droite) de la tranchée 7.....	62

	Figure 35 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 8	66
	Figure 36 - Coupe ouest de la tranchée 8 montrant, en partie basse, les niveaux de sol 78 à 80	67
	Figure 37 - Vue de la fosse FS 9 et de son comblement supérieur.....	67
	Figure 38 - Superposition du plan du diagnostic et du cadastre napoléonien (AD 3 PL 855).....	68
	Figure 39 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 9	70
	Figure 40 - Vue en plan du fond de la tranchée 9 majoritairement occupé par la fosse FS 10.....	71
	Figure 41 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 10	73
	Figure 42 - Vue en plan du possible solin MR 12	74
	Figure 43 - Sondage profond réalisé par paliers dans la tranchée 11.....	74
	Figure 44 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 11	76
	Figure 45 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 12	77
	Figure 46 - Eléments de stratigraphie relevés dans la tranchée 13	78
	Figure 47 - Vue en plan du fond de la tranchée 12 avec ses structures fossoyées (FS 16 à 20)	75
	Figure 48 - Diagrammes stratigraphiques des tranchées réalisées lors du diagnostic	83
	Figure 49 - Topographie restituée du toit des alluvions fines	85
	Figure 50 - Topographie restituée des terrains au moment des premières occupations antiques.....	86
	Figure 51 - Localisation des niveaux et structures augusto-tibériens en lien avec la fouille mitoyenne (phase 1) ..	87
	Figure 52 - Eléments d'occupation du courant du Ier siècle en lien avec la fouille mitoyenne (phase 2).....	88
102	Figure 53 - Traces d'occupation au IIe siècle en lien avec la fouille mitoyenne (phase 5)	89
	Figure 54 - Eléments d'occupation moderne sur fond de cadastre napoléonien.....	90
	Figure 55 - Carte de répartition des vestiges antiques selon leur profondeur d'apparition	94
	Figure 56 - Evolution stratigraphique de la parcelle suivant un axe nord / sud.....	95
	Tableau 1 - Détail des ouvertures réalisées lors du diagnostic.....	38
	Tableau 2 - Tableau comparatif des différents puits antiques identifiés à Brionne.....	61

7 - LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans			
1	Humus	Limons argileux brun foncé à noir assez homogène et peu compact							2	-	Contemporain	
2	Niveaux de sol	Rognons de silex / nodules de calcaire	1						3	-	Moderne à contemporain	
3	Labours ?	Limons argileux brun assez compact avec beaucoup d'éléments mobiliers / niveau remanié	2						4 / 6 / 8	CER, FAU, MAL, PIE, TCA, VER	Médiéval à moderne	
4	Comblement	Limons argileux brun hétérogène et peu compact, avec très nombreuses inclusions de toutes sortes (céramique, faune, coquilles, ...)	3	FS 13					163	CER, FAU, MAL, TCU, TCA, VER	Antique	
5	Remblai	Limons argileux brun assez compact et hétérogène, avec nombreux charbons et petites inclusions diverses	3	FS 1					7 / 166	CER, FAU, MET	Antique	
6	Comblement	Limons argileux brun meuble et homogène avec nombreuses coquilles d'huîtres à la base	3							FAU	Antique	
7	Remblai ou niveau d'occupation	Limons argileux brun-gris avec nombreux charbons, quelques nodules de terre brûlée et des fragments de coquilles / hétérogène et peu compact	5 / 167						164	CER, FAU, MAL, MET	Antique	
8	Comblement	Limons argileux brun meuble et hétérogène, avec gros blocs de silex et nombreux éléments de terre cuite (moins présents dans la partie sud)		FS 14						CER, FAU	Antique	
9	Humus	Limons argileux brun foncé à noir assez homogène et peu compact							10	-	Contemporain	
10	Niveau de sol	Fin gravier	9						11 / 12	-	Contemporain	
11	Labours ?	Limons argileux brun foncé à noir avec quelques silex	10						12	CER, FAU, MET	Médiéval à moderne	
12	Labours ?	Limons brun plus clair que 11 avec quelques silex	11						184	-	Médiéval à moderne	
13	Humus	Limons argileux brun foncé à noir assez homogène et peu compact							14	-	Contemporain	
14	Labours ?	Limons argileux brun avec quelques silex / homogène et peu compact	13						15 / 64	-	Médiéval à moderne	
15	Remblai ou niveau d'alluvions	Limons brun-jaune plus ou moins argileux, assez compact et homogène / affaissé à la verticale de la fosse 2	185						16	CER, FAU, MAL, MET	Antique	
16	Niveau d'occupation	Limons argileux brun foncé assez compact et homogène	15	FS 25					17 ?	-	Antique	

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans				
17	Comblement	Limon argileux brun foncé assez compact et homogène, avec poches de limon argileux jaunâtre	15				16 ?	60	FS 2	CER, FAU, MAL	Sd. 5	Antique	
18	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche et nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	16	FS 2 FS 25				19		-	Sd. 5	Antique	
19	Substrat	Dépôts de travertin successifs, plus ou moins indurés et de couleur blanche à grise	18							-		Sans objet	
20	Humus	Limon argileux brun foncé à noir assez meuble et homogène						21		-		Contemporain	
21	Labours ?	Limon argileux brun clair assez homogène et moyennement compact	20					27 / 28 67 / 68 87		-		Médiéval à moderne	
22	Remblai ou niveau d'alluvions	Limon brun-jaune plus ou moins argileux, assez compact et homogène	88					67		CER, FAU, MET		Antique	
23	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé assez compact et homogène	22					24		CER		Antique	
24	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir assez compact et homogène	23 / 86					25		-	Sd. 6	Antique	
25	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche et nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	24					83		-		Antique	
26			Annulé										
27	Mur / cuvelage	Maçonnerie de blocs de silex de taille moyenne liés à la terre (limon argileux brun-orangé)	28							-		Antique	
28	Comblement	Limon argileux brun compact et homogène parfaitement stérile (?)	21					27	PT 5	-		Antique	
29	Humus	Limon argileux brun meuble et homogène avec rares silex						30 / 41		-		Contemporain	
30	Comblement	Nombreux silex dans une matrice de limon brun meuble et homogène, avec quelques fragments de TCA	29					31	FS 27	-		Contemporain	
31	Comblement	Grave sableuse beige assez grossière / homogène et peu compacte	30						FS 27	-	Sd. 4	Contemporain	
32	Comblement	Limon argileux brun foncé, compact et homogène, avec nombreuses inclusions de mobilier	33						FS 4	CER, FAU		Antique	

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur				Dans
33	Labours ?	Limon argileux brun compact et homogène avec quelques inclusions de mobilier / niveau remanié	41	FS 27		37			32 / 34 39 / 42		CER, FAU, MET, TC U	Médiéval à moderne
34	Comblement	Limon argileux brun clair compact et homogène, avec quelques petits silex et divers éléments mobiliers	33							FS 28	-	Antique
35	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé, compact et homogène avec quelques inclusions de mobilier	33	FS 3 FS 4 FO 24 FS 28					36		CER, FAU, MAL, LTH	Antique
36	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	35						Substrat		-	Antique
37	Labours ?	Partie supérieure du comblement de la fosse 3 et du foss 24 remaniée par des agricoles postérieures = Limon brun foncé assez compact et homogène, avec quelques silex et de petits nodules de terre brûlée	41	FS 27		33			38 / 39		-	Médiéval à moderne
38	Comblement	Limon argileux brun compact et homogène avec quelques inclusions de mobilier	37	FO 24					40	FS 3	CER, FAU, MAL	Antique
39	Comblement	Limon brun-beige compact et assez homogène, avec inclusions de coquilles, céramique, charbon, silex, ...	37			42				FO 24	CER	Antique
40	Comblement	Limon argileux brun-noir homogène et peu compact, avec nombreux silex et quelques charbons et nodules de terre brûlée	38							FS 3	CER, FAU, MAL, MET	Antique
41	Perturbations contemporaines	Mélange d'humus et de mobiliers contemporains (briques, métal, squelette de chien, ...) peu compact et homogène	29	FS 27					33		-	Contemporain
42	Comblement	Limon brun-beige assez clair, compact et assez hétérogène, sans mobilier apparent	33			39				FO 24	-	Antique
43	Niveau de sol	Allée de garage en gravillons, avec nodules de mortier et fragments de briques mécaniques / meuble et homogène recouvert d'une fine couche d'humus							44		-	Contemporain
44	Humus	Limon argileux brun meuble et homogène avec quelques petits silex	43						45		-	Contemporain

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans			
45	Labours ?	Limon brun-noir compact et homogène, avec quelques nodules de calcaire et silex / niveau remanié	44						46		-	Médiéval à moderne
46	Labours ?	Limon brun clair avec quelques silex, de rares fragments de terre cuite et des charbons / niveau remanié	45						47		CER, TCA	Médiéval à moderne
47	Niveau dépotoir ?	Nombreux ossements animaux (dont des chevilles osseuses en grande quantité) et coquilles d'huîtres dans un limon brun foncé compact et homogène	46						48 / 52		CER, FAU, TCA	Antique
48	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé à noir, compact et homogène, avec céramique, silex et petits nodules de terre brûlée	47	FO 8					49		CER	Antique
49	Niveaux de sol	Epais niveau de limon argileux brun riche en cailloutis de silex / possibilité d'une stratification interne non reconnue lors du diagnostic	48						50 / 51		-	Antique
50	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux brun-noir avec nombreux nodules de tuf / compact et homogène	49						51		-	Antique
51	Alluvions	Dépôts d'alluvions constituées de limon noirâtre avec de nombreux nodules de tuf	50								-	Sans objet
52	Comblement	Limon argileux brun foncé compact et homogène, avec quelques nodules de terre brûlée	47						53 / 58		CER, FAU, MAL	Antique
53	Comblement	Limon argileux noirâtre compact et homogène, avec gros nodules de terre brûlée	52						54		CER	Antique
54	Comblement	Limon argileux brun foncé compact et homogène, avec rares nodules de terre brûlée	53 / 58						55		FAU	Antique
55	Comblement	Limon argileux brun compact et homogène avec quelques charbons	54						56		-	Antique
56	Comblement	Limon argileux jaunâtre hétérogène, avec de gros charbons et quelques nodules de terre brûlée	55						57 / 59		-	Antique
57	Comblement	Limon argileux brun-gris compact et homogène, avec petites inclusions de céramique, charbons et terre brûlée	56 / 59								CER, FAU	Antique
58	Comblement	Limon argileux brun-jaune, hétérogène et assez compact	52						53 / 59		-	Antique

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur				Dans
59	Comblement	Limon argileux brun foncé, compact et homogène, avec quelques charbons et nodules de terre brûlée	56					57	FO 8	-	Sd. 7	Antique
60	Comblement	Limon argileux brun-jaune avec charbons et poches de limon brun, ainsi que de nombreux éléments mobiliers	17						FS 2	CER, PIE	Sd. 5	Antique
61	Comblement	Limon argileux brun-noir assez homogène	15						FS 25	-		Antique
62	Niveau d'occupation	Limon argileux noir avec charbons, céramique et nodules de terre brûlée / affaissé à la verticale de la fosse 2	64					63		CER, TCA		Antique
63	Remblai ou niveau d'alluvions	Limon argileux jaunâtre assez compact avec éléments mobiliers divers / affaissé à la verticale de la fosse 2	62					185		CER, FAU, MET	Antique	
64	Remblai	Concentration de mobilier à la verticale de la fosse 2, mais dans un niveau indistinct (remaniement postérieur ?)	14					62		CER, FAU, MET, MAL, TCA	Antique	
65	Niveau de sol	Limon argileux grisâtre assez compact, avec traces d'oxydation, rognons de silex et nombreux restes de faune à plat	67					66		CER, FAU, MET, PIE	Antique	
66	Remblai ou niveau de sol	Limon argileux beige-jaune compact et homogène, avec traces de racines et d'oxydation	65					84		-	Antique	
67	Niveau d'occupation	Limon gris-jaune compact et homogène avec quelques rares charbons	21 / 68					65		CER, MAL, FAU, MET	Sd. 6	Antique
68	Négatif de bloc ?	Dépression globalement semi-circulaire, au fond plat et induré, comportant un fin niveau de limon brun foncé à noir avec du charbon et des nodules de terre brûlée	21					67		-	Antique	
69	Remblai	Limon argileux brun-noir avec très nombreux nodules de terre brûlée	66					186		CER, FAU, MET	Antique	
70	Comblement	Limon argileux brun foncé assez meuble et homogène	40					71	FS 3	-	Antique	
71	Comblement	Limon argileux brun, compact et homogène, avec quelques silex et nodules de tuf	70						FS 3	-	Antique	
72	Humus	Limon argileux noirâtre, meuble et homogène, avec nombreuses bioturbations						73		-	Sd. 8	Contemporain

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans			
73	Labours ?	Limons argileux brun clair assez compact et homogène, avec quelques silex et traces d'induration en partie haute (niveau de circulation ?)	72					74			CER, VER	Médiéval à moderne
74	Labours ?	Limons argileux brun assez compact et homogène avec nombreuses petites inclusions de silex, calcaire et terre cuite / niveau remanié	73					75 / 77			CER	Médiéval à moderne
75	Niveau d'occupation	Limons argileux brun foncé assez compact et homogène, avec nombreuses inclusions de silex, calcaire et terre cuite	74	FS 9 ?				76 / 78			CER, FAU, TCA	Antique
76	Comblement	Limons argileux brun compact et homogène, avec gravier	75							FS 26	-	Antique
77	Comblement	Limons argileux brun foncé assez charbonneux, homogène et moyennement compact, avec nombreuses petites inclusions de terre brûlée, terre cuite, coquilles, ...	74								CER, FAU, MET, TC U, LTH, PIE	Antique
78	Niveau de sol	Limons argileux brun compact avec gravier	75	FS 26				79			CER, FAU, VER	Antique
79	Niveau de circulation	Similaire à 78 mais plus foncé et moins riche en gravier	78					80			-	Antique
80	Niveau de sol	Limons argileux brun foncé compact avec graviers	79					81			-	Antique
81	Niveau d'occupation	Limons argileux brun foncé assez compact et homogène, avec quelques silex et de nombreux nodules de tuf	80					82			-	Antique
82	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	81					Substrat			-	Antique
83	Substrat	Dépôts de travertin successifs, plus ou moins indurés et de couleur blanche à grise	25								-	Sans objet
84	Remblai ou niveau de sol	Limons blancs cassés à jaune clair, compact et homogène	66					85			-	Antique
85	Niveau d'occupation	Limons argileux brun compact et homogène avec quelques fragments de TCA	84					86			CER	Antique
86	Remblai ou niveau de sol	Limons argileux beige-jaune compact et homogène, avec traces de racines et d'oxydation	85					24			-	Antique
87	Niveau de sol	Cailloutis de silex dans matrice de limon brun peu compact	21	PT 5				88			-	Antique

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phrasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans				
88	Niveau de circulation	Limons brun-gris riches en petits fragments de coquilles / induration liée à un piétinement ?	87						22		-	Sd. 6	Antique
89	Humus	Limons argileux noirâtre assez homogène et peu compact							90		-	Sd. 9	Contemporain
90	Remblai de démolition	Nombreux matériaux de construction (briques, silex, mortier, plâtre, ...) dans une matrice de limon argileux orangé	89						91		CER, FAU, MET		Contemporain
91	Niveau de sol	Silex de taille moyenne dans une matrice de limon brun	90						92		CER, FAU, MET		Moderne à contemporain
92	Niveau d'occupation	Limons argileux brun clair assez compact et homogène, avec traces d'oxydation	91						93		-		Moderne à contemporain
93	Niveau de sol	Gravier de silex	92						94		-		Moderne à contemporain
94	Niveau de sol	Limons argileux orangés	93						95		-		Moderne à contemporain
95	Niveau d'occupation	Limons argileux brun compact et homogène	94						96		CER, FAU, TCA		Moderne à contemporain
96	Niveau de sol	Fin gravier discontinu	95						97		-		Moderne à contemporain
97	Remblai ou niveau d'occupation	Limons argileux brun compact et homogène avec quelques silex	96						100 106		-	Sd. 9	Moderne
98	Comblement	Limons argileux brun foncé, hétérogène, avec poches de limons argileux jaune-orangé et inclusions de calcaire, silex et mortier	97			107			99		CER, FAU		Antique
99	Comblement	Limons argileux brun-noir avec inclusions de nodules de tuf, quelques silex et des éléments de charbon et de terre brûlée	98			108					-		Antique
100	Remblai ou niveau d'occupation	Limons argileux brun foncé, compact et assez homogène avec nombreuses petites inclusions de tout type / niveau remanié ?	97			106			98 / 101		CER, FAU, MET		Médiéval à moderne
101	Niveau de sol	Limons argileux brun mêlé à du limon argileux orangé avec quelques graviers / assez compact	100						102		-		Antique
102	Niveau de sol	Limons argileux brun foncé compact avec nodules de tuf et charbons	101						103		-		Antique
103	Niveau de sol	Limons argileux orangés assez hétérogènes, avec poches de limons argileux brun, charbon et terre brûlée	102						104		-		Antique
104	Niveau de sol	Limons argileux orangés et nodules de tuf, hétérogènes et compact	103						105		CER		Antique

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Synchr. de	Sur	Dans				
105	Remblai	Niveau sableux (matrice constituée principalement de nodules de tuf pulvérulent) avec nombreuses inclusions de limon argileux orangé, terre brûlée, charbons et quelques silex / compact	104	FS 10								CER	Antique
106	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun, compact et homogène, avec quelques silex / niveau remanié ?	97			100			107			-	Médiéval à moderne
107	Comblement	Limon argileux brun assez compact, avec poches de limon argileux orangé, silex et nodules de tuf	106			98			108	FS 10		CER	Antique
108	Comblement	Limon argileux brun-noir avec nodules de tuf et quelques silex	107			99			109	FS 10		-	Antique
109	Comblement	Limon argileux brun foncé à noir, assez compact et homogène, avec graviers, charbon, nodules de tuf, ...	108						110	FS 10		CER	Antique
110	Comblement	Limon argileux brun foncé avec nombreuses petites inclusions de charbon et de terre brûlée, graviers et petites poches de limon argileux orangé	109							FS 10		CER	Antique
111	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact							112			-	Contemporain
112	Labours	Limon argileux brun avec quelques silex et de rares inclusions de terre cuite / niveau remanié	111						113			CER, FAU, VER, TCA	Médiéval à moderne
113	Niveau d'occupation ?	Limon argileux brun plus sombre que 112, avec quelques nodules de tuf	112						114			-	Antique
114	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	113						Substrat			-	Antique
115	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact							116			-	Contemporain
116	Remblai ou niveau de sol	Fin sol de gravier recouvert de silex, fragments de briques et nodules de mortier	115						117			-	Moderne
117	Niveau d'occupation	Limon argileux brun assez compact et homogène	116						118			-	Moderne
118	Labours	Limon argileux brun clair assez compact, avec quelques silex et rares fragments de terre cuite / niveau remanié	117						119			CER, FAU	Médiéval à moderne

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans			
119	Labours ?	Limons argileux brun, plus foncé que 118 et avec quelques gros silex / niveau remanié	118					120		CER, FAU, TCA	Antique ? Médiéval ?	
120	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche et nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	119					Substrat		-	Antique	
121	Comblement	Limons argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent	119						FS 16	CER	Antique	
122	Comblement	Limons argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent	119						FS 17	-	Antique	
123	Comblement	Limons argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent	119						FS 18	-	Antique	
124	Comblement	Limons argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent / nombreuses chevilles osseuses	119						FS 19	-	Antique	
125	Comblement	Limons argileux brun foncé assez homogène avec quelques silex et nodules de tuf pulvérulent / nombreuses chevilles osseuses	119						FS 20	-	Antique	
126	Humus	Limons argileux noirâtre assez homogène et peu compact				136		127		-	Contemporain	
127	Remblai de démolition	Nombreux silex et fragments de briques mécaniques dans une matrice limoneuse brune	126					128		-	Contemporain	
128	Niveau de sol	Nombreux silex de taille moyenne dans une matrice limoneuse brune	127					129	MR 12	-	Moderne à contemporain	
129	Remblai	Limons argileux brun-ocre assez compact et homogène, avec quelques nodules de mortier jaune et de rares fragments de terre cuite	128					130	187	CER, FAU, MET	Moderne à contemporain	
130	Niveau de sol ?	Nodules de tuf mêlés à du limon argileux brun avec quelques fragments de terre cuite / assez homogène	129	187				131	133	-	Moderne à contemporain	
131	Comblement	Argile grise et nodules de tuf	130					132		-	Moderne à contemporain	
132	Comblement	Ensemble hétérogène de remblais mêlant limon brun-noir, nodules de tuf et poches de limon argileux orangé	131						FS 21	-	Moderne à contemporain	
133	Remblai ?	Limons argileux brun avec quelques gros silex, de rares nodules de calcaire, de terre brûlée et de tuf / compact et homogène	130	FS 21		135	138	134	188	CER, FAU, MAL, MET, TCA	Antique	

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur			Dans
134	Niveau d'occupation ?	Limon argileux brun foncé à noir, riche en fragments de terre cuite et coquilles d'huîtres / hétérogène et peu compact	133 135	FS 29		139 ?				CER, FAU, MAL, TCA	Antique
135	Remblai ?	Limon argileux brun avec quelques gros silex, de rares nodules de calcaire, de terre brûlée et de tuf / compact et homogène	129	FS 21		133 138		134		CER, FAU, MAL, TCA	Antique
136	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact				126		137		-	Contemporain
137	Labours ?	Limon argileux brun clair, homogène et compact, avec quelques petits nodules de calcaire	136	FS 21				138		CER, FAU, MET, VER, TCA, PIE	Médiéval à moderne
138	Remblai ?	Limon argileux brun avec nombreux nodules de calcaire et quelques éléments de terre brûlée / compact et homogène	137			133 135		139		CER, FAU, MET, TCU, LTH	Antique
139	Niveau d'occupation	Limon argileux brun avec traces d'oxydation gris-vert / compact et homogène	138			134 ?		140		-	Antique
140	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	139							-	Antique
141	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact						142		CER, FAU, MET, TCA, PIE	Contemporain
142	Labours ?	Limon argileux brun clair assez compact et homogène avec nombreux nodules de calcaire, quelques silex et fragments de TCA / niveau remanié	141					143		CER, FAU, MET, MAL, TCU	Médiéval à moderne
143	Comblement	Limon argileux brun avec nodules de tuf, quelques silex et inclusions de mobiliers divers / poches de limon argileux brun-jaune en partie haute	142							CER, FAU, LTH	Antique
144	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	142	FO 15				145		-	Antique
145	Substrat	Dépôts de travertin successifs, plus ou moins indurés et de couleur blanche à grise	144							-	Sans objet
146	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact				168		147		-	Contemporain

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur			
147	Remblai	Gros silex dans limon brun très aéré	146					148 149	-		Moderne
148	Niveau de sol	Tuf grisâtre pulvérulent	147					149	-		Moderne
149	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé compact	148			150		153 157	-		Moderne
150	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé compact	147			149		151	-		Moderne
151	Niveau de sol	Gravier de silex	150					152	-		Moderne
152	Labours ?	Niveau remanié constitué de limon argileux brun peu compact avec quelques silex et fragments de terre cuite	151					153	-		Médiéval à moderne
153	Labours ?	Limon argileux brun assez compact et homogène	149 152					154	CER, FAU, MET		Médiéval à moderne
154	Niveau de sol	Tuf pulvérulent dans matrice de limon argileux brun avec quelques silex, des poches de limon argileux orangé, ...	153					155	-		Antique
155	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun assez compact et homogène avec nombreux éléments de terre brûlée	154					156	CER, FAU, MET, MAL		Antique
156	Niveau de sol ?	Limon argileux brun compact avec beaucoup de nodules de terre brûlée	155	FS 30				161	-		Antique
157	Comblement	Limon argileux brun foncé à noir avec nodules de tuf	149						-	FS 30	Antique
158	Niveau de sol	Rognons de silex dans une matrice de limon argileux brun-noir assez compact	162					159	-		Antique
159	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir compact et homogène	158 175	FS 22 FS 23				160	-		Antique
160	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	159					Substrat	-		Antique
161	Remblai ou niveau de sol	Limon jaunâtre très fin, compact et homogène	156					162	CER		Antique
162	Remblai ou niveau de sol	Limon jaune-beige assez compact avec nombreuses poches de limon argileux brun (notamment au nord)	156 161					158	CER, FAU, MET, LTH		Antique
163	Comblement	Limon sableux brun clair à jaune, avec nombreux fragments de coquilles et nodules de tuf pulvérulent / hétérogène et peu compact	4						-	FS 1	Antique

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage		
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur				Dans	
164	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun avec nodules de tuf pulvérulent et terre brûlée, ainsi que des charbons, de la faune et des fragments de coquilles	7						165		-		Antique
165	Anthroposol	Terre végétale antique = limon argileux noirâtre riche en nodules de tuf pulvérulent et présentant quelques traces de petits charbons et nodules de terre brûlée	164						Substrat		-	Sd. 3	Antique
166	Niveau de sol	Tuf grisâtre pulvérulent	5						167		-		Antique
167	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun avec nombreux nodules de tuf et rares charbons / compact et homogène	166						7		-		Antique
168	Humus	Limon argileux noirâtre assez homogène et peu compact				146			170 171		-		Contemporain
169	Comblement	Remblai de démolition stratifié et très hétérogène renfermant des fragments de briques, de plâtre, d'ardoise, de mortier, ...		TR 7						FS 6	-		Contemporain
170	Comblement	Remblai de démolition contenant des blocs de craie et de l'ardoise	168								-		Moderne
171	Remblai ? Labours ?	Niveau de limon brun assez compact et homogène et possiblement remanié	168	TR 11					172 173 176 178		CER, FAU, MAL, MET, TCA, TCU		Médiéval à moderne
172	Niveau de sol	Travertin blanc pulvérulent affaissé à la verticale de la fosse 23	171			179			173		-		Antique
173	Niveau d'occupation	Limon argileux brun assez compact et homogène	172						174		-	Sd. 1	Antique
174	Niveau de sol	Travertin blanc pulvérulent affaissé à la verticale de la fosse 23	173 182						175		CER, FAU		Antique
175	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun-jaune, compact et homogène, avec charbons et petits nodules de terre brûlée	174 176 177						159 FS 22 FS 23		CER		Antique
176	Remblai	Limon argileux jaunâtre avec gros blocs de silex	171						175 177		CER, FAU, MAL, MET, TCA		Antique
177	Remblai	Limon argileux gris-jaune meuble et homogène	176						175		CER, MET		Antique
178	Niveau d'occupation	Limon argileux brun avec nombreux nodules de terre brûlée et éléments de terre cuite / affaissé à la verticale de la fosse 23	171						179		FAU, CER		Antique

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques						Mobilier présent	Localisation / sondage	Proposition de phasage	
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur				Dans
179	Niveau de sol	Travertin blanc pulvérisé affaissé à la verticale de la fosse 23	178			172		180	-		Antique	
180	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir assez homogène / affaissé à la verticale de la fosse 23	179					180	-		Antique	
181	Niveau d'occupation	Limon argileux brun avec nombreux nodules de terre brûlée et éléments de terre cuite / affaissé à la verticale de la fosse 23	180					182	-	Sd. 1	Antique	
182	Niveau d'occupation	Limon argileux brun-noir avec nombreux nodules de terre brûlée et charbons / affaissé à la verticale de la fosse 23	181					174	CER, MET, TCA		Antique	
183	Remblai ?	Possible comblement d'une structure non identifiée, constitué de limon argileux jaune-orangé peu compact	175	FS 22					-		Antique	
184	Niveau de voirie	Apport hétérogène de silex de grosse taille et de gravier renvoyant peut-être à plusieurs recharges non distinguées lors du diagnostic	11 / 12						-	Sd. 2	Antique	
185	Remblai ou niveau d'occupation	Limon argileux brun-gris assez compact et homogène / affaissé à la verticale de la fosse 2	63					15	-	Sd. 5	Antique	
186	Niveau d'occupation	Limon argileux brun foncé assez homogène et moyennement compact	69						-	Sd. 6	Antique	
187	Comblement	Limon argileux orangé compact et homogène	129					130	-	Sd. 10	Moderne à contemporain	
188	Comblement	Limon argileux brun-noir avec quelques blocs de silex et des coquilles d'huîtres	133						-		Antique	
189	Comblement	Sable et limon brun avec tuyau plastique noir							-	Sd. 1	Contemporain	
190	Comblement	Limon brun-beige compact et homogène		FS 13				4	-		Antique	
191		Hors stratigraphie								CER, MET, VER, FAU	Sd. 3	Sans objet

INVENTAIRE DES STRUCTURES

Type	Structure			Relations stratigraphiques					Mobilier présent	Proposition de phasage
	Numéro	Sondage	Description / commentaires	Contient les US	Sous	Coupé par	Synch.	Coupe		
FS	1	3	Fosse de plan et de forme non reconnues, mais au fond globalement plat / profondeur environ 0,5 m / comblement dépotoir	4 / 163 190	3	FS 13 FS 14		5	CER, FAU, MET, TCA, TCU, MAL, VER	Antique
FS	2	5	Fosse de plan circulaire (diamètre 1,5 m) / profondeur non reconnue (minimum 0,6 m) / parois verticales légèrement évasées en partie supérieure	17 / 60	15			18	CER, FAU, MAL	Antique
FS	3	4	Fosse de plan non reconnue / parois sub-verticales / profondeur non reconnue (minimum 0,5 m)	38 / 40 70 / 71	33 / 37	FO 24		35	CER, FAU, MAL, MET	Antique
FS	4	4	Fosse de plan circulaire (diamètre estimé entre 1,1 et 1,2 m) / parois sub-verticales / fond en cuvette / profondeur 1,4 m	32	33			35	CER, FAU	Antique
PT	5	6	Puits circulaire cuvelé en blocs de silex liés à la terre / diamètre totale estimé à 2 m / diamètre du conduit estimé à 1 m / épaisseur des parois environ 0,5 m / profondeur minimum 1,3 m	27 / 28	21			67 / 87	-	Antique
FS	6	1	Large fosse dépotoir contemporaine ayant accueilli les éléments d'une démolition / plan complet non reconnu / surface estimée d'environ 40 m ²	169		TR 7		146 / 168 171	-	Contemporain
TR	7	1	Tranchée réseau contenant un tuyau permettant l'alimentation en eau du robinet se trouvant au pied du mur du jardin, au nord de la parcelle	189				FS 6	-	Contemporain
FO	8	7	Fossé orienté nord-sud et observé très partiellement / largeur non reconnue (minimum 0,9 m) / profil en V bien ouvert / profondeur estimée à au moins 1,2 m	52 à 59	47			48	CER, FAU, MAL	Antique
FS	9	8	Fosse de plan non reconnue (sans doute quadrangulaire) / parois verticales évasées en partie haute / longueur 1,4 m / largeur minimale 0,4 m / profondeur minimale 1,4 m	77	74			75	CER, FAU, MAL, MET, PIE, LTH, TCU	Antique
FS	10	9	Large creusement de plan irrégulier et de fonction indéterminée / profil assez ouvert / profondeur minimale 1 m / dimensions en plan non reconnues	98 / 99 107 à 110	100 / 106			101	CER, FAU	Antique
TR	11	1	Creusement orienté est-ouest, large au maximum de 1,5 m et comblé de nombreux blocs de craie / profondeur variable de plus de 1 m à 0,2 m / possible tranchée de récupération de matériaux	170	168			171	-	Moderne à contemporain
MR	12	10	Solin ou drain orienté globalement est-ouest et constitué d'un alignement de gros blocs de silex sans liant apparent	-	128			129	-	Moderne à contemporain

		Structure			Relations stratigraphiques					Mobilier présent	Proposition de phasage
Type	Numéro	Sondage	Description / commentaires	Contient les US	Sous	Coupé par	Synch.	Coupe			
FS	13	3	Creusement observé très partiellement et dont ni le plan, ni les dimensions, ni la fonction n'ont pu être établis	8		FS 14		FS 1	CER, FAU	Antique	
FS	14	3	Fosse de plan ovale, partiellement reconnue / dimensions estimées à 1,75 x 0,8 m / profil en cuvette / profondeur 0,4 m	6	3			FS 13	FAU	Antique	
FO	15	13	Fossé orienté nord-sud / profil en U assez ouvert / largeur 0,9 m / profondeur 0,4 m	143	142			144	CER, FAU, LTH	Antique	
FS	16	12	Creusement de plan sans doute circulaire (observation trop partielle) / diamètre probable 1,5 m / profondeur non reconnue	121	119			120	CER	Antique	
FS	17	12	Creusement de plan irrégulier reconnu trop partiellement pour permettre une observation satisfaisante	122	119			120	-	Antique	
FS	18	12	Creusement de plan irrégulier reconnu trop partiellement pour permettre une observation satisfaisante	123	119			120	-	Antique	
FS	19	12	Creusement de plan irrégulier reconnu trop partiellement pour permettre une observation satisfaisante	124	119			120	FAU, MET, CER	Antique	
FS	20	12	Creusement de plan irrégulier reconnu trop partiellement pour permettre une observation satisfaisante	125	119			120	-	Antique	
FS	21	10	Creusement de grandes dimensions, au profil en V ouvert, reconnu partiellement dans le sondage / fonction, plan et dimensions non reconnues	130 / 131 132 / 187	129			133 / 135 137	-	Moderne à contemporain	
FS	22	1	Large creusement observé dans le sondage / plan, dimensions et fonction non reconnus	-	175			159 / 183	-	Antique	
FS	23	1	Fosse de plan circulaire (diamètre d'environ 1,5 m) / parois apparement verticales / profondeur non reconnue	-	175			159	-	Antique	
FO	24	4	Fossé orienté est-ouest / profil en V ouvert / largeur 0,9 m / profondeur 0,4 m	39 / 42	33 / 37			FS 3	CER	Antique	
FS	25	5	Fosse reconnue seulement en coupe / fond plat et parois légèrement évasées / profondeur 0,35 m / largeur minimale 0,55 m	61	15			16	-	Antique	

Type	Structure			Relations stratigraphiques					Mobilier présent	Proposition de phasage
	Numéro	Sondage	Description / commentaires	Contient les US	Sous	Coupé par	Synch.	Coupe		
FS	26	8	Petit creusement reconnu uniquement en coupe et trop partiellement pour permettre une observation satisfaisante	76	75			78	-	Antique
FS	27	4	Creusement linéaire reconnu sur toute la longueur du sondage / largeur minimale 1,1 m / parois évassées / profondeur 0,5 m / possible chemin d'accès aménagé à la parcelle	30 / 31	29			33 / 37	-	Contemporain
FS	28	4	Fosse reconnue seulement en coupe / fond plat et parois évassées / profondeur 0,25 m / largeur 0,85 m	34	33			35	-	Antique
FS	29	10	Possible fosse reconnue dans la coupe / plan irrégulier et observé partiellement / dimensions et profondeur non reconnues / fonction indéterminée	188	133			134	-	Antique
FS	30	1	Fosse reconnue seulement en coupe / plan, profil et dimensions non reconnues / fonction indéterminée	157	149			156	-	Antique

Code matériau	Détail
LTH	Lithique
PIE	Pierre
VER	Verre
MET	Métal
CER	Céramique
TCA	Terre cuite architecturale
TCU	Terre cuite
FAU	Faune (os, corne, ...)
MAL	Malacofaune
HUM	Ossements humains
MOR	Mortier
ORG	Matériaux organiques (cuir, tissu, bois, ...)
DIV	Matériaux composites (PVC, ...)
PRV	Prélèvement

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

U.S.	Sd.	St.	Mat.	Ordre	Identification	N.R.	Poids (gr)	Datation	Complément
3	3		CER		Céramique	477	6152	GR à MOD	
3	3		FAU	1	Ossement	X	2031,35	-	Traces de sciage
3	3		FAU	2	Charnière	1	32,79	GR	
3	3		MAL	1	Huître	45	1805	-	
3	3		MAL	2	Coque	3	4,45	-	
3	3		MET	1	Lame	1	66,25	-	
3	3		MET	2	Clou	10	89,46	-	
3	3		MET	3	Scorie	6	162,4	-	Plaque de coulée
3	3		PIE		Polissoir en grès fin	1	745	-	
3	3		TCA	1	Tegula	1	480	GR	
3	3		TCA	2	Imbrex	2	200	GR	1 avec un clou collé
3	3		TCA	3	Tuyau ?	1	275	GR	
3	3		VER		Récipient	3	10,6	GR	
4	3	1	CER		Céramique	423	5043	GR	
4	3	1	FAU		Ossement	X	2055	-	
4	3	1	MAL	1	Huître	13	670	-	
4	3	1	MAL	2	Moule	9	4	-	
4	3	1	MAL	3	Coque	5	8,75	-	
4	3	1	MET	1	Clou	24	111	GR	1 avec tesson collé
4	3	1	MET	2	Indéterminé	1	27	-	
4	3	1	MET	3	Scorie	3	41,57	-	Forge et réduction
4	3	1	MET	4	Fibule en AC et émail	1	11,89	GR	
4	3	1	MET	5	Battant de clochette	1	11,82	GR	Alliage cuivreux
4	3	1	MET	6	Tête de clou en AC	1	1,06	GR	
4	3	1	MET	7	Fragment de récipient ?	1	43	GR	
4	3	1	TCA	1	Tegula	1	360	GR	
4	3	1	TCA	2	Brique	1	265	GR	
4	3	1	TCU		Parois de four	3	28,74	-	Vitrifiées et scorifiées
4	3	1	VER		Récipient	1	3,57	GR	
5	3		CER		Céramique	2	23	GR	
5	3		FAU		Ossement	1	7,9	-	
5	3		MET		Scorie	1	25,12	-	Forge
6	3	14	FAU		Ossement	2	210	-	
7	3		CER		Céramique	22	265	GR	
7	3		FAU		Ossement	1	18,67	-	
7	3		MAL		Moule	6	3,55	-	
7	3		MET		Indéterminé	1	2,66	-	
8	3	13	CER		Céramique	16	550	GR	
8	3	13	FAU		Ossement	1	55	-	
11	2		CER		Céramique	7	140	GR à CTP	
11	2		FAU		Ossement	2	101,67	-	
11	2		MET		Boucle/Harnachement?	1	17,66	MED à MOD	
15	5		CER		Céramique	33	453	GR	
15	5		FAU		Ossement	7	3,05	-	
15	5		MAL	1	Huître	3	235	-	
15	5		MAL	2	Moule	1	1,18	-	
15	5		MET		Clou	2	13	-	
17	5	2	CER		Céramique	51	304	GR	
17	5	2	FAU		Ossement	4	8,63	-	
17	5	2	MAL	1	Coque	3	7,06	-	
17	5	2	MAL	2	Moule	1	1,6	-	
22	6		CER		Céramique	25	285	GR	
22	6		FAU		Ossement	3	210	-	
22	6		MET		Clou	2	45	-	
23	6		CER		Céramique	2	50	GR	
32	4	4	CER		Céramique	22	615	GR	
32	4	4	FAU		Ossement	7	115	-	
33	4		CER		Céramique	27	920	GR	
33	4		FAU		Ossement	X	85	-	
33	4		MET		Clou	1	5,04	-	
33	4		TCU		Parois de four	2	18,45	-	Vitrifiées
35	4		CER		Céramique	23	273	GR	

U.S.	Sd.	St.	Mat.	Ordre	Identification	N.R.	Poids (gr)	Datation	Complément
35	4		FAU		Ossement	7	94	-	
35	4		LTH		Lithique	1	25,5	-	
35	4		MAL	1	Huître	3	217,78	-	
35	4		MAL	2	Coque	1	2,54	-	
38	4	3	CER		Céramique	14	340	GR	
38	4	3	FAU		Ossement	X	240	-	
38	4	3	MAL	1	Huître	3	145	-	
38	4	3	MAL	2	Moule	6	9	-	
38	4	3	MAL	3	Coque	2	11,23	-	
39	4	24	CER		Céramique	1	235	GR	
40	4	3	CER		Céramique	73	1045	GR	
40	4	3	FAU		Ossement	X	425	-	
40	4	3	MAL	1	Huître	1	38,44	-	
40	4	3	MAL	2	Moule	4	8,8	-	
40	4	3	MET		Clou	2	21,9	-	
46	7		CER		Céramique	2	180	GR	
46	7		TCA		Indéterminé	1	65	GR	
47	7		CER		Céramique	3	140	GR	
47	7		FAU		Ossement	X	3140	-	
47	7		TCA		Tegula	1	145	GR	
48	7		CER		Céramique	3	63	GR	
52	7	8	CER		Céramique	12	370	GR	
52	7	8	FAU		Ossement	2	155	-	
52	7	8	MAL		Huître	1	26	-	
53	7	8	CER		Céramique	1	17	GR	
54	7	8	FAU		Ossement	1	36,44	-	
57	7	8	CER		Céramique	4	316	GR	
57	7	8	FAU		Ossement	1		-	
60	5	2	CER		Céramique	6	47	GR	
62	5		CER		Céramique	10	55	GR	
62	5		TCA		Imbrex	1	28	GR	
63	5		CER		Céramique	17	90	GR	
63	5		FAU		Ossement	1	2	-	
63	5		MET		Indéterminé	1	52,8	-	
64	5		CER		Céramique	74	807	GR	
64	5		FAU		Ossement	X	265	-	
64	5		MAL	1	Huître	4	175	-	
64	5		MAL	2	Moule	1	3,06	-	
64	5		MET		Clou	4	27,26	-	
64	5		TCA		Imbrex	1	142,68	GR	
65	6		CER		Céramique	65	736	GR	
65	6		FAU		Ossement	X	17622	-	
65	6		MET	1	Clou	4	44,03	-	
65	6		MET	2	Indéterminé	2	30,5	-	
65	6		PIE		Dallage ?	1	31,3	-	
67	6		CER		Céramique	133	1465	GR	
67	6		FAU		Ossement	X	1345	-	
67	6		MAL		Huître	1	6,5	-	
67	6		MET		Clou	9	65	-	
69	6		CER		Céramique	23	217	GR	
69	6		FAU		Ossement	X	48	-	
69	6		MET		Clou	1	5,78	-	
73	8		CER		Céramique	5	74	MOD	
73	8		VER		Bouteille	2	13	CTP	
74	8		CER		Céramique	3	30	GR	
75	8		CER		Céramique	28	1035	GR	
75	8		FAU		Ossement	X	515	-	
75	8		TCA		Imbrex	1	295	GR	
77	8	9	CER		Céramique	136	2161	GR	
77	8	9	FAU		Ossement	X	959	-	
77	8	9	LTH		Lithique	3	36,62	-	
77	8	9	MAL	1	Huître	1	41,37	-	
77	8	9	MAL	2	Moule	2	4,84	-	
77	8	9	MAL	3	Coque	1	3,43	-	
77	8	9	MET	1	Monnaie	1	10,45	GR	

U.S.	Sd.	St.	Mat.	Ordre	Identification	N.R.	Poids (gr)	Datation	Complément
77	8	9	MET	2	Clou	6	40,66	-	
77	8	9	PIE		Galet	1	21,97	-	
77	8	9	TCU		Torchis	1	47,67	-	
78	8		CER		Céramique	7	35	GR	
78	8		FAU		Ossement	5	55	-	
78	8		VER		Récipient	1	1,92	GR	
85	6		CER		Céramique	1	6	GR	
90	9		CER		Céramique	12	105	MOD	
90	9		FAU		Ossement	1	18,5	-	
90	9		MET	1	Clou	1	8,17	-	
90	9		MET	2	Fragment de récipient ?	1	37,2	-	
91	9		CER		Céramique	43	615	MOD	
91	9		FAU		Ossement	5	45	-	
91	9		MET		Clou	1	6,8	-	
91	9		TCA		Tuiles plates	5	185	MED à CTP	
95	9		CER		Céramique	30	317	MOD	
95	9		FAU		Ossement	X	127	-	
95	9		TCA		Tuile plate	4	280	MED à CTP	
98	9	10	CER		Céramique	8	115	GR	
98	9	10	FAU		Ossement	5	80	-	
100	9		CER		Céramique	11	215	GR	
100	9		FAU		Ossement	3	260	-	
100	9		MET		Clou	1	29,4	-	
104	9		CER		Céramique	1	15	GR	
105	9		CER		Céramique	1	4	GR	
107	9	10	CER		Céramique	1	5	GR	
109	9	10	CER		Céramique	2	12	GR	
110	9	10	CER		Céramique	1	15	GR	
112	11		CER		Céramique	12	630	GR à CTP	
112	11		FAU		Ossement	4	170	-	
112	11		TCA		Indéterminé	1	220	-	
112	11		VER		Vitre	1	0,75	MOD à CTP	
118	12		CER		Céramique	11	166	GR à CTP	
118	12		FAU		Ossement	X	110	-	
118	12		TCU		Indéterminé	1	59	-	
119	12		CER		Céramique	18	1260	GR	
119	12		FAU		Ossement	X	220	-	
119	12		TCA		Indéterminé	2	350	GR	
121	12	16	CER		Céramique	1	8	GR	
129	10		CER		Céramique	4	81	MOD	
129	10		FAU		Ossement	3	280	-	
129	10		MET	1	Clou	3	37,34	-	
129	10		MET	2	Manche d'outil	1	59,08	GR	
133	10		CER		Céramique	25	570	GR	
133	10		FAU		Ossement	8	555	-	
133	10		MAL		Huître	5	185	-	
133	10		MET	1	Clou	1	80,86	-	
133	10		MET	2	Indéterminé	1	63,24	-	
133	10		TCA		Brique	1	325	GR	
134	10		CER		Céramique	11	235	GR	
134	10		FAU		Ossement	3	28,22	-	
134	10		MAL		Huître	6	305	-	
134	10		TCA		Imbrex	1	170	GR	
135	10		CER		Céramique	4	108	GR	
135	10		FAU		Ossement	1	2,3	-	
135	10		MAL		Huître	1	51,72	-	
135	10		TCA	1	Imbrex	1	275	GR	
135	10		TCA	2	Indéterminé	4	145	GR	
137	10		CER		Céramique	33	530	GR à CTP	
137	10		FAU		Ossement	6	104,64	-	
137	10		MET		Clou	1	14,74	-	
137	10		PIE		Grés	1	98,11	MOD à CTP	
137	10		TCA		Indéterminé	2	108,47	MED à CTP	
137	10		VER	1	Bouteille	5	25,6	CTP	
137	10		VER	2	Vitre	1	0,94	MOD à CTP	

U.S.	Sd.	St.	Mat.	Ordre	Identification	N.R.	Poids (gr)	Datation	Complément
138	10		CER		Céramique	12	220	GR	
138	10		FAU		Ossement	5	70	-	
138	10		LTH		Lithique	1	70	-	
138	10		MET		Clou	2	43,16	-	
138	10		TCU		Parois de four	2	19,91	-	Vitrifiées et scorifiées
141	13		CER		Céramique	4	29	GR à CTP	
141	13		FAU		Ossement	1	40	-	
141	13		MET		Clou	1	4,75	-	
141	13		TCA		Indéterminé	2	135	MED à CTP	
142	13		CER	1	Céramique	9	285	GR	
142	13		CER	2	Creuset ?	1	5	GR	
142	13		FAU		Ossement	3	6,89	-	
142	13		MAL		Huître	1	35	-	
142	13		MET		Clou	1	9,32	-	
142	13		TCU		Parois de four	1	15	-	Vitrifiées
143	13	15	CER		Céramique	5	180	GR	
143	13	15	FAU		Ossement	X	180	-	
143	13	15	LTH		Lithique	1	3,42	-	
153	1		CER		Céramique	11	545	GR	
153	1		FAU		Ossement	X	1130	-	
153	1		MET		Clou	3	40,66	-	
155	1		CER		Céramique	113	3132	GR	
155	1		FAU		Ossement	X	2647	-	
155	1		MAL	1	Huître	1	50,42	-	
155	1		MAL	2	Coque	1	2	-	
155	1		MET	1	Clou	4	27,23	-	
155	1		MET	2	Indéterminé	1	35,21	-	
155	1		TCU		Paroi de four vitrifiée	1	21	-	
155	1		TCA		Tuyau ?	1	90	GR	
161	1		CER		Céramique	3	29,68	GR	
162	1		CER		Céramique	5	121	GR	
162	1		FAU		Ossement	7	244,21	-	
162	1		LTH		Lithique	1	10,6	-	
162	1		MET	1	Indéterminé	1	18,06	-	
162	1		MET	2	Scorie	2	176,68	-	Forge
171	1		CER		Céramique	39	200	GR + MOD	
171	1		FAU		Ossement	X	900	-	
171	1		MAL	1	Huître	2	160	-	
171	1		MAL	2	Coque	1	2,32	-	
171	1		MET	1	Clou	1	5,3	-	
171	1		MET	2	Scorie	35	1240	-	Forge
171	1		MET	3	Indéterminé	1	72,23	-	
171	1		TCA	1	Tegula	1	195	GR	
171	1		TCA	2	Tuyau ?	5	185	GR	
171	1		TCU		Parois de four	7	150	-	Vitrifiées et scorifiées
174	1		CER		Céramique	5	65	GR	
174	1		FAU		Ossement	4	55	-	
175	1		CER		Céramique	1	5,6	GR	
176	1		CER		Céramique	9	510	GR	
176	1		FAU		Ossement	X	1025	-	
176	1		MAL		Huître	1	63	-	
176	1		MET	1	Clé	1	21,15	GR	
176	1		MET	2	Indéterminé	2	89,2	-	
176	1		TCA	1	Tuile plate	2	80	MED à MOD	
176	1		TCA	2	Indéterminé	1	260	GR	
177	1		CER		Céramique	1	27	GR	
177	1		MET		Clou	1	13	-	
178	1		CER		Céramique	1	18	GR	
178	1		FAU		Ossement	1	1,22	-	
182	1		CER		Céramique	2	31	GR	
182	1		MET		Clou	1	8,86	-	
182	1		TCA		Indéterminé	1	172,69	GR	
191	3		CER		Céramique	16	215	GR	

U.S.	Sd.	St.	Mat.	Ordre	Identification	N.R.	Poids (gr)	Datation	Complément
191	3		FAU		Ossement	6	190	-	Traces de sciage
191	3		MET	1	Scorie	1	18,07	-	Plaque de coulée
191	3		MET	2	Clou	5	67	-	
191	3		VER		Réipient	1	1,64	GR	

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

N° photo	Tranché	Type	Description	Orientation	Auteur	Date
COLLAGE1.jpg	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	PW	Sans objet
DSC00003.JPG	Tr.3	Plan	Vue générale	Vue nord	KD	21/09/2015
DSC00004.JPG	Tr.5	Coupe	Coupe nord est	Vue nord est	LT	22/09/2015
DSC00009.JPG						
DSC00010.JPG						
DSC00011.JPG						
DSC00012.JPG						
DSC00014.JPG	Tr.3	Plan	Vue générale	Vue nord	KD	
DSC00015.JPG				Vue ouest		
DSC00017.JPG				Vue est		
DSC00019.JPG	Tr.3	Coupe	Coupe est	Vue est	KD	
DSC00022.JPG			Coupe Nord	Vue nord		
DSC00024.JPG			Coupe ouest	Vue ouest		
DSC00025.JPG			Coupe sud	Vue sud		
DSC00029.JPG			Coupe Nord	Vue nord		
DSC00030.JPG			Coupe Nord	Vue nord		
DSC00032.JPG	Tr.4	Coupe	St. 3	Vue sud est	LT	23/09/2015
DSC00034.JPG			Coupe nord est	Vue nord est		
DSC00035.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00036.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00037.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00038.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00039.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00040.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00041.JPG			St. 24	Vue sud ouest		
DSC00042.JPG			Coupe nord ouest	Vue nord est		
DSC00043.JPG	Tr.4	Plan	Vue générale	Vue nord	LT	
DSC00044.JPG			Vue générale	Vue Sud		
DSC00046.JPG	Tr.7	Coupe	Coupe nord est	Vue nord est	PW	
DSC00047.JPG			Coupe nord	Vue nord		
DSC00048.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00050.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00052.JPG			Coupe sud est	Vue sud est		
DSC00053.JPG			Coupe sud est	Vue sud est		
DSC00059.JPG	Tr.8	Coupe	Coupe est	Vue est	PW	
DSC00060.JPG			Coupe ouest	Vue ouest		
DSC00061.JPG			Coupe ouest	Vue ouest		
DSC00062.JPG			Coupe sud est	Vue sud est		
DSC00063.JPG			Coupe sud est	Vue sud est		
DSC00064.JPG	Tr.5	Coupe	St. 2	Vue nord est	LT	24/09/2015
DSC00065.JPG				Vue nord est		
DSC00066.JPG				Vue nord		
DSC00067.JPG		Plan		Vue nord est		
DSC00068.JPG				Vue nord est		
DSC00069.JPG				Vue nord est		
DSC00070.JPG	Tr.9	Plan	Vue en plan	Vue nord	PW	
DSC00071.JPG		Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00076.JPG			Coupe sud ouest	Vue sud ouest		
DSC00077.JPG			Coupe nord est	Vue nord est		
DSC00079.JPG	Tr.5	Plan	St. 2	Vue nord est	PW	
DSC00080.JPG						
DSC00081.JPG	Tr.4	Coupe	St. 3	Vue sud est	LT	25/09/2015
DSC00082.JPG						
DSC00083.JPG						
DSC00084.JPG						
DSC00085.JPG		Plan				
DSC00086.JPG	Coupe					
DSC00086.JPG	Plan					
DSC00094.JPG	Tr.6	Plan	Niveaux de sol	Vue nord est	PW	
DSC00095.JPG						
DSC00096.JPG						
DSC00097.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	PW	

N° photo	Tranché	Type	Description	Orientation	Auteur	Date
DSC00098.JPG						
DSC00099.JPG						
DSC00100.JPG						
DSC00101.JPG						
DSC00102.JPG						
DSC00103.JPG						
DSC00104.JPG						
DSC00105.JPG						
DSC00106.JPG						
DSC00107.JPG						
DSC00108.JPG						
DSC00109.JPG						
DSC00110.JPG						
DSC00111.JPG						
DSC00112.JPG						
DSC00113.JPG						
DSC00114.JPG						
DSC00115.JPG						
DSC00116.JPG						
DSC00117.JPG						
DSC00118.JPG						
DSC00119.JPG						
DSC00120.JPG						
DSC00121.JPG						
DSC00122.JPG						
DSC00123.JPG						
DSC00124.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	PW	
DSC00125.JPG						
DSC00126.JPG						
DSC00127.JPG						
DSC00128.JPG						25/09/2015
DSC00129.JPG						
DSC00130.JPG						
DSC00131.JPG						
DSC00132.JPG						
DSC00133.JPG						
DSC00134.JPG						
DSC00135.JPG						
DSC00136.JPG						
DSC00137.JPG						
DSC00138.JPG						
DSC00139.JPG						
DSC00140.JPG						
DSC00141.JPG						
DSC00142.JPG						
DSC00143.JPG						
DSC00144.JPG						
DSC00145.JPG						
DSC00146.JPG						
DSC00147.JPG						
DSC00148.JPG						
DSC00149.JPG						
DSC00150.JPG						
DSC00151.JPG						
DSC00154.JPG	Tr.6	Coupe	St.5	Vue nord est	LT	
DSC00161.JPG						
DSC00162.JPG						
DSC00163.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	PW	
DSC00164.JPG						
DSC00165.JPG						
DSC00166.JPG						

N° photo	Tranché	Type	Description	Orientation	Auteur	Date			
DSC00167.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	PW	25/09/2015			
DSC00168.JPG									
DSC00169.JPG									
DSC00170.JPG									
DSC00171.JPG									
DSC00172.JPG									
DSC00173.JPG									
DSC00174.JPG									
DSC00175.JPG									
DSC00176.JPG									
DSC00179.JPG									
DSC00180.JPG									
DSC00181.JPG									
DSC00182.JPG									
DSC00183.JPG									
DSC00184.JPG									
DSC00185.JPG									
DSC00186.JPG									
DSC00187.JPG									
DSC00188.JPG									
DSC00189.JPG									
DSC00190.JPG									
DSC00191.JPG									
DSC00192.JPG									
DSC00193.JPG	Tr.6	Plan	Niveaux de sol	Vue nord est	LT				
DSC00194.JPG									
DSC00195.JPG									
DSC00196.JPG									
DSC00197.JPG									
DSC00198.JPG									
DSC00199.JPG									
DSC00200.JPG									
DSC00202.JPG	Tr.12	Plan	Vue en plan	Vue nord	PW	27/09/2015			
DSC00204.JPG		Coupe	Coupe est	Vue est					
DSC00206.JPG			Coupe nord	Vue nord					
DSC00208.JPG			Coupe ouest	Vue ouest					
DSC00210.JPG			Coupe sud	Vue sud					
DSC00211.JPG	Tr.11	Coupe	Coupe est	Vue est					
DSC00213.JPG									
DSC00214.JPG									
DSC00215.JPG									
DSC00217.JPG	Tr.10	Coupe	Coupe est	Vue est	KD	28/09/2015			
DSC00221.JPG			Coupe ouest	Vue ouest					
DSC00227.JPG		Plan	St.12	Vue sud ouest					
DSC00231.JPG									
DSC00232.JPG									
DSC00233.JPG									
DSC00234.JPG									
DSC00235.JPG									
DSC00236.JPG									
DSC00237.JPG	Tr.13	Coupe	St.15	Vue nord	LT				
DSC00240.JPG	Tr.6	Plan	Niveaux de sol	Vue sud ouest					
DSC00241.JPG				Vue sud est					
DSC00242.JPG				Vue sud ouest					
DSC00243.JPG									
DSC00244.JPG									
DSC00245.JPG									
DSC00246.JPG									
DSC00247.JPG	Tr.10	Plan	St.12 détails	Vue sud ouest			KD		
DSC00248.JPG									
DSC00249.JPG									

N° photo	Tranché	Type	Description	Orientation	Auteur	Date	
DSC00250.JPG	Tr.10	Plan	St.12 détails	Vue sud ouest	KD	28/09/2015	
DSC00252.JPG							
DSC00255.JPG		Coupe	Coupe sud-ouest	Vue ouest			
DSC00258.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe sud ouest	Vue sud ouest	LT		
DSC00259.JPG							
DSC00260.JPG							
DSC00261.JPG							
DSC00262.JPG							
DSC00263.JPG							
DSC00264.JPG							
DSC00265.JPG							
DSC00266.JPG							
DSC00267.JPG							
DSC00268.JPG							
DSC00269.JPG							
DSC00270.JPG							
DSC00271.JPG			Coupe nord est	vue nord est			
DSC00272.JPG							
DSC00273.JPG			Plan	St. 22			Vue sud
DSC00274.JPG							St. 23
DSC00275.JPG							
DSC00276.JPG	Tr.2	Plan	Vue générale	Vue nord	KD		
DSC00284.JPG		Coupe	Coupe ouest	Vue ouest			
DSC00286.JPG	Tr.1	Coupe	Coupe nord est	vue nord est	PW		
DSC00288.JPG			Coupe sud	Vue sud			
DSC00291.JPG			Coupe nord ouest	Vue nord ouest			
DSC00292.JPG							
DSC00293.JPG							
DSC00294.JPG							
DSC00295.JPG							
DSC00296.JPG							
DSC00297.JPG							Plan
DSC00298.JPG			Vue nord				
DSC00299.JPG	Vue nord est						
DSC00300.JPG	Vue est						
Panorama.jpg	Tr.6	Plan	Niveaux de sol	Vue nord est	LT	Sans objet	
Panorama2.jpg				Vue sud ouest			

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Min.	Objet	Type de relevé	Précision / commentaire	Echelle	Date	Auteur(s)
1	Sondage 8	Coupe	Coupe ouest	1/20	25/09/2015	PW
		Coupe	Coupe est		26/09/2015	
2	Sondage 7	Coupe	Coupe nord-est	1/20	23/09/2015	LT
			Coupe sud-est			
			Coupe sud-ouest			
			Coupe nord-ouest			
			Coupe nord-est			
3	Sondage 4	Coupe	Coupe nord-est	1/20	23/09/2015	LT / GD
			Coupe sud-est			
			Coupe sud-ouest			
			Coupe nord-ouest			
			Coupe nord-est			
4	Sondage 4 Sondage 6 Sondage 1	Coupe	Complément coupe sud-est	1/20	24/09/2015	LT
			Coupe nord-est	1/20	25/09/2015	LT
			Coupe sud-ouest / partie sud	1/20	28/09/2015	LT
5	Sondage 9 Sondage 11 Sondage 12	Coupe	Coupe ouest	1/20	25/09/2015	PW
			Coupe est	1/20	27/09/2015	PW
			Log coupe est et annotations diverses	1/20	27/09/2015	PW
6	Sondage 3	Coupe	Coupe nord	1/20	28/09/2015	KD
			Coupe sud			
7	Sondage 10	Coupe	Coupe ouest / partie sud	1/20	28/09/2015	KD
			Coupe est / partie sud			
			Log coupe ouest / partie nord			
8	Sondage 13 Sondage 1 Sondage 2	Coupe	Coupe nord	1/20	28/09/2015	KD
			Coupe nord-est / partie nord	1/20	28/09/2015	PW
			Annotations diverses	Sans objet	28/09/2015	PW
9	Sondage 1	Coupe	Coupe nord-est / partie sud	1/20	28/09/2015	LT
			Partie sud			

8 - LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES

Préambule à l'étude céramique

- Inventaire

Sauf mention spécifique, l'intégralité du mobilier a été inventoriée.

Pour chaque contexte stratigraphique, les différentes catégories de céramique sont comptabilisées en nombre de restes (NR), avec indication du nombre de bords (B), fonds (F), panses (P) et anses (A). Un nombre minimum d'individu (NMI) est également mentionné, calculé à partir du nombre de bord après recollage. En l'absence de bord dans une catégorie céramique, le NMI est néanmoins de 1. Pour chaque lot de mobilier, des éléments de datation sont renseignés : la phase chronologique et lorsque c'est possible une datation plus précise. Les phases chronologiques correspondent aux grandes périodes : protohistoire (PRO), époque gallo-romaine (GR), haut Moyen Age (HMA), second Moyen Age (MA2, voire MA classique ou bas MA quand il est possible de préciser), époque moderne (MOD) et contemporaine (CTP). La datation proposée pour les lots correspond à celle du mobilier céramique, qui peut parfois varier des données stratigraphiques.

Les éléments de formes identifiables font l'objet d'un catalogue. Pour chaque type de vase, est indiqué sa catégorie céramique, le nombre d'individu reconnu, la phase chronologique à laquelle il appartient et si possible sa période de circulation. Les éléments faisant l'objet d'une illustration graphique y sont également mentionnés.

- Planches

Sauf mention contraire, tous les vases sont représentés à l'échelle 1/3, leur diamètre est mentionné en mm à droite de chaque dessin, en haut s'il s'agit d'un bord, en bas s'il s'agit d'un fond. Les céramiques non tournées sont matérialisées par un profil en grisé, les tournées par un profil en noir.

Sous chaque vase est reporté :

- son numéro d'objet, tel qu'il apparaît dans le catalogue des éléments de formes.
- sa catégorie céramique, sous la forme des abréviations suivantes (liste non exhaustive) :

CNT : céramique non tournée

Sig IT : sigillée italique

Sig SG : sigillée Gaule du Sud

Sig CG : sigillée Gaule du Centre

Sig ARG : sigillée Argonne

Sig JVV : sigillée Jaulges-Villiers-Vineux

TN/ TR : Terra Nigra/ Rubra

PFE CG : paroi fine engobée Gaule du centre

PFE ARG : paroi fine engobée Argonne

Grès - Beauv : grès du Beauvaisis

VRP : céramique à vernis rouge pompéien

DOR : céramique dorée au mica

CCI sa : commune claire sableuse

CCI gr : commune claire granuleuse

CCI ENG : commune claire engobée

CS sa : commune sombre sableuse

CS gross. : commune sombre grossière

CS gr : commune sombre granuleuse

NPR/ RPR : céramique noire/rouge à pâte rouge

Grès - Domfr : grès du Domfrontais

8.1 - ETUDE CÉRAMOLOGIQUE

DELPHINE THEOLAS - CÉRAMOLOGUE - MADE

Le mobilier récolté est relativement abondant pour la surface ouverte (157 m²): 2216 tessons (35 kg) déterminant un minimum de 337 individus. Ces quantités sont peu étonnantes au vu de la masse de mobilier récoltée dans la parcelle adjacente lors de la fouille menée par la MADE en 2011/2012¹.

Une part non négligeable du mobilier récolté provient de niveaux de labours médiévaux à modernes ayant fortement chahuté les niveaux antiques². Ces lots représentent un peu moins du tiers du mobilier récolté et mêlent souvent des éléments de différentes périodes. De ce fait, ces contextes ne font l'objet d'aucune présentation graphique. En outre, malgré des volumes conséquents, ils offrent les mêmes éléments que les

contextes stratigraphiques en place.

Le mobilier d'époque gallo-romaine est très largement prédominant (93,5%). Aucun contexte ne se rapporte aux époques protohistoriques, les quelques productions non tournées recensées (environ 6% du NR) se rattachant aux niveaux gallo-romains les plus anciens. Aucun témoin n'illustre le haut Moyen Age ou le Moyen Age classique, et très peu le bas Moyen Age (dans les niveaux de labours uniquement). Quelques contextes attestent en revanche d'une petite occupation au début de l'époque moderne (XVI^e siècle). Le mobilier de la fin de l'époque moderne et de l'époque contemporaine est quasiment absent (moins d'1% du NR) et provient exclusivement des niveaux de labours.

1 28724 restes soit 601 kg pour une surface ouverte de 2500 m². Etude de l'auteur dans **Wech 2015** : WECH (P.) *Brionne (27), Rue Emile Neuville, Collège Pierre Brossolette, rapport final d'opération de fouille archéologique*, Mission archéologique départementale de l'Eure, mars 2015.

2 Phénomène identique constaté lors de la fouille de la parcelle voisine, voir Wech 2015.

Catégorie	NR	%	NMI *
CER de tradition protohistorique	137	6,2%	11
CER gallo-romaine	1934	87,3%	302
CER second Moyen Age	3	0,1%	0
CER second Moyen Age ou moderne	37	1,7%	4
CER moderne	86	3,9%	15
CER moderne ou contemporaine	10	0,5%	2
CER contemporaine	8	0,4%	4
CER indéterminée	1	0,0%	0
TOTAL	2216		338

Répartition du mobilier par phase

Le mobilier antique est donc le plus représenté. Il se répartit entre contextes fossoyés (fosses surtout, regroupant environ 1/3 du NR) et niveaux d'occupation stratifiés, auxquels se rajoutent les niveaux de labours brassant essentiellement du mobilier antique. Quelles que soient les phases observées, les céramiques fines sont en faible quantité (environ 10% du nombre de restes et 18% du NMI) et les céramiques communes dominées par les productions en pâte sombre (environ deux tiers contre un tiers pour les céramiques à pâte claire). Les amphores représentent environ 10% du nombre de restes mais moins de 2% du NMI.

L'occupation est resserrée sur la première partie du Haut-Empire, entre l'époque augustéenne et le IIe siècle. Elle semble continue mais la variabilité des volumes selon les phases distinguées semble suggérer des périodes de fréquentation plus ou moins denses.

Ainsi le milieu du Ier siècle semble correspondre à une période de creux tandis que la fin du Ier/début du IIe siècle semble très active. Ces observations sont à prendre avec précaution au vu des surfaces ouvertes mais semblent coïncider avec les données établies à partir du mobilier récolté dans la parcelle voisine.

Catégorie	NR	%	NMI *
Céramique non tournée grossière	46	2,2%	1
Céramique non tournée semi fine	75	3,6%	7
Céramique non tournée type Besançon	16	0,8%	3
CER de tradition protohistorique	137	6,6%	11
Sigillée - IT	1	0,0%	1
Sigillée - SG	58	2,8%	20
Sigillée - CG	28	1,4%	5
Terra Nigra	104	5,0%	29
Terra Rubra	17	0,8%	0
Paroi fine engobée - CG	3	0,1%	2
Paroi fine engobée - Argonne	9	0,4%	0
Total céramiques fines	220	10,6%	57
Commune claire engobée	21	1,0%	1
Commune claire grossière	41	2,0%	3
Commune claire granuleuse	16	0,8%	2
Commune claire sableuse	421	20,3%	26
Commune sombre grossière	349	16,9%	52
Commune sombre granuleuse	198	9,6%	36
Commune sombre sableuse	323	15,6%	57
Commune sombre sableuse lissée	109	5,3%	41
Dorée au mica	31	1,5%	18
NPR	1	0,0%	1
RPR	6	0,3%	1
Amphore	198	9,6%	7
Total céramiques communes	1714	82,8%	245
CER gallo-romaine	1934	93,4%	302
TOTAL	2071		313

* obtenu par comptage des bords après recollage

Répartition du mobilier gallo-romain

LES CONTEXTES AUGUSTO-TIBÉRIENS

Une quinzaine de contextes illustre la première moitié du Ier siècle, pour l'essentiel des niveaux de sol ou d'occupation associés à quelques contextes fossoyés (fossés 8 et 15, fosse 10). Les lots présentent des volumes faibles, très souvent moins d'une dizaine de tessons, parfois quelques dizaines voire une centaine de tessons³, et se composent de mobilier fragmenté avec très peu de remontage. Le tout représente un peu plus de 10% du mobilier collecté.

Les céramiques fines sont très peu représentées, avec une quinzaine de tessons de céramique gallo-belge et un tesson de sigillée sud-gauloise. Les éléments de forme identifiés sont exclusivement des plats en Terra Nigra, avec des formes caractéristiques de l'époque augusto-tibérienne (Menez 22, Gose 286 et Gose 292/ 294), auxquels s'ajoutent quelques fragments de panse de gobelet en Terra Rubra.

Les céramiques non tournées se rencontrent régulièrement mais dans des quantités assez faibles. Elles présentent majoritairement une pâte assez fine, où les inclusions de silex pilé, bien que visibles, sont relativement calibrées et généralement inférieures au millimètre. La présence d'oxydes de fer est également très fréquente. La couleur de la pâte est très variable en surface (de brun clair à gris foncé), mais présente presque systématiquement une tranche à aspect «sandwich», brun clair à cœur gris. Aucun élément de forme n'est suffisamment conservé pour être identifié à l'exception d'un pot à bord droit, forme laténienne traditionnelle n'appelant guère de commentaire. Quelques tessons se rattachent aux productions de type Besançon, aisément identifiables à leur pâte grossière, orangée à brune, riche en paillettes de mica doré. Contrairement aux productions «sandwich» très probablement d'origine locale, il s'agit là d'importations.

Héritières des céramiques de type Besançon, les céramiques dorées au mica sont assez bien

représentées. Elles présentent indifféremment une pâte grossière ou fine, de couleur orangée à brune, et sont rehaussées en partie haute d'un badigeon au mica doré. La forme récurrente est le pot sans col à lèvre éversée, dont la partie supérieure est creusée d'un à trois sillons. Un bord de cruche de type Camulodunum 163 est également recensé, doté d'une pâte fine et d'un badigeon doré.

Les céramiques à pâte claire regroupent presque exclusivement des fragments de cruches. Il s'agit surtout de vases à pâte brun orangé, mica-cée, parfois rehaussée d'un engobe blanc ou lie de vin. Les rares fragments de bord recensés se rapportent aux types Camulodunum 163 et 165, soit des cruches d'un diamètre à l'ouverture relativement élevé dotées d'une petite lèvre de section triangulaire rainurée sur l'extérieur. L'origine présumée de ce type de cruche, bien connu des contextes augustéens normands, serait le Val de Loire⁴.

Les céramiques communes sombres sont les plus représentées, tant en termes de fréquence dans les contextes qu'en termes de volume, et sont de fabrication locale très probable. Une production domine très largement, dotée d'une pâte grossière relativement proche de celle des céramiques non tournées à pâte «sandwich» (tranche brune à cœur gris, surface brun clair à gris foncé), dont elles découlent vraisemblablement. Les éléments récoltés sont trop fragmentaires pour apprécier les vases dans leur entièreté, mais tous ne semblent pas complètement tournés⁵. Dans tous les cas, le soin apporté à la surface des vases est minimal, avec un lissage très grossier des surfaces. Seule la partie haute semble faire l'objet d'un traitement plus minutieux, le col et la lèvre présentant un lissage plus fin que le corps du vase, parfois doublé d'un engobe de couleur noire. Les éléments de formes sont peu nombreux et très fragmentaires. Il est toutefois possible d'identifier quelques jattes et pots à épaulement marqué et lèvre éversée, formes traditionnelles du répertoire laténien.

3 US 65 (niveau de sol) 65 tessons - US 67 (niveau d'occupation) 133 tessons, mais une partie correspond à des éléments plus récents (fin Ier s.), pollution probable des niveaux de labours sus-jacents.

4 Couvin 2005, p.108/109.

5 Certains vases sont clairement modelés en partie basse mais la régularité du bord suggère une reprise au tour pour le façonnage de la partie haute.

Les amphores sont peu représentées avec seulement une dizaine de fragments et aucun élément de forme. Il s'agit majoritairement d'amphore à vin Dr.1, à pâte orangée riche en mica noirs.

LE MILIEU DU I^{ER} SIÈCLE

Très peu de niveaux peuvent clairement être rattachés à cette phase, à l'exception de trois niveaux de remblai (US15, 22 et 63), livrant entre vingt et trente tessons.

Les assemblages sont assez similaires à ceux du début du I^{er} siècle, avec très peu de céramiques fines et des céramiques communes alliant importations (dorée au mica, céramique engobée) et productions locales (céramique à pâte «sandwich»).

Le répertoire de forme est restreint. En céramique fine, les Terra Nigra sont quasi exclusives avec uniquement des plats/ assiettes (Gose 287/289, Gose 296/297, Menez 11/14). Les productions sigillées sud-gauloises se réduisent à un fragment de coupe hémisphérique Drag.29. En céramique commune claire, aucun élément de forme n'est recensé, les quelques tessons de panse semblant appartenir à des cruches similaires à celles des niveaux antérieurs. En céramique commune sombre, les productions grossières sont prédominantes, alliées à quelques tessons à pâte granuleuse ou sableuse. Le répertoire est restreint et commun aux différentes productions avec des gobelets à courte lèvre éversée et des pots à lèvre éversée arrondie.

LA SECONDE MOITIÉ DU I^{ER} SIÈCLE

Une dizaine de contextes se rapporte de manière certaine à cette phase. Il s'agit surtout de fosses et de niveaux de remblai, alliés à quelques niveaux d'occupation. Les lots sont d'importance très variable (de 1 à 136 tessons), mais majoritairement inférieurs à la vingtaine de fragments. Le mobilier de cette phase représente moins de 20% du nombre total de restes.

Des tessons de céramique non tournée de type «sandwich» ou Besançon se rencontrent régulièrement dans les ensembles de cette période, en proportion souvent minime, parfois plus conséquente. Néanmoins, le caractère résiduel de ces productions semble indubitable.

Les céramiques fines sont un peu plus nombreuses que dans les contextes antérieurs, mais dans des proportions toujours faibles. Les Terra Nigra sont toujours bien représentées mais partagent désormais leur place avec les productions sigillées du Sud de la Gaule. Les éléments de formes sont assez peu nombreux et fragmentaires. En Terra Nigra, quelques formes déjà présentes dans le courant du I^{er} siècle se rencontrent encore, notamment les plats/assiettes Gose 287/289 et Menez 11/14, en même temps que de nouvelles font leur apparition, notamment les bols carénés Menez 110 et les écuelles à collerettes Menez 117. En sigillée, le répertoire est classique des contextes haut-normands de cette période, avec une représentation quasi exclusive des formes lisses : plat Drag.15/17 et Drag.18, coupelles Drag.24/25 et Drag.27. La seule forme moulée recensée est la coupe hémisphérique Drag.29, à l'état de fragment de panse uniquement. Dans les contextes flaviens, quelques plats/coupelles Drag.35/36 et un fragment de gobelet en paroi fine engobée du Centre de la Gaule peuvent également être signalés.

Les céramiques à pâte claire sont en proportion relativement équivalente à celle des ensembles augusto-tibériens, mais voient l'apparition de nouvelles productions. Les importations à pâte micacée et les céramiques dorées au mica sont encore présentes mais font place à des productions plus locales dont l'origine reste à définir. Les pâtes offrent des teintes variables, du beige crème au rosé voir à l'orangé. Les éléments de forme sont peu nombreux et fragmentaires. On y trouve des cruches à bord en bandeau rainuré, forme classique du courant du I^{er} siècle, remplacée à l'époque flavienne par des formes dotées d'une lèvre en poulie, type qui monopolisera le marché à partir du II^e siècle. Quelques mortiers font leur apparition, alors qu'ils étaient absents des contextes plus anciens : à l'exception d'un exemplaire à bord en bandeau, il s'agit de mor-

tiers à lèvre pendante plus ou moins développée, type qui se maintiendra sans grand changement jusqu'au début du Bas-Empire.

Les céramiques communes sombres sont les plus représentées. Les productions à pâte «sandwich» reconnues dans les ensembles antérieurs sont toujours présentes dans la quasi-totalité des contextes de cette phase, et dans des proportions qui semblent exclure un caractère résiduel. Le répertoire mêle formes préexistantes (pots et jattes à lèvre éversée) et nouvelles, avec notamment des pots sans col à courte lèvre éversée. La présence de cette dernière forme, largement produite dans les ateliers haut-normands durant la seconde moitié du Ier siècle, atteste de l'adaptation locale d'un répertoire régional.

D'autres productions font leur apparition, notamment des céramiques à pâte granuleuse dont les proportions tendent à égaler celle des productions «sandwich». La concentration et la taille des inclusions sont variables, de finement sableux à clairement grumeleux. Les teintes varient également, avec souvent une différence entre la couleur de la tranche (orangée, brun rouge ou gris clair) et celle de la surface (gris clair à foncé). Ces variations laissent supposer plusieurs ateliers de productions, non reconnus mais sans doute implantés dans la vallée de la Risle. Les formes recensées sont celles produites par de nombreux ateliers haut-normands à cette époque, à savoir des pots sans col à courte lèvre éversée ou à lèvre éversée arrondie ou quasi horizontale et des écuelles à bord très rentrant ou à bord rentrant souligné d'une collerette (fin du Ier siècle). L'ensemble de ces formes perdurera jusqu'au début du IIe siècle.

Quelques productions à pâte sableuse font également une timide apparition. Les pâtes sont souvent mal cuites, parfois savonneuses, avec des teintes variant du gris clair au gris foncé. Les éléments récoltés sont essentiellement des tessons de panse permettant difficilement d'appréhender le répertoire lié à ces productions sans doute également locales. Il semble néanmoins plus ou moins similaire à celui des productions granuleuses (écuelles à collerette notamment). Quelques productions lustrées peuvent encore être mentionnées, imitations locales des formes importées en Terra Nigra, notamment l'assiette à lèvre pendante Menez 11/14. A noter que les importations franciliennes de type NPR/ RPR

sont quasiment absentes⁶, confirmant une fois de plus leur absence de diffusion au-delà de la région ébroïcienne et de la vallée de Seine en amont de Rouen.

Les amphores ne sont guère plus représentées qu'aux périodes antérieures et appellent peu de commentaires : quelques fragments de Dr.1 vraisemblablement résiduels, de l'amphore à huile de Bétique Dr.20 et plus ponctuellement de l'amphore à saumure Dr.7/11.

LE II^E SIÈCLE

Une dizaine de contextes est associée à cette phase, majoritairement des niveaux de remblais et quelques fosses. A l'exception d'un ensemble très conséquent (Fs 1, US 4 - 423 tessons) sur lequel nous reviendrons plus loin, les lots sont relativement pauvres, offrant d'une dizaine à une trentaine de tessons. Grâce à l'important ensemble de la fosse 1, le mobilier de cette phase atteint 25% du nombre de restes total.

Les catégories présentes sont assez similaires à celles recensées dans les ensembles de la fin du Ier siècle. On constate d'ailleurs la présence récurrente, et parfois en quantité non négligeable, de mobilier clairement résiduel : céramique non tournée, dorée au mica, commune claire engobée ou encore commune sombre grossière. Les éléments de formes rattachés à ces catégories étant les mêmes que ceux des phases précédentes, il n'est pas besoin de les présenter à nouveau.

Les céramiques fines sont toujours assez peu représentées. Les ensembles sont marqués par la diminution des vases en Terra Nigra au profit des productions sigillées du Sud de la Gaule. Les céramiques gallo-belges présentent un caractère fortement résiduel, avec beaucoup de formes anciennes (bol caréné Menez 103, plats Gose 287/289 et 286) et quelques autres plus classiques de la transition fin Ier/ début IIe siècle (assiette Menez 11/14 et bol caréné Menez 110). Les sigillées sud-gauloises livrent exclusivement des formes lisses, avec également quelques formes

6 Constat identique dans les ensembles contemporains issus de la fouille dans la parcelle voisine.

anciennes (plat Drag.18), mais surtout des formes du service flavien (coupelle et plat Drag.35/36, plat Curle 15 et 23). Les productions du Centre de la Gaule font leur apparition, dans des proportions encore très minimes. Les formes lisses sont majoritaires, avec des formes flaviennes (coupelles et plats Bet14/15, coupelles Bet 28) et quelques autres plus caractéristiques du II^e siècle (Drag.46). Les formes moulées se limitent à quelques tessons de panse de coupe Drag.37. Quelques fragments de gobelets illustrent la catégorie des parois fines engobées. Leur origine est double, le Centre de la Gaule d'une part, l'Argonne d'autre part, mais leur présence demeure vraiment anecdotique.

Les céramiques communes claires représentent en moyenne 25 % du nombre de restes dans les ensembles de cette période. Le répertoire est en revanche relativement restreint et quasiment identique à celui de la fin du I^{er} siècle, s'articulant autour de deux types très standardisés, la cruche et le mortier. Les cruches sont quasiment toutes dotées d'une lèvre en poulie et les mortiers d'une lèvre pendante, formes ultra diffusées et produites dans les ateliers haut-normands au cours des II^e et III^e siècles.

Les céramiques communes sombres sont les plus nombreuses, atteignant jusqu'à la moitié du nombre de restes. Les productions sont multiples comme le montre la grande diversité des pâtes. Les productions à pâte granuleuse, déjà rencontrées dans les ensembles de la fin du I^{er} siècle, sont encore bien représentées avec un répertoire sans réelle nouveauté : écuelle à collerette, pot sans col à courte lèvre éversée, pot à lèvre éversée arrondie ou horizontale. Elles côtoient des productions à pâte sableuse de qualité supérieure aux quelques productions identifiées dans les ensembles du I^{er} siècle. La pâte est fine, beige à gris clair à cœur, gris clair à foncé en surface. Une petite partie des tessons présente en outre un lustrage des surfaces internes et/ou externes⁷. La provenance de ces productions n'est pas assurée mais une bonne partie des tessons présente de fortes similitudes technologiques et typologiques avec les productions de l'atelier de Montfort-sur-Risle, à une douzaine de kilomètres au nord de

Brionne⁸. Contrairement aux productions granuleuses, ces vases à pâte sableuse inaugurent un nouveau répertoire, qui s'articule essentiellement autour de pots et d'écuelles, assortis de quelques gobelets. Les pots sont toujours laissés bruts tandis qu'une partie des écuelles et gobelets est lustrée. Les pots présentent le plus souvent un bord en bourrelet, forme largement produite dans la région au cours des II^e et III^e siècles. Les écuelles sont à fond plat ou tripodes et présentent majoritairement un bord droit ou légèrement rentrant, souligné ou non d'une collerette. Comme le pot à lèvre en bourrelet pour les formes fermées, ces formes d'écuelle sont les plus répandues au II^e siècle⁹ et largement produites par les ateliers régionaux. Quelques autres exemplaires présentent une lèvre horizontale de section rectangulaire ou arrondie, parfois creusée d'une rainure sur sa face supérieure et parfois également rehaussée de guillochis. Les quelques gobelets recensés présentent majoritairement une petite lèvre éversée. Quelques uns, reprenant la forme de paroi fine engobée Hees 2, sont dotés d'un bord en corniche.

Le matériel amphorique, à l'instar de celui des phases précédentes, est très indigent, rarement représenté par plus de quelques fragments de panse. Les amphores à huile de Bétique de type Dr.20 sont les plus fréquentes, régulièrement suivies par les amphores à saumures de type Dr.7/11. Dans une moindre mesure, se rencontrent aussi des amphores vinaires de type G.4 ou Dr.2/4.

Un contexte du II^e siècle, la fosse 1.

Observée dans le sondage 3, son plan et ses limites n'ont pu être appréhendés en intégralité. Le mobilier n'a donc pu être récolté dans son intégralité. Il constitue néanmoins l'ensemble le plus riche du site, avec 423 tessons représentant un minimum de 50 individus différents. La totalité provient du niveau supérieur de comblement (US 4). On peut hypothétiquement y rajouter une partie du mobilier de l'US 3, niveau de labours recouvrant la fosse 1, et à l'aplomb de laquelle s'était remarquée une forte concentra-

7 Environ ¼ du nombre de restes total en commune sombre sableuse.

8 Ce site potier exerce un quasi monopole dans les approvisionnements au sud de la Seine à partir du II^e siècle. Pour la description des productions, voir Adrian 2001.

9 Et au III^e siècle pour les exemplaires sans collerette.

tion de mobilier. Il s'agit clairement de mobilier en position secondaire, très fragmenté et avec très peu de remontage, possiblement utilisé comme matériau de remblai. Le lot est très hétérogène : la majorité des éléments récoltés se raccorde au Ier siècle de notre ère, avec des éléments clairement attribuables au début de ce siècle et d'autres à sa seconde moitié, une plus faible part est attribuable au IIe siècle. Mais la présence d'éléments céramiques du IIe siècle dans les niveaux recoupés par l'installation de la fosse (US 5 et 7) permet sans trop de doute de situer le creusement de la fosse au cours de ce même siècle.

Quelques catégories caractéristiques du Ier siècle présentent un caractère résiduel certain : céramique non tournée «sandwich» et de type Besançon, céramique dorée au mica et engobée, commune sombre grossière, NPR/RPR.

Les céramiques fines représentent environ 12% du nombre de restes et un peu moins d'un tiers des éléments de forme. Les Terra Nigra sont encore bien présentes, mais à l'instar des catégories précédemment citées, une partie des vases peut être considérée comme résiduelle (bol Menez 103, plats Gose 286 et 287/289). Les sigillées sont assez peu nombreuses (6% du NR), avec

une prépondérance des productions du Sud sur celles du Centre de la Gaule. Dans les deux cas, les vases lisses sont quasi exclusifs. Le répertoire des productions rutènes est classique de l'époque flavienne : plat Drag.18, tasse bilobée Drag.27, coupelle ou plat Drag.35/36, coupe hémisphérique Drag.29 et 37 (fragments de panse uniquement). Le catalogue des productions du Centre est encore plus restreint : coupelle ou plat Bet 14/15 et Bet 44, coupe hémisphérique Drag.37 (panse). Les rares fragments de paroi fine proviennent de ce contexte avec deux tessons de gobelet provenant du Centre de la Gaule (dont un bord de type Bet 333) et trois fragments de panse de gobelet argonnais à décor sablé.

Les céramiques communes claires représentent environ un quart du nombre de restes mais ne dénombrent que trois éléments de forme : une cruche à lèvre en poulie, un mortier à lèvre pendante arrondie et un petit fragment de bord pouvant appartenir à un pot de stockage type pot à miel.

Les céramiques communes sombres à pâte granuleuse sont assez faiblement représentées (11% du NR) mais livrent néanmoins un cinquième des formes, illustrant l'intégralité du répertoire traditionnel de la fin du Ier/ début du

Catégorie	NR	%	NMI *
Céramique non tournée grossière	4	1,0%	0
Céramique non tournée type Besançon	3	0,7%	1
CER de tradition protohistorique	7	1,7%	1
Sigillée - SG	17	4,0%	5
Sigillée - CG	9	2,1%	2
Terra Nigra	19	4,5%	6
Paroi fine engobée - CG	2	0,5%	1
Paroi fine engobée - Argonne	3	0,7%	0
Total céramiques fines	50	11,9%	14
Commune claire engobée	5	1,2%	0
Commune claire sableuse	97	23,0%	3
Commune sombre grossière	25	5,9%	2
Commune sombre granuleuse	47	11,2%	9
Commune sombre sableuse	102	24,2%	12
Commune sombre sableuse lissée	28	6,7%	4
Dorée au mica	2	0,5%	2
NPR	1	0,2%	0
RPR	1	0,2%	0
Amphore	56	13,3%	2
Total céramiques communes	364	86,5%	34
CER gallo-romaine	414	98,3%	48
TOTAL	421		49

* obtenu par comptage des bords après recollage

IIe siècle: écuelle à bord très rentrant et à colle-rette, pot sans col à courte lèvre éversée, pot à lèvre éversée arrondie et pot à lèvre horizontale.

Les céramiques communes sombres à pâte sableuse représentent près d'un tiers du nombre de restes total et plus de 70% des céramiques communes sombres. Environ un cinquième des tessons est lustré. Une quinzaine d'éléments de formes est comptabilisée, avec une répartition équitable entre formes fermées et ouvertes. Les pots sont à lèvre éversée arrondie ou en bourrelet. Les écuelles sont dotées d'une collerette ou d'un bord simplement droit ou rentrant, ce dernier type étant systématiquement lustré, à l'inverse du premier dont la surface est toujours brute.

Les amphores représentent 13% du nombre de restes, soit à peu de choses près la proportion observée à l'échelle du site¹⁰. Il s'agit de fragments de panse, majoritairement d'amphore à huile de Bétique Dr.20 et d'amphore à saumure Dr.7/11.

Outre quelques éléments clairement résiduels, appartenant plutôt à la première moitié du Ier siècle, cet ensemble présente beaucoup de formes typiques des contextes de transition entre la fin du Ier et le début du IIe siècle. Quelques éléments permettent toutefois d'exclure une datation antérieure aux premières décennies du IIe siècle (plat Bet 44 en sigillée, paroi fine engobée argonnaise, pot à bord en bourrelet et écuelle à bord droit/reentrant).

LES ÉPOQUES MODERNES ET CONTEMPORAINES

Le mobilier postérieur à l'époque antique représente un peu plus de 6% du nombre de restes total, soit 145 tessons. La majorité est attribuable à l'époque moderne, avec 86 tessons, auxquels se rajoutent une petite quarantaine de fragments dont l'attribution n'a pu être tranchée entre fin du second Moyen Age et début de l'époque moderne. Une vingtaine de fragments se raccorde à la fin de l'époque moderne ou au début de l'époque contemporaine.

10 10% du NR en céramique gallo-romaine.

Une part importante de ce mobilier provient de niveaux de labours ou de remblais hétérogènes et les contextes attestant une réelle occupation des lieux au-delà de l'époque gallo-romaine sont rares¹¹.

C'est néanmoins le cas des US 95 (niveau d'occupation – NR 30) et 91 (niveau de sol – NR 43), illustrant le début de l'époque moderne. Le mobilier de l'US 91 se compose aux deux tiers de céramique à pâte claire, assortie d'une part plus réduite de céramique glaçurée et de quelques tessons en grès du Beauvaisis. Celui de l'US 95 présente en revanche une majorité de céramique glaçurée (50% du nombre de restes), accompagnée d'une plus faible part de céramique à pâte claire. Le répertoire de forme est relativement similaire d'un contexte à l'autre et très limité. La forme récurrente est le coquemar à lèvre en poulie, présent en près de 10 exemplaires, glaçurés ou non. Cette forme largement diffusée est très caractéristique des ensembles régionaux du XVIe siècle¹². Les autres formes sont plus anecdotiques, avec notamment un couvercle en céramique glaçurée et un fragment de coupelle en grès du Beauvaisis, forme classique de la fin du bas Moyen Age et du début de l'époque moderne.

CONCLUSION

Les contextes les plus anciens livrent un mobilier limité mais très caractéristique des époques augusto-tibériennes : céramiques fines en nombre restreint et représentation quasi exclusive des céramiques gallo-belges, céramiques communes claires d'importations, prépondérance des productions locales pour les céramiques non tournées et communes sombres. Le tout ne présente aucun caractère d'originalité, rappelant fortement les ensembles mis au jour dans la parcelle contigüe¹³. De manière plus globale, ces ensembles s'intègrent parfaitement au faciès régional déterminé pour le début du Ier siècle¹⁴.

11 Phénomène également constaté lors de la fouille dans la parcelle adjacente.

12 Calderoni 1995. Pour une référence plus locale, voir Leclerc-Huby 2009.

13 Théolas 2015 in Wech 2015, volume 2, p.78 et suiv.

14 Voir notamment Leclerc, Lequoy 2003a (Rouen) et Adrian 2014 (région ébroïcienne).

Le constat est le même pour les ensembles de la seconde moitié du I^{er} siècle, illustrant parfaitement le vaisselier régional de cette époque : céramiques fines dominées par les productions sigillées sud-gauloises, mise en place progressive d'un répertoire régional standardisé en céramique commune. Les volumes sont en revanche plus importants qu'au cours de la phase précédente, supposant une occupation plus dense du secteur, phénomène également mis en évidence lors de l'étude du mobilier issu de la parcelle attenante.

Il est en revanche plus difficile d'estimer l'ampleur des occupations au II^e siècle, d'une part du fait que les labours modernes ont fortement mis à mal les niveaux correspondant à cette phase, d'autre part du fait que le mobilier récolté provient en grande partie d'un même contexte fossoyé (Fs 1). Un constat peut toutefois être dressé d'un point de vue chronologique. Qu'il s'agisse des vases en céramique fine ou en céramique commune, les éléments illustrant le II^e siècle ne présentent aucun caractère tardif. La part encore importante de Terra Nigra et de sigillée sud-gauloise, avec une forte représentation des services flaviens, semble en effet suggérer une datation encore peu avancée dans le II^e siècle. Cette hypothèse est renforcée par l'absence des productions sigillées liées aux dernières phases de Lezoux et des productions argonnaises. Beaucoup de contextes montrent en outre un assemblage de céramiques communes alliant formes «de transition» (fin I^{er}/ début II^e siècle) et formes typiques du seul II^e siècle. Aucun élément, même issu des niveaux de labours, ne permet donc d'attester d'une fréquentation des lieux au-delà des premières décennies du II^e siècle. Après cette date, les lieux semblent quasiment désertés jusqu'au début de l'époque moderne. Le mobilier réduit attaché à cette phase permet difficilement de qualifier l'occupation du secteur pendant cette période autrement que d'un point de vue chronologique : les quelques contextes concordent tous sur une datation au cours du XVI^e siècle.

La fouille permettra très certainement de compléter ces premières données et de confirmer le lien vraisemblable entre les vestiges mis au jour dans le cadre de ce diagnostic et ceux découverts lors de la fouille de 2011.

Adrian 2001 : ADRIAN (Y.-M.), *Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle (Eure). Les sites gallo-romains des parcelles 52 et 31. Rapport de sondages*, AFAN, S.R.A. Haute-Normandie, 2001.

Adrian, Féret 2014 : ADRIAN (Y.-M.), FERET (L.), La céramique du Haut-Empire dans la région d'Evreux (Eure) : nouvelle approche, in *SFECAG, Actes du congrès de Chartres*, 2014, p.197-244.

Bet, Delor 2000 : BET (P.), DELOR (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, in *SFECAG, Actes du congrès de Libourne*, 2000, p.461-484.

Barat, Blaskiewicz, Vermeersch 1992 : BARAT (Y.), BLASKIEWICZ (P.), VERMEERSCH (D.), La céramique gallo-belge dans le Grand Ouest (Normandie, Ile-de-France) : état de la question, in *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*, 1992, p.131-147.

Brulet, Vilvorder, Delage 2010 : BRULET (R.), VILVORDER (F.), DELAGE (R.), *La céramique romaine en Gaule du nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*.

Caldéroni 1995 : CALDERONI (P.), Un ensemble clos du XVI^e siècle à Rouen, in *La céramique du XI^e au XVI^e s. en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*, 1995, p.35 à 51.

Couvin 2005 : Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au I^{er} siècle de notre ère, au regard de fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours, in *SFECAG, Actes du congrès de Blois*, 2005, p.99/138.

Laubenheimer, Marlière 2010 : *Echanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du II^e siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, 2010.

Leclerc, Lequoy 2003a : LECLERC (E.), LEQUOY (M.-C.), Les ensembles précoces de Rouen, in *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p.513-524.

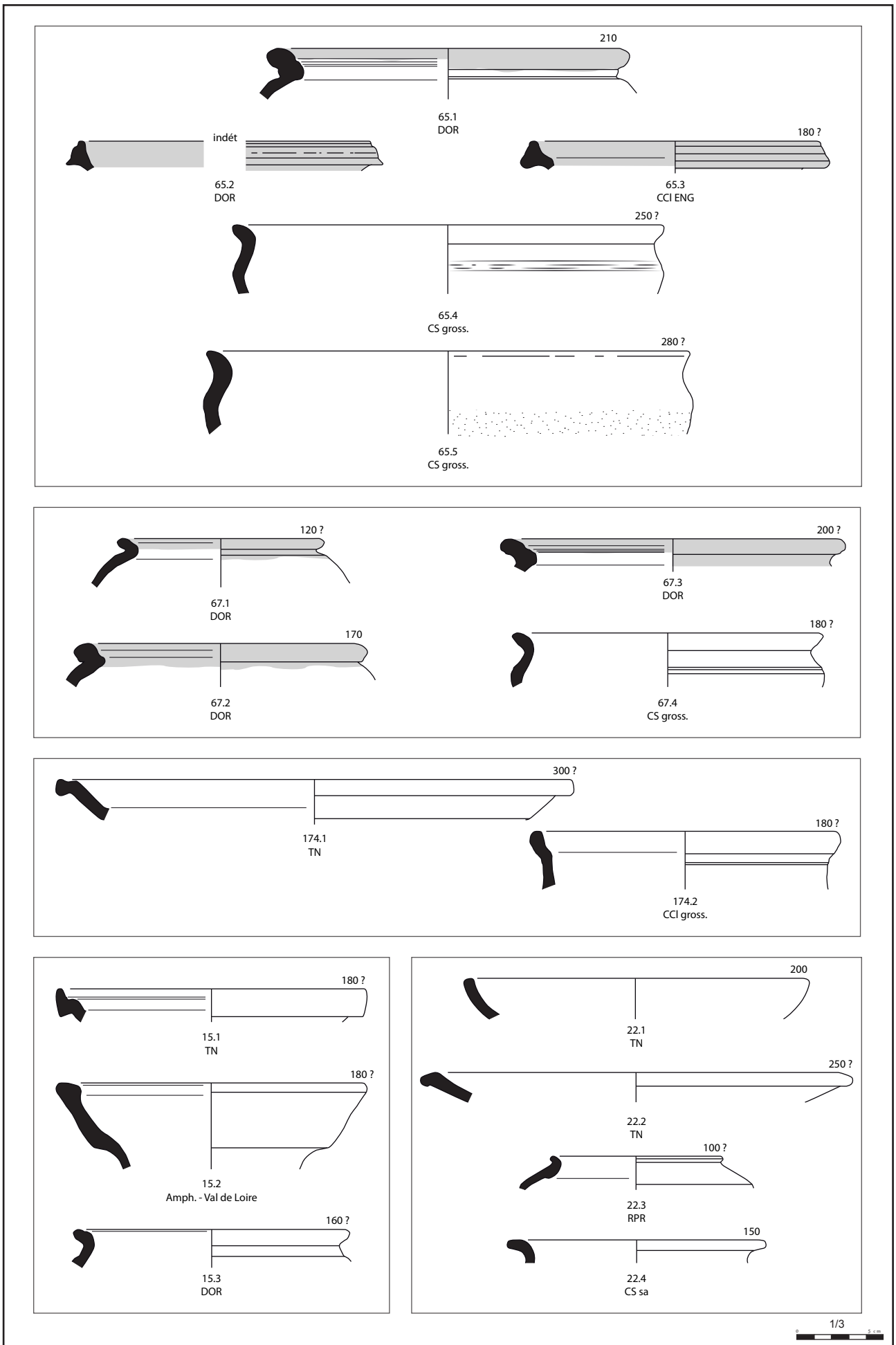
Leclerc, Lequoy 2003b : LECLERC (E.), LEQUOY (M.-C.), Présentation de la céramique de

Rouen (Seine-Maritime) de l'époque flavienne à la seconde moitié du III^e siècle, à travers l'analyse de plusieurs domus urbaines, in *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*, 2003, p.525-554.

Leclerc-Huby 2009 : LECLERC-HUBY (E.), Etude céramologique, in Guillot (B.) 2009, *Brionne, rue Lemarrois (27-Eure), rapport final d'opération, avril 2009*, INRAP Grand Ouest.

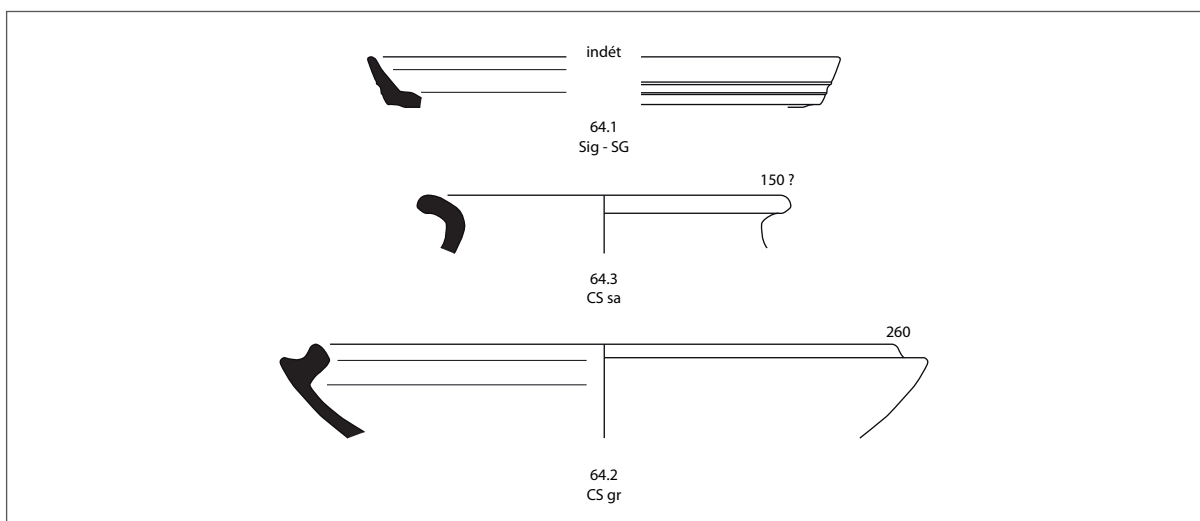
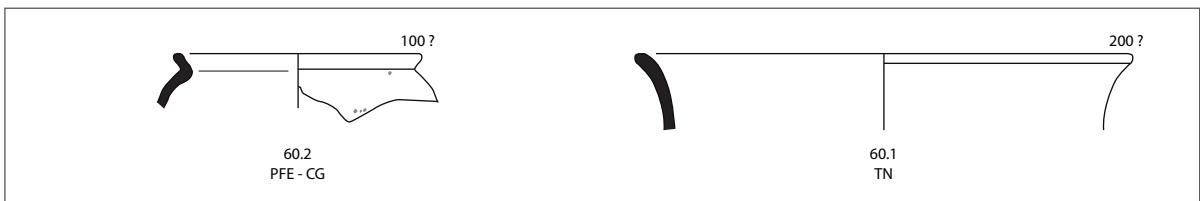
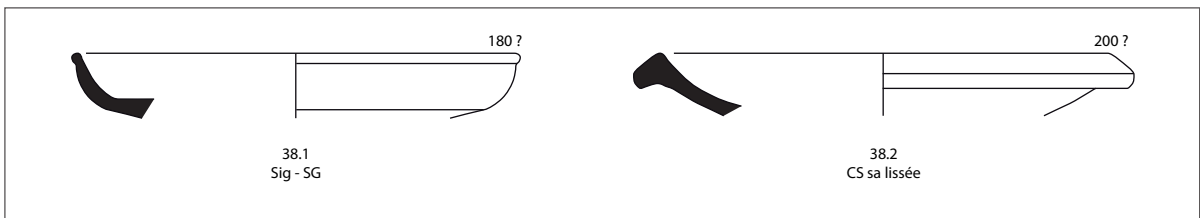
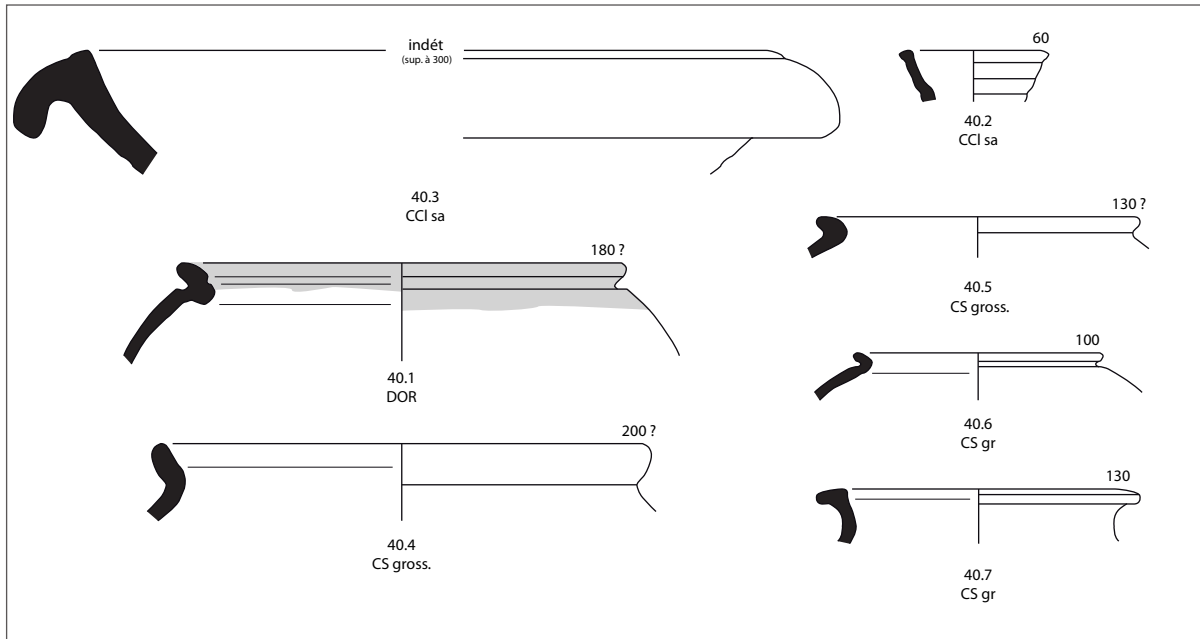
Menez 1989 : MENEZ (Y.), Les céramiques fumigées («Terra Nigra») du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, in *Revue archéologique du Centre de la France, tome 28, fascicule 2*, 1989, p.117-178.

Théolas 2015 : THEOLAS (D.), Etude du mobilier céramique, in Wech 2015, *Brionne (27), Rue Emile Neuville, Collège Pierre Brossolette, rapport final d'opération de fouille archéologique*, Mission archéologique départementale de l'Eure, mars 2015.

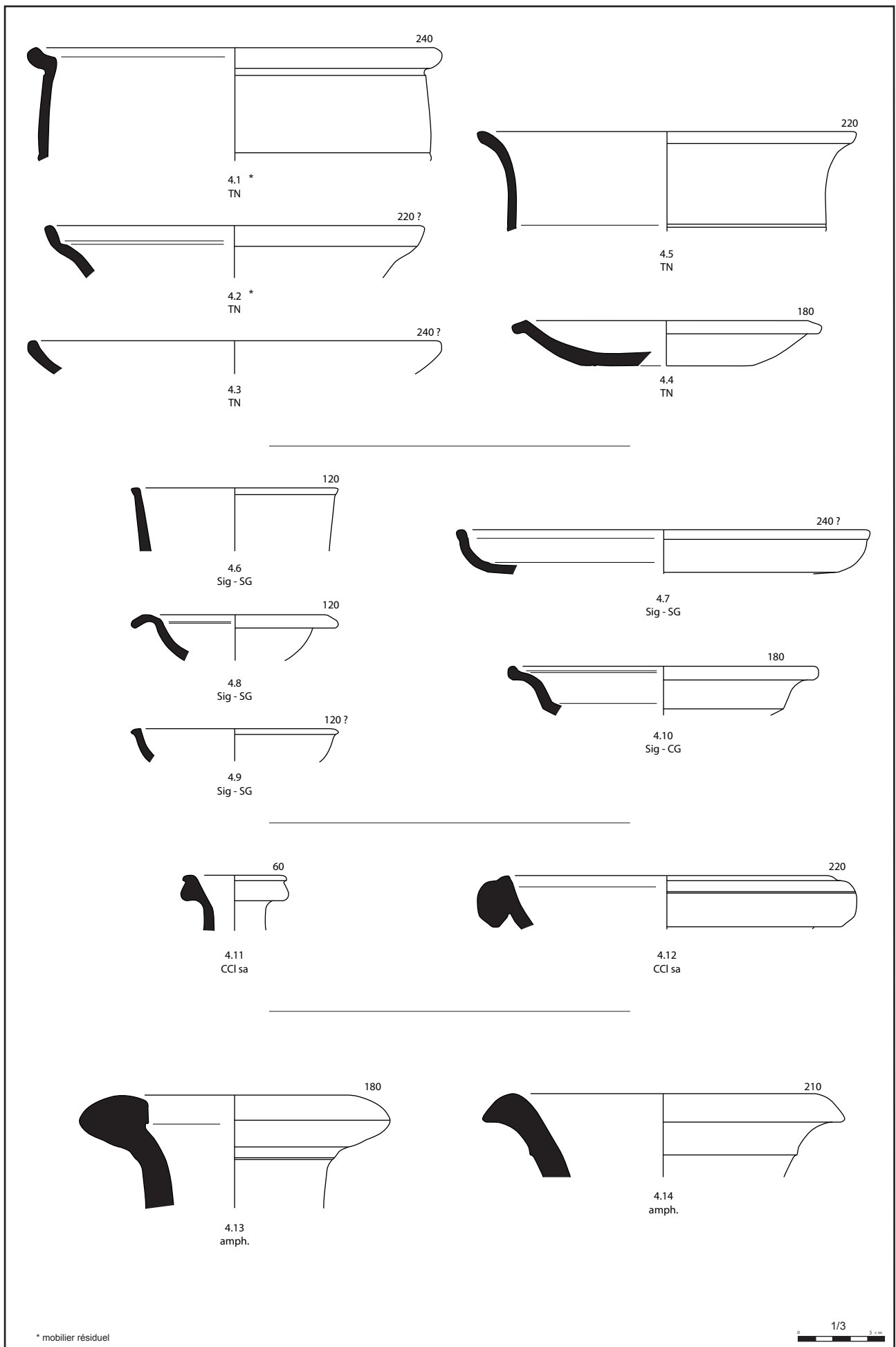


Pl.1 : Epoque gallo-romaine (Auguste - Tibère)

148

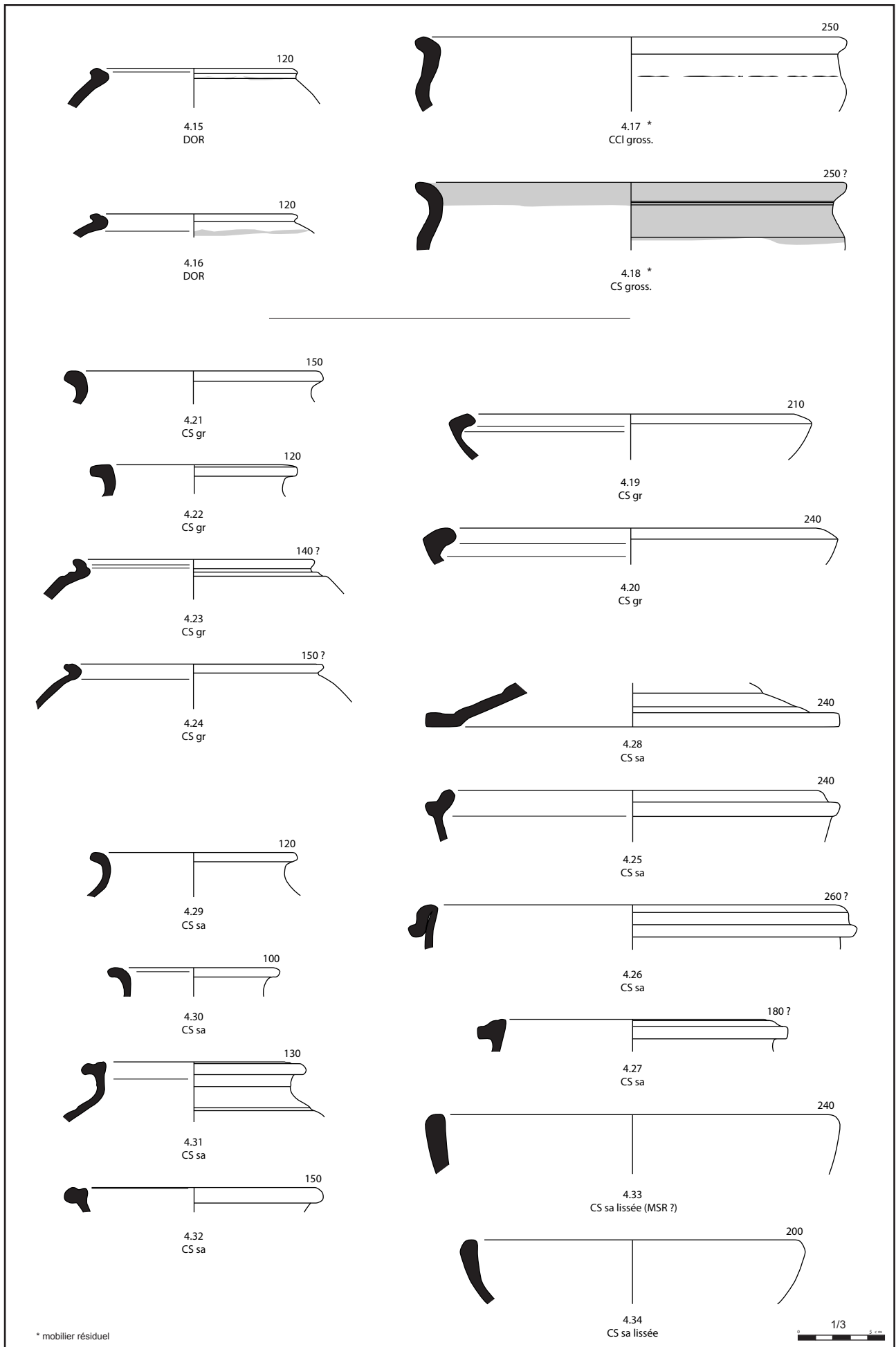


Pl.2 : Epoque gallo-romaine (2e 1/2 du 1er siècle)

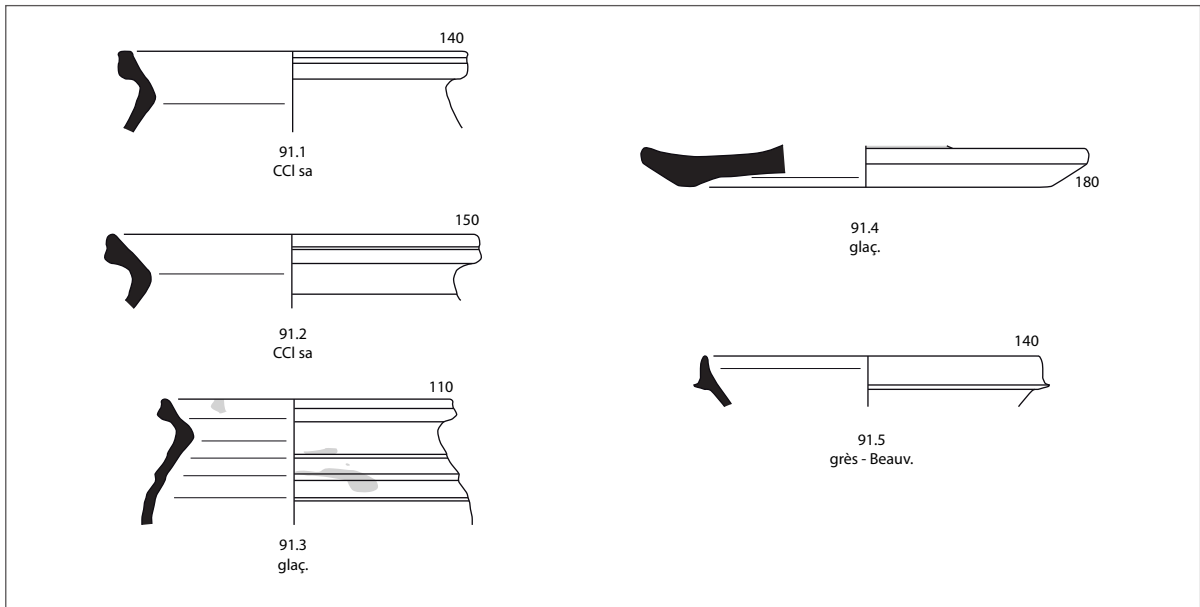
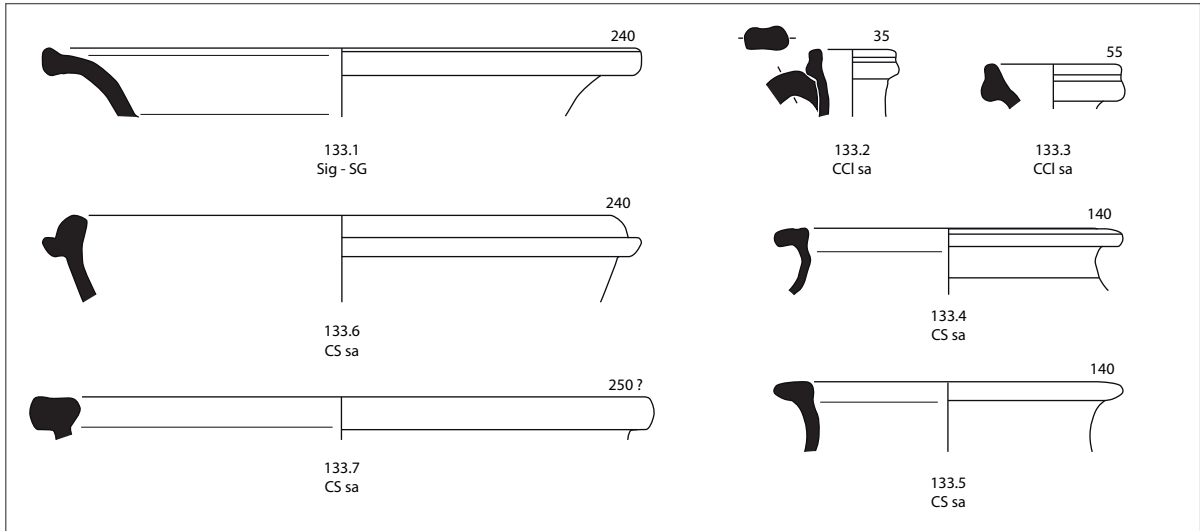


Pl.3 : Epoque gallo-romaine, Fosse 1 (début du IIe siècle)

150



Pl.4 : Epoque gallo-romaine, Fosse 1 (début du IIe siècle)



Pl.5 : Epoque gallo-romaine (IIe siècle) et moderne (XVIe siècle)

TABLEAU DE RÉPARTITION DU MOBILIER

Catégorie	NR	%	NMI *
Céramique non tournée grossière	46	2,1%	1
Céramique non tournée semi fine	75	3,4%	7
Céramique non tournée type Besançon	16	0,7%	3
CER de tradition protohistorique	137	6,2%	11
Sigillée - IT	1	0,0%	1
Sigillée - SG	58	2,6%	20
Sigillée - CG	28	1,3%	5
Terra Nigra	104	4,7%	29
Terra Rubra	17	0,8%	0
Paroi fine engobée - CG	3	0,1%	2
Paroi fine engobée - Argonne	9	0,4%	0
Total céramiques fines	220	9,9%	57
Commune claire engobée	21	0,9%	1
Commune claire grossière	41	1,9%	3
Commune claire granuleuse	16	0,7%	2
Commune claire sableuse	421	19,0%	26
Commune sombre grossière	349	15,7%	52
Commune sombre granuleuse	198	8,9%	36
Commune sombre sableuse	323	14,6%	57
Commune sombre sableuse lissée	109	4,9%	41
Dorée au mica	31	1,4%	18
NPR	1	0,0%	1
RPR	6	0,3%	1
Amphore	198	8,9%	7
Total céramiques communes	1714	77,3%	245
CER gallo-romaine	1934	87,3%	302
Commune claire sableuse	3	0,1%	0
CER second Moyen Age	3	0,1%	0
Commune claire sableuse	14	0,6%	2
Céramique glaçurée	15	0,7%	1
Grès - Beauvaisis	6	0,3%	1
Grès - Domfrontais	2	0,1%	0
CER second Moyen Age ou moderne	37	1,7%	4
Commune claire sableuse	33	1,5%	2
Céramique glaçurée	44	2,0%	12
Faïence	3	0,1%	0
Grès - Beauvaisis	2	0,1%	1
Grès - Domfrontais	4	0,2%	0
CER moderne	86	3,9%	15
Commune claire sableuse	1	0,0%	1
Faïence	1	0,0%	0
Céramique glaçurée	8	0,4%	1
CER moderne ou contemporaine	10	0,5%	2
Céramique glaçurée	1	0,0%	0
Faïence	6	0,3%	4
Faïence fine	1	0,0%	0
CER contemporaine	8	0,4%	4
Indéterminés	1	0,0%	0
CER indéterminée	1	0,0%	0
TOTAL	2216		338

* obtenu par comptage des bords après recollage

INVENTAIRE GÉNÉRAL DE LA CÉRAMIQUE

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation	
3	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun gris, inclusions +/- calibrées infamm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR		
3	/	CNT Besançon	grossière int gris clair, ext gris foncé, paillettes de mica	1				1		PRO/GR		
3	/	TN	fine int blanchâtre, ext gris foncé lissé micacé	2	1		2			GR		
3	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	4	1	1	1	2		GR		
3	/	Sig - CG	fine orangée, engobe brun orangé	9	3	4	1	4		GR		
3	/	Sig - CG	fine rouge orangé, engobe brun rouge	8	1		1	7		GR		
3	/	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	4	1			4		GR		
3	/	CCI sa	rose orangé à orangée	130	5	5		121	4	GR		
3	/	CCI sa	jaunâtre	7	1			7		GR		
3	/	CCI sa	beige à beige rosé	6	1		2	4		GR		
3	/	CCI sa	brun orangé - ext lissé - décor guilloché sur panse	1	1	1				GR		
3	/	amphore	Val de Loire - sableuse brun orangé à cœur gris	1	1			1		GR		
3	/	amphore	G.12 - sableuse brun rose, décor de lignes ondulées	1	1			1		GR		
3	/	amphore	Dr.2/4 ? - sableuse jaunâtre	12	1			11	1	GR		
3	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	32	1			30	2	GR		
3	/	amphore	Dr.7/11 ? - sableuse orangée, ext beige	3	1	1		2		GR		
3	/	amphore	? - sableuse rose orangé à cœur gris	1	1	1				GR		
3	/	amphore	? - sableuse rosée, ext beige, inclusions blanches	28	1			26	2	GR		
3	/	amphore	? - sableuse beige rosé	4	1			4		GR		
3	/	amphore	? - sableuse orangée	2	1			2		GR		
3	/	CS gross.	int brun à cœur gris, ext brun orangé à gris, inclusions grossières (Si)	4	1			1		GR	1er s.	
3	/	CS gr	int brun rouge, ext gris noir	1	1	1				GR		
3	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair	11	2	2	1	8		GR		
3	/	CS sa	savonneuse gris clair	1	1	1				GR		
3	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	141	22	23	5	113		GR		
3	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	57	27	29	6	22		GR		
3	/	CCI sa	beige à beige rosé	3	1			3		MA2		
3	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure in/ext jaune pâle	1	1	1				MOD	XVle s.	
3	/	Grès - Domfr.	fine int bleu ardoise, ext gris	1	1			1		MA2/ MOD	≥ XVle s.	
				Total US 3	477							Mélange ttes périodes (fin 1er/1le s. surtout)
4	1	CNT Besançon	grossière int gris clair, ext brun orangé à gris foncé, paillettes de mica	3	1	1	1	1		PRO/GR	augustéen	
4	1	CNT	grossière int gris, ext brun à gris, coquilles pilées	2	1			2		PRO/GR	1er s.	
4	1	CNT	grossière brun orangé, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer)	2	1			2		PRO/GR		
4	1	TN	int blanchâtre, ext gris clair à foncé lissé	10	3	3	3	4		GR	1er s.	
4	1	TN	int blanchâtre, ext gris clair à foncé lissé légèrement micacé	3	1	1		2		GR	1er s.	
4	1	TN	int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	4	1	1	3			GR	1er s.	
4	1	TN	int rosé, ext gris foncé lissé fortement micacé	2	1	1		1		GR	1er s.	
4	1	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	17	5	5	3	9		GR		
4	1	Sig - CG	fine orangée, engobe orangé	9	2	2	1	6		GR		
4	1	PFE - CG	fine beige rosé, engobe brun - 1 fgt ac décor d'épingles	2	1	1		1		GR		
4	1	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	3	1			3		GR		
4	1	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé - décor guilloché	1	1			1		GR	1er s.	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation	
4	1	NPR	finement granuleuse int brun rouge, ext gris noir	1	1			1		GR	1er s.	
4	1	DOR	granuleuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	2	1	2				GR	1er s.	
4	1	CCI ENG	sableuse orangée micacée, engobe blanc + marbrures brun rouge	3	1			3		GR	1er s.	
4	1	CCI gross.	brun clair à cœur gris, lissage grossier des surfaces	6	1	1	1	4		GR	1er s.	
4	1	CCI sa	rose orangé à orangée	39	2	2		37		GR		
4	1	CCI sa	beige à beige rosé	57	1	1	4	49	3	GR		
4	1	CCI sa	orangée micacée	1	1			1		GR	1er s.	
4	1	CCI ENG	brun rouge - engobe ext blanc	2	1			2		GR	1er s.	
4	1	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	20	1	1		18	1	GR		
4	1	amphore	Dr.7/11 ? - sableuse orangée, ext beige	22	1	1		20	1	GR		
4	1	amphore	Dr.2/4 ? - sableuse jaunâtre	3	1			3		GR		
4	1	amphore	? - sableuse rosé, inclusions blanches	10	1			10		GR		
4	1	amphore	? - sableuse orangée, engobe blanc	1	1			1		GR		
4	1	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris, lissage grossier des surfaces, engobe et lissage plus fin possibles sur lèvres et col	19	1	1		18		GR	1er s.	
4	1	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	47	9	9	3	35		GR		
4	1	CS sa	savonneuse gris clair à foncé	2	1			2		GR		
4	1	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	100	12	12	6	82		GR		
4	1	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	28	4	4	2	22		GR		
4	1	CCI sa	beige rosé à rosé	2	4	1		1		MA2 ?	intrusif ?	
Total US 4				423						début Ile s. + 1er s. résiduel		
5	/	CNT	fgt chauffé	1	1			1		PRO/GR	résiduel	
5	/	CS sa	int beige, ext gris foncé - décor à la barbotine (picots)	1	1			1		GR	Ile s. ?	
Total US 5				2						Ile s. ?		
7	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	2	1	1	1			GR		
7	/	TN	fine int rouge, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR		
7	/	TR	fine orangée - décor guilloché	1	1			1		GR	1er s.	
7	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1	1				GR	Ile s.	
7	/	DOR	granuleuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	3	1	1		2		GR	1er s.	
7	/	CCI sa	beige à beige rosé	5	1			5		GR		
7	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR		
7	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR		
7	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris, lissage grossier des surfaces	2	1			2		GR	1er s.	
7	/	CS gr	int brun rouge, ext gris clair à foncé	3	1			3		GR		
7	/	CS sa	int gris, ext brun gris	1	1			1		GR	1er s.	
7	/	CS sa lissée	int beige, ext gris - fgt chauffé	1	1	1				GR	Ile s.	
Total US 7				22						début Ile s. ?		
8	13	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1		1			GR		
8	13	CCI sa	rose orangé à orangée	3	1	1		2		GR		
8	13	amphore	granuleuse orangée, engobe blanc	2	1			2		GR		
8	13	amphore	Dr.7/11 ? - sableuse rosée, ext beige	1	1	1				GR		

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
8	13	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris	2	1	1		1		GR	ler s.
8	13	CS gr	gris clair	5	1			5		GR	
8	13	CS sa	int beige, ext gris foncé	1	1		1			GR	
8	13	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - décor guilloché	1	1	1				GR	
Total US 8				16							ile s. ?
11	/	CCI sa	orangée	1	1				1	GR	fin ler/ lle s.
11	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
11	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure ext marron	1	1			1		MOD/CTP	
11	/	Glaçurée	sableuse blanchâtre, glaçure int brun noir	3	1		3			MOD/CTP	
11	/	CS sa	gris clair	1	1	1				MOD/CTP	
Total US 11				7							≥ XVIIe s.
15	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	3	2	2		1		GR	
15	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
15	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1				1	GR	
15	/	DOR	sableuse brun orangé à cœur gris - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	
15	/	CCI sa	beige à beige rosé	2	1			2		GR	
15	/	CCI gr	beige	1	1			1		GR	
15	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
15	/	amphore	Val de Loire - sableuse brun orangé à cœur gris	1	1	1				GR	
15	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces, plus fin sur lèvres et col	15	1	1	1	13		GR	
15	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	6	1		1	5		GR	
15	/	CS sa	gris clair	1	1	1				GR	
Total US 15				33							milieu ler s. ?
17	2	TN	fine int beige, ext gris clair lissé micacé	1	1			1		GR	
17	2	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	1		3			GR	
17	2	CCI sa	blanchâtre	1	1		1			GR	
17	2	DOR	granuleuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	2	1	1		1		GR	
17	2	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
17	2	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces, plus fin sur lèvres et col	32	2	2	1	29		GR	
17	2	CS gr	gris clair	8	1	2		6		GR	
17	2	CS sa	int gris clair, ext gris beige	2	1			2		GR	
17	2	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR	
Total US 17				51							fin ler s. ?
22	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun gris, inclusions +/- caillères infram à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
22	/	CNT Besançon	grossière int gris clair, ext brun orangé à gris foncé, paillettes de mica	1	1	1				PRO/GR	
22	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	2	1	1		1		GR	
22	/	TN	fine int beige, ext gris clair lissé micacé	2	1	1		1		GR	
22	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1	1				GR	ler s.
22	/	DOR	sableuse brun orangé à cœur gris - badigeon au mica doré	1	1			1		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
22	/	CCI sa	brun orangé micacée	1	1		1			GR	
22	/	CCI sa	blanchâtre	1	1			1		GR	
22	/	CCI ENG	fgt chauffé - engobe blanc	1	1			1		GR	1er s.
22	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
22	/	amphore	Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	
22	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces, plus fin sur lèvres et col	10	2	2		8		GR	1er s.
22	/	CS sa	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé	2	1	1		1		GR	
Total US 22				25							courant 1er s. ?
23	/	CNT	grossière brun clair à gris noir, inclusions non calibrées infra à pluri mm (Si), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
23	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	1	1		1			GR	
Total US 23				2							début 1er s. ?
32	4	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1	1				GR	
32	4	CCI sa	beige à beige rosé	9	2	2		7		GR	
32	4	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
32	4	CS gross.	int orangé, ext brun, lissage grossier des surfaces	1	1			1		GR	1er s.
32	4	CS gr	gris clair	6	1			6		GR	
32	4	CS sa	int brun rouge, ext gris foncé	1	1			1		GR	
32	4	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	3	3	3				GR	
Total US 32				22							début 1er s. ?
33	/	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	
33	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1	1		1		GR	
33	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1		1			GR	1er s.
33	/	CCI sa	jaunâtre	1	1	1				GR	
33	/	CCI sa	beige rosé	2	1			2		GR	
33	/	CCI sa	orangée	3	1			3		GR	
33	/	amphore	? - sableuse rosée, ext beige	1	1			1		GR	
33	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	4	1			4		GR	1er s.
33	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	10	2	2		8		GR	
33	/	CS sa	gris clair	1	1			1		GR	
33	/	CS sa lissée	int gris foncé, ext brun gris	1	1	1				GR	
Total US 33				27							début 1er s. ?
35	/	CNT	grossière brun orangé à cœur gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
35	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	2	1		1			GR	
35	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	
35	/	CCI sa	beige à beige rosé	4	1			4		GR	
35	/	CCI sa	rose orangé	1	1			1		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
35	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	3	1		1	2		GR	
35	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	7	3	3		4		GR	
35	/	CCI sa	beige rosé	4	1			3	1	MA2/ MOD	intrusif ?
			Total US 35	23							2e moitié 1er s. ?
38	3	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1	1	1			GR	
38	3	CCI sa	beige	2	1	1		1		GR	
38	3	CCI sa	rosée	1	1		1			GR	
38	3	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
38	3	CCI gr	beige rosé	1	1	1				GR	
38	3	CS gr	gris clair	4	1		1	3		GR	
38	3	CS sa	brun gris	2	1			2		GR	1er s.
38	3	CS sa lissée	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR	
			Total US 38	14							2e moitié 1er s. ?
39	24	amphore	? - sableuse orangé, ext beige	1	1			1		GR	
			Total US 39	1							Haut-Empire
40	3	CNT	grossière int gris foncé, ext brun orangé à gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	2	1			2		PRO/GR	
40	3	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	2	1		1	1		GR	
40	3	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	2	1			2		GR	
40	3	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	2	2	1			GR	
40	3	DOR	granuleuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	1er s.
40	3	DOR	sableuse brun orangé à cœur gris - badigeon au mica doré	1	1			1		GR	1er s.
40	3	CCI sa	beige à beige rosé	13	2	2		11		GR	
40	3	CCI ENG	orangée - engobe blanc	1	1			1		GR	1er s.
40	3	amphore	Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	1er s.
40	3	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
40	3	amphore	? - sableuse rose orangé	1	1			1		GR	
40	3	CS gross.	int brun rouge, ext gris noir, dégraisant coquillier	2	1			2		GR	
40	3	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces, plus fin sur lèvres et col	21	6	6	1	14		GR	
40	3	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	20	2	2	2	16		GR	
40	3	CS sa	int beige, ext gris brun	2	1			2		GR	
			Total US 40	73							dern. quart 1er s. ?
46	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	1	1	1				GR	
46	/	amphore	? - sableuse orangée à cœur gris	1	1			1		GR	
			Total US 46	2							2e moitié 1er s. ?
47	/	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir	1	1		1			GR	
47	/	CS sa	int beige, ext gris foncé	1	1	1				GR	
47	/	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
			Total US 47	3							1le s.
48	/	CCI sa	beige	1	1			1		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
48	/	CS gr	gris clair	1	1		1			GR	
48	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
Total US 48				3							1er s. ?
52	8	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	1	1	1				GR	
52	8	TN	fine int beige, ext gris clair lissé	2	1	1		1		GR	
52	8	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	
52	8	TR	fine beige rosé, engobe int rouge, ext brun - décor de chevrons type Beuvray	1	1			1		GR	
52	8	TR	fine orangée, ext lissé - décor incisé (traits verticaux)	1	1			1		GR	
52	8	CCI ENG	sableuse brun orangé micacée - engobe ext blanc	1	1		1			GR	
52	8	CCI sa	brun orangé micacée	1	1			1		GR	
52	8	CCI sa	beige	1	1			1		GR	
52	8	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
52	8	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	1	1			1		GR	
52	8	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé - bandes lissées	1	1	1				GR	intrusif - Ile/ Ile s.
Total US 52				12							augusto-tibérien
53	8	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer) lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
Total US 53				1							augusto-tibérien ?
57	8	DOR	sableuse brun clair à cœur gris - badigeon au mica doré	1	1			1		GR	1er s.
57	8	CCI sa	brun orangé micacée	1	1			1		GR	1er s.
57	8	amphore	? - sableuse beige rosé	1	1			1		GR	
57	8	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun gris, lissage grossier des surfaces	1	1	1				GR	1er s.
Total US 57				4							début 1er s. ?
60	2	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	1	1	1				GR	1er s.
60	2	PFE - CG	fine rosée, engobe brun - décor sablé	1	1	1				GR	
60	2	CCI sa	rosée	1	1			1		GR	
60	2	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
60	2	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	2	1			2		GR	1er s.
Total US 60				6							dernier tiers 1er s.
62	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	3	1			3		PRO/GR	début 1er s.
62	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	1	1			1		GR	1er s.
62	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
62	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	2	1			2		GR	1er s.
62	/	CS gr	gris foncé	1	1	1				GR	
62	/	CS sa	gris clair	1	1			1		GR	
Total US 62				10							2e 1/2 1er/ Ile s.
63	/	CNT	grossière brun clair à cœur gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
63	/	CCI sa	rosée	1	1			1		GR	
63	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	10	1			10		GR	
63	/	CS gr	gris clair	2	1	1		1		GR	
63	/	CS gr	int brun rouge, ext gris foncé	2	1			2		GR	
63	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
Total US 63				17							courant 1er s.
64	/	CNT	grossière brun clair à cœur gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	6	1			6		PRO/GR	
64	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	5	1	1		4		GR	
64	/	TR	fine orangée, ext brun - décor guilloché	2	1			2		GR	
64	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	1	1	1	1		GR	
64	/	DOR	granuleuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	1er s.
64	/	CCI sa	beige à beige rosé	6	1	1	1	3	1	GR	
64	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
64	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	32	1	1	6	25		GR	1er s.
64	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair	8	1	2		6		GR	
64	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris foncé	9	1	1		8		GR	
64	/	CS sa	int beige, ext gris foncé	1	1			1		GR	2e 1/2 1er s.
Total US 64				74							2e moitié 1er s.
65	/	CNT	grossière brun clair à cœur gris, ext brun à gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	7	1		1	6		PRO/GR	
65	/	DOR	sableuse brun orangé - badigeon au mica doré	2	2	2				GR	
65	/	DOR	sableuse brun orangé - badigeon au mica doré	2	1			2		GR	
65	/	CCI ENG	orangée micacée - engobe blanc	1	1	1				GR	
65	/	CCI ENG	orangée micacée - engobe rouge	1	1		1			GR	
65	/	CCI sa	rose orangé	2	1			2		GR	
65	/	CCI sa	brun orangé micacé	1	1			1		GR	
65	/	amphore	Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	
65	/	amphore	? - sableuse beige rosé	4	1			4		GR	
65	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	36	10	11	4	21		GR	
65	/	CS gr	gris foncé	7	1	1		6		GR	
65	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR	
Total US 65				65							augustéen ?
67	/	CNT	grossière brun clair à cœur gris, ext brun à gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	17	1		1	16		PRO/GR	
67	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	2	1			2		GR	
67	/	TN	fine int gris beige, ext gris foncé lissé fortement micacé	3	1			3		GR	
67	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	4	1		1	3		GR	
67	/	DOR	sableuse brun orangé à grise - badigeon au mica doré	8	4	5		3		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation	
67	/	CCI ENG	brun orangé micacée - engobe rouge	1	1			1		GR	début 1er s.	
67	/	CCI ENG	brun orangé micacée - engobe blanc	1	1			1		GR	début 1er s.	
67	/	CCI sa	brun orangé micacée	2	1		1	1		GR		
67	/	CCI sa	rose orangé	3	1			3		GR		
67	/	CCI gr	beige rosé	1	1		1			GR		
67	/	CS gross.	gris clair	1	1			1		GR		
67	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	71	8	9	7	55		GR		
67	/	CS gr	finement granuleuse gris noir, ext lissé	1	1			1		GR		
67	/	CS gr	gris foncé	9	2	2	1	6		GR		
67	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	4	2	2		2		GR		
67	/	CS sa lissée	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris	5	1			5		GR		
Total US 67				133								
69	/	CNT	grossière brun clair à cœur gris, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	0	1					PRO/GR		
69	/	CNT Besançon	grossière brun orangé à gris foncé, paillettes de mica	1	1			1		PRO/GR		
69	/	DOR	sableuse brun orangé - badigeon au mica doré	2	2	2				GR		
69	/	CCI ENG	brun orangé micacé - engobe ext rouge	1	1			1		GR		
69	/	CCI sa	brun orangé micacé	2	1			2		GR		
69	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris, lissage grossier des surfaces, engobe et lissage plus fin possibles sur lèvres et col	17	4	4	1	12		GR		
Total US 69				23								
73	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int brun noir	4	1			4		MOD	≥ XVIIe s.	
73	/	Glaçurée	sableuse beige rosé, glaçure int vert olive et jaune	1	1		1			MOD		
Total US 73				5								
74	/	CCI sa	brun orangé micacée	1	1			1		GR		
74	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR		
74	/	CS sa	int gris beige, ext gris clair	1	1	1				GR		
Total US 74				3								
75	/	CNT Besançon	grossière brun orangé, paillettes de mica	1	1		1			PRO/GR		
75	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun gris, inclusions +/- calibrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	3	1	1		2		PRO/GR		
75	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	1	1		1			GR		
75	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	2	1		1	1		GR		
75	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	3	1			3		GR		
75	/	CCI gr	brun orangée micacée	2	1			2		GR		
75	/	CCI ENG	sableuse brun orangée - engobe blanc	2	1			2		GR		
75	/	CCI sa	rose orangé	2	1			2		GR		
75	/	CCI sa	beige	3	1			3		GR		
75	/	CCI sa	rosée	3	1		1	2		GR		
75	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	3	1			3		GR		
75	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun à gris	2	1			2		GR		

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
75	/	CS gr	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
Total US 75				28							1er s.
77	9	CNT Besançon	grossière brun orangé à gris foncé, paillettes de mica	8	1	1		7		PRO/GR	
77	9	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris foncé, inclusions +/- calibrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces, parfois plus fin sur face ext	41	4	4	2	35		PRO/GR	
77	9	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	11	2	2		9		GR	
77	9	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	3	1		1	2		GR	
77	9	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	2	1		1	1		GR	
77	9	TN	fine int gris clair, ext gris foncé - pause striée (vase bobine)	1	1			1		GR	début 1er s.
77	9	TN	fgt chauffé	1	1	1				GR	
77	9	TR	fine orangée, ext lissé	5	1			5		GR	
77	9	TR	fine orangée, ext brun - décor guilloché (zig-zag) et incisé (traits verticaux)	5	1			5		GR	début 1er s.
77	9	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	4	1	1		3		GR	
77	9	CCI ENG	brun orangé micacée - engobe blanc	1	1			1		GR	début 1er s.
77	9	CCI ENG	rosée - engobe blanc	1	1			1		GR	
77	9	CCI sa	beige à beige rosé	7	1		1	6		GR	
77	9	CCI sa	rose orangé	6	2	2		4		GR	
77	9	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
77	9	CCI gr	brun orangé micacée	8	1	1		6		GR	
77	9	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1			2		GR	
77	9	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
77	9	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun à gris foncé, lissage grossier des surfaces	12	3	3	2	7		GR	
77	9	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	12	1	1		10		GR	
77	9	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	4	1	1		3		GR	dt 1le s. - intrusif ?
Total US 77				136							2e 1/2 1er s. + élément début 1er s. (résiduels) et 1le s. (intrusifs ?)
78	/	CNT	grossière brun rouge à gris foncé, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer) - petits fgts roulés	2	1			2		PRO/GR	
78	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR	
78	/	CCI sa	rose orangé	1	1			1		GR	
78	/	amphore	? - granuleuse int orangé, ext beige	1	1				1	GR	
78	/	CS sa	gris foncé	2	1			2		GR	
Total US 78				7							1ère 1/2 1er s. ?
85	/	amphore	Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	
Total US 85				1							début 1er s. ?
90	/	CCI sa	beige rosé	1	1			1		MOD	XV/le s. ?
90	/	Glaçurée	sableuse blanchâtre, glaçure int/ext verte	2	1		1	1		MOD	XV/le s. ?
90	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int vert olive	2	1			2		MOD	
90	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure ext brun vert	2	1			2		MOD	
90	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int brun noir	1	1			1		MOD	
90	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int jaune	2	1	1		1		MOD	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
90	/	Glaçurée	sableuse grise, glaçure int brun vert, glaçure au sel à l'ext	1	1			1		MOD	
90	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int/ext marron	1	1			1		MOD/CTP	
Total US 90				12							XVIIe/ XVIIIe s.
91	/	CCI sa	beige	19	1	5	5	7	2	MOD	XVIIe s.
91	/	CCI sa	rosée à orangée	9	1	1	1	5	2	MOD	
91	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int vert olive	1	1			1		MOD	
91	/	Glaçurée	sableuse rosée, glaçure int verte	3	1			2	1	MOD	
91	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int jaune	1	1	1				MOD	
91	/	Glaçurée	sableuse grise, point de glaçure brune	1	1	1				MOD	XVIIe s.
91	/	Glaçurée	sableuse grise, glaçure jaune/vert	4	1	3		1		MOD	
91	/	Grès - Beauv.	fine int beige, ext gris clair	5	1	1	1	3		MA2/MOD	
Total US 91				43							XVIIe s.
95	/	CNT	assez fine gris foncé, inclusions +/- calibrées (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	résiduel
95	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	résiduel - Ile s. ?
95	/	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé	2	1			2		GR	résiduel - Ile s. ?
95	/	CCI sa	beige	10	2	2		8		MA2/MOD	
95	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int et/ou ext verte	14	1	1	6	6	1	MA2/MOD	
95	/	Glaçurée	sableuse rosée, glaçure int brun jaune	1	1		1			MA2/MOD	
95	/	Grès - Beauv.	fine int beige, ext gris clair - glaçure au sel	1	1			1		MA2/MOD	
Total US 95				30							XVIIe s. + éléments résiduels (Ier, Ile s. et peut-être bas MA)
98	10	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun à gris foncé, inclusions +/- calibrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces, parfois plus fin sur face ext	4	1			4		PRO/GR	
98	10	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
98	10	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun à gris foncé, lissage grossier des surfaces	3	2	2		1		GR	
Total US 98				8							1ère 1/2 Ier s. ?
100	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1	1		1		GR	
100	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
100	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
100	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris, lissage grossier des surfaces	1	1			1		GR	Ier s.
100	/	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	intrusif ?
100	/	CCI sa	beige	2	1		1	1		MOD	intrusif ?
100	/	Glaçurée	sableuse rosée, glaçure int et/ou ext verte	2	1	1		1		MOD	intrusif ?
Total US 100				11							fin Ier/ Ile s. + éléments modernes
104	/	CNT	assez fine gris foncé, inclusions +/- calibrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1		1			PRO/GR	
Total US 104				1							augustéen ?
105	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
Total US 105				1							Ier s. ?
107	10	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1			1		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
Total US 107				1							1er s.
109	10	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair, inclusions +/- calibrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
109	10	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	1			1		GR	
Total US 109				2							début 1er s. ?
110	10	CNT	assez fine gris foncé, inclusions calibrées inframm (Oz, Si), lissage assez fin des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
Total US 110				1							augustéen ?
112	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
112	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	
112	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1			2		GR	
112	/	CS gr	int brun rouge à gris clair, ext gris clair à foncé	2	1	1		1		GR	
112	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int verte	3	1	2	1			MOD	
112	/	Glaçurée	fgt chauffé	1	1			1		MOD/CTP	
112	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int incolore	1	1			1		CTP	
112	/	faïence	sableuse orangée, glaçure int blanche, ext brun noir type "cul noir"	1	1	1				CTP	
Total US 112				12							Mélange toutes périodes
118	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
118	/	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
118	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé lissé	2	1		1	1		GR	1er s.
118	/	CS gr	gris clair	1	1			1		GR	
118	/	CS sa	int beige, ext gris clair à foncé	3	1	1		2		GR	lle/llle s.
118	/	CCI sa	rose orangé	1	1			1		MOD	
118	/	faïence	sableuse orangée, glaçure int/ext blanche	1	1			1		MOD/CTP	
118	/	indét	granuleuse int beige, ext orangé noirci	1	1			1		IND	
Total US 118				11							Mélange toutes périodes
119	/	TN	fine int beige, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	
119	/	TR	fine orangée, ext lissé	1	1			1		GR	
119	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
119	/	DOR	sableuse brun orangé - badigeon au mica doré	1	1	1				GR	
119	/	CCI sa	orangée	3	1	1		2		GR	
119	/	CCI sa	beige	1	1			1		GR	
119	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1	1				GR	
119	/	amphore	fgt roulé, Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	
119	/	amphore	Dr.7/11 ? - sableuse beige	3	1			2	1	GR	
119	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé, lissage grossier des surfaces	3	2	2		1		GR	
119	/	CS sa	savonneuse gris clair	1	1			1		GR	
119	/	CS sa	int rosé, ext gris foncé	1	1			1		GR	
Total US 119				18							fin 1er s. ?
121	16	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	1	1			1		GR	
Total US 121				1							1er s.

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
129	/	CS sa	finement granuleuse gris clair	1	1	1				GR	
129	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int vert clair	1	1			1		MOD	
129	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int brun noir	1	1			1		MOD	≥ XVIIIe s.
129	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure ext brun jaune	1	1	1				MOD	
Total US 129				4							XVIIe/ XVIIIe s.
133	/	TN	fine int beige, ext gris clair lissé	1	1			1		GR	1er s.
133	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1	1				GR	
133	/	Sig - CG	fine rosée, engobe brun rouge	2	1			2		GR	
133	/	PFE - ARG	fine orangée à cœur gris, engobe brun noir - décor sablé	1	1			1		GR	
133	/	RPR	finement granuleuse rouge, ext lissé	1	1			1		GR	1er s.
133	/	CCI sa	orangée	8	2	2		6		GR	
133	/	CCI sa	beige	1	1			1		GR	
133	/	CCI gr	rosée	1	1			1		GR	
133	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
133	/	CS sa	int beige, ext gris clair à foncé	5	4	4		1		GR	
133	/	CS sa lissée	int beige, ext gris clair à foncé	2	1		1	1		GR	
133	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int brun noir	1	1	1				MOD/CTP	intrusif ?
Total US 133				25						début Ile s. + quelques éléments résiduels 1er s.	
134	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	
134	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1	1		1		GR	
134	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	2	2		1	2	GR	
134	/	CS sa lissée	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	2	1		1	1		GR	
Total US 134				11						fin 1er/ début Ile s.	
135	/	CCI sa	rose orangé	2	1		1	1		GR	
135	/	CS sa	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
135	/	CS sa lissée	int beige, ext gris clair	1	1			1		GR	
Total US 135				4						Ile s.	
137	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR	Ile s.
137	/	CCI sa	beige rosé	2	1			2		GR	Ile s.
137	/	CS sa	int beige, ext gris clair à foncé	4	1	1		3		GR	Ile s.
137	/	CCI sa	brun rose	1	1			1		MOD	
137	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int ou ext vert olive	4	1	1	1	2		MOD	
137	/	Glaçurée	sableuse beige, glaçure int ou ext brun noir	3	1	1	1	2		MOD	
137	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure ext marbrée brun/jaune	2	1	1		1		MOD	
137	/	Grès - Beauv.	fine beige, ext gris clair	2	1	1	1	1		MOD	
137	/	Grès - Domfr.	fine int gris ardoise, ext brun	4	1			4		MOD	
137	/	faïence	sableuse beige, glaçure int/ext blanche	3	1			3		MOD	
137	/	faïence	sableuse orangée, glaçure int blanche, ext brun noir type "cul noir"	5	3	3		2		CTP	
137	/	faïence fine	blanche	1	1			1		CTP	
Total US 137				33						Mélange ttes périodes	
138	/	CNT	igt roulé - grossière gris foncé, inclusions non calibrées infra à pluri mm (Si)	1	1			1		PRO/GR	résiduel
138	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé fortement micacé	1	1			1		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
138	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	1	1		1		GR	
138	/	CCI gr	int gris clair, ext brun orangé	1	1			1		GR	
138	/	CCI sa	beige à beige rosé	3	1			3		GR	
138	/	amphore	Dr.7/11 ? - sableuse beige	1	1				1	GR	
138	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext brun clair à gris, lissage grossier des surfaces	2	1			2		GR	
138	/	CS gr	int orangé, ext gris clair	1	1			1		GR	
Total US 138				12							dernier tiers 1er s.
141	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé fortement micacé	1	1			1		GR	1er s.
141	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR	fin 1er/1le s.
141	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int brun jaune	1	1	1				MOD	XVIe s.
141	/	Glaçurée	sableuse orangée, glaçure int violacée	1	1			1		MOD/CTP	≥ XVIe s.
Total US 141				4							Mélange tres périodés
142	/	CNT	assez fine brun orangé, inclusions +/-calbrées (Si), lissage assez fin des surfaces	2	1	1		1		PRO/GR	
142	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun gris, rares inclusions de silex, lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/GR	
142	/	CCI sa	int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
142	/	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
142	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun gris à gris, lissage grossier des surfaces	2	1	1		1		GR	
142	/	CS sa lissée	int beige, ext gris clair à foncé	2	1			2		GR	
Total US 142				9							1er s.
143	15	CNT	grossière int gris clair à foncé, ext brun orangé à brun gris, inclusions non calbrées infra à pluri mm (Si), lissage grossier des surfaces	3	1	1		2		PRO/GR	
143	15	amphore	Dr.1 ? - granuleuse brun orangé, inclusions siliceuses noires	1	1			1		GR	
143	15	CS gross.	int gris foncé, ext brun gris	1	1			1		GR	
Total US 143				5							augustéen ?
153	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR	
153	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR	
153	/	CCI sa	rose orangé	2	1		2			GR	
153	/	CCI sa	brun rouge	2	1	1		1		GR	
153	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR	
153	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris, ext gris foncé, lissage grossier des surfaces	2	1		1	1		GR	
153	/	CS gr	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
153	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1		1			GR	
Total US 153				11							2e 1/2 1er s.
155	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris foncé, inclusions +/- calbrées inframm à mm (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces, parfois plus fin sur face ext	6	1	2		4		PRO/GR	
155	/	Sig - IT	fine beige rosé micacée, engobe brun rouge de médiocre qualité	1	1	1				GR	augustéen

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation
155	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	2	2	2				GR	
155	/	TN	fine gris clair micacée	2	1	1	1			GR	
155	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	1	1	1				GR	
155	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé	1	1	1				GR	
155	/	TN	fine int gris beige, ext gris foncé lissé fortement micacé	3	2	2		1		GR	
155	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé micacé	1	2	1				GR	
155	/	TR	fine orangée, engobe ext brun	1	2			1		GR	
155	/	CCI gross.	brun orangé, inclusions grossières (Si), lissage grossier des surfaces	30	2	1	4	25		GR	ler s.
155	/	CCI gross.	brun orangé, inclusions grossières (Si, oxydes de fer), lissage grossier des surfaces	1	1			1		GR	ler s.
155	/	CCI gross.	int gris clair, ext brun orangé, inclusions grossières (Qz, Mica, Si)	1	1			1		GR	ler s.
155	/	DOR	sableuse brun orangé - badigeon au mica doré	3	3	3				GR	ler s.
155	/	CCI ENG	brun orangé à cœur gris, micacée - engobe blanc	4	1		1	3		GR	augustéen
155	/	CCI sa	brun orangé à cœur gris, micacée	2	1			2		GR	ler s.
155	/	CCI sa	micacée int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
155	/	CCI sa	beige rosé	2	1			2		GR	
155	/	CCI sa	rose orangé	2	1		1	1		GR	
155	/	CCI sa	orangée	2	1	1		1		GR	fin ler/ lle s.
155	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	2	1			2		GR	
155	/	amphore	? - granuleuse beige rosé - éclats	4	1			4		GR	
155	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun à gris foncé, lissage grossier des surfaces	27	6	6	5	16		GR	
155	/	CS gr	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	6	6	1	1	4		GR	
155	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	8	2	2	1	5		GR	
			Total US 155	113						Éléments mai. 1ère 1/2 ler, petit lot de tessons fin ler/ début lle s. ?	
161	/	CNT Besançon	grosière gris foncé, paillettes de mica	1	1			1		PRO/GR	
161	/	CCI gross.	brun orangé, inclusions grossières (Si), lissage grossier des surfaces	1	1		1			GR	
161	/	CS sa	int gris clair, ext gris foncé	1	1			1		GR	
			Total US 161	3						début ler s. ?	
162	/	CCI gross.	int gris clair, ext brun orangé, inclusions grossières (Qz, Mica, Si)	1	1			1		GR	
162	/	amphore	? - int orangé, ext beige	1	1			1		GR	
162	/	CS gross.	"sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun à gris foncé, lissage grossier des surfaces	3	1	1		2		GR	
			Total US 162	5						augustéen ?	
171	/	CNT	assez fine "sandwich" brun clair à cœur gris foncé, ext brun clair à gris foncé, lissage grossier des surfaces	6	1			6		PRO/GR	début ler s.
171	/	TN	fine int rosé, ext gris foncé lissé fortement micacé	2	1	1		1		GR	ler s.
171	/	TN	fine int gris beige, ext gris clair lissé	1	1	1				GR	début ler s.
171	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1	1				GR	
171	/	CCI sa	beige à beige rosé	11	1			11		GR	
171	/	CCI sa	rose orangé	7	1		1	5	1	GR	
171	/	CS gr	int brun rouge à gris, ext gris clair à foncé	5	1			5		GR	

US	Fait	Catég. céram	Description pâte	NR	NMI	B	F	P	A	Ph. chrono.	Datation	
171	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	4	1			4		GR		
171	/	CS sa lissée	int beige, ext gris foncé	1	1	1				GR	lle/ lle s.	
171	/	Grès - Domfr.	fine gris ardoise, ext brun	1	1			1		MA2/ MOD		
Total US 171				39								Mélange toutes périodes
174	/	CNT	assez fine int gris foncé, ext brun clair, lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/ GR		
174	/	TN	fine gris beige, ext gris clair lissé fortement micacé	1	1	1				GR		
174	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR		
174	/	CCI sa	beige rosé	1	1		1			GR		
174	/	CCI gross.	brun orangé, inclusions grossières (Si), lissage grossier des surfaces	1	1	1				GR		
Total US 174				5								tibérien ?
175	/	CNT	assez fine gris foncé, inclusions +/- calibrées (Si), lissage grossier des surfaces	1	1			1		PRO/ GR		
Total US 175				1								augustéen ?
176	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé fortement micacé	1	1			1		GR		
176	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR		
176	/	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	2	1			2		GR		
176	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	2	2	1	2		GR		
Total US 176				9								lle s.
177	/	CS gr	int gris clair, ext gris foncé	1	1	1				GR		
Total US 177				1								fin ler s. ?
178	/	CCI sa	orangée	1	1			1		GR		
Total US 178				1								Haut-Empire
182	/	TN	fine int gris clair, ext gris foncé lissé	1	1			1		GR		
182	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR		
Total US 182				2								2e 1/2 ler s. ?
191	/	Sig - SG	fine rouge à points blancs, engobe rouge	1	1			1		GR		
191	/	CCI sa	beige à beige rosé	3	1			2	1	GR		
191	/	CCI sa	rose orangé	1	1		1			GR		
191	/	CCI sa	orangée	2	1			2		GR		
191	/	amphore	Dr.20 - granuleuse beige rosé à cœur gris	1	1			1		GR		
191	/	amphore	? - sableuse beige rosé	1	1			1		GR		
191	/	amphore	? - sableuse int orangé, ext beige	1	1			1		GR		
191	/	CS sa	int beige à gris clair, ext gris clair à foncé	5	1			5		GR		
191	/	CS sa lissée	int gris beige, ext gris clair	1	1	1				GR		
Total US 191				16								lle s.
TOTAL général				2216								

CATALOGUE DES FORMES

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
3	/	Sig - SG	Drag.18	1	plat	GR	15/ 150	-
3	/	Sig - SG	Drag.36	1	plat - décor de feuilles d'eau	GR	60-70/ Ile s.	-
3	/	Sig - CG	Bet 16 - Drag. 42	1	coupelle	GR	70/ 200	-
3	/	Sig - CG	Bet 16 - Drag. 42	1	coupelle	GR	70/ 200	-
3	/	Sig - CG	Bet 42 - Drag. 46	1	coupelle	GR	100/ 200	-
3	/	Sig - CG	Drag.37	1	coupe hémisphérique	GR	70/ 240	-
3	/	CCI sa	cruche	1	lèvre en poulie	GR	fin ler/ Ile s.	-
3	/	CCI sa	cruche	1	lèvre en poulie	GR	fin ler/ Ile s.	-
3	/	CCI sa	cruche	1	lèvre en poulie	GR	fin ler/ Ile s.	-
3	/	CCI sa	pot	1	lèvre éversée	GR	-	-
3	/	CS sa	gobelet -	1	imitation Hees 2, bord en corniche - décor guilloché sur panse	GR	2e 1/4 Ile/ début Ile s.	-
3	/	CCI sa	montier	1	courte lèvre pendante, bec verseur	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	-
3	/	amphore	Dr.7/11 ?	1	amphore à saumure	GR	ler/ Ile s.	-
3	/	CS sa	jatte	1	profil en S inversé	GR	-	-
3	/	CS gr	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
3	/	CS gr	écuelle	1	bord très rentrant	GR	courant ler/ début Ile s.	-
3	/	CS gr	couvercle	1	bord plat	GR	2e 1/2 ler s.	-
3	/	CS sa	pot	5	bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	-
3	/	CS sa	pot	2	lèvre horizontale plate	GR	-	-
3	/	CS sa	gobelet	1	courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
3	/	CS sa	écuelle	11	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	-
3	/	CS sa	écuelle	2	bord droit	GR	Ile/ Ile s.	-
3	/	CS sa	jatte	1	lèvre horizontale rectangulaire - décor guilloché	GR	Ile s. ?	-
3	/	CS sa lissée	gobelet	2	courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
3	/	CS sa lissée	gobelet	1	courte lèvre éversée, épaulement marqué - décor guilloché sur panse	GR	Ile s.	-
3	/	CS sa lissée	gobelet	1	imitation Hees 2, bord en corniche - décor guilloché sur panse	GR	2e 1/4 Ile/ début Ile s.	-
3	/	CS sa lissée	écuelle	20	bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	-
3	/	CS sa lissée	écuelle	1	lèvre à mari	GR	-	-
3	/	CS sa lissée	écuelle	1	bord droit - décor guilloché sur panse	GR	Ile/ Ile s.	-
3	/	glacurée	coquemar	1	lèvre en poulie	MOD	XVIIe s.	-
4	1	CNT Besançon	écuelle	1	bord rentrant creusé de 3 sillons	PRO/GR	ler s. avt - ler s. apr.	-
4	1	TN	Menez 103	1	bol caréné à lèvre en gouttière	GR	-30/ 40	4.1
4	1	TN	Gose 287/289	2	assiette à bord droit	GR	15/ 100	4.2
4	1	TN	Gose 286	1	plat	GR	0/ 50	4.3
4	1	TN	Menez 11/14	1	assiette à lèvre pendante	GR	15 / début Ile s.	4.4
4	1	TN	Menez 110	1	bol caréné	GR	ler s. (2e 1/2 surtout)	4.5
4	1	Sig - SG	Ritt.9	1	coupelle	GR	15/ 100-110	4.6
4	1	Sig - SG	Drag.18	1	plat	GR	15/ 150	4.7
4	1	Sig - SG	Drag.35/36	2	plat/ coupelle - décor de feuilles d'eau	GR	60-70/ Ile s.	4.8
4	1	Sig - SG	Drag.27	1	tasse bilobée - variante B ?	GR	10/120	4.9
4	1	Sig - SG	Drag.29	1	coupe hémisphérique	GR	15/ 90	-
4	1	Sig - SG	Drag.37	1	coupe hémisphérique	GR	60/ 150-170	-

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
4	1	Sig - CG	Bet 14/15 - Drag. 35/36	1	plat/ coupelle - décor de feuilles d'eau	GR	70/ 240	-
4	1	Sig - CG	Bet 44 - Drag. 46	1	plat/ coupelle - décor de feuilles d'eau	GR	110/ 240	4.10
4	1	Sig - CG	Drag.37	1	coupe hémisphérique	GR	70/ 240	-
4	1	PFE - CG	Bet 333 ?	1	gobelet à courte lèvre éversée	GR	70/ début Ile s.	-
4	1	DOR	pot	2	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	ler s.	4.15 à 16
4	1	CCI sa	cruche	1	lèvre pendante arrondie	GR	fin ler/ Ile s.	4.11
4	1	CCI sa	mortier	1	lèvre pendante arrondie	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	4.12
4	1	amphore	Dr.20	1	amphore à huile - variante D ?	GR	70/ 110	4.13
4	1	amphore	Dr.7/11 ?	1	amphore à saumure	GR	ler/ Ile s.	4.14
4	1	CCI gross.	jatte	1	forme carénée, lèvre éversée	GR	ler s. (1ère 1/2 ?)	4.17
4	1	CS gross.	jatte	1	lèvre éversée arrondie - engobe brun sur col/lèvre	GR	ler s. (1ère 1/2 ?)	4.18
4	1	CS gr	écuelle	2	bord très rentrant	GR	2e 1/2 ler s.	4.19 à 20
4	1	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	-
4	1	CS gr	pot	3	lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	4.21
4	1	CS gr	pot	1	lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	4.22
4	1	CS gr	pot	2	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	4.23 à 24
4	1	CS sa	écuelle	3	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	4.25 à 27
4	1	CS sa	couvercle	1	bord plat	GR		4.28
4	1	CS sa	pot	4	lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	4.29 à 30
4	1	CS sa	pot	3	bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	4.31 à 32
4	1	CS sa lissée	écuelle	4	bord droit ou rentrant	GR	Ile/ Ile s.	4.33 à 4.34
7	/	TN	Gose 286	1	plat	GR	0/ 50	-
7	/	Sig - SG	Curle 23 - VEF2	1	plat	GR	80-90/ Ile s.	-
7	/	DOR	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	ler s.	-
7	/	CS sa lissée	écuelle	1	MSR - lèvre horizontale rainurée et guillochée	GR	Ile s.	-
8	13	CCI sa	pot	1	bord en bourrelet (pot de stockage)	GR	Ile/ Ile s. ?	-
8	13	amphore	Dr.7/11 ?	1	amphore à saumure	GR	ler/ Ile s.	-
8	13	CS gross.	jatte	1	lèvre plate éversée	GR	ler s.	-
8	13	CS sa lissée	écuelle	1	MSR - bord droit, décor guilloché sur panse	GR	Ile/ Ile s.	-
11	/	CS sa	terrine ?	1	lèvre pendante arrondie	MOD/CTP		-
15	/	TN	Gose 287/289	1	assiette à bord droit	GR	15/ 100	-
15	/	TN	Gose 296/297	1	plat	GR	0/ 50	15.1
15	/	Sig - SG	Drag.29	1	coupe hémisphérique	GR	15/ 90	-
15	/	amphore	Val de Loire	1	bord en bandeau	GR	tibéro-claudien	15.2
15	/	DOR	pot	1	lèvre éversée rainurée, épaulement marqué	GR	ler s.	-
15	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée arrondie	GR	ler s.	-
15	/	CS sa	gobelet	1	courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
17	2	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée d'un sillon	GR	ler s.	-
17	2	CS gross.	pot	2	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	ler s.	-
17	2	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ début Ile s. ?	-
17	2	CS sa	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ début Ile s. ?	-
22	/	CNT Besançon	pot	1	lèvre éversée creusée de 2 sillons	PRO/GR	ler s. avt- ler s. apr.	-

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
22	/	TN	Gose 287/289	1	assiette à bord droit	GR	15/ 100	22.1
22	/	TN	Menez 111/14	1	assiette à lèvres pendante	GR	15/ début Ile s.	22.2
22	/	RPR	gobelet	1	imitation Camulodunum 91	GR	1er s. (1ère 1/2 ?)	22.3
22	/	CS sa	pot	1	lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début Ile s.	22.4
32	4	Sig - SG	Drag.35	1	profil complet - coupelle, décor de feuilles d'eau	GR	60-70/ Ile s.	-
32	4	CCI sa	cruche	2	lèvre en poutle	GR	fin ler/ Ile s.	-
32	4	CS sa lissée	écuelle	1	lèvre pendante - imitation Menez 111/14	GR	2e 1/2 ler/ courant Ile s.	-
32	4	CS sa lissée	écuelle	1	MSR - lèvre horizontale rainurée	GR	Ile s.	-
32	4	CS sa lissée	couvercle	1	bord arrondi	GR		-
33	/	CCI sa	mortier	1	large lèvre pendante	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	-
33	/	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ Ile s.	-
33	/	CS gr	pot	1	lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 ler/ milieu Ile s.	-
33	/	CS sa lissée	couvercle	1	bord arrondi	GR		-
35	/	TN	Menez 117	1	écuelle à collerette	GR	30/ 60 ou 40/ 70	-
35	/	CS gr	écuelle	1	bord très rentrant creusé de 2 sillons	GR	2e 1/2 ler s.	-
35	/	CS gr	couvercle	1	bouton de préhension	GR		-
35	/	CS gr	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
38	3	Sig - SG	Drag. 18	1	plat	GR	15/ 150	38.1
38	3	CCI sa	mortier	1	large lèvre pendante	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	-
38	3	CS sa lissée	écuelle	1	lèvre pendante - imitation Menez 111/14	GR	2e 1/2 ler/ courant Ile s.	38.2
40	3	TN	Menez 110	1	bol caréné	GR	1er s. (2e 1/2 surtout)	-
40	3	Sig - SG	Drag.15/17	1	plat	GR	15/ Ile s.	-
40	3	Sig - SG	Drag.27	1	tasse bilobée	GR	10/ 120	-
40	3	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée d'un sillon	GR	1er s.	40.1
40	3	CCI sa	cruche	1	bord droit rainuré	GR	courant ler s.	40.2
40	3	CCI sa	mortier	1	lèvre pendante arrondie	GR	2e 1/2 ler/ Ile s.	40.3
40	3	CS gross.	pot	3	lèvre plate éversée	GR	1er s.	40.4
40	3	CS gross.	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	1er s.	40.5
40	3	CS gross.	jatte	2	lèvre éversée arrondie	GR	1er s.	-
40	3	CS gr	pot	1	lèvre quasi horizontale rectangulaire	GR	2e 1/2 ler/ milieu Ile s.	40.6
40	3	CS gr	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	40.7
46	/	TN	Menez 111/14	1	assiette à lèvre pendante	GR	15/ début Ile s.	-
47	/	CS sa	pot	1	bord en bourrelet	GR	Ile/ Ile s.	-
52	8	TN	Menez 22	1	plat à lèvre oblique	GR	-30/ 40	-
52	8	CS sa lissée	écuelle	1	bord droit	GR	Ile/ Ile s.	-
57	8	CS gross.	jatte	1	forme carénée - lèvre éversée	GR	1er s.	-
60	2	TN	Menez 110	1	bol caréné	GR	1er s. (2e 1/2 surtout)	60.1
60	2	PFE - CG	Bet 333 ?	1	gobelet à courte lèvre éversée	GR	70/ début Ile s.	60.2
63	/	CS gr	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	courant ler/ début Ile s.	-
64	/	Sig - SG	Drag.15/17	1	plat	GR	15/ Ile s.	64.1
64	/	CS gr	écuelle	1	bord très rentrant creusé d'1 sillon	GR	2e 1/2 ler s.	64.2
64	/	CS gr	pot	1	lèvre éversée arrondie	GR	2r 1/2 ler/ début Ile s.	64.3

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
65	/	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée de 2 sillons	GR	1er s.	65.1
65	/	DOR	cruche	1	lèvre triangulaire rainurée	GR	augustéen	65.2
65	/	CCI ENG	cruche	1	lèvre triangulaire rainurée - engobe blanc	GR	augustéen	65.3
65	/	CS gross.	jatte	5	lèvre éversée - épaulement marqué	GR	1ère 1/2 1er s.	65.4
65	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée	GR	1ère 1/2 1er s.	65.5
67	/	DOR	pot	3	lèvre éversée creusée d'1 sillon	GR	1er s.	67.1 à 2
67	/	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée de 2 sillons	GR	1er s.	67.3
67	/	CS gross.	jatte	1	lèvre éversée - épaulement marqué	GR	1ère 1/2 1er s.	67.4
67	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée	GR	1ère 1/2 1er s.	-
67	/	CS gr	couvercle	1	bord plat	GR	-	-
67	/	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin 1er/ 11e s.	-
67	/	CS sa	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin 1er/ 11e s.	-
69	/	DOR	écuelle	1	bord rentrant creusé de 3 sillons	GR	1er s.	-
69	/	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée d'1 sillon	GR	1er s.	-
69	/	CS gross.	jatte	1	lèvre éversée - épaulement marqué	GR	1ère 1/2 1er s.	-
74	/	CS sa	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin 1er/ 11e s.	-
77	9	CNT Besançon	pot	1	lèvre éversée creusée d'1 sillon	PRO/ GR	1er s. avt - 1er s. apr.	-
77	9	Sig - SG	Drag. 15/17	1	plat	GR	15/ 11e s.	-
77	9	Sig - SG	Drag. 24/25	1	coupelle	GR	15/ 120	-
77	9	TN	Gose 287/289	3	assiette à bord droit	GR	15/ 100	-
77	9	TN	vase balustre	1	fond annulaire	GR	-30/ 40 ?	-
77	9	CCI sa	mortier	1	bord en bandeau	GR	1er s.	-
77	9	CCI sa	mortier	1	lèvre pendante arrondie	GR	2e 1/2 1er/ 11e s.	-
77	9	CS gr	écuelle	1	bord très rentrant souligné d'une collerette	GR	2e 1/2 1er s.	-
77	9	CS sa	gobelet	1	imitation Hees 2 - bord en corniche	GR	2e 1/4 11e/ début 11e s.	-
78	/	TN	Gose 286	1	plat	GR	0/ 50	-
90	/	glacurée	terrine	1	bord en bandeau	MOD	XVIIe/ XVIIIe s.	-
91	/	CCI sa	coquemar	5	lèvre en poulie	MOD	XVIIe s.	91.1 à 2
91	/	glacurée	coquemar	1	lèvre en poulie	MOD	XVIIe s.	-
91	/	glacurée	couvercle	1	bord triangulaire	MOD	-	-
91	/	grès - Beauv.	coupelle	1	bord à collerette	MA2/ MOD	XIVe- XVIIe s.	-
95	/	CCI sa	cruche	1	bord à parement étroit	MA2	XIVe- XVe s. ?	-
95	/	CCI sa	coquemar	1	lèvre en poulie	MOD	XVIIe s.	95.1
95	/	glacurée	coquemar	2	lèvre en poulie	MOD	XVIIe s.	95.2
98	10	CS gross.	pot	2	bord droit arrondi	GR	1ère 1/2 1er s.	-
100	/	Sig - SG	Drag. 36	1	plat - décor de feuilles d'eau	GR	60-70/ 11e s.	-
100	/	glacurée	couvercle	1	bouton de préhension	MOD	-	-
112	/	glacurée	terrine	1	bord droit souligné d'une collerette	MOD	-	-
112	/	glacurée	assiette	1	bord droit	CTP	XIXe s. ?	-
118	/	CS sa	écuelle	1	bord droit	GR	11e/ 11e s.	-
119	/	DOR	pot	1	pot sans col à courte lèvre éversée	GR	1er s.	-
119	/	CCI sa	cruche	1	lèvre en poulie	GR	fin 1er/ 11e s.	-

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
119	/	CCI sa	mortier	1	lèvre pendante peu développée	GR	2e 1/2 ler/ lle s.	-
119	/	CS gross.	pot	1	bord droit arrondi	GR	ler s.	-
119	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée creusée de 2 sillons	GR	ler s.	-
133	/	Sig - SG	Curle 15 - VEC2	1	plat	GR	80/ 130	133.1
133	/	Sig - CG	Drag.37	1	coupe hémisphérique	GR	70/ 240	-
133	/	CCI sa	cruche	2	lèvre en pouille	GR	fin ler/ lle s.	133.2 à 3
133	/	CS sa	pot	1	bord en bourrelet	GR	lle/ lle s.	133.4
133	/	CS sa	pot	1	lèvre horizontale	GR	2e 1/2 ler/ début lle s.	133.5
133	/	CS sa	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ lle s.	133.6
133	/	CS sa	écuelle	1	lèvre horizontale rectangulaire	GR	lle s. ?	133.7
133	/	CS sa lissée	écuelle	1	tripode - bord droit	GR	lle/ lle s.	-
134	/	amphore	Dr.20	1	amphore à huile - variante C ou D	GR	50/ 110	-
134	/	CS sa	pot	1	bord en bourrelet rainuré	GR	fin ler/ début lle s.	-
134	/	CS sa	écuelle	1	bord droit	GR	lle/ lle s.	-
137	/	faience	écuelle	1	bord droit souligné d'une collerette	MOD		-
137	/	faience	plat	1	"cul noir" - bord en bourrelet arrondi	CTP	XIXe s. ?	-
137	/	faience	assiette	1	"cul noir" - bord droit	CTP	XIXe s. ?	-
138	/	Sig - SG	Drag.29	1	coupe hémisphérique	GR	15/ 90	-
138	/	Sig - SG	Drag.35/36	1	plat/ coupelle - décor de feuilles d'eau	GR	60-70/ lle s.	-
142	/	CS gross.	pot	1	bord droit	GR	ler s.	-
143	/	CNT	pot	1	bord droit	PRO/ GR	ler s. avt - ler s. apr.	-
153	/	CCI sa	mortier	1	large lèvre pendante	GR	2e 1/2 ler/ lle s.	-
153	/	CS sa	écuelle	1	large pied creux	GR	2e 1/2 ler s.	-
155	/	CNT	pot	1	lèvre éversée arrondie - stries sur col	PRO/ GR	ler s. avt - ler s. apr.	-
155	/	CNT	pot	1	lèvre éversée arrondie - stries sur col	PRO/ GR	ler s. avt - ler s. apr.	-
155	/	Sig - IT	Haltern 2	1	plat	GR	-30/ 40	-
155	/	Sig - SG	Ritt.5a	1	coupelle	GR	15/ 40	-
155	/	TN	Gose 296/297	3	plat	GR	0/ 50	-
155	/	TN	Menez 27	1	assiette à bord droit	GR	-30/ 40	-
155	/	TN	Menez 110	1	bol caréné	GR	ler s. (2e 1/2 surtout)	-
155	/	CCI gross.	écuelle	1	bord rentrant creusé de 2 sillons	GR	ler s.	-
155	/	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée d'1 sillon	GR	ler s.	-
155	/	DOR	pot	1	lèvre éversée creusée de 2 sillons	GR	ler s.	-
155	/	DOR	écuelle	1	bord rentrant creusé de 3 sillons	GR	ler s.	-
155	/	CCI sa	cruche	1	lèvre en pouille	GR	fin ler/ lle s.	-
155	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée, ressaut interne	GR	ler s.	-
155	/	CS gross.	pot	2	lèvre éversée arrondie	GR	ler s.	-
155	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée creusée d'un sillon	GR	ler s.	-
155	/	CS gross.	jatte	1	bord droit creusé d'1 sillon	GR	ler s.	-
155	/	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler/ lle s.	-
155	/	CS sa	pot	2	lèvre éversée arrondie	GR	2e 1/2 ler/ début lle s.	-
162	/	CS gross.	pot	1	lèvre éversée arrondie	GR	ler s.	-

US	Fait	Catég. céram	Forme	NMI	Description	Phase chrono.	Datation	Illustr.
171	/	Sig - SG	Drag 27	1	tasse bilobée	GR	10/ 120	-
171	/	TN	Menez 22	1	plat à lèvres oblique	GR	-30/ 40	-
171	/	TN	Menez 108	1	bol caréné	GR	0/ 50	-
171	/	CS sa lissée	écuelle	1	bord droit	GR	lle/ lle s.	-
174	/	TN	Gose 292/294	1	plat	GR	-30/ 40	174.1
174	/	CCI gross.	jatte	1	lèvre éversée, ressaut interne	GR	ler s.	174.2
176	/	CS sa	écuelle	2	bord droit	GR	lle/ lle s.	-
177	/	CS gr	écuelle	1	bord rentrant souligné d'une collerette	GR	fin ler s. ?	-
182	/	TN	Menez 117	1	écuelle à collerette	GR	30/ 60 ou 40/ 70	-
191	/	CS sa lissée	gobelet	1	courte lèvre éversée, épaulement marqué - décor guilloché sur panse	GR	lle s.	-

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS EN VERRE

Description des éléments en verre

US	Fait	Description	NR	B	F	P	A	Phase chrono.	Datation
3	/	bleu pâle à turquoise, dont 1 fgt de bouteille carrée type HN 13/ Ising 50	3		1	2		GR	milieu 1er/ 11le s.
4	/	incoloré, bord de pot à lèvre horizontale repliée sur elle-même type HN 6.3A/ Ising 67A	1	1				GR	1er/ 1le s.
73	/	vert foncé, bouteille	2			2		CTP	
78	/	bord de coupe en verre moulé mosaïqué. Entre deux couches de verre incolore, succession de bandes colorées verticales : bleu / incolore à fil ondulé blanc / jaune / violet doublé de deux fines bandes blanches opaques / blanc / jaune / vert. Rebord orné de fils blancs opaques en double torsade	1	1				GR	augusto-ibérien
112	/	verre à vitre	1			1		GR	
137	/	vert foncé, bouteille	4			4		CTP	
137	/	verre à vitre	1			1		GR	
191	/	bleu pâle, récipient indéterminé	1			1		GR	

8.2 - ETUDE DE L'INSTRUMENTUM

STÉPHANIE ZELLER - SPÉCIALISTE DU PETIT MOBILIER - MADE

3-FAU-2 Charnière

Os ; 32,79 g.

L. cons. 79 mm

Charnière ou ébauche de charnière très dégradée, présentant une perforation complète. Une seconde est en partie visible. Type Béal A XX, 1. Un clou en fer s'est logé et collé à l'intérieur.

Contexte : Labours ?

4-MET-4 Fibule

Alliage cuivreux ; 11,89 g.

H. 41 mm

Fibule à charnière, de type Feugère 14c1. Type très répandu en Gaule du Nord. Datation 2^{ème} moitié du I^{er} siècle.

Contexte : Comblement (fosse) ; I^{er}-II^e s.

Biblio : Feugère 1985, p. 262 à 267

4-MET-5 Battant de clochette

Alliage cuivreux et plomb ? ; 11,82 g.

H. 14 mm

Battant de clochette rond. Manque la bélière.

Contexte : Comblement (fosse) ; I^{er}-II^e s.

4-MET-6 Clou

Alliage cuivreux ; 1,06 g.

Ø 11 mm

Tête de clou, ronde, semi sphérique pleine. Manque le pied.

Contexte : Comblement (fosse) ; I^{er}-II^e s.

11-MET Boucle

Fer ; 17,66 g.

L. 50 mm ; l. 38 mm

Boucle en forme de « D ». Elle pourrait être datée de la fin du XIV^e siècle et aurait pu être utilisée

pour du harnachement.

Contexte : Labours ?

Biblio : Legros 2001, p. 50-51, n° 103

129-MET-2 Manche d'outil

Fer ; 59,08 g.

L. cons. 120 mm

Fragment de tige, sectionnée d'un côté. L'autre s'élargit pour s'aplatir et s'enrouler sur lui-même.

Contexte : Remblai ; XVII^e-XVIII^e s.

176-MET-1 Clé

Fer ; 21,15 g.

L. 80 mm

Clé à tige coudée, pour serrure fonctionnant par retrait. Elle se compose d'un anneau plat percé suivi d'une tige coudée de section carrée. Le panneton est manquant.

Contexte : Remblai ; II^e s.

Biblio : Halbout 1986, p. 71 à 73

Bibliographie :

Feugère 1985

Feugère M. Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C. *Revue archéologique de Narbonnaise*, Supplément au tome 12, 1985

Halbout 1986

Halbout P. et alii. Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I^{er} au XV^e siècle. *Cahier des Annales de Normandie*, n° 20, 1986

Legros 2001

Legros V. Etude du mobilier métallique des fermes médiévales du « Bellé » à Neuilly-en-Thelle (Oise). Approche technique et fonctionnelle. *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, 2001, p. 39-72



3-FAU-2 Charnière
Os



4-MET-4 Fibule
Alliage cuivreux



4-MET-5 Battant de clochette
Alliage cuivreux



4-MET-6 Clou
Alliage cuivreux



176



11-MET Boucle
Fer



129-MET-2 Manche d'outil
Fer



176-MET-1 Clé
Fer

